



Ca-9-2

benadiana

H
7



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

ESQUISSE

SUR LE

NORD-OUEST DE L'AMÉRIQUE

PAR

Mgr. TACHÉ, Évêque de St. Boniface, 1868.

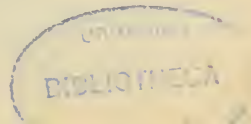


MONTREAL

TYPOGRAPHIE DU *NOUVEAU MONDE*

23, RUE ST. VINCENT.

1869



CSP

FC

3205.1

T 32

1968

ESQUISSE

sur le

NORD-OUEST DE L'AMERIQUE

En écrivant *Vingt années de missions* nous avons compris combien ce travail était incomplet, et que, pour être intéressant, il lui manquait, entre autres choses, des explications sur la nature et l'histoire du pays qui a été le théâtre des travaux apostoliques que nous avons décrits. Nous avons même promis des notes explicatives à ce sujet. Plusieurs longs voyages et autres occupations nous ont empêché de réaliser ce projet auquel nous voulons pourtant travailler aujourd'hui. La division ecclésiastique du pays que nous avons décrite ne nous permet tant plus de le désigner par un seul nom, sa division politique offrant la même difficulté, nous adoptons son nom commercial, c'est-à-dire le nom sous lequel cette partie de l'Amérique britannique est connue dans la vaste organisation commerciale de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson. Le département du Nord (*Northern département*) comprend tout ce qui va faire l'objet de cette étude.

Cette immense étendue de pays est bornée au sud par les Etats-Unis, ou 49e parallèle; à l'ouest par la chaîne des montagnes Rocheuses, au nord par la mer Glaciale; à l'est: 1o par les détroits et golfes qui joignent la baie de Baffin à la baie d'Hudson; 2o par la baie d'Hudson elle-même (mais non la baie James); 3o par une ligne qui relie le cap Henriette au 49o degré de latitude, en suivant la hauteur des terres qui sépare les eaux qui coulent vers la baie d'Hudson pro-

prement dite, de celles qui se déchargent dans la baie James et le lac Supérieur; ou, pour plus de clarté, disons que la limite orientale est le 90e degré de longitude occidentale, méridien de Greenwich. La partie continentale de ce vaste département renferme donc les terres comprises entre le 49e et le 70e degré de latitude. Au sud elles s'étendent du 90e au 115e degré de longitude, et au nord du 90e au 140e degré.

La largeur de ce pays, de l'ouest à l'est, est, en chiffres ronds, de 1,200 milles anglais, et sa longueur, du sud au nord, est de 1,500 milles donnant l'immense superficie de 800 000 milles carrés, sans compter les îles arctiques anciennement et nouvellement découvertes.

Si l'on compare cette immensité de terrain à l'exiguïté de celui qu'occupent quelques-unes des plus puissantes nations du monde, on est frappé du contraste, et l'on se demande tout naturellement si ces vastes solitudes doivent toujours rester dans l'état où la Providence les a tenues jusqu'à ce jour. Isolé dans ces déserts sans bornes, on se prend souvent à écouter si le bruit et l'agitation du monde d'outre-mer, si l'agitation plus fébrile, si l'ambition plus hardie de la grande république voisine, si la création de la Puissance du Canada ne produiront pas ici un écho puissant. Nos belles et grandes rivières, nos lacs immenses ne porteront-ils jamais que le léger canot d'écorce du

sauvage ou la berge aux lourdes rames du commerçant de fourrures ? Les ressources agricoles de ce pays, ses richesses minérales, les trésors que renferment ses forêts ou ses eaux quels qu'ils soient, sont-ils destinés à n'être jamais connus ou appréciés à leur juste valeur ? N'y a-t-il rien ici qui puisse attirer l'attention des hommes ? Y a-t-il assez pour encourager ceux qui rêvent en sa faveur un avenir prospère et brillant ? Les rigueurs du climat sont-elles capables de déconcerter toute entreprise ? La nature du sol dédommagerait-elle des efforts faits pour la culture, ou boirait-elle inutilement les sueurs de ceux qui viendraient la sillonner ? Enfermé dans les limites que nous venons de tracer, le département du Nord est-il tout à fait inaccessible ? Faut-il, pour y arriver, la hardiesse des aventuriers qui veulent s'enrichir à tout prix, toute l'abnégation de ceux qui ont soif du salut des âmes, ou l'insatiable curiosité des touristes ? Les montagnes de glace qui le bordent au nord forment, sans doute, une barrière comme infranchissable ; les montagnes Rocheuses, à l'ouest, offrent d'immenses difficultés pour y pénétrer ; d'un autre côté, les hauteurs des terres, à l'est, ne sont pas un obstacle sérieux, et le 49^e parallèle ne fait pas même onduler les vastes plaines du sud ; de sorte que, en définitive, il n'est point impossible de parvenir jusqu'ici ; la chose est même comparativement facile, et j'invite mes amis à une excursion qui ne manquera certainement pas d'un certain charme.

Je voudrais pouvoir satisfaire la légitime curiosité des hommes sérieux qui pensent à ce pays ; je voudrais surtout fournir quelques informations à ceux qui s'intéressent à nous. Pour tout dire il faudrait des volumes, et je ne puis offrir que quelques renseignements, donner quelques vues d'ensemble sur un pays dont on a dit des choses si contradictoires. Ceux qui, naguère encore, ne voyaient en Canada que « quelques ar-

pents de neige, » n'ont dû voir ici que quelques lieues de glace où ne peuvent vivre que des êtres à sang froid ou des hibernants. Les optimistes, au contraire, ont l'air de croire que tout se passe ici comme dans le meilleur des mondes ; que si nous avons beaucoup de glace, c'est d'autant mieux que, chez eux, la glace est un article de luxe, et autres consolations de ce genre. Je ne puis sans doute me flatter de donner toutes les informations désirables ; puisse au moins cette petite esquisse aider à faire connaître ma patrie adoptive ! Quelque faibles que soient ces lumières, elles me laisseront la satisfaction d'avoir sacrifié au bon plaisir de quelques amis et au désir de leur être utile, la réputation que j'éprouve à écrire sur un sujet si en dehors de mes occupations et de mes devoirs ordinaires.

Nous diviserons ce travail en deux parties. Dans la première, nous donnerons un aperçu de la condition du département du Nord ; et, dans la seconde, nous jetterons un coup d'œil rapide sur son histoire.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour atteindre le but que nous nous proposons dans cette première partie, c'est-à-dire pour indiquer la condition que la nature et la société ont faite à ce pays, nous la diviserons en sept chapitres. — Dans le premier chapitre, nous examinerons le pays au point de vue économique, en disant ce que le sol et le climat promettent d'utilité, et nous rattacherons à ce chapitre les produits de la terre réservant pour le chapitre second les études hydrographiques qui décrivent les voies naturelles de communication avec leur plus ou moins de facilité. Le chapitre troisième examinera la condition politique. Le quatrième aura trait à son organisation commerciale. Dans le cinquième nous mentionnerons la division ecclésiastique du territoire. Le chapitre sixième énumérera les différentes nations qui l'habitent. Enfin le chapitre septième

donnera la nomenclature de ce que le règne animal offre de plus remarquable.

Des cartes de géographie sur une petite échelle seront jointes aux quatre premiers chapitres pour en faciliter l'intelligence.

CHAPITRE I.

UTILITÉ DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Au point de vue de l'utilité et, par conséquent, de son avenir, le département du Nord se divise en deux parties bien distinctes que nous nommerons *partie septentrionale* et *partie méridionale*. Cette division peut s'indiquer par une ligne diagonale tirée de l'extrémité sud-est du pays jusqu'au mont Traffic, situé à peu près à l'intersection du 64^e degré de latitude nord par le 128^e degré de longitude occidentale. On comprend assez que la nature n'a pas tracé à travers ce pays une ligne géométriquement droite pour le diviser ainsi ; cependant il est étonnant de voir la presque complète exactitude avec laquelle cette ligne partage en deux cette contrée, au point de vue qui nous occupe.

§ 1.—Partie septentrionale.

Trois rangées de montagnes semblent avoir déterminé la conformation géométrique du vaste continent que nous habitons. La grande chaîne des montagnes Rocheuses, qui, malgré ses ondulations, ne s'affaisse jamais, suit la plus longue ligne que l'on puisse tracer sur l'Amérique septentrionale et s'étend depuis la mer arctique, où elle baigne ses premiers anneaux, jusqu'à l'Amérique méridionale, posant dans ses ramifications la borne qui établit le parallélisme de la côte occidentale de notre continent.

Une seconde chaîne, celle des Alleghans, sur une moins grande étendue, établit de son côté la direction de la côte orientale. Cette chaîne commence au golfe Saint-Laurent et se prolonge à travers les États-Unis jusque dans

l'Etat de l'Alabama, laissant à la fureur des flots de l'Atlantique la possibilité de creuser à son extrémité le golfe du Mexique, au fond duquel les montagnes Rocheuses lui mettront un frein et dans lequel le Mississipi apportera le tribut des eaux, qui arrosent une grande partie de la vaste plaine, située entre ces deux puissants remparts.

Une troisième chaîne de montagnes détermine la forme singulière que le continent revêt à son extrémité septentrionale. Cette chaîne doit compléter l'encassement de l'embouchure des fleuves géants du nord et de l'est, et de plus borner aussi au nord et à l'est plusieurs des plus grands lacs de l'Amérique. Cette chaîne de montagnes est celle des Laurentides, qui forme la rive septentrionale du grand fleuve canadien depuis son embouchure jusqu'au cap Tourmente, près de Québec, qui, sûre d'avoir contenu le grand fleuve, s'en éloigne à ce point pour faire place aux magnifiques terres qui le bordent au delà. Plus loin, après avoir traversé la rivière des Outaouais, elle se dirige vers le sud comme pour contempler de nouveau le fleuve, près du lac Ontario. De là, les Laurentides vont au lac Huron qu'elles bordent à l'est ; après elles gagnent le lac Supérieur, d'où elles se dirigent vers l'océan glacial arctique par la route nord-ouest, décrivant dans cette dernière portion de leur course une partie du contour des grands lacs Winnipeg, Athabaskaw, des Esclaves, d'Ours, qu'elles laissent à leur occident. Comme on le voit, la courbe que décrit cette chaîne de montagnes a une grande analogie avec le parallélisme de la côte nord du continent, y compris même le grand et singulier empiètement de la baie d'Hudson.

D'après ce que nous venons de dire, il appert que la chaîne des Laurentides traverse tout le département du Nord. Elle n'y conserve pas néanmoins l'élévation qui la distingue sur les bords du Saint-Laurent ; c'est pourtant la même rangée et la même conformation. Ce réseau de collines ici ce

en sont que des collines) a une direction générale du sud-est au nord-ouest, et c'est ce qui explique comment la nature a presque tracé elle-même la ligne droite dont nous avons parlé, comme marque de séparation entre la partie septentrionale et la partie méridionale. Les Laurentides ne suivent pourtant pas exactement cette ligne droite. Voici, au reste, leur course : de l'extrémité sud-est du département elles se dirigent vers l'est, envahissant le lac des Bois et les deux rives de la rivière Winnipig jusqu'au lac du même nom qu'elles longent ensuite à l'est et au nord. De là, elles courent à l'ouest-nord-ouest, passant au lac Castor, s'y saisissent de la rivière à la Pente et, plus loin, de toute la rivière Churchill ; laissant cette dernière au lac Primeau, elles font là une courbe par une inclinaison un peu plus marquée au nord. Ces collines atteignent ensuite le grand lac Athabaska qu'elles environnent presque complètement, et auquel elles donnent son nom anglais *lake of the Hills* (lac des Collines). Les Laurentides continuent ensuite dans la même direction pour tracer à l'est et au nord le contour du grand lac des Esclaves, et plus loin celui du grand lac d'Ours.

La diagonale que nous avons indiquée suit cette direction générale excepté à ses deux extrémités, puisque, en laissant le grand lac des Esclaves, elle va en droite ligne jusqu'au mont Traffic, et qu'au sud notre ligne droite empiète sur les rochers Laurentins, qu'elle assigne à la partie méridionale. Nous dégageons ainsi de la partie septentrionale l'angle formé par les lignes que nous venons de tracer, et cela parce que les avantages qu'il possède le lient naturellement à la partie méridionale. D'un autre côté, nous enlevons à cette dernière une section que les Laurentides lui laisseraient, mais que la rigueur du climat rejette naturellement au point de vue économique. En définitive, nous maintenons comme borne de la partie septentrionale une ligne imaginaire tracée, comme nous l'avons dit, depuis

l'extrémité sud-est du département jusqu'au mont Traffic. Cette portion du pays est toute inculte, couverte en grande partie de roches primitives du système laurentin. Elle comprend, de plus, les terres arides (*barren country*), les terrains siluriens des environs de la baie d'Hudson et des bords de la rivière Mackenzie, ainsi que les couches de lignite de cette dernière ; elle ne pourra jamais être qu'une terre de chasse et de pêche. Le climat y est partout extrêmement rigoureux, la culture impossible, les pâturages nuls, les bois de qualités inférieures et d'une crue misérable. Il y a sans doute des exceptions sur quelques points, mais elles sont rares, et je crois qu'il n'y a point de témérité à affirmer que ce pays restera ce qu'il est, et ne sera jamais habité que par les sauvages ou par les hardis et aventureux chercheurs de pelletteries. Il est sans doute possible que de grandes richesses minérales gisent au milieu de cette nature désolée ; mais que faire, surtout dans les endroits où des glaces de huit mois et plus donnent à cette terre une densité presque aussi grande que celle des lourdes masses granitiques qui la recouvrent en grande partie ? Certains lacs abondent en poissons. Des animaux aux plus riches fourrures s'y promènent en grand nombre, étalant au milieu de la désolation qui les environne le luxe soyeux de leurs vêtements. Les deux ports de mer connus dans le pays (un seul est fréquenté) se trouvent dans cette partie septentrionale ; on dira plus tard que ce dernier avantage est bien limité par la difficulté de la navigation.

Si la partie méridionale se peuplait, si les communications devenaient plus faciles, si maintes choses qui n'existent pas allaient surgir avec le temps, peut-être qu'alors la désolation qui règne sur ces terres perdrait de ses rigueurs. Pour mon compte, avec les données que je possède, les changements que, comme tout autre, je rêve quelquefois pour ce pays me semblent impossibles dans la partie septentrionale. Je ne puis y voir autre chose que

ce qui y existe : le sauvage chassant, pêchant, souffrant de la faim ; le traiteur de pelleteries ramassant les riches fourrures ; le pauvre missionnaire travaillant au salut des âmes abandonnées ; et, si l'on veut, pour la facilité du commerce, quelques factoreries approvisionnées à grands frais par des importations. Cette première division enlève donc de suite à un avenir brillant, ou même à un changement probable, environ les deux tiers du département du Nord. Il faut reporter vers la partie méridionale toute l'attention de ceux qui ne veulent pas s'occuper de la poursuite ou de la traite des fourrures en pays sauvages.

§ 2.—Partie méridionale.

En comprenant dans cette division toute la partie du pays qui n'est pas renfermée dans la précédente, je n'ai pu oublier qu'il y a ici aussi plusieurs points et même des espaces considérables peu favorables aux habiles combinaisons des économistes. J'ai pourtant tout réuni dans une même division, parce qu'une portion offre des avantages réels pour l'agriculture ; on y connaît des richesses minérales, de grandes voies de communications sont là ; ce qui fait défaut sur un point peut quelquefois se retrouver ailleurs : il faut traverser les endroits les moins avantageux pour atteindre ceux qui le sont davantage : en sorte que le tout forme un ensemble, du moins sous certains rapports. Cependant, pour plus d'intelligence, nous subdiviserons la partie méridionale du département du Nord en trois sections différentes, que nous désignerons sous les noms de *le désert, la prairie, la forêt*.

1o *Le désert*. Ce mot n'étonnera pas ceux qui ont fait quelques études sur la partie occidentale de l'Amérique du Nord ; tout le monde connaît le grand désert américain ; tous ne savent peut-être pas qu'il se prolonge jusque sur les possessions britanniques, qu'il y pénètre au point d'intersection du 100e degré de longi-

tude avec le 49e degré de latitude, suivant ensuite une ligne plus ou moins sinueuse dans la direction générale du nord-ouest, et qui ayant pénétré un peu plus au nord, se replie vers le Nord-Ouest au point d'intersection du 113e degré de longitude avec le 52e de latitude, formant ainsi une superficie d'au moins 60,000 milles carrés. Il y a là un désert, un désert immense. Ce désert n'est sans doute pas partout une plaine de sable mouvant et tout à fait desséchée ; il est néanmoins parfaitement impossible de songer à y former des établissements considérables. Presque partout un sol aride ne voit croître que le foin de prairie (*systeria dyctaloides*.) Une petite lisière de sol d'alluvion marque les cours d'eau, qui sont desséchés presque toute l'année.

Le foin de prairie offre le meilleur pâturage. Non-seulement le bison en fait ses délices, mais les chevaux et autres bêtes de trait en sont très-friands. Cette herbe, haute à peine de 6 pouces, dont les plants sont espacés de façon à laisser voir partout le sol sablonneux ou le gravier où elle croît, conserve sa saveur et sa force nutritive même au milieu des rigueurs de l'hiver, au point que quelques jours en ces singuliers pâturages suffisent pour remettre en bon état des chevaux épuisés par le travail. En dehors de cet avantage et du gibier qui s'y trouve je ne connais rien dans cette immense plaine qui puisse attirer l'attention des économistes. L'œil fatigué cherche en vain un rivage à cet océan de petit foin. Le voyageur altéré soupire en vain après un ruisseau ou une source, où il puisse étancher sa soif. Le ciel, aussi sec que la terre, refuse presque constamment ses rosées et ses pluies bienfaisantes. Cette sécheresse d'atmosphère aide l'aridité du sol ; certains endroits, dont la formation géologique semblerait favorable à la végétation, ne produisent pas plus que les points naturellement stériles. A travers ce désert, on voyage des jours, des semaines, sans apercevoir le moindre arbuste. Le

seul combustible au service du voyageur et du chasseur est le fumier du bison, que nos métis appellent *bois de prairie*. Puis ce désert a ses hivers, ses hivers rigoureux, aux vents violents, à une température souvent au-dessous de 30 degrés centigrades.

Des hommes bien distingués des Etats-Unis n'ont pas craint de froisser le sentiment national en établissant le peu d'avantages réels d'une grande partie de l'ouest. Voici ce qu'en dit le professeur Joseph Henry : « Toute l'étendue jusqu'à l'ouest, entre le 98e méridien et les montagnes Rocheuses, désignée sous le nom de *grandes plaines américaines*, est un désert aride sous lequel l'œil peut errer jusqu'à l'horizon sans rien voir qui en épuise la monotonie... Et peut-être étonnerons-nous le lecteur si nous dirigeons son attention sur le fait que cette ligne qui gagne vers le sud, depuis le lac Winnipig jusqu'au golfe du Mexique, divisera toute la surface des Etats-Unis en deux parties à peu près égales. Quand elle sera bien appréciée, cette assertion servira à dissiper quelques-uns des rêves qui sont regardés comme des réalités, relativement à la destinée de la partie ouest du continent de l'Amérique septentrionale, mais la vérité finit par avoir le pas sur les louables sentiments du patriotisme. »

Cette opinion si franchement exprimée est corroborée par celle du major Emory, de la commission des frontières des Etats-Unis : « La géographie hypothétique est poussée assez loin dans les Etats-Unis. Nulle part, dans les autres pays, elle n'a été portée à un tel point ou n'a été suivie de conséquences plus désastreuses. Ce système pernicieux a été commencé sous les auspices éminents du baron Humboldt qui, parce qu'il avait fait quelques excursions au Mexique, essaya de décrire tout le continent de l'Amérique du Nord. Il a été suivi par des individus qui voulaient atteindre des buts personnels. De cette manière, il est arrivé que, sans autres preuves

que celles fournies par des hommes voyageant à dos de mulet au grand galop à travers le continent, l'opinion du pays a été tenue en suspens au sujet de la route qui convenait pour un chemin de fer et que même il a été créé une préférence dans l'esprit public, en faveur d'une route que les explorations ont démontré être la plus impraticable de toutes les routes entre les 49e et le 32e parallèles de latitude. Sur la même espèce d'informations mal fondées, des cartes de tout le continent ont été gravées et produites dans le plus beau style de l'art, et envoyées pour recevoir l'approbation du congrès et les applaudissements des sociétés géographiques ici et à l'étranger ; tandis que ceux qui ont réellement contribué à la saine géographie, ont vu leurs ouvrages pillés et défigurés, et se sont vu eux-mêmes négligés et oubliés... Quoi qu'on en dise, ces plaines à l'ouest du 100e méridien sont tout à fait incapables de supporter une population agricole tant que vous ne gagnez pas suffisamment le sud pour rencontrer les pluies des tropiques. »

Voilà pour le désert américain dans les Etats-Unis. C'est le même désert qui ne craint pas de franchir le 49e parallèle pour s'étendre sur les possessions britanniques jusqu'au delà du 52e parallèle, en suivant toutefois la diagonale que nous avons indiquée en en traçant les limites. Le grand coteau du Missouri, qui se prolonge dans notre désert, y conserve son caractère géologique. Outre son élévation, il se fait remarquer par les couches tertiaires, tandis que le reste du désert appartient plutôt au groupe crétacique. Des dunes très-élevées et des roches appartenant à différents âges sont partout pour attester les commotions violentes qu'ont subies ces terrains. Ce désert enlève donc à l'agriculture au moins un dixième de la partie méridionale, c'est déjà une ombre dans le brillant tableau qui se déroule souvent à l'imagination de ceux qui tournent leurs regards vers l'extrême ouest (far West)

et qui, voyant coucher le soleil derrière les Montagnes Rocheuses, croient facilement que les terres qu'il dore des feux de son crépuscule devront toutes un jour se couvrir de moissons abondantes.

2e *Les prairies* (plains). Sortons du désert pour entrer dans une région plus agréable, celle des prairies. Ces prairies, dont nous allons nous occuper, ont sans doute en quelques parties, un peu le caractère de leur aride voisin, sans en avoir la stérilité; ailleurs, elles ressemblent à la forêt sans en avoir la profondeur; leur ensemble forme un pays à part, digne du plus grand intérêt, sans néanmoins peut-être avoir tous les avantages qu'on leur suppose. Nos prairies s'appuient au midi sur le 49e degré de latitude et le désert dont nous venons de parler; au nord, elles ont pour limites les régions des forêts; dans les autres directions, elles sont bornées aussi par la forêt, sur laquelle elles empiètent chaque année et dont pour le moment elles se distinguent par une ligne courbe qui, ondulant capricieusement au nord de la Siskatchewan, vient la traverser près de l'embouchure du bras sud, pour de là aller en droite ligne se perdre au pied de la montagne Dauphin (*Riding mountain*), traverser l'extrémité des lacs Manitoba et Winnipig, et s'arrêter sur la hauteur des terres qui formait autrefois les rives du lac qui a été remplacé par la vallée de la rivière Rouge.

Il est bien difficile de donner même approximativement la superficie exacte de ces prairies. Je les estimerai d'une étendue à peu près égale à celle du désert, c'est à-dire 60,000 milles carrés. Cette immense étendue des prairies dit assez que leur caractère géologique doit varier. La prairie qui touche au désert renferme comme son voisin des terrains secondaires, tandis qu'à ses extrémités elle possède des roches de transition, par exemple, les stratifications calcaires de la Rivière Rouge et les terrains houilliers des différentes branches de la Siskat-

chewan. L'âge silurien l'avoi sine et se confond quelquefois avec le système dévonien. D'immenses dépôts de sulfate de soude se trouvent près des couches calcaires et ailleurs. Les vallées des rivières, les dessèchements dans la forêt multiplient partout les terrains modernes. D'épaisses couches alluviales sont là, et, quand elles ont un certain âge, elles se couvrent de couches végétales quelquefois aussi très profondes.

Le pauvre colon qui a travaillé au défrichement de nos épaisses forêts du Canada, qui n'a pu ensemercer sa terre qu'après avoir fait une guerre terrible aux géants qui la couvrent, qu'après l'avoir creusée profondément pour en extraire les innombrables et énormes racines, celui-là conçoit tout naturellement une certaine répulsion pour les terrains bien boisés; il a dépensé trop d'efforts et trop épuisé ses ressources pour croire à la supériorité de ces sortes de terrains. Il lui semble que le pays ouvert, où il n'y a pour ainsi dire qu'à mettre la charrue dans le sol, est un pays fortuné. A ce point de vue, les prairies ont un avantage incontestable, mais comme rien n'est parfait ici-bas, cet avantage a sa désolante compensation dans l'excessive rareté du bois de service et du bois de chauffage. Le temps loin d'apporter remède à ce malheur ne fait que l'augmenter: le feu qui détruit les forêts elles-mêmes déponille les prairies du peu d'avantages qu'elles possèdent à cet égard, souvent la prairie ne fait que remplacer la forêt. J'ai traversé des parties bien boisées où quelques années après j'ai souffert du froid, ne trouvant pas de quoi alimenter le plus petit foyer. Ces incendies sont d'autant plus fréquents que le nombre des voyageurs est plus grand; il devient d'autant plus difficile de les prévenir, qu'ils trouvent dans leurs désastres précédents un aliment plus considérable et plus facile.

Au chasseur de bison, la prairie est un pays à nul autre pareil, c'est là qu'est son empire d'hiver comme d'été; c'est là qu'il éprouve un bonheur

véritable à lancer son rapide coursier à la poursuite d'une proie naguère encore si abondante et si facile. C'est là que, sans obstacle pour ainsi dire et sans travail, il trace des routes, franchit des espaces et jouit d'un spectacle souvent grandiose, quoique un peu monotone.

Vue à la saison des fleurs, elle est vraiment belle, la prairie, puisque, sur son fond de verdure, elle est toute émaillée de couleurs diverses. C'est un riche tapis dont les nuances variées semblent disposées par des mains d'artistes; c'est une mer qui, au moindre souffle, ondule ces flots odoriférants. Cette prairie, quelquefois si unie qu'elle semble un horizon artificiel, s'accidente tout à coup pour former la prairie ondulée (*rolling prairies*). Sa beauté alors augmente; mille petits tertres s'élèvent d'ici, de là, et donnent, dans leur variété presque régulière, l'idée des ondulations de l'Océan au milieu d'une grande tempête.

Il semble que la main puissante du Dominateur des mers, pour se rire de la fureur des flots, les a saisis dans leur soulèvement et par un ordre absolu, les a transformés en une terre solide. Sur plusieurs points des blocs erratiques, vus dans le lointain au sommet des dunes ou des tertres, semblent l'écume pétrifiée de ces ondes moutonnantes. Ailleurs la prairie est plantée de massifs, parsemée de lacs aux contours aussi agréables que variés; là sont des bassins que l'on dirait être des réservoirs destinés à faire jouer les grandes eaux, et dont les falaises portent l'empreinte visible des différents niveaux que l'Artiste suprême a assignés à ces étangs desséchés. A part la beauté âpre et sauvage des grandes montagnes, à part la vue d'une grande nappe d'eau, baignant une belle rade le tout en dehors de ce que l'art a ajouté à la beauté naturelle, il est difficile d'imaginer quelque chose de plus beau, du moins de plus joli, de plus gracieux que certains points des prairies accidentées. On se croirait facilement dans un parc immense

dont le riche propriétaire aurait mis à contribution le talent le plus expérimenté. Au milieu de ces touffes, de ces bosquets, de la riche verdure, de fleurs variées, de lacs sans nombre, ou se demande où est le maître à qui appartiennent ces troupeaux nombreux qui paissent tranquilles dans le lointain? Qui a apprivoisé cette gazelle si légère, si gracieuse, qui semble venir saluer nos voyageurs, que la crainte écarte, que la curiosité ramène? Ces bandes de loups qui se jouent autour de vous, qui aboient, hurlent et sifflent tour à tour, sont-elles la meute impatiente qui attend le signal pour s'élancer à la poursuite du gibier? Puis, à l'autonne, quelle variété, quelle quantité d'oiseaux aquatiques couvrent tous ces lacs! Des canards s'y jouent par milliers; le cygne, cet habitué de toutes les belles pièces d'eau artificielles, est là, flottant avec une majestueuse négligence et roucoulant son chant mystérieux. Oh! oui, elle est belle, la prairie! et puisqu'il ne nous manque ici que des habitants et des habitations, il est certains points que j'indiquerais volontiers aux amateurs.

Je ne m'étonne pas de l'impression produite sur les touristes pendant les délices véritables d'une excursion au milieu de ces plaines, à la belle saison. Des hommes, dont le témoignage doit faire autorité, ont peut-être quelquefois subi cette délicate influence, et accordé aux prairies une préférence à laquelle elles n'ont pas droit sous tous les rapports. Voici venir la fin d'août. Déjà le froid nous menace; de fortes gelées préviennent la maturité des céréales et les exposent à une ruine complète. D'autres fois cet inconvénient aura été le résultat d'une trop grande sécheresse. Nous sommes sur les limites du désert; ses vents brûlants se ruent sur la prairie, qu'aucun point élevé ne protège; le vent glacial, venu des terres arctiques sans beaucoup plus d'obstacles, combat son violent rival, et la prairie, théâtre de cette

lutte, voit de nombreux ouragans, des chûtes de grêle bien pernicieuses aux moissons; des grêlons énormes sont tombés dans ces prairies; sur des espaces considérables, non-seulement le foin est détruit, mais le sol est comme hersé. Puis souvent, trop souvent, le désert lance contre la prairie ses myriades de sauterelles, dont les escadrons serrés sont des phalanges dévorantes, qui ne craignent pas d'affamer le pauvre colon. Nous sommes en hiver, qui commence avec le mois de novembre et se prolonge plus ou moins en avril, et, grand Dieu! quel hiver!... Il faut avoir voyagé au milieu de ces vastes plaines, il faut avoir bivouaqué pendant des semaines entières au milieu de ces océans de neige pour comprendre combien le bois y est rare, combien pourtant il est nécessaire. Ces massifs, ces bosquets, cette lisière aux bords des rivières et de quelques coulées bornent sans doute l'espace, diversifient la scène, brisent l'horizon, réjouissent la vue du touriste qui n'a besoin que d'agrémens et qui se contente d'une touffe de verdure, parce qu'elle plait à ses regards et le protège, pendant sa sieste, contre les ardeurs d'un soleil brûlant, mais comme toute cette beauté se flétrit, comme elle meurt avec les feuilles qui l'entretiennent!

J'ai voyagé dans les prairies du département du Nord; je les ai traversées à plusieurs reprises, et j'en suis encore à me poser la question: Que ferait une population nombreuse au milieu de ces plaines? J'excepte les prairies du haut de la branche nord de la Siskatchewan, où le voisinage des montagnes Rocheuses assure une partie du bois nécessaire aux établissemens qu'on y formerait. J'excepte encore la vallée de la Rivière Rouge et le bas de l'Assiniboine, parce que là les prairies touchent encore à la forêt. Je ne vois pas, dans le reste des plaines, les éléments nécessaires à des établissemens prospères. J'ai lu des rapports magnifiques sur ces pays; on en faisait ressortir tous les

avantages; on indiquait particulièrement la quantité de bois. Le livre en main j'ai vu le pays décrit, et je me suis demandé: Qui donc rêve, ou de l'auteur ou du lecteur?

Les seuls bois de quelque importance dans les prairies, comme bois de service, sont les différentes espèces de peuplier, mais surtout le tremble et quelques bouleaux; dans le haut de la Siskatchewan, à quelques points bien rares sur son parcours, on trouve de plus des épinettes blanches et quelques mélèzes. En dehors de la vallée de la rivière Rouge et du bas de l'Assiniboine, il n'y a point de bois dur; il n'en existe point à l'ouest du 101^e degré de longitude occidentale, où les quelques individus de ces espèces que l'on rencontre encore, isolés et chétifs auprès de cette limite, ne peuvent point offrir une ressource. Je dis donc que depuis le 101^e degré jusqu'aux montagnes Rocheuses, distance d'environ 900 milles, il n'y a pas de quoi faire une route solide. Le bouleau est sans doute un joli bois d'ébénisterie; mais il résiste très-peu aux intempéries des saisons et ne peut être employé dans les ouvrages qui exigent de la solidité; d'ailleurs, cette espèce est bien peu commune dans les prairies. Une exploration s'est faite à travers ces plaines dans le but d'y établir un télégraphe électrique. On a beaucoup accusé ceux qui avaient eu cette pensée et qui ne lui ont pas donné cours. On aurait été plus indulgent si on avait connu le rapport de l'ingénieur consciencieux qui avait fait ces explorations. La difficulté, ou plutôt l'impossibilité morale de se procurer des poteaux de télégraphe a fait renoncer au projet.

En présence de ces faits, je serais tenté de regarder comme trop étroites les limites que j'ai assignées au désert puisqu'en définitive, au point de vue économique, il absorbe près de la moitié de la superficie des prairies, c'est-à-dire tout le centre, n'en laissant à l'occupation possible que les extrémités. Il est vrai de dire, en général, que le sol des prairies est très fertile, quoique

le centre n'ait certainement pas le degré de fertilité qu'on a reconnu aux extrémités. Nous l'avons déjà dit, le climat est partout rigoureux. Cependant les rigueurs de nos hivers n'empêchent pas les chaleurs excessives de nos étés; nous avons l'extrême froid et l'extrême chaud. N'ayant jamais eu l'avantage de posséder des instruments sur l'exactitude desquels je puisse compter, je n'ose point donner ici les tableaux météorologiques, que j'ai en ma possession. Le thermomètre commun à esprit de vin, que je possède, a été consulté tous les jours depuis dix ans; son échelle centigrade a, pendant ce laps de temps, marqué trois fois 40 degrés au-dessous de zéro, comme aussi il s'est élevé trois fois jusqu'à 40 degrés de chaleur, voire même, un jour jusqu'à 43 degrés.

Pendant des mois entiers d'hiver nous avons une moyenne de 30 degrés au-dessous de zéro, le matin; comme des mois d'été nous ont donné aussi, en moyenne, 30 degrés à l'ombre, en plein midi. Je me contenterai de ces quelques chiffres; il en faudrait trop pour donner une idée exacte de notre température ou de son adaptabilité à la culture. Des idées exactes à cet égard ne peuvent se baser que sur une série d'observations de plusieurs années, à tous les jours et à différentes heures du jour et de la nuit. Au point de vue de la culture, on ne peut avoir que de fausses idées de notre climat si on se contente d'étudier la température moyenne de chaque mois, puisque cette température moyenne n'exclut pas les abaissements soudains et très-violents, qui, pour être passagers, n'en ont pas moins une très-pernicieuse influence sur les produits du sol, quoique cette influence ne se trouve pas exprimée par les chiffres indiquant la température moyenne. Toute la région des prairies est sujette à ces variations subites, qui souvent causent des désastres immenses. Nous avons vu toutes nos récoltes souffrir beaucoup d'une forte gelée, dans la nuit du 9 au 10 août, et cela quoiqu'il fit, pendant

ces deux jours, une chaleur intense.

La fonte des neiges est très prompte dans les prairies, parce qu'il y en a peu et que le pays est ouvert; en sorte que l'on peut très-souvent ensemençer les terres dans la dernière quinzaine d'avril. Cet avantage est malheureusement souvent détruit par les gelées du mois de mai. Notre thermomètre nous a déjà indiqué 15 degrés de froid dans une nuit du 14 au 15 mai, tandis que le même thermomètre, dans le même mois de la même année, avait déjà marqué jusqu'à 25 degrés de chaleur. Ces changements violents et subits enlèvent en réalité au climat des prairies la supériorité que semblerait lui promettre la moyenne de sa température.

Ces chiffres de la température moyenne des différents mois, pendant une année où ces observations très-limitées ont déterminé le tracé de lignes isothermes auxquelles une plus grande expérience prouve que l'on ne peut pas se fier. Ces lignes pèchent par la base puisque, je le répète, une seule nuit suffit pour détruire toute analogie avec les pays indiqués par ces mêmes lignes.

Aujourd'hui, 8 avril, notre thermomètre marque encore 22 degrés au-dessous de zéro, tandis que les derniers jours de mars semblaient nous promettre un printemps très-prompt.

Voici la distribution ordinaire des saisons et leur caractère le plus saillant :

Printemps.—Du 15 avril au 31 mai. Vent froid et désagréable, fortes gelées pendant la nuit.

Eté.—Juin, juillet, août. Chaud, peu de pluie, vent violent, nuits froides dans la dernière partie d'août.

Automne.—Septembre, octobre. Calme, serein, saison très-agréable, nuits généralement très-froides, chaleur souvent intense pendant le jour, excepté la dernière semaine d'octobre. Notre automne n'a pas de pluie ou n'en a que très-peu, ce qui explique les désastreux incendies de cette époque de l'année dans les prairies.

Hiver.—Novembre, décembre, jan

vier, février, mars et la première moitié d'avril. Peu de neige, froid piquant, vif, constant et très-sec jusqu'au mois de mars. Atmosphère généralement très-pure, comme dans le reste de l'année.

J'ai lu quelque part que le climat sous lequel nous vivons n'est pas très-rigoureux, même en hiver, et cette assertion faite par quelqu'un qui avait vu le pays en été s'appuyait sur ce que les sauvages et métis couchent en plein air, sans autre abri qu'une couverture et une peau de Buffalo.

Tout en comprenant fort bien la valeur de cette assertion pour ceux qui n'ont pas l'expérience de la chose, tout le monde ici sait qu'elle n'a aucun poids. Je ne suis point sauvage, pourtant que de nuits d'hiver j'ai passées à la belle étoile, sans même une peau quelconque ! S'ensuit-il que la température était douce ? Non, puisque le mercure restait souvent gelé pendant des semaines entières. On ne sait pas ce que l'on peut endurer, à moins d'être à l'épreuve. Si l'on nous dit que les chevaux passent l'hiver dehors, je répondrai tout simplement qu'ils font la même chose à Athabaskaw et jusqu'à la rivière Mackenzie, où pourtant l'intensité du froid est très grande. Ce fait, si singulier pour ceux qui n'ont pas habité ce pays, au lieu de prouver la douceur du climat, prouve au contraire la continuité du froid. Non-seulement la neige ne fond point en hiver, mais elle ne s'amollit même pas, en sorte qu'elle ne gèle pas et ne forme pas ce que l'on connaît si bien en Canada sous le nom de *croûte* ; elle tombe aussi en moins grande quantité qu'en Canada. Le cheval peut en piochant dégager facilement le foin qu'elle recouvre et s'en nourrir, ce qui serait impossible si la neige se durcissait. La preuve de cette assertion nous est fournie par certains hivers moins rigoureux que les autres. Si, par exception, il pleut pendant l'hiver, s'il y a du dégel, si, en un mot, l'hiver est plus doux, il devient funeste aux chevaux qui hi-

vernent dehors. Cet hiver-ci nous en offre un exemple frappant. Nos chevaux ici, à la rivière Rouge, où l'hiver est très-rigoureux, hivernent dehors ; dans le territoire de Dakota, où il a plu en décembre, les chevaux qui sont dehors meurent en grand nombre.

Le cheval, pour être un animal, des climats plus tempérés, n'en résiste pas moins aux rigueurs de la plus basse température. L'étonnement de voir hiverner des chevaux en plein air n'est pas autre que celui qu'éprouvent les Européens lorsqu'ils voient nos chevaux du Canada rester dehors des heures entières après de longues courses, et n'en pas ressentir le moindre inconvénient. Le fait que les chevaux peuvent demeurer sans étable ne prouve donc pas la douceur du climat, mais tout simplement l'abondance et la supériorité des immenses pâturages, laissés à leur disposition. Là, en effet, se trouve le mérite incontestable des régions des prairies. S'il leur manque beaucoup de choses pour abriter les hommes et fournir à plusieurs industries, elles ont de quoi nourrir un nombre infini de bestiaux, non-seulement à cause de leur étendue, mais aussi par la nature même et la richesse de leurs produits, qui valent les meilleurs prés de trèfle. On sait que dans les pays froids l'herbe acquiert une force nutritive, que ses sucres n'ont point le temps de développer sous des climats plus doux.

C'est à tel point que nos animaux de boucherie s'engraissent dans les prairies naturelles sans aucun secours, et quand l'animal est dans les conditions de santé, il atteint assez rapidement un état qui le rend digne des meilleurs marchés. Le souvenir de ce qui s'est passé ici l'été dernier devrait me faire ajouter ici que les pâturages ont et auront peut-être toujours l'inconvénient d'être exposés aux insectes qui, réunis en nuages épais, tourmentent les bestiaux. Somme toute, pourtant, ces prairies tant qu'elles ne seront point labourées se-

ront d'une ressource immense et incomparable pour l'éducation du bétail. Je regrette beaucoup de ne pouvoir leur assigner une prépondérance égale pour l'ensemble des autres conditions nécessaires, ce me semble, à des établissements considérables et prospères. Au risque de paraître rétrograde au delà des limites du possible, j'ose dire, en définitive, que les prairies, telles que je les ai circonscrites, ou ce que l'on est convenu d'appeler *la région fertile* (*fertile belt*) du département du Nord, n'ont pas plus de la moitié de leur superficie propre à la colonisation, et que cette moitié n'a pas tous les avantages qu'on lui a assignés. Qu'on ne m'en veuille pas de déranger la symétrie de cette ceinture fertile que l'on a aussi nommée *l'Arc-en-ciel de l'Ouest*. Nous retrouverons dans la forêt plus de terres arables que nous n'en avons perdues dans la prairie.

20 *La forêt*.—Nous désignons ainsi toute la portion du département du Nord dont nous n'avons pas encore parlé et qui offre une superficie d'environ 480,000 milles carrés. Située entre la partie septentrionale et la région des prairies, la forêt revêt quelquefois un peu du caractère de l'une ou de l'autre. Comme nous l'avons dit plus haut, les prairies l'envahissent; servies par l'élément destructeur, elles se sont rendues tout près des bords des lacs la Biche et Froid, au nord de la rivière au Castor. Plus à l'ouest, il leur a plu d'aller saluer le haut du fleuve Arthabaskaw. La rivière à la Paix, voire même celle du Liard, a ses prairies. Cependant, comme toutes ces petites divisions et distinctions nécessaires dans le détail ne le sont pas autant dans une étude d'ensemble, nous maintiendrons le titre que nous avons adopté en nommant *la forêt* tout ce qui est contenu entre les limites que nous avons tracées pour distinguer la partie septentrionale de la partie méridionale, et la ligne que nous avons indiquée comme borne des prairies.

Dans la forêt, telle que nous la bor-

rons, on trouve à peu près tous les caractères géologiques des autres divisions. Les roches cristallines qui la bordent presque dans toute son étendue y pénètrent à l'extrémité sud-est. A l'ouest du lac Winnipig commence le système silurien, qui avoisine les roches primitives presque sans interruption, jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Puis viennent les autres formations qui se partagent ce vaste domaine.

Si le mot *forêt* entraîne avec lui, pour le colon qui la défriche péniblement, l'idée de travail, de souffrance, souvent de misère, ce mot sonne tout autrement à l'oreille du bûcheron intrépide qui va demander à ces énormes produits du sol leur contingent de richesses, leurs indispensables ressources pour faciliter la colonisation, la navigation, les arts, les métiers; pour donner au riche le luxe de ses ameublements, de ses équipages; au pauvre les ustensiles nécessaires à son travail; à tous une partie plus ou moins considérable de leur habitation. Le Canadien qui a visité les chantiers ou les ports de son pays, qui examine les richesses si utiles, amoncées sur ces différents marchés de bois, ne peut se dispenser d'éprouver un sentiment de complaisance à la pensée que ce sont ses immenses forêts qui ont donné ces produits si riches, si variés, si volumineux.

La collection des bois du Canada, à l'exposition universelle de 1857, a excité l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui lui ont donné quelque attention. Pourquoi faut-il que ce sentiment de complaisance et d'admiration ne soit pas aussi vif chez ceux qui étudient les forêts du département du Nord? Voici, au reste, la liste des ligneux les plus importants qui sont les produits des forêts du département du Nord. J'ai emprunté au *Catalogue des végétaux ligneux du Canada*, par l'abbé Ovide Brunet, ainsi qu'à celui de sir John Richardson, la classification de ces plantes telle qu'elle est indiquée ci-dessous. Nos forêts peuvent renfermer quelques autres bois, mais nous ne connaissons que ceux dont nous parlons ici :

CONIFERÆ.

Pin rouge.....	Red pine.....	Pinus resinosa.
Pin blanc.....	White pine.....	Pinus strobus.
Cyprès.....	Grey pine.....	Pinus banksiana.
Sapin.....	Balsam fir.....	Abies balsamea.
Épinette blanche.....	White spruce.....	Abies vel picea alba.
Épinettoire.....	Black spruce.....	Abies vel pinus nigra.
Épinette grise.....	Grey spruce.....	Abies vel pinus grisea.
Épinette rouge.....	Tamarack.....	Larix Americana vel microcarpa.
Cèdre blanc.....	White cedar.....	Thuja occidentalis.
Cèdre rouge.....	Red cedar.....	Juniperus Virginiana.
Genévrier commun.....	Common juniper.....	Juniperus communis.

CUPILIFERÆ.

Chêne rouge.....	Red oak.....	Quercus rubra.
Chêne de brin.....	Post oak.....	Quercus obtusiloba.
Noisetier.....	White hazel nut.....	Corylus Americana.
Noisetier coudrier.....	Beaked hazel nut.....	Corylus rostrata.
Bois dur.....	Iron wood.....	Ostrya Virginica.

SALICACEÆ.

Parmi les nombreuses espèces de saules on remarque surtout : *la salix rostrata* et *la salix longifolia*.

Tremble.....	Aspen.....	Populus tremuloides.
Liard.....	Balsam poplar.....	Populus balsamifera.
Liard.....	Colton wood.....	Populus grandidentata.

BETULACEÆ.

Bouleau blanc.....	Canoe birch.....	Betula papyracea.
Bouleau nain.....	Alpine birch.....	Betula nana.
Bouleau de savane.....	Low birch.....	Betula pemila vel glandulosa.
Aune vert.....	Green alder.....	Alnus viridis.
Aune commun.....	Common alder.....	Alnus incana.

ULMACEÆ.

Orme blanc.....	White elm.....	Ulmus Americana.
Orme gras.....	Slippery elm.....	Ulmus fulva.

OLÉACEÆ.

Frêne blanc.....	White ash.....	Fraxinus Americana.
Frêne gras.....	Black ash.....	Fraxinus sambucifolia.

ACERINEÆ.

Erable.....	Sugar maple.....	Acer saccharinum.
Plaine.....	Red maple.....	Acer rubrum.
Plaine bâtarde.....	Dwarf maple.....	Acer spicatum vel montanum.
Bois noir.....	Striped maple.....	Acer Pennsylvanicum.
Erable à gignière.....	Ash leaved maple.....	Negundo Fraxinifolium.

TILIACEÆ.

Tilleul.....	Bas wood.....	Tilia americana.
--------------	---------------	------------------

CORNEÆ.

Osier.....	Red osier.....	Cornus stolonifera vel alba.
------------	----------------	------------------------------

VITACEÆ.

Vigne sauvage.....	Winter grape.....	Vitis cordifolia.
Vigne vierge.....	Wood bine.....	Ampelopsis quinquefolia.

ROSACEÆ.

Rosier. Il y a plusieurs rosiers sauvages : *rosu Woodsii*, *rosa Carolina*, *rosa blanda*, *rosa majalis*.

Prunier sauvage.....	Wild plum.....	Prunus Americana.
Petit merisier.....	Wild redcherry.....	Prunus Pennsylvanica.
Cerisier à grappes.....	Choke cherry.....	Prunus Virginiana.

Cerises des sables.....	<i>Dwarf cherry</i>	<i>Prunus pumila.</i>
Cerisier noir.....	<i>Black cherry</i>	<i>Prunus serotina.</i>
Bois à sept écorces.....	<i>Nine bark</i>	<i>Spiræa opulifolia.</i>
Thé canadien.....	<i>Common meadow sweet</i>	<i>Spiræa salicifolia.</i>
Framboisier.....	<i>Wild red raspberry</i>	<i>Rubus strigosus.</i>
Framboisier noir.....	<i>Black raspberry</i>	<i>Rubus occidentalis.</i>
Catherinettes.....	<i>Dwarf raspberry</i>	<i>Rubus triflorus.</i>
Framboisier à fleurs blanches.	<i>White flowering raspberry</i> ...	<i>Rubus nutkanus.</i>
Chicouté.....	<i>Bake apple</i>	<i>Rubus chamæmorus.</i>
Ronce du Nord.....	<i>Bramble</i>	<i>Rubus arcticus et rubus acapul.</i>
Pommetier rouge.....	<i>Scarlet fruited thorn</i>	<i>Cratægus coccinea Bourgeau.</i>
Pommetier jaune.....	<i>Pear thorn</i>	<i>Cratægus tomentosa (Bour.)</i>
Senellier.....	<i>Cockspur</i>	<i>Cratægus crus galli.</i>
Gueule noire.....	<i>Choko berry</i>	<i>Pyrus arbutifolia.</i>
Cormier, masquabina.....	<i>Canadian mountain ash</i>	<i>Pyrus Americana.</i>
Petites poires.....	<i>Shad-bush</i>	<i>Amelanchier Canadensis.</i>

Cette famille nous fournit de plus la délicieuse fraise des champs.

GROSSULACEÆ.

Groseillier sauvage.....	<i>Wild gooseberry</i>	<i>Ribes cynosbata.</i>
— —.....	<i>Sharp thorned gooseberry</i>	<i>Ribes oxycathoides.</i>
— —.....	<i>Smooth gooseberry</i>	<i>Ribes hirtellum.</i>
— —.....	<i>Swamp gooseberry</i>	<i>Ribes lacustre.</i>
Gadellier sauvage.....	<i>Red currant</i>	<i>Ribes rubrum.</i>
— —.....	<i>Fetid currant</i>	<i>Ribes prostratum.</i>
Gadellier noir.....	<i>Wild black currant</i>	<i>Ribes floridum.</i>
Gadellier sauvage.....	<i>Common gooseberry</i>	<i>Ribes Hudsonianum.</i>

CAPRIFOLIACEÆ.

Graine d'hiver.....	<i>Snow berry</i>	<i>Symphoricarpus racemosus.</i>
Graine de loup.....	<i>Wolfe berry</i>	<i>Symphoricarpus occidentalis.</i>
Chèvre-feuille.....	<i>Small honey-suckle</i>	<i>Lonicera pariflora.</i>
— —.....	<i>Fly honey-suckle</i>	<i>Lonicera ciliata.</i>
— —.....	<i>Mountain honey-suckle</i>	<i>Lonicera cerulea.</i>
— —.....	<i>Bush honey-suckle</i>	<i>Diervilla trifida.</i>
Sureau blanc.....	<i>Black fruited elder</i>	<i>Sambucus Canadensis.</i>
Sureau rouge.....	<i>Red fruited elder</i>	<i>Sambucus racemosa vel pubens.</i>
Bourdaine.....	<i>Ship berry</i>	<i>Viburnum lentaga.</i>
Bois d'original.....	<i>Maple leaved arrow wood</i>	<i>Viburnum acerifolium.</i>
Pembina.....	<i>High cranberry</i>	<i>Viburnum opulus.</i>
	<i>Cranberry</i>	<i>Viburnum edule.</i>

ERICACEÆ.

Thé de Gauthier.....	<i>Tea berry</i>	<i>Gaultheria procumbens.</i>
Sac à commis.....	<i>Bear berry</i>	<i>Arctostaphylos uva ursi.</i>
Herbe à caribou.....	<i>Alpine bear berry</i>	<i>Arctostaphylos Alpina.</i>
Thé du Labrador.....	<i>Labrador tea</i>	<i>Ledum palustre.</i>
Thé velouté.....	— —.....	<i>Ledum latifolium.</i>
Petit thé sauvage.....	<i>Snow berry</i>	<i>Chiogenes hispidula.</i>
Bluet nain.....	<i>Dwarf blueberry</i>	<i>Vaccinium Pensylvanicum.</i>
Bluet du Canada.....	<i>Canada blueberry</i>	<i>Vaccinium Canadense.</i>
Mûre.....	<i>Bog bilberry</i>	<i>Vaccinium uliginosum.</i>
— —.....	— —.....	<i>Vaccinium myrtilloides.</i>
— —.....	<i>Dwarf bilberry</i>	<i>Vaccinium cæspitosum.</i>
Pomme de terre.....	<i>Cow berry</i>	<i>Vaccinium viuisidea.</i>
Atoca de Maskeg.....	<i>Small cranberry</i>	<i>Vaccinium oxycoccus.</i>
Atoca.....	<i>Common American</i>	<i>Vaccinium macrocarpon.</i>
	<i>cranberry</i>	

Au premier coup d'œil, la nomenclature qui précède semble assigner à nos forêts une richesse qu'elles sont loin posséder dans toute leur étendue, et cela parce que plusieurs espèces de bois n'ont dans ce pays qu'une aire très-limitée. Des familles entières partagent cette exclusion, comme nous allons l'indiquer dans les remarques suivantes. L'érable proprement dite et le bois dur touchent à peine l'extrémité sud-est du département du Nord. Trois espèces de plaines y pénètrent un peu ; mais surprises de l'isolement où les laisse l'érable, elles ne vont pas plus loin que le lac des Bois. Le pin rouge et le pin blanc s'arrêtent au lac Winnipig. Les deux espèces de cèdres, de chênes, d'ormes, de frênes, de vignes, de tilleul, le prunier, tout en étant partout dans le pays d'une qualité bien inférieure aux mêmes espèces qui se trouvent en Canada, sont de plus limitées à un espace très-peu étendu, puisqu'ils n'existent pas au delà du 100e méridien et que les quelques individus qu'on y rencontre encore isolés n'ont absolument aucune valeur. L'érable du pays (*negundo fraxinisotium*) dont le sucre ressemble assez à celui de l'érable proprement dite, a sa limite occidentale au 107e méridien et sa limite septentrionale au 55o parallèle.

Ces restrictions faites, il ne reste plus parmi les arbres de haute futaie, du moins à l'ouest du 100e degré de longitude, que des peupliers, différentes espèces d'épinettes, le cyprès, le sapin et le bouleau. L'épinette blanche est notre plus beau et plus utile bois, l'épinette rouge, le seul bois de durée, et le bouleau le seul d'ébénisterie. Le seul cyprès n'atteint que rarement des proportions qui en permettent l'usage dans les constructions considérables. Le sapin est encore plus petit. Les arbustes se trouvent partout suivant la nature des terrains.

Ce qui précède prouve assez que nos forêts non-seulement sont privées de l'importance de celles du Canada,

mais qu'elles n'ont pas dans leur plus grande partie les espèces de bois nécessaires aux choses les plus utiles de la vie, et que, sous ce rapport, elles laissent beaucoup à désirer, même aux moins exigeants. La rivière la Pluie, le lac des Bois, la rivière Winnipig, les îles du lac de ce nom, les terres entre le lac des Bois et la rivière Rouge sont les seules parties bien boisées quant aux espèces, et seront d'une ressource immense pour la colonie d'Assiniboia, où on sent déjà le besoin de ce secours éloigné : la belle lisière qui bordait autrefois la rivière Rouge et l'Assiniboine a déjà subi une atteinte désastreuse.

Sur plusieurs points de ce que nous appelons la forêt et à des distances quelquefois très-considérables, les espèces les plus utiles qui occupaient autrefois le sol ont été complètement détruites. Au centre de ces forêts, le feu a fait un dommage incalculable et irréparable. C'est un spectacle hideux que l'aspect de ces bois victimes d'un premier incendie. Les grands troncs à demi calcinés sont là debout sans branches, sans sève, sans vie, attendant tristement qu'un second incendie ou un vent violent les étende sur le sol dépourvu. Ils y gisent ensuite entassés dans une horrible confusion, jusqu'à ce que l'élément destructeur les attaquant une troisième fois les détruise complètement. Leurs cendres quoi qu'ils aient été, servent ordinairement à nourrir une pépinière de trembles qui presque invariablement succède à la forêt primitive, excepté pourtant sur les côteaux de sable où le pin cyprès repousse sa racine pivotante.

Après avoir donné la liste de nos bois les plus importants, nous voudrions compléter ce genre d'information en donnant toute la flore du nord-ouest. Comme il nous est impossible d'accomplir ce désir, nous y suppléons en donnant l'analyse de la collection des plantes faite par M. Bourgeau, botaniste, attaché à l'expédition du capitaine Palliser, pendant les années 1857, 1858, 1859.

ANALYSE DE LA COLLECTION DES PLANTES, FAITE PAR M. BOURGEOU,
(EXPÉDITION DE PALLISER).

Cette analyse est l'énumération des Genera et Species et l'étendue des familles.

ÉTENDUE.	FAMILLES.	GENERA.	SPECIES.	Dans l'Amérique septentrionale.		ÉTENDUE.	FAMILLES.	GENERA.	SPECIES.	Dans l'Amérique septentrionale.			
				INDÉTERMINÉES.	* *					INDÉTERMINÉES.	* *		
												GENERA.	SPECIES.
a.	Ranunculacæe.....	11	32	—	18	72	b.	Elagnæe.....	2	1	—	2	3
d.	Minispermancæe.....	1	1	—	1	1	c.	Euphorbiacæe.....	1	1	—	2	8
b.	Berberidæe.....	1	1	—	3	5	a.	Salicacæe.....	1	28	—	1	44
c.	Sarracenæe.....	1	1	—	1	1	d.	Cannabincæe.....	1	1	—	2	2
d.	Nymphaçæe.....	1	1	—	3	3	b.	Retulacæe.....	2	2	—	2	11
a.	Papaveracæe.....	1	1	—	3	3	b.	Typhacæe.....	2	2	—	2	4
b.	Fumariacæe.....	1	2	—	4	9	b.	Nalacæe.....	2	4	—	4	14
a.	Crucifere.....	14	31	—	25	104	d.	Hydrocharidæe.....	1	1	—	2	2
d.	Capparidæe.....	2	2	—	2	2	b.	Iridæe.....	2	2	—	2	8
b.	Crucifere.....	1	1	—	3	3	b.	Melanthacæe.....	4	4	1	5	5
d.	Violacæe.....	1	3	—	1	18	d.	Commelynacæe.....	1	1	—	0	0
b.	Polygalacæe.....	1	3	—	1	7	a.	Graminæe.....	33	62	—	49	153
b.	Drosoceracæe.....	1	1	—	2	9	a.	Zycopodiacæe.....	1	4	—	2	12
b.	Linæe.....	1	2	—	1	3	d.	Loacæe.....	1	1	—	1	3
a.	Caryophyllæe.....	6	17	3	12	66	d.	Cactacæe.....	1	4	4	1	2
d.	Paronychiæe.....	1	1	—	2	2	c.	Cucurbitacæe.....	1	1	—	2	2
c.	Malvacæe.....	1	1	—	3	5	a.	Saxifragæe.....	4	15	—	8	56
d.	Filiacæe.....	1	1	—	2	2	b.	Umbelliferæe.....	10	14	1	23	30
d.	Hypericinæe.....	1	1	—	1	8	d.	Loranthacæe.....	1	1	—	1	1
c.	Acerinæe.....	2	3	—	2	8	b.	Caprifoliacæe.....	6	13	—	7	24
c.	Oxalidæe.....	1	1	—	1	5	a.	Compositæe.....	40	112	8	70	321
c.	Geraniacæe.....	1	4	—	2	6	a.	Campanulacæe.....	1	2	—	1	8
c.	Balsaminæe.....	1	2	—	1	2	b.	Vaccinæe.....	2	0	—	1	16
d.	Rhamnacæe.....	2	2	—	2	6	b.	Pyronacæe.....	2	5	—	5	16
d.	Anacardiæe.....	1	2	—	1	6	d.	Oleacæe.....	1	1	—	1	3
a.	Leguminosæe.....	13	50	7	26	98	c.	Apocynæe.....	1	2	—	1	4
a.	Rosacæe.....	16	48	7	24	124	a.	Polemoniæe.....	3	5	—	3	13
b.	Haloragæe.....	3	4	—	4	10	c.	Convulvacæe.....	1	1	—	3	6
a.	Onagraridæe.....	3	13	2	6	23	b.	Boraginacæe.....	8	17	2	5	27
b.	Grossulariæe.....	1	7	—	1	16	b.	Verbenacæe.....	1	1	—	2	7
b.	Crassulacæe.....	1	2	—	2	3	b.	Lentibulariæe.....	2	2	—	2	8
b.	Araliæe.....	1	3	—	3	7	d.	Nyctaginæe.....	2	2	—	2	3
c.	Cornæe.....	1	4	—	1	7	c.	Anarrinacæe.....	1	1	—	1	6
c.	Rubiæe.....	2	5	—	5	15	b.	Santalacæe.....	1	2	—	1	2
b.	Valerianacæe.....	1	1	—	1	6	d.	Aristolochiæe.....	1	1	—	1	1
d.	Lobeliæe.....	1	1	—	2	6	c.	Cupuliferæe.....	3	4	1	5	15
a.	Ericacæe.....	7	9	—	10	40	d.	Salicacæe.....	1	3	—	1	4
a.	Primulacæe.....	7	10	—	8	23	b.	Urticacæe.....	3	3	—	4	8
b.	Gentianacæe.....	2	6	—	8	34	b.	Coniferæe.....	5	13	47	7	50
c.	Asclepiadæe.....	2	5	—	1	11	b.	Aroidæe.....	3	3	—	6	9
b.	Hydrophyllæe.....	1	1	—	2	5	c.	Alismacæe.....	3	5	—	2	3
c.	Solanæe.....	2	5	2	5	8	b.	Orchidæe.....	8	13	—	16	54
b.	Labiatae.....	9	9	—	24	40	d.	Liliacæe.....	11	20	—	16	45
a.	Scrophularinæe.....	7	24	2	20	74	a.	Juncacæe.....	2	13	3	2	23
a.	Plantaginæe.....	1	1	—	1	5	a.	Cyperacæe.....	5	68	4	8	218
a.	Polygonacæe.....	4	14	—	5	34	b.	Filices.....	13	17	—	17	47
b.	Chenopodæe.....	8	17	1	8	20							

NOTA.—Les plantes marquées (a) s'étendent jusque dans la province arctique, (b) dans la zone circum-arctique, (c) dans le district central ou zone boisée, (d) les familles qui appartiennent au district du Canada ou de la côte Pacifique, ou au district aride du Centre.

Les colonnes marquées d'un astérisque sont empruntées aux tables données dans "Arctic searching expedition," by Sir John Richardson, 1851, vol. 11, p. 322.

Sommaire de la collection précédente par M Bourgeau.

819 espèces.
349 genera.
92 familles.

De ces familles :

- a. 19 s'étendent dans la province arctique ;
- b. 40 s'étendent dans la zone subarctique ;
- c. 14 s'étendent dans le district central de la zone boisée ;
- d. 29 sont restreintes dans leur étendue au district central aride, ou aux districts boisés, oriental et occidental.

Des mêmes familles, ont été énumérées par Richardson dans l'Amérique septentrionale britannique et russe :

471 genera.
2155 espèces.
118 familles.
509 genera.
1 725 dicotylédones.
554 monocotylédones.

2 279 espèces.

La région que nous désignons sous le nom de *la forêt* renferme une foule de lacs. Les uns sont immenses, comme le lac Winnipig, d'autres en grand nombre, ont une étendue de douze à vingt lieues, puis une foule incalculable d'autres lacs de toutes les dimensions. C'est à tel point dans certains districts, que les sauvages qui sillonnent leurs terres, le font presque toujours en petits canots qu'ils portent d'un lac à l'autre. J'en ai traversé jusqu'à vingt en un même jour en hiver, et pendant six jours de marche, je ne crois pas avoir franchi 10 milles sur la terre ferme ; pourtant je ne suivais pas la route des canots. Cette observation nous conduit à dire qu'une très-grande partie de la forêt est de l'eau, ce qui entraîne une déduction énorme à faire sur la partie habitable. Joignant aux lacs proprement dits, les marécages et les terrains annuellement exposés aux inondations, on double presque cette surface impropre à l'habitation. Il est vrai que le défrichement produira

un assainissement naturel ; on en voit la preuve par la partie des prairies conquises sur la forêt ; là il y a des affaissements, d'anciennes fondrières qui n'ont aucune humidité. Dans les parties mêmes tout à fait déséchées de ces nouvelles prairies, on voit un grand nombre de chaussées de castors, preuve certaine de l'existence de lacs ou d'étangs à l'époque où ces terrains étaient boisés. Les grands et les moyens lacs sont généralement poissonneux, les petits sont privés de cette ressource. Leur multiplicité a, en outre, un immense inconvénient, celui d'influencer défavorablement sur la température. Tous ces lacs se gèlent profondément en hiver ; le soleil de mai et une partie de celui de juin dépensent à les dépouiller de leur épais manteau de glace, une chaleur que le sol voisin utiliserait abondamment, et cela sans compensation contre les gelées précoces qui, même au milieu de l'été, sont plus fréquentes et plus intenses auprès de ces petits lacs et surtout des marécages. Le voisinage des grands lacs a un effet tout contraire, les récoltes y sont bien plus sûres, même aux latitudes élevées. Ils gardent les produits de la terre contre la destruction du froid. Cela, au reste, se comprend facilement. Quand la masse de leurs eaux est réchauffée elle ne subit pas dans une nuit les changements auxquels l'air atmosphérique est exposé ; les vapeurs chaudes qui s'exhalent de ces lacs neutralisent les courants d'air froid qui viennent d'ailleurs. A l'île à la Crose, à Arthabaskaw même en défrichant les bords des lacs on est certain de la récolte du froment et des légumes, tandis que l'éloignement du rivage rend ces récoltes très précaires. Dans les endroits bas et marécageux, il gèle tous les mois de l'année, par conséquent, la culture est impossible. Ceci établi, je considère que les bords des moyens lacs, là où le sol est naturellement productif et élevé, sont beaucoup plus avantageux à la colonisation que les prairies elles-mêmes.

Aussi si j'avais à circonscrire une ceinture fertile, au lieu de faire un *arc-en ciel* ou à terre, je prolongerais les extrémités de la prairie et je l'étendrais dans la forêt le long des grands cours d'eau, car cette région de la forêt est traversée par quelques belles rivières qui verront probablement plus tard des établissements se disputer leurs rives. La rivière la Pluie est une de celles-là, malgré les marécages qui rétrécissent la surface de sa première grève. Presque toutes les rivières qui descendent des montagnes Rocheuses offrent de grands avantages. Protégées, d'un côté, par ce puissant rempart, elles n'ont point, de l'autre, à craindre les influences délétères que les vents du nord tirent du fait que la baie d'Hudson s'avance si avant dans les terres plus à l'est. Elles ne redoutent point non plus les inconvénients que nous avons signalés comme conséquence des vents du Midi, se précipitant avec une violence indomptée à travers le désert, qui va pour ainsi dire à leur rencontre, jusqu'au golfe du Mexique. Si ce n'était l'éloignement du reste du monde, la difficulté des communications, les plateaux qui bordent ces belles rivières seraient déjà occupés, mais comment jeter une population à des pareilles distances? La petite colonie de la rivière Rouge a souffert assez longtemps et souffre encore assez de son éloignement pour qu'il nous soit possible d'apprécier les difficultés de ces sortes d'établissements et la responsabilité encourue par ceux qui en précipitent trop la fondation.

CHAPITRE II.

RENSEIGNEMENTS HYDROGRAPHIQUES.

On comprend facilement la nécessité d'étudier les différents cours d'eau qui sillonnent ce pays, afin de juger de la plus ou moins grande facilité des communications et, par suite, de l'exploitation des richesses qu'il renferme. Pour plus de clarté, nous indiquerons séparément les trois grands bassins que

renferme le département du Nord, qui sont : le bassin arctique, le bassin Winnipig et le bassin intermédiaire.

§ 1.—BASSIN ARCTIQUE.

Ce bassin renferme plusieurs fleuves importants les uns comme voies de communication, les autres par les souvenirs historiques qui s'y rattachent.

Le fleuve MacKenzie est la grande artère qui traverse le bassin arctique ou le territoire du nord-ouest, dans toute sa longueur, depuis le mont Hooker jusqu'à l'océan Glacial. Ce fleuve géant reçoit le tribut de toutes les eaux du territoire qui sont à gauche. Il ne perd à sa droite que celles qui se déchargent directement dans la mer. Nous plaçons la source de ce fleuve au pied des monts Hooker et Brown, tête de la rivière Athabaskaw, tout près des sources de la rivière Colombie, parce que, en ligne droite du moins, c'est le point le plus éloigné de l'embouchure. Ce fleuve magnifique, outre une multitude de petits tributaires, reçoit les eaux du petit lac des Esclaves, du lac la Biche, de la rivière de l'Eau claire, du grand lac Athabaskaw, de la rivière à la Paix, traverse la partie sud-ouest du grand lac des Esclaves, accepte plus loin le tribut de la rivière au Liard, de la rivière du grand lac d'Ours.

Ce fleuve porte plusieurs noms dans ses différentes sections. Il se nomme rivière Athabaskaw depuis sa source jusqu'à la petite rivière qui vient du lac la Biche. Il emprunte ensuite le nom de cette dernière jusqu'au confluent de la rivière de l'Eau claire, plus connue sous le nom de petite rivière Rabaska. Il devient ensuite rivière Athabaskaw jusqu'au lac du même nom ou des Collines; puis, c'est la rivière de Roche, dont le prolongement s'appelle rivière aux Esclaves, jusqu'à ce qu'elle se soit perdue dans ce grand lac, à la sortie duquel son nom de rivière Mackenzie lui est donné jusqu'à son embouchure. Ce

fleuve est déjà navigable, sinon depuis sa source, du moins depuis le fort Jasper jusqu'à son embouchure, distance d'environ 2,000 milles. Dans tout cet immense parcours la navigation, avec les embarcations en usage dans le pays, n'est interrompue que dans deux endroits par le groupe des rapides de la rivière à la Biche et par celui de la rivière aux Esclaves. Ces derniers rapides, situés à plus de 1,200 milles de la mer Glaciale, sont le premier obstacle que des vaisseaux rencontreraient en remontant le fleuve. Des vaisseaux d'un moindre tirant navigueraient assez facilement depuis le haut de ces rapides jusqu'au pied de ceux de la rivière à la Biche, mais pas à toutes les saisons de l'année, les battures de sables formant, à l'eau basse, des obstacles nombreux. Depuis les derniers rapides jusqu'au fort Jasper, le courant est extrêmement fort, l'eau ordinairement peu profonde; en sorte que la navigation est très-difficile et n'est même possible que pour des bateaux de très-faible tirant et d'une grande force motrice. La largeur de ce fleuve, qui n'est d'abord que d'environ un quart de mille, augmente graduellement, quoique irrégulièrement. En certains endroits il a jusqu'à 2 milles de largeur, et, somme toute, est un des plus beaux fleuves du monde, tant pour sa longueur que pour le volume de ses eaux.

Depuis sa source jusqu'au lac Athabaskaw, ses eaux sont troubles, fortement chargées d'argile et de sable, ce qui forme des battures mouvantes bien difficiles à connaître et à éviter. Le peu de limpidité de l'eau augmente la difficulté de cet inconvénient. Dans le cours du mois de juillet ce fleuve, comme tous ceux qui descendent des montagnes Rocheuses, voit une crue subite de ses eaux due à la fonte des neiges sur les grandes montagnes. Dans le haut surtout, il devient un torrent impétueux, et alors la navigation est bien difficile, souvent même dangereuse. Cela arrive souvent quand des chaleurs intenses se succèdent pendant plusieurs jours dans la

région des neiges. La durée de ce phénomène est ordinairement en raison inverse de son intensité.

Le delta de l'Athabaskaw, en arrivant au lac du même nom, est d'autant plus singulier qu'il est aussi soumis à l'action d'un grand cours d'eau, la rivière à la Paix, qui a son embouchure tout près de là. Ces deux puissantes rivières, outre des sables et des argiles, traînent encore des arrachés considérables. Ces débris se sont amoncelés dans la partie sud-ouest du lac pour former la langue de terre qui sépare les deux grandes sources de la Mackenzie. Ce travail n'est pas encore complété. Les rivières d'Embaras, d'Épinettes, le lac Mamawi, les Quatre-Fourches et une multitude de canaux sillonnent cette langue de terre et sont encore à attendre la fin de ce travail. Les courants de plusieurs des branches de ce delta changent de direction suivant la hauteur des eaux de l'Athabaskaw et de la rivière à la Paix. Quelques-uns coupent la langue de terre sur un plan rectangle avec celui des fleuves. À l'eau haute, une partie des terres de ce delta est inondée; les points élevés, recouverts de foin, forment des îlots ordinairement oblongs qui apparaissent comme les filets d'un rets immense, dont les petits lacs qui les séparent seraient les mailles énormes.

De là le nom d'*Athabaskaw* ou *Ayabaskaw* (Filet de foin), que nos voyageurs ont souvent rendu par le mot *Rabaska*. Le grand lac des Esclaves, par un concours de circonstances semblable à celui que nous venons d'indiquer, voit graduellement sa rive méridionale s'agrandir par des dépôts qu'il reçoit des rivières qui s'y déchargent, et que les vents du nord, qui sont les plus violents et les plus fréquents, refoulent vers la rive sud qui est la plus basse et à laquelle ils adhèrent plus facilement.

Le haut du fleuve Arthabaskaw traverse des pays fertiles et bien boisés. Après une descente violente du pied des grands monts, il reçoit le tribut du petit lac des Esclaves, ma-

gnifique bassin, espèce de vivier immense qui a vingt-cinq lieues de long et une dizaine de largeur, dont les rives s'élèvent en amphithéâtre et sont d'une grande beauté. Ce tributaire de la gauche a, un peu plus loin, à droite, son pendant dans le beau lac la Biche, moins grand que le précédent, mais tout aussi recommandable et environné d'un pays d'une grande fertilité et très-propre à la colonisation. Du lac la Biche, il y a une route, par terre, jusqu'à la Rivière Rouge, par conséquent jusqu'aux Etats-Unis. Déjà des transports s'effectuent par cette voie, et le lac la Biche pourrait devenir l'entrepôt du commerce qui se fera sur tout le fleuve Athabaskaw-Mackenzie.

Le tributaire le plus important que l'on rencontre ensuite est la rivière de l'Eau claire, ou petite rivière d'Athabaskaw. Ce délicieux petit cours d'eau, qui a sa source à l'est du portage à la Loche, a jusqu'à ce jour, malgré la difficulté de sa navigation, joui du privilège d'être à peu près la seule voie de communication vers Athabaskaw-Mackenzie. En descendant des hauteurs du portage à la Loche, on s'embarque sur cette petite rivière qui, pour retenir le voyageur au milieu des beautés saisissantes qu'elle offre à ses regards, jette sur son chemin des obstacles à la navigation qui nécessitent les portages de la Terre blanche, des Pins, de la Grosse-Roche, de la Bonne et des Cascades. Cette rivière n'est pas navigable pour d'autres embarcations que celles en usage dans le pays, et encore ce genre de navigation n'est pas facile.

En descendant le grand fleuve, on entre dans l'extrémité sud-ouest du lac des Collines qui s'étend à l'est. Le lac Athabaskaw est une belle nappe d'eau profonde, claire, mesurant plus de 200 milles de longueur, à une élévation d'environ 600 pieds au-dessus de la mer. Il ne paye le tribut de ses eaux au fleuve géant du nord qu'après avoir reçu lui-même celui d'une partie des eaux du lac Walleston. Ce dernier, comme le lac des

Iles, d'où sort la rivière de l'Eau claire, ne se détermine à prendre la route du nord qu'après avoir fourni son contingent au fleuve Churchill dont il alimente les tributaires. Nous l'avons dit déjà, un peu plus bas que le lac Athabaskaw, la rivière à la Paix joint ses eaux à celles du grand fleuve. Plusieurs regardent cette dernière rivière comme la source du fleuve Mackenzie. Il importe moins de discuter cette opinion que de faire connaître la rivière elle-même. La rivière à la Paix est, sans contredit, une des plus belles du pays, peut-être même du monde. Sa navigation, du moins pour les embarcations actuellement en usage, ne rencontre de difficulté que dans une chute assez petite et quelques rapides. Ces obstacles ne résisteraient pas à des travaux d'un ordre secondaire, et alors la rivière serait navigable dans tout son cours, même pour des embarcations considérables, et cela à peu près tout l'été. Cette rivière, qui arrose une vallée aussi belle que riche, a ses sources dans les montagnes Rocheuses, tout près de celles de la célèbre rivière Fraser, et forme avec cette dernière, comme l'Athabaskaw avec la rivière Colombie, une ceinture hydraulique qui relie, presque sans interruption, la mer Glaciale à l'océan Pacifique, et forme une voie de communication qui, sans doute, n'est pas sans difficultés, quoique ces difficultés soient bien moindres qu'on ne le supposerait naturellement à l'idée de passer les montagnes Rocheuses par eau.

Cette route découverte par le chevalier Mackenzie en 1793, a été suivie par les traiteurs de pelleteries. Elle trouve des avocats qui prétendent que c'est la voie naturelle pour pénétrer sur le territoire du nord-ouest. La vallée qu'arrose la rivière à la Paix ne peut manquer de se peupler, et alors bien des curieux et des intéressés admireront ce beau cours d'eau que la pauvre nation des castors, qui habite ses rives, voit peut-être aujourd'hui avec assez d'indifférence.

Entrons de la rivière à la Paix dans la rivière des Esclaves ; nous la descendrons avec rapidité jusqu'à sa première cascade, que nous éviterons en faisant le portage de la Casette. C'est le commencement du second groupe des grands rapides du fleuve Mackenzie. Le premier, dans la rivière à la Biche, était formé par les couches calcaires qui la traversent ; celui-ci doit son existence aux promontoires non fossilifères qui viennent ici saluer le grand fleuve ou essayer sa puissance en jetant sur son passage des obstacles qui ne sauraient résister à la violence de son cours, et le fleuve furieux bondit à travers ces obstacles, se dédommageant des efforts qu'ils lui coûtent par le magnifique coup d'œil qu'offrent ses chutes et ses rapides. Le voyageur a le loisir de contempler ce spectacle, puisque, outre le portage de la Casette, il lui faut encore faire ceux des Embarras, du Brûlé, de la Montagne, enfin le portage Noyé. En jetant un dernier regard sur cette âpre nature, encourageons-nous à continuer notre route, tout en regrettant de ne pas trouver ici quelque beau vaisseau qui sans obstacle nous conduirait à la chasse à la baleine sur la mer Glaciale. A défaut de ce secours, montons sur la berge qui nous attend ; à 15 milles nous saluerons en passant la petite rivière au Sel, et, si nous n'avons pas encore contracté l'habitude de manger tout doux, nous nous approvisionnerons sur ces bancs cristallisés qui apparaissent comme des bancs de neige. Plus loin, après avoir passé un autre delta, nos regards se perdront sur une autre mer d'eau douce, c'est le grand lac des Esclaves. L'île de Pierre, masse de granit, nous dira qu'à l'est et au nord ce grand lac, comme tous ses frères géants, est solidement entouré de roches primitives, tandis qu'au sud et à l'ouest il est ceint de calcaires. Ce lac est un des plus grands de l'univers, sa profondeur égale celle du lac Supérieur, ses eaux sont magnifiques et nourrissent une quantité prodigieuse de poissons. Malheureusement la

navigation n'y est certaine que depuis le commencement de juillet jusqu'au milieu d'octobre. Après avoir traversé le lac des Esclaves, le grand fleuve prend définitivement le nom de celui qui en a fait la découverte. Avant de descendre cette dernière partie, mettons pied à terre, nous devons être plus civils que nous ne l'avons été jusqu'à ce moment, puisque nous n'avons encore salué personne. Il y a ici des missionnaires, un évêque, des prêtres ; des sœurs de charité sont sur cette rive, c'est l'établissement de la Providence, résidence du vicaire apostolique de la rivière Mackenzie.

Reprenons notre course pour nous arrêter à l'embouchure d'une autre grande rivière, celle dite *rivière au Liard* ou *rivière aux Montagnes*. Ceux qui veulent savoir comment une grande rivière descend des hauteurs escarpées, comment nos voyageurs sont assez hardis pour s'aventurer sur des eaux mugissantes, qui coulent avec un horrible fracas au milieu des hautes murailles qui les bordent, ceux-là n'ont qu'à monter la rivière au Liard.

D'abord ils n'auront pas trop de difficulté, mais à mesure qu'ils approcheront de la cime des montagnes je leur promets des émotions. Ils iront saluer les sources des rivières Pelly et Lewis, qui, avec celle du Liard forment un autre cordon hydraulique, presque non interrompu, entre la mer de l'Ouest et celle du Nord. En descendant la rivière du Liard il faut se cramponner fortement au bateau qui vous entraîne, car en certains endroits le courant est tellement violent que celui qui gouverne se lie à l'embarcation pour n'être pas arraché de son poste par la secousse que la force de l'eau imprime au gouvernail qu'il tient en main.

Revenus au fort Simpson, où la rivière du Liard se décharge dans le fleuve de Mackenzie, continuons à descendre ce dernier pour admirer les beautés sauvages qu'il va nous permettre de contempler. C'est la chaîne des montagnes Rocheuses que le fleu-

ve va saluer à son tour. Cette puissante muraille repousse le rapide visiteur qui pour l'éviter dévie quelquefois de sa course. Plus loin, il semble que l'eau l'a emporté sur le roc et que le fleuve impatient, au lieu de décrire des sinuosités nombreuses, s'est élancé à travers ces masses énormes qui encaissent son lit de chaque côté. De nombreux affluents descendent des montagnes emportant dans leur chute rapide le tribut des lacs que ces dernières renferment dans leurs flancs.

Après que l'on a examiné les couches de charbon, le bassin de lignite que traverse le grand fleuve, voilà qu'une colline coupée verticalement à plus de 200 mètres nous invite à contempler la grande rivière qui coule à ses pieds, c'est la rivière du grand lac d'Ours. Nous pouvons la remonter pour aller visiter le lac immense qui lui donne son nom. Mais souvenons-nous qu'il est couvert de glace pendant onze mois de l'année : nous ne pourrions donc pas nous y arrêter longtemps, quel que soit le degré d'intérêt qu'il puisse inspirer, tant par sa grandeur que par les souvenirs historiques qu'ont attachés à son nom les expéditions arctiques qui en ont fait leurs quartiers d'hiver. Une autre raison encore nous fait aimer ce lac, puisque les rigueurs exceptionnelles du climat qui y règne n'ont pas découragé l'apôtre qui a porté le flambeau de la foi. Nous saluerons ce missionnaire à Good-Hope, la dernière de nos stations. Passons ce qu'on appelle *le rapide* qui, à l'eau basse, pourrait quelquefois faire mentir l'assertion que nous avons faite, que le fleuve est navigable pour de gros vaisseaux jusqu'à la mer Glaciale, où il débouche à travers un delta de terres alluviales.

Le bassin arctique renferme plusieurs autres rivières qui, quoique sans utilité pratique, ne manquent pas d'intérêt, et qu'ont rendues célèbres les noms et les aventures des illustres voyageurs qui ont exploré ces plages inhospitalières. La rivière de Cuivre est la première qui ait attiré l'attention; sa recherche a été l'objet du premier

voyage fait par terre dans les régions arctiques, c'est celui de Samuel Hearn en 1771 ; puis la rivière du Poisson ou de Back qui, comme la précédente, a été le théâtre de bien des scènes émouvantes, qui a vu la dernière expédition par terre, celle de MM. Anderson et Stuart en 1855. C'est à l'embouchure de cette rivière qu'on a fait les découvertes qui ont mis un terme à l'incertitude causée par l'ignorance du sort du capitaine Franklin et de ses généreux compagnons de voyage. Nous parlerons de ces rivières en parlant de l'histoire du pays.

§ 2.—BASSIN DU WINNIPIG.

La description de ce bassin entraînera tout naturellement celle des grands cours d'eau qui se déchargent dans le lac de ce nom, et qui vont ensuite s'engloutir dans la baie d'Hudson. Nous ajouterons quelques mots sur les principales rivières qui tombent aussi dans la même baie à l'est du fleuve Nelson et que nous rattacherons au bassin du Winnipig pour ne pas trop multiplier les divisions.

Le lac Winnipig est assis au centre d'un plateau immense : c'est vers lui que convergent les grandes rivières qui égoutent ce plateau ; elles viennent de l'est, du sud, de l'ouest, et après avoir mêlé leurs eaux vont toutes par une issue commune se perdre dans le grand lac salé, la baie d'Hudson.

Le lac Winnipig, qui couvrait autrefois une surface triple ou quadruple de celle qu'il occupe aujourd'hui, offre pourtant encore une étendue considérable ; on lui assigne une superficie de 8,500 milles ; sa plus grande longueur est de 280 milles, tandis que sa largeur varie du 6 à 60 milles. Des observations diverses établissent sa hauteur au-dessus du niveau de la mer à 600 ou 630 pieds. Sa profondeur n'excède pas 12 brasses. Ses eaux, pour battre le granit qui l'encaisse à l'est et les sables ou calcaires qui le

bordent à l'ouest, n'en sont pas plus limpides, c'est le Winnipig de la nature comme celui du sauvage. Ce mot dans les langues algonquines veut dire *eau sale*, et si cette eau n'est pas bourbeuse, elle n'a pas non plus la limpidité qu'ont ordinairement les lacs de quelque étendue.

Outre les canots et les berges ordinaires, le lac Winnipig a vu d'autres embarcations. Les archéologues aimeront plus tard à savoir que les premiers vaisseaux couverts qui ont navigué sur ces eaux ont été construits à Norway House dans l'hiver de 1831 à 1832. Ils avaient noms *George* et *Alexander*. Ces deux petites goëlettes, du port d'une trentaine de tonneaux, ne filèrent leurs nœuds que pendant dix ans. En 1842, *Isabella* et *Mary*, montées chacune, comme les précédentes, par quatre ou cinq hommes, remplacèrent leurs devanciers dont elles tuèrent le souvenir sans jeter beaucoup plus d'éclat. En 1848 *Mary* fut dévorée par un incendie, et en 1855 *Isabella* se brisa au rivage. Le lac Winnipig, veuf de sa petite flottille pendant neuf étés, a, au printemps de 1866, joyeusement accepté la légère *Polly* qui le tyrannise depuis.

Pour étudier le Winnipig comme moyen de communication, nous examinerons ses affluents : 1o à l'est ; 2o au sud ; 3o à l'ouest ; 4o au nord où se trouve la seule décharge du lac.

1o *Affluents de l'est*.—Plusieurs rivières coulent naturellement dans ce grand lac, de toutes les directions. Du côté du levant, nous n'en mentionnons que deux : la rivière aux Tourtes (*Barren's river*), qui a son embouchure à peu près au milieu du lac Winnipig et qui n'a d'importance que parce qu'elle porte les petites embarcations nécessaires au commerce des deux postes de traite établis sur ses rives ; puis la belle et grande rivière Winnipig qui, prenant ses sources dans les hauteurs qui séparent le Canada du territoire du nord-ouest, excite naturellement le plus vif intérêt comme voie de communication. Ce cours d'eau a été l'objet d'études spéciales,

surtout pendant les étés 1857 et 1858. Nous empruntons aux rapports officiels publiés alors les chiffres suivants : Une des sources de la rivière Winnipig se trouve au portage de la Savane, forme ensuite le lac des Mille-Lacs, puis la rivière à la Seine. Le tout, jusqu'à la petite chute, distance d'environ 65 milles, est navigable pour de petits bateaux à vapeur ; de là au lac la Pluie, distance de 67 milles, la navigation est impossible pour autre chose que des canots ; les transports devront s'y effectuer par terre.

Depuis l'origine du lac la Pluie, jusqu'à l'extrémité du lac des Bois, y compris la rivière à la Pluie qui relie ces deux belles nappes d'eau, la distance est de 208 milles, et la navigation à la vapeur ne trouverait d'obstacle que dans la chute du fort Francis. Cette magnifique cascade, qui a une élévation d'une vingtaine de pieds, nécessiterait des écluses ; en définitive, le cours d'eau dont nous nous occupons, depuis sa source jusqu'à l'extrémité du lac des Bois, présente des obstacles réputés insurmontables pendant une distance collective de 72 milles, tandis qu'il offre à la navigation une longueur de 263 milles. Il ne faudrait pas croire que même cette dernière partie, du moins dans le haut, soit sans difficultés. Je pense que, dans la pratique, on subirait bien des mécomptes ; mais aussi, quelles sont les rivières qui, dans un si long parcours, ne présentent point d'obstacles ? Dans l'hypothèse de l'adoption de cette route comme voie importante de communication, les travaux exécutés amèneraient le résultat indiqué par les explorateurs. Il est à regretter que la rivière Winnipig cesse d'être navigable à l'endroit même où elle prend son nom, c'est-à-dire depuis le portage du Rat, où elle reçoit les eaux du lac des Bois, jusqu'au Fort Alexandre où elle les verse dans le lac Winnipig. Cette partie de la rivière, sur une distance d'environ 160 milles, est enrichie de tant de rapides, de chutes, de cascades, qu'il est impossible de songer

à l'utiliser pour d'autres embarcations que celles actuellement en usage. Les canots d'écorce se jouent facilement dans les rapides, et se portent avec une facilité presque égale par-dessus les rochers qui les encaissent. Les berges employées, outre les canots, sont des bateaux découverts qui ont une trentaine de pieds de quille avec une capacité de quatre ou cinq tonnes et qui sont mises en mouvement, en temps calme, par six ou huit lourdes rames. Ces rames ne sont pas manœuvrées avec autant de facilité que la légère pagaie ; la berge ne vole pas sur les eaux comme le canot d'écorce ; cependant, au moyen de la longue rame qui lui sert de gouvernail, nos habiles voyageurs la dirigent facilement au milieu des rapides ordinaires, et une quinzaine d'hommes la traînent même dans les portages les plus escarpés. Ces embarcations sont les seules dont on puisse faire usage dans la rivière Winnipig ; il faudrait des travaux gigantesques pour en améliorer la navigation. La rivière Winnipig compte vingt-six portages. En un endroit elle prend le nom de *rivière Blanche*, parce que les Rapides sont si continus, que l'eau est partout écumeuse.

Les affluents les plus remarquables de la rivière Winnipig sont : au nord, la petite rivière aux Anglais, qui décharge le lac Seul et qui est la route des canots pour se rendre, par la rivière Albany, au comptoir du même nom sur la baie d'Hudson ; et au sud, la série des lacs qui formaient autrefois la route des canots par le grand Portage et la rivière aux Tourtes. Le lac Vermillon y envoie aussi ses eaux.

Pour obvier à l'impossibilité d'utiliser la rivière Winnipig comme voie de communication, on a imaginé d'ouvrir une route par terre, depuis le lac Plat (extrémité ouest du lac des Bois et terminus de la navigation jusqu'à la rivière Rouge.) La distance de ce point au fort Garry est de 91 milles. La nature du sol, dans ce parcours, n'exigerait pas des travaux considérables pour un chemin de

charrettes, à l'exception des bords du lac Plat.

2o *Tributaire méridional.*—Le seul tributaire du lac Winnipig, au sud, est la rivière Rouge, dont quelques-unes des sources touchent à plusieurs de celles du Mississipi.

La rivière Rouge, sur les bords de laquelle est établie la colonie du même nom, est, sous quelques rapports, une bien jolie rivière. Son eau pourtant est loin d'être limpide ; elle coule sur un lit d'argile qui la charge souvent au point de la rendre bourbeuse. Plusieurs sources saumâtres donnent à ses eaux une saveur désagréable ; leur couleur forme un contraste singulier avec le nom qu'elle porte. On dit que ce nom doit son origine à un combat sanglant que se sont livré les sauvages sur les grèves du lac Rouge ; de là le nom de ce lac qui, étant un des principaux tributaires de la rivière dont nous parlons, lui a communiqué la même appellation. Cette rivière, qui aujourd'hui porte son nom depuis ses sources les plus éloignées jusqu'à son embouchure au lac Winnipig, était divisée autrefois en trois sections différentes. La section supérieure, depuis les sources jusqu'à la grande Fourche, confluent de la rivière du lac Rouge, se nommait rivière des Sioux, tandis que la rivière Rouge d'alors ne comprenait que la section qui s'étend depuis le lac Rouge jusqu'au confluent de l'Assiniboine, la Fourche. L'Assiniboine, de son côté, conservait son nom après sa jonction avec la rivière Rouge, jusqu'au lac Winnipig. La plus grande longueur de la rivière Rouge est d'environ 400 milles par une ligne qui suivrait sa direction générale. Les sinuosités de son cours lui donnent en réalité une longueur presque double de cette ligne droite. Le département du Nord ne possède à peu près qu'un quart de cette rivière, c'est-à-dire depuis le confluent de la rivière Pembina jusqu'à l'embouchure, distance d'environ 100 milles par terre. Les sinuosités sont moins nombreuses et moins considérables dans cette partie ;

la largeur moyenne est de 150 à 200 mètres. Il est bien difficile d'indiquer sa profondeur qui varie de 2 à 30 pieds suivant les saisons.

La rivière Rouge a subi l'expérience de la navigation à vapeur. Un engin sillonne ses eaux depuis 1859. Cette expérience de huit années nous permet de formuler, sur les facilités de cette navigation, une opinion plus exacte que celle donnée par les observations ou études nécessairement superficielles, qui se font dans un pays peu habité.

Le premier bateau à vapeur qui ait voyagé sur la rivière Rouge, est l'*Anson Northup*, que ses propriétaires y conduisirent à grands frais de la rivière Saint-Pierre, profitant, pour cet effet, des eaux débordées du printemps. Le bateau arriva, à l'improviste, au centre de la colonie, au commencement de juin. Personne ne l'attendait ; son arrivée prit les proportions d'un événement, et à la surprise publique, le canon gronda et les cloches carillonnèrent en signe d'allégresse. Le sifflement de la vapeur, se promenant sur les eaux de notre rivière, disait aux échos du désert qu'une ère nouvelle allait luire pour ce pays. Chaque révolution de l'engin semblait diminuer d'autant la distance qui nous sépare du monde civilisé. Les troupeaux d'animaux domestiques, peu habitués à ce bruit, prenaient la fuite, se croyant, je suppose, poursuivis par une bête plus grosse qu'eux-mêmes, et les gens de beaucoup comme de peu d'esprit accouraient en foule pour voir le nouveau venu, qui n'était pourtant pas un chef-d'œuvre du genre. Les enfants, pour exprimer leur étonnement, disaient qu'il avaient vu passer une grosse berge ayant un moulin à son arrière.

L'arrivée de l'*Anson Northup* inaugura, de fait, une ère nouvelle pour le commerce de la colonie de la rivière Rouge. L'honorable compagnie de la baie d'Hudson se détermina à tenter cette voie pour une partie de ses opérations. Elle se procura une

licence pour traiter parmi les sauvages des Etats-Unis, fit l'acquisition de terres considérables auprès de l'embouchure de la rivière au Boeuf, éloignée de 200 milles du fort Garry.

On commença à cet endroit, que l'on considérait comme le point auquel le bateau à vapeur pourrait atteindre ordinairement, un établissement auquel on donna le nom de *Georgetown*, en l'honneur de sir George Simpson, alors gouverneur de Rupert's Land, et qui avait favorisé généreusement l'entreprise nouvelle. Les MM. Burbank et Cie, de Saint-Paul, établirent une ligne de diligences entre Georgetown et Saint-Cloud, pour la rallier à celle qu'ils avaient déjà entre Saint-Cloud et Saint-Paul ; en un mot, on fit tout ce que l'on put pour nous lancer en pleine civilisation, cette civilisation du moins, que traîne la vapeur et, à son défaut, les chevaux bien enharachés.

Au printemps de 1860, tout répondit à l'attente générale. L'eau était haute, le vapeur commença ses courses et les continua pendant tout l'été. A l'automne, l'eau basse suscita des difficultés ; il fallut se traîner difficilement entre les pierres des rapides des Outardes, que l'on commença à considérer comme une difficulté sérieuse, du moins à cette saison. En 1861, la rivière Rouge déborda dans tout son cours ; la vapeur n'a pas peur de l'eau ; c'est, bien au contraire, un des éléments de sa force, en sorte que notre petit bateau put courir en toute facilité entre le fort Garry et Georgetown, et cela jusqu'à la fin d'octobre. C'est grâce à lui et aux diligences de M. Burbank que, cette année, nous pûmes aller de Saint-Boniface à Montréal en douze jours.

Le succès de cette année encouragea tout naturellement les propriétaires du vetit vapeur, qui perdit, lui, à son triomphe : on le trouva trop petit, trop laid, pas assez fashionable pour la magnifique rivière Rouge ; bref, on décréta sa déchéance. Le splendide *International*, avec sa prétentieuse devise : *Germinaverunt speciosa deserti*.

sortit des chantiers de Georgetown, laissant à sa place les 20,000 piastres qu'il avait coûté, et entreprit au printemps de 1862 de montrer la gloire de sa construction. Les circonstances le favorisèrent à un certain point de vue. L'engouement créé par la découverte des mines d'or de Caribou avait mis la *fièvre jaune* au cœur d'un grand nombre, qui croyaient la calmer plus facilement en prenant la route de terre pour arriver à la rivière Fraser. Cent cinquante mineurs parlaient de Georgetown par le premier voyage de l'*International*. Le succès ne répondit pas à l'attente, il fallut six jours pour descendre au fort Garry. Quoi qu'il en soit, l'*International* continua ses voyages presque tout l'été. Vers l'automne les basses eaux ne lui permirent pas de monter le rapide aux Outardes, il fut même obligé de prendre ses quartiers d'hiver un peu trop tôt au gré des intéressés. Là commence la série des échecs qui, pendant quatre ans, ont marqué la navigation à vapeur sur la rivière Rouge. En 1863, le steamboat, conduit jusqu'au port Abercrombie, n'en put plus bouger, non pas uniquement à cause des Sioux, que l'on redoutait avec raison, à la suite des massacres qu'ils avaient commis l'automne précédent, mais bien aussi parce que l'eau était trop basse pour le tenir à flot, quoiqu'il ne lui en fallût que 4 pieds pour ses évolutions. En 1864, on ne compte qu'un voyage au printemps, et encore le retour s'effectua difficilement. En 1865, même résultat, un seul voyage possible au moment de la débâcle. En 1866, l'*International* ne démarra pas du gros chêne auquel on l'attache à Georgetown. Au départ de la glace, un voyage eût pourtant été possible, mais l'insuccès des années précédentes avait rendu si peu confiant que l'on ne prit pas même la peine de préparer du fret pour cette époque. En 1867, l'eau a été plus haute; le bateau, qui ne fit que deux voyages, aurait pu facilement monter et descendre la rivière Rouge jusqu'à la fin d'août. Le fret manquant encore à George-

town, on le fit voyager dans le bas de la rivière entre les deux forts Garry.

Voilà le résultat des expériences de huit années; c'est-à-dire, en définitive, la moitié du temps le vapeur n'a pu fournir ses voyages, et l'autre moitié a été marquée par l'insuccès le plus complet. Ce résultat a un peu trompé les brillantes espérances, les riches calculs. Aujourd'hui l'idée d'un steamboat sur la rivière Rouge ne soutient pas l'enthousiasme qu'elle avait créé tout d'abord. Les riches et les négociants, instruits par l'expérience et le mécompte, redoutent l'incertitude du résultat. Les pauvres vont jusqu'à se prononcer positivement contre la vapeur et cela pour les trois raisons suivantes : 1^o la rivière Rouge est très-poissonneuse et nourrit par là un grand nombre de nécessiteux; on sait assez que les bateaux à vapeur ne sont pas très-experts dans l'art de la pisciculture; 2^o le bois est très rare sur les bords de la rivière Rouge; il y est pourtant bien nécessaire et les canots à feu font la guerre aux combustibles de la rive, tout comme aux comestibles qui se jouent dans l'onde; 3^o des transports par terre, des Etats-Unis ici, sont une source abondante de gain pour les propriétaires de la colonie, qui utilisent ainsi leurs chevaux et leurs bœufs de travail, tandis que la circulation du steamboat les prive de cet avantage, et tout l'argent dépensé par les gens du pays pour le roulage de Saint-Cloud à Georgetown reste entre les mains des Américains. Quoi qu'il en soit de ces raisons ou de ces inconvénients, il n'est point douteux que la rivière Rouge continuera d'être sillonnée par des vapeurs. Si, au lieu de construire un vaisseau sur les proportions de l'*International*, on avait construit un tout petit bateau, on aurait certainement obtenu un résultat plus satisfaisant.

La rivière Rouge a, sur le territoire des Etats-Unis, entre autres affluents, la rivière de la Queue-de-Loutre et la rivière du lac Rouge, qui, sortant toutes deux de lacs situés au milieu de belles et épaisses forêts, peuvent

être très-utiles pour la descente des bois. La Cheyenne et la Pembina sont aussi d'importants tributaires. La dernière semble être mise en sentinelle pour garder la frontière américaine, où elle décrit une courbe, après avoir laissé les possessions britanniques sur lesquelles elle a ses sources. Dans le département du Nord, outre quelques affluents d'aucune utilité, la rivière Rouge reçoit les eaux des rivières aux Roseaux, aux Rats et Sale qui, sans offrir tous les avantages que possèdent les tributaires ci-dessus mentionnés, nous ont néanmoins déjà rendu de grands services, et nous en rendront de plus grands encore, quoique leurs lits soient presque desséchés la plus grande partie de l'été. Les rives de la rivière Rouge sont des falaises argileuses généralement très-élevées. Cependant elles sont inondées; ces inondations souvent élèvent le lit de la rivière jusqu'à 30 pieds au-dessus de son niveau ordinaire.

Le plus important tributaire de la rivière Rouge est, sans contredit, la rivière Assiniboine, qui était considérée autrefois comme la rivière principale et conservait son nom jusqu'au lac Winnipig. L'Assiniboine n'est point navigable, quoiqu'elle ait un cours de plusieurs centaines de milles. Au printemps, mais au printemps seulement, on peut la descendre, et, de fait, on la descend en canot ou en bateaux tout à fait plats, qui ne la remontent jamais. Je ne sache pas qu'elle soit habituellement propre à un autre genre de navigation. Son cours est excessivement tortueux, le bas coule sur un lit argileux à travers une vallée fertile, le haut traverse une plaine souvent sablonneuse et aride. Au printemps, les ruisseaux qui descendent de la montagne Dauphin peuvent confier à l'Assiniboine, où ils se jettent, les bois que nous lui demanderons, après avoir épuisé ceux qui la bordent et qui nous ont déjà été d'une si grande utilité.

La rivière Rapide traverse de belles

terres, qui plus tard seront certainement habitées.

Le grand affluent de l'Assiniboine, à l'Ouest, est la rivière Qu'Appelle, petit ruisseau au fond d'une vallée délicieuse et dont l'élargissement forme huit lacs où abonde la meilleure qualité de poisson blanc. Avec plus de bois, la vallée du lac Qu'Appelle serait une place de premier choix pour la colonisation.

Quelqu'un a parlé de construire une chaussée à travers la branche sud de la Siskatchewan, pour rejeter dans la vallée de la Qu'Appelle la masse d'eau qui l'emplissait autrefois, et par là fournir à l'Assiniboine le moyen de devenir navigable. Sans m'arrêter à combattre une idée, dont la réalisation me semble tout à fait impossible, je me permettrai d'exprimer mon étonnement à l'annonce d'un projet conçu, en partie du moins, en faveur de la colonie de la rivière Rouge, et dont la première conséquence serait de noyer, et, par conséquent, de détruire cette même colonie. Les inondations sont précisément le plus grand obstacle que la colonie ait trouvé à son développement, et l'on parle d'un plan, qui, entre autres inconvénients, lui amènerait une masse d'eau presque égale à celle qu'elle reçoit naturellement et qu'elle ne peut contenir. Evidemment la rivière Qu'Appelle, au lieu d'être autrefois un tout petit ruisseau comme aujourd'hui, était une belle et magnifique rivière, ou un lac immense remplissant toute la vallée qui a près de 2 milles de largeur; mais c'était à l'époque où toute la plaine, au milieu de laquelle coule la rivière Rouge et le bas de l'Assiniboine, était le fond d'un lac. Cette plaine redeviendrait encore un lac, si une partie considérable des eaux de la branche sud de la Siskatchewan étaient dirigées vers l'Assiniboine.

Au sud, la rivière Assiniboine reçoit les eaux de la rivière à la Souris, qui a ses sources tout près du Missouri. Des fragments de lignite, trouvés sur les bords de cette rivière, avaient fait croire à l'existence de couches

carbonifères. Des recherches plus exactes n'ont point justifié cette attente. C'est en suivant la rivière à la Souris, une partie de son cours, que les explorateurs de la rivière Rouge ont aussi découvert le haut du Missouri, et c'est de là qu'ils ont poussé leur reconnaissance jusqu'aux montagnes Rocheuses, avant qu'aucun homme civilisé n'en eût salué le versant occidental, du moins à cette latitude.

Par elle-même et par la rivière Qu'Appelle, l'Assiniboine va chercher les eaux de toute la plaine jusqu'aux bords pour ainsi dire de la branche sud de la Siskatchewan, tandis que la rivière à la Souris et la Cheyenne reçoivent celles qui descendent du grand coteau du Missouri. La rivière Rouge, outre toutes ces eaux, recueille à l'Est celles qui ne tombent pas dans le Mississipi. Il n'est donc point étonnant que les neiges fondues, qui ne trouvent point obstacle dans ces immenses plaines, d'où elles se précipitent vers le lac Winnipig, le fassent en assez grande abondance pour n'être pas contenues dans le chenal qui doit les conduire, et cela est d'autant plus naturel que le lac, étant encore à l'époque de la fonte des neiges tout couvert d'une glace épaisse, ne se prête pas facilement à l'absorption de cette grande quantité d'eau. Nos inondations ont un caractère bien différent de celui qu'elles revêtent dans les pays montagneux. Ici nous ne sommes point envahis par un torrent qui se précipite avec fracas et rapidité dans notre plaine, presque horizontale; la crue des eaux, rapide à son début, est très-lente ensuite pendant plusieurs jours, puis elle devient comme insensible, c'est ensuite la stagnation complète pendant quelques jours; enfin la décroissance se fait graduellement dans les mêmes proportions.

30 *Tributaires de l'ouest.*— La côte occidentale du lac Winnipig ouvre ses couches calcaires pour laisser passer deux tributaires dignes du plus vif intérêt, et qui absorberont notre attention de ce côté, à l'exclusion du

grand nombre de petites rivières qui se déchargent aussi dans le grand lac. Ces deux tributaires sont la rivière Dauphin, dite *Petite Siskatchewan*, et la grande rivière Siskatchewan, justement célèbre.

La rivière Dauphin perd à n'avoir pas plus de profondeur; son eau est si belle, si rapide! Elle décharge, outre les lacs Manitoba et Winnipigous, tous ceux que nous croyons avoir été confondus autrefois avec ces derniers, dans un seul et même bassin. La rivière Dauphin, qui n'a que quelques milles de longueur, sort du lac Saint-Martin, qui en a 30 et qui reçoit les eaux du Manitoba par la rivière et le lac de la Falle-à-la-Perdrix. Le mot *Manitoba* est la corruption du mot *Manitowapaw*, qui signifie *détroit du Manitou*, ou détroit extraordinaire, surnaturel. L'agitation de l'eau y est attribuée, par les sauvages, à la présence de quelque esprit. Le lac qui porte ce nom a une superficie d'environ 1 900 milles, une longueur de 120, par une largeur irrégulière qui n'excède nulle part 20 milles. La petite rivière Blanche *White-mud-river*, se décharge dans ce lac à son extrémité méridionale. Nous mentionnons ce petit cours d'eau, de peu d'importance par lui-même, parce qu'il traverse une petite vallée très propre à la colonisation et sur les bords de laquelle, comme sur les rives du Manitoba, il y a déjà quelques établissements.

La rivière à la Poule-d'Eau, qui est restée le trait d'union entre les lacs Manitoba et Winnipigous, décuple deux ou trois fois dans son parcours la distance qui sépare ces deux lacs. Cette rivière est rapide, peu profonde, et a une foule de branches à travers un pays bas et marécageux.

Le lac Winnipigous (petit Winnipig) a une superficie à peu près égale à celle de son noble voisin. Sa longueur et sa largeur sont aussi à peu près les mêmes. Un phénomène assez singulier dans ces deux lacs, où les couches de calcaire abondent, c'est la présence de blocs isolés de granit

s'amoncelant en battures qui se prolongent bien loin au large et rendent la navigation dangereuse. C'est sur une des battures du lac Winnipigous que le zélé M. Darveau perdit la vie, après y avoir brisé son canot. En certains endroits, ces battures de cailloux courent dans des directions parallèles à la côte, se couvrent de terre et même d'arbres, forment une première grève ou crête qui n'a souvent que quelques pieds de largeur, laissant en arrière des petits lacs ou marais quelquefois d'une grande étendue et qui offrent de sérieux embarras à ceux qui, mettant pied à terre, n'aiment pas à marcher dans l'eau.

Le joli lac Dauphin, long d'environ 20 milles et large de 12, porte ses eaux au Manitoba; plus au nord, la rivière Plate paye le tribut du lac et de la rivière du Cygne; enfin, tout à fait à l'extrémité septentrionale, la rivière à la Biche, l'une des premières découvertes dans le pays, fournit aussi son contingent. Tout naturellement les rives de cette dernière comme celles de la Rivière du Cygne, étant plus élevées, sont des terres propres à la culture et qui semblent d'une grande fertilité. Joignant à ces lacs et rivières déjà mentionnés une multitude d'autres qui couvrent tout le pays, on accepte plus volontiers que, à une époque même assez rapprochée, le tout ne formait, avec le grand Winnipig, qu'un seul et même bassin ou mer intérieure. Le lac Saint-Martin n'a que 25 pieds au-dessus du Winnipig, le lac Manitoba n'en a que 40, le Winnipigous 60, et le lac Dauphin, le plus élevé de tout ce groupe, n'en a que 70. Ce dernier se trouve à peu près au niveau des terres, au centre de la colonie de la rivière Rouge, en sorte que le nivellement de ce groupe de lacs entraîne l'inondation des terres que nous habitons.

Les lacs Manitoba et Winnipigous sont de magnifiques nappes d'eau, navigables pour des vaisseaux tirant une dizaine de pieds; malheureusement

le chenal qui les relie, comme celui qui les unit au grand lac Winnipig, n'a pas assez de profondeur pour porter des embarcations considérables. Cette dernière circonstance est d'autant plus regrettable, que sans elle ces lacs seraient la voie la plus commode pour pénétrer dans l'Ouest, où la vallée de la Siskatchewan n'a que 4 à 5 milles de largeur. Le percement de cette langue de terre n'offrirait aucune difficulté sérieuse; les deux lacs que ce canal unirait ont à peu près la même élévation, et on éviterait par là tous les obstacles qu'offrent à la navigation les 20 milles qui séparent le lac Bourbon du lac Winnipig.

L'embouchure de la rivière Dauphin ou petite Siskatchewan, second tributaire en importance de la rive occidentale, est située au milieu du lac vis-à-vis l'embouchure de la rivière aux Tourtes (*Barren's river*), second tributaire aussi en importance de la rive orientale. Cette espèce de symétrie se produit encore à l'embouchure des tributaires les plus considérables. Le seul affluent du midi semble aussi se rencontrer avec la seule décharge qui est tout à fait au nord. La rivière Winnipig, premier tributaire oriental, a son embouchure à l'extrémité sud-est du lac; tout comme la rivière Siskatchewan, le grand courant occidental se repose dans le lac à son extrémité nord-ouest. C'est de ce dernier que nous devons nous occuper maintenant. La rivière Siskatchewan a une importance tout exceptionnelle, qu'elle emprunte à l'immensité et aussi à la richesse de la plaine qu'elle arrose. Son nom est une abréviation du mot *Cris*, Kisiskatchewan (*Rapide courant*). Elle a ses sources principales dans les montagnes Rocheuses, ce qui, grâce à ses sinuosités, lui donne un cours de plus de 1200 milles. Ce grand fleuve se partage en plusieurs branches qui se promènent capricieusement à travers la vaste plaine qu'elles sillonnent en différents sens et souvent dans des directions tout à fait opposées.

La branche principale de la rivière Siskatchewan est celle du nord nom-

mée tout simplement la *Siskatchewan*, connue parmi nos voyageurs canadiens sous le nom de *rivière du Pas*. Nous l'avons dit plus haut, elle a sa source dans les montagnes Rocheuses, dans un petit lac près du mont Forbes, vers 51050. Au commencement de sa course, elle serpente au milieu des crêtes des montagnes dans une direction générale du nord-est, jusqu'à la pointe aux Pins; de là elle court au nord nord-est jusqu'au pied de la colline de la Grosse-Corne. Après avoir reçu les eaux de la coulée du même nom, elle se hâte vers le fort de la Montagne à l'est. De ce fort à Edmonton, sa course générale est nord-est; elle la continue dans cette direction au point de dépasser le 240 parallèle, pour le suivre assez longtemps, revenir ensuite vers le sud saluer le fort Pitt, formant entre ce dernier fort et le précédent un arc immense, dont la direction générale est presque régulière. Du fort Pitt le grand fleuve continue à descendre au sud-est, jusqu'au coude, d'où il remonte subitement vers le nord-est, d'abord jusqu'à Carlton, ensuite jusqu'au fort Cumberland. De ce dernier point, l'ensemble de la direction est vers le sud-est, quoique les fortes courbes que décrit la rivière la fassent tantôt remonter vers le nord et tantôt descendre vers le midi.

Depuis sa source jusqu'au fort de la Montagne, distance d'environ 150 milles, la rivière *Siskatchewan* est tout à fait impropre à la navigation; déjà pourtant sa largeur est d'environ 130 mètres.

Des lits de charbon commencent à s'y faire remarquer, sans continuité pourtant. C'est partout une forêt assez épaisse; tout près du fort il y a une petite chute, puis des rapides; c'est aussi tout près de là que la rivière à l'Eau claire se joint au cours principal. Du fort de la Montagne à Edmonton, distance aussi d'environ 150 milles, la navigation est possible pour des berges. Cet avantage n'est pas sans difficultés, tant à cause de la rapidité du courant, que parce qu'à

certaines saisons l'eau est très-basse. C'est à tel point que l'on a préféré laisser les embarcations et ouvrir un chemin à travers un pays en partie boisé. A peu près à mi distance entre les deux forts, la *Siskatchewan* reçoit la rivière *Brazeau*, nommée aussi la *Fourche-Nord*, ce qui la fait quelquefois confondre avec la branche principale. Plus bas, c'est la rivière à la Terre blanche qui sort d'un joli lac, que l'on a voulu rendre célèbre, en assurant que des mines d'or d'une grande richesse se trouvaient dans le lit de la rivière et sur les bords du lac.

Au fort Edmonton, le fleuve mesure 200 mètres de largeur, et la vallée dans laquelle il coule a une profondeur de 190 pieds. A quelques lieues plus bas qu'Edmonton, on aperçoit l'embouchure de la petite rivière *Éturgeon* qui coule du lac *Saint-Anne*, traverse le lac *Saint-Albert* et reçoit les eaux des autres lacs de ce même groupe.

D'Edmonton à Carlton, distance par eau d'environ 500 milles, la *Siskatchewan* est navigable, pour des bateaux à vapeur, pendant six ou huit semaines. Certaines années, elle le serait pendant une plus longue période, mais l'incertitude et le peu de régularité de cette navigation, excepté depuis le milieu de juin jusqu'au commencement d'août, ne permettent pas de lui assigner un plus long espace de temps, pendant lequel on puisse compter sur un résultat certain. A l'eau basse, les petits rapides et les battures n'ont pas plus de 36 pouces d'eau, et avec la meilleure volonté du monde de faire chorus à ceux qui disent bien haut les avantages de la *Siskatchewan*, il nous est impossible de regarder ces 36 pouces d'eau, serpentant à travers des battures irrégulières et mouvantes, comme suffisant à une navigation de quelque importance.

A Carlton, la rivière a 480 mètres de largeur. Entre ce fort et l'embouchure de la branche sud, distance de 50 à 60 milles, se trouve un obstacle

sérieux à la navigation. C'est le rapide la Colle, dont la continuité mesure une vingtaine de milles. De plus avant d'arriver, il faut passer plusieurs endroits encore moins profonds qu'au-dessus de Carlton. Le courant, dans les rapides de la Colle mesure jusqu'à 8 milles à l'heure, ce qui constitue une difficulté réelle. En bien des endroits, le lit de la rivière est intercepté dans toute sa largeur par des blocs de pierre, qui rendraient la descente dangeureuse, même à l'eau moyenne et qui la rendent impossible à l'eau basse, à moins de travaux très-considérables. Cette descente n'est sûre qu'à l'eau très-haute et alors il serait impossible à des bateaux à vapeur de la remonter à cause de la rapidité du courant.

Depuis la Fourche, confluent de la branche sud, jusqu'au fort de la Corne, la navigation ne trouverait de difficultés que dans la rapidité du courant, qui varie de 3 à 4 milles à l'heure.

Du fort de la Corne au fort Cumberland, distance d'environ 175 milles la navigation est très-incertaine; le courant est très-violent, les battures et rapides y sont nombreux; à l'eau basse, plusieurs endroits ne mesurent pas plus de 2 pieds de profondeur, et cette eau basse existe même au printemps, quand en hiver il y a eu peu de neige. La crue des eaux du mois de juin donne sans doute à la rivière une profondeur suffisante pour porter des steamboats ordinaires, mais alors le courant est assez fort pour ne pouvoir être vaincu par un engin ordinaire.

Une autre difficulté dans cette section de la rivière, c'est la rapidité avec laquelle l'eau baisse à la suite de cette crue de l'été, 4 ou 5 pouces à l'heure. il ne faudrait pas bien des heures pour réduire le niveau au point d'arrêter un bateau dans sa course; et si par malheur cet accident arrivait, il entraînerait la ruine complète du vaisseau, qui ne pouvant pas être tiré de ce mauvais pas, aurait peut-être à y attendre la débâcle du printemps

suisant. La violence du courant, dans cette partie, imprime à la glace une force à laquelle le vaisseau ne résisterait pas. Cette crainte, assez singulière en apparence, est le résultat d'études et d'observations minutieuses faites par un ingénieur sérieux, dont le rapport nous a fourni quelques-unes des données que nous possédons sur la Siskatchewan.

Au fort Cumberland, au pied du lac Bourbon (*Cedar lake*), distance d'environ 200 milles, la rivière est très-propre à la navigation: le courant y est fort, mais jamais au point de créer de grandes difficultés. On ne peut songer à une navigation de quelque importance entre le lac Bourbon et le lac Winnipig, distance d'une vingtaine de milles. Plusieurs rapides, entre autres ceux de la Demi-Charge, du Rocher rouge, surtout celui dit *Grand Rapide*, forment des obstacles insurmontables à la navigation ordinaire. La nature du terrain offre des difficultés sérieuses, aux travaux nécessaires pour vaincre ces obstacles, en sorte qu'il paraît certain qu'il faudrait attendre longtemps encore avant de voir le bas de la Siskatchewan se prêter à une navigation facile et constante. L'embouchure de la rivière forme un port sûr et commode pour plusieurs vaisseaux.

Quoi qu'il en soit des difficultés que nous avons cru devoir énumérer, telles que nous les connaissons, il ne faut pas perdre de vue les avantages. Depuis le pied du lac Bourbon jusqu'à Edmonton, distance d'environ 1,000 milles, pendant six semaines, et cela les années les moins favorables, la navigation à la vapeur ne rencontrerait même actuellement qu'un obstacle insurmontable, les rapides à la Colle, ou, si l'on veut, depuis l'embouchure de la branche sud jusqu'à Carlton. On a parlé d'atténuer cette grave difficulté, en remontant la branche sud environ 60 milles, jusqu'au chemin de traverse qui vient de la rivière Rouge, d'effectuer là le transport par terre jusqu'à Carlton, pour ensuite continuer par eau jusqu'à

Edmonton. Ce projet donnerait deux sections de rivière, d'environ 500 milles chacune, un portage d'environ 22 milles pour les unir entre elles, et un autre d'environ 20 milles pour joindre les terminus de cette navigation avec le lac Winnipig.

Nous avons déjà exprimé notre opinion sur la disette des bois sur les bords de la Siskatchewan. Le rapport de l'ingénieur, dont nous avons parlé plus haut, corrobore parfaitement notre opinion que nous avions formée au reste sur les lieux mêmes. Du lac Bourbon (*Cedar lake*) jusqu'àuprès du fort Cumberland, il n'y a pas même assez de bois de chauffage pour approvisionner un petit steamboat, et ce dans un pays inhabité. De Carlton au fort Pitt, 250 milles, pénurie presque égale. Du fort Pitt à Edmonton, comme de l'embouchure de la branche sud au chemin de traverse, on trouve un peu de tremble et d'épinette blanche pour quelques années seulement. Nous le répétons, qu'y ferait une population nombreuse ?

La Siskatchewan coule en partie sur un lit d'argile ; sa première grève est aussi presque partout une falaise argileuse, en sorte qu'il n'est pas étonnant de voir ses eaux se charger fortement de matières insolubles et n'avoir jamais de limpidité.

Ces argiles et ces sables, entraînés par la rapidité de l'eau, se déposent en battures que le courant promène et change capricieusement, au point de défier l'expérience des pilotes les plus habiles. La couleur de l'eau dérobe complètement à la vue ces barrières, quelquefois formées de la veille, ce qui crée un autre genre de difficultés pour la navigation.

Le premier grand tributaire de la Siskatchewan, que l'on rencontre en la descendant, est la rivière à la Bataille. Celle-ci a ses sources dans un groupe de lacs situés au Sud de la Siskatchewan, vers le 53e parallèle, vis-à-vis le groupe de lacs Sainte-Anne, et peu à près également éloignés du fleuve. La rivière à la Bataille descend au sud jusqu'au 52e

parallèle, vis-à-vis le point où la Siskatchewan atteint le 54e. Elle remonte ensuite jusqu'au 53e, pour redescendre un peu vers le sud et offrir ensuite à la grande rivière le tribut des eaux qu'elle roule assez difficilement depuis 300 milles. La rivière à la Bataille, qui coule dans une vallée profonde et étroite, traverse de belles terres. Son nom lui vient de nombreux combats qui se livrent entre les sauvages Cris, Pieds-Noirs et autres qui habitent ces terres et qui se poursuivent d'une haine invétérée. Les accidents de terrains offrent des facilités pour les guerres d'ambuscade que se font ces lâches et impitoyables tirailleurs.

Le bras sud de la Siskatchewan est à la branche nord ce que le Missouri est au Mississipi, c'est-à-dire un vassal plus puissant et moins célèbre que son seigneur. La branche sud, que nos voyageurs appellent ordinairement la *Fourche des Gros-Ventres*, a trois sources principales qui toutes coulent des montagnes Rocheuses. La plus méridionale conserve son nom de *rivière des Gros-Ventres*, qui est celui de la nation sauvage qui fréquentait ses bords lorsqu'elle a été ainsi désignée. La seconde branche, au midi, est la rivière aux Arcs, qui se joint à la précédente vers le 112e degré de longitude, et enfin la magnifique rivière à la Biche qui emporte à travers les pays d'une rare beauté les eaux du beau lac du Bœuf, et se joint à la branche sud de la Siskatchewan à peu près au point d'intersection du 51e parallèle par 109° 30' de longitude. Ces trois grands cours d'eau ainsi réunis, forment une puissante rivière large de 3 à 400 mètres, profonde en certains endroits, et partout très-rapide. Comme la plaine qu'elle traverse est sablonneuse jusqu'à une certaine distance de son embouchure, l'eau en est naturellement plus limpide que celle de la branche nord.

Tout le pays que traversent les trois ramifications du bras sud est exclusivement occupé par des tribus

nomades. Il n'y a pas même un seul établissement de traite dans cette immense étendue de terre. La crainte des sauvages d'abord, l'habitude ensuite, l'espoir d'avoir autrement le peu de fourrures qui s'y trouvent ont empêché qu'on ne s'y établit. En 1822, l'honorable compagnie de la baie d'Hudson, unie l'année précédente à celle du Nord-Ouest, construisit un fort à la jonction de la rivière à la Biche avec la branche sud. Ce poste fut nommé *Chesterfield-House*. Des officiers des deux compagnies, qui au courage joignaient l'habitude des relations avec les sauvages de cette partie du pays, avec lesquels ils avaient traité dans leurs établissements de la branche nord, furent envoyés à ce poste dangereux avec une centaine d'hommes. On ne s'y maintint que quelques années, pendant lesquelles plusieurs hommes furent tués, ce qui détermina à renoncer à une tentative dont les périls ne trouvaient pas une grande compensation dans les avantages de la traite, la position nécessitant des frais qui absorbaient tous les profits.

Les sauvages se sont bien adoucis depuis. Quelques uns sont devenus chrétiens ; les mêmes dangers n'existent plus, et l'un de nos généreux missionnaires a déjà choisi, près le lac du Bœuf, un endroit où il donne rendez-vous aux terribles Pieds-Noirs qu'il y instruit et où il lui tarde de commencer un établissement stable, pour travailler plus efficacement à la conversion de ces redoutables enfants de la prairie.

Je regrette de ne pouvoir indiquer quelle facilité le bras sud peut offrir à la navigation. Il me manque à cet égard des données que je puisse considérer moi-même comme certaines. Les expéditions diverses qui ont traversé ce pays, fournissent sans doute des renseignements nombreux et précieux ; cependant je ne sache pas que l'on ait fait sur ces rivières, des observations réitérées à plusieurs époques de l'année et à des années différentes, sans lesquelles il est impossible de

juger, d'une manière certaine, des conditions nécessaires à une navigation régulière. On a bien parlé d'une navigation à vapeur, non interrompue, sur tous les bras sud de la Siskatchewan et sur la rivière de l'Arc jusqu'aux montagnes Rocheuses ; mais, comme je sais que l'on traverse ces rivières à gué facilement en plusieurs endroits, j'en conclus que la navigation devrait, au moins quelquefois, rencontrer des obstacles. Cependant, quand on a navigué sur le Mississipi, surtout depuis le lac Pepin jusqu'à Saint-Paul, on comprend qu'il ne faut pas une grande quantité d'eau pour obtenir un résultat considérable. Les travaux d'amélioration, dans ces sortes de rivières, sont rendus comme impossibles par les sables mouvants dont nous parlons, qui descendent des montagnes et traversent une plaine presque complètement déboisée, voient le phénomène de la crue et de la chute de leurs eaux, se précipiter avec une rapidité beaucoup plus considérable que celles des rivières qui ont leurs sources dans des pays plats, ou qui coulent dans des terres couvertes de bois. Cette dernière circonstance en créant une difficulté par la violence des eaux à l'époque de leur crue, limite la navigation, puisqu'en quelques jours ces eaux débordées rentrent dans leur lit le plus bas.

Au nord, la rivière Siskatchewan reçoit par le lac Cumberland un tributaire qui jusqu'à ce jour a joué un grand rôle dans le pays. C'est la rivière à la Pente. Nous désignons sous ce nom la série des lacs et rivières qui reçoivent les eaux au sud du portage du fort de Traite. Ce portage, que les Anglais nomment *Frog Portage* (portage à la Grenouille), a 365 mètres de longueur et passe des eaux dont nous parlons à celles de la rivière Churchill ou rivière aux Anglais. Le portage du fort de Traite est bas, et quand l'eau est haute dans la rivière Churchill, elle donne de son trop-plein à la place du portage un rapide que l'on peut quelquefois descendre en canot. C'est en sautant ce

rapide que s'est noyé un officier de la compagnie du Nord-Ouest.

L'eau que laisse le portage du fort de Traite, entre bientôt dans le lac des Bois, puis dans le lac Chétek ou Pélican et le lac Mi-Rond. La rivière à la Pente proprement dite la conduit au lac Castor, limite méridionale du système Laurentin à cette longitude. Cette eau se traîne ensuite, quelquefois assez difficilement, sur les interminables couches calcaires de la rivière Maligne dans les fosses de laquelle se jouent les esturgeons et qui lui ont valu le nom de *Sturgeon-river*. Le lac Cumberland conduit ensuite cette eau à la Siskatchewan. Cette série de lacs et de rivières est très-difficile à traverser; même à l'eau haute on y rencontre treize portages et un grand nombre de rapides. A l'eau basse, c'est bien la rivière Maligne que nos voyageurs redoutent avec raison, et où j'ai souffert bien des fois, en les voyant s'y échinier d'une façon pénible.

Il est donc inutile de songer à utiliser la rivière à la Pente pour un autre genre de navigation, que cette navigation primitive, à laquelle elle sert actuellement.

La rivière à la Carotte et la petite rivière du Pas, qui a l'honneur de donner son nom au géant de l'Ouest et à l'établissement situé à son embouchure, sont aussi des affluents de la Siskatchewan qu'elles longent sur sa rive méridionale. Un peu plus bas que le Pas, la rive septentrionale s'ouvre pour recevoir les eaux du lac d'Original. Le haut de la rivière surtout, à un grand nombre d'autres affluents que nous n'avons point nommés pour éviter des longueurs. Quelques-uns de ces petits tributaires ont pourtant l'avantage, les uns, de sortir de lacs très poissonneux, et d'autres de pouvoir être utilisés facilement comme pouvoirs d'eau.

Les terrains houilliers que traversent les différentes branches de la Siskatchewan sont une grande source de richesses et favoriseront la colonisation de cette vallée, où la nature a

multiplié des sites d'une beauté qui défie ce qu'il y a de plus remarquable au monde en ce genre. Je comprends la prédilection exclusive que les enfants de la Siskatchewan nourrissent pour leur pays natal. Après avoir traversé le désert, après s'être éloigné à une si grande distance des pays civilisés, que l'on croit parfois avoir le monopole du beau, on s'étonne de trouver à l'extrême ouest tant et de si magnifiques terres. A côté des grandes et sauvages beautés qu'offre l'aspect des montagnes Rocheuses, l'Auteur de la création s'est plu à étaler le luxe si attrayant des plaines de la Siskatchewan.

40 Nord du lac Winnipig.—Le lac Winnipig n'a pas d'affluent au nord; c'est vers ce point, au contraire, et vers ce point seulement, qu'il porte l'immense quantité d'eau qu'il reçoit des tributaires grands et petits qui se pressent sur tout son contours. Le lac Winnipig se décharge par un détroit ou rivière large, profonde, rapide, mais très-courte, qui conduit ses eaux dans le petit lac Pelé (*Play-green Lake*). Ce dernier, comme épouvanté de la position que lui fait cette agression, divise les eaux qu'il reçoit en deux branches et les rue contre les rochers arides qui le bordent au nord, sûr que, par cette double attaque, il réussira à donner le change et à se frayer un passage à travers cette épaisse muraille. Le premier effort est couronné de succès, ces liquides bataillons ont l'habitude de pareilles luttes; car, il ne faut pas l'oublier, la rivière aux Tourtes, la rivière Winnipig, la rivière Rouge, la petite et grande rivière Siskatchewan et mille autres vaisseaux qui ont envoyé leur contingent, luttent les uns au milieu des rochers depuis leur formation, les autres ont essayé leur force au moins à travers les calcaires. En s'unissant dans le Winnipig, ils n'ont pu que gagner en intrépidité. Aussi il ne faut pas s'étonner de la vigueur qu'ils déploient en se séparant à l'extrémité du *Play-green Lake*. Après la victoire remportée sur ce premier obstacle

commun, ils se rallient en un seul corps dans le lac Travers, comme pour attendre l'effet produit par le premier choc. Il leur semble entendre le mugissement d'un monde de lacs tenus en captivité dans les hauteurs qu'ils viennent d'ébranler. Ce bruit les encourage, ils sonnent de nouveau la charge en se précipitant avec fracas à travers les rapides qu'ils creusent sur leur passage, se reposent quelques instants dans un autre lac où les renforts apportés par la rivière aux Foins et envoyés par le lac aux Roseaux et autres, les déterminent à laisser le 55e parallèle pour, par la route du nord ouest, arriver au point d'intersection du 56e degré avec le 90e méridien, décrivant dans ce parcours d'un côté la Katchevan, de l'autre la première section du fleuve Nelson. Ces deux branches se confondent de nouveau en arrivant au lac Fendu. C'est là que la rivière du Bois-Brûlé leur prête son concours, rendu plus puissant par la multitude des lacs qu'elle décharge. Cette masse d'eau reposée dans le lac Fendu qui la dirige vers l'est, forme de là à la baie d'Hudson le magnifique et impétueux fleuve Nelson, qui s'enrichit de la jolie rivière de la Pierre-à-Chaux, qui a reçu elle aussi les eaux de plusieurs lacs.

Le fleuve Nelson est un des plus puissants que je connaisse, puisque lui seul égoute tout le bassin du Winnipig, cette plaine immense que l'on ne borne qu'en courant des hauteurs du Saint Laurent à celles du Mississipi et du Missouri, pour revenir par les Montagnes Rocheuses, d'abord aux hauteurs du bassin arctique, puis à celles du bassin intermédiaire. Le fleuve Nelson offre des spectacles magnifiques par la variété et le nombre de ses chutes et rapides. On le comprend facilement, puisque son volume d'eau traverse la chaîne des Laurentides qui, à la vérité, ont perdu de leur élévation, mais qui néanmoins en conservent assez pour diversifier à l'infini l'aspect d'un des plus grands fleuves du monde, les traversant audacieusement.

La navigation du fleuve Nelson est comme impossible, il a pourtant souvent été monté et descendu. On a tenté bien des établissements sur les lacs qui s'y déchargent et qui forment nécessairement un très-bon pays de chasse et de pêche. Mais, en somme, les difficultés de la navigation sont telles, qu'aujourd'hui l'honorable compagnie de la baie d'Hudson n'a sur tout le parcours de ce fleuve et des affluents qu'un seul poste de traite, qui se trouve dans le district de Norway-House, et où l'on descend les marchandises que l'on a montées d'York avec tant de difficultés par la rivière Hayes, imposant à ces infortunés colis et aux voyageurs plus malheureux qui les portent une route qui triple la distance qu'ils auraient à parcourir, si la rivière Nelson pouvait être remontée avec moins de difficultés. Au point de vue économique, le majestueux fleuve est donc sans utilité actuelle, c'est pourquoi nous n'en dirons pas davantage et le laisserons mugir dans sa course impétueuse.

Tout effrayé des dangers auxquels sont exposés ceux qui descendent le fleuve Nelson, revenons par une autre voie au petit Play-green Lake d'où il sort. Nous dirons d'abord un mot de l'étroite langue de terre qui sépare ce petit lac du Winnipig, dont naturellement il ne semble que le prolongement. Cette langue de terre est ce que l'on appelle la *Pointe-aux-Mousses*, et, en effet, d'épaisses couches de mousse et de débris végétaux couvrent une grande partie de cette pointe. Ces dépôts ont en certains endroits plusieurs mètres de profondeur, ils ont été probablement amoncelés par les courants qui règnent à l'extrémité du lac Winnipig et les vents de nord qui combattent ces mêmes courants. Outre les eaux du Winnipig, le lac Pelé reçoit encore un tributaire, c'est la rivière aux Brochets, qui donne son nom au dépôt à peu de distance de son embouchure et que les Anglais nomment toujours *Norway-House*. Ces deux noms, donnés au même établissement

font croire quelquefois que la route vers le nord, ou la baie d'Hudson, est par la rivière aux Brochets, tandis qu'au contraire cette rivière vient plutôt du sud-est où elle a sa source dans le lac du même nom. Ne trouvant point ici le chemin qu'avec tout le monde nous voulons suivre pour aller à la factorerie d'York, entrons dans la rivière de la Mer qui n'est autre que le commencement du fleuve Nelson. Allons-y avec précaution pour n'être pas entraînés dans la dangereuse voie que nous voulons éviter, voyons s'il n'y a point quelque autre issue. Voici la rivière Noire. Cette rivière Noire n'est qu'un filet d'eau dans lequel les voyageurs glissent leurs embarcations, les traînant par-dessus les trois chaussées de castors, sans lesquelles il serait impossible au bateau de tenir cette route.

Une loi reconnaissante a protégé pendant plusieurs années les ingénieux architectes de ces écluses qui, sûrs à la fin de cette protection, venaient sans crainte saluer les voyageurs. La noire ingratitude et l'insouciance imprévoyance de ces mêmes voyageurs ont violé la loi protectrice et détruit les paisibles familles de ces travailleurs ; mais depuis, les hommes doivent faire le métier de castors dont ils s'acquittent assez mal, dans les réparations de ces chaussées. La source de la rivière Noire est précisément au pied de la hauteur des terres formée par la chaîne des Laurentides, que le grand fleuve Nelson n'a pas craint d'attaquer tout près de là et qu'il a vaincues glorieusement. De la hauteur des terres (Portage de la Roche peinturée) on descend à York en suivant d'abord une petite rivière sans nom, puis le lac du Milieu, la rivière au Coiteau, le lac du Genou, la rivière aux Brochets, le lac Logan, la rivière du Roc (*Hill-river*), la rivière d'Acier, et enfin la rivière d'York (*Hayes-river*). Cette série de lacs et de rivières est un cours d'eau non interrompu, mais la navigation en est excessivement difficile, puisqu'on y compte jusqu'à trente-quatre portages,

sur une distance qui n'excède pas beaucoup 300 milles. Que l'on juge de la position de la colonie de la rivière Rouge et de tout le département du Nord, lorsque cette voie était la seule suivie et que tout ce qui pénétrait dans le pays ou en sortait devait subir l'épreuve d'être transbordé trente-quatre fois dans ce court espace, tandis que les épaules des voyageurs étaient les seuls véhicules en usage dans ces portages, dont quelques-uns sont assez longs. Pour remonter ce cours d'eau en barge, il faut de vingt à trente jours, et cela pour des voyageurs dont la force et l'agilité acceptent un travail à nul autre comparable. On va encore à la factorerie d'York et on en revient par la même voie, quoique la plus grande partie du commerce du pays se fasse actuellement par Saint Paul Minnesota.

C'est à l'embouchure de la rivière Hayes que se trouve le port d'York, dit aussi *port Nelson*. Ce port ne peut offrir de protection qu'à deux navires et n'a que cinq brasses de profondeur ; ce n'est, en réalité, qu'une cavité abritée au sud par la terre ferme, au nord par la batture de sable ou pointe aiguë qui sépare l'embouchure de la rivière Hayes du fleuve Nelson et que ces deux grands cours d'eau y ont déposée en la pressant de droite et de gauche. Le petit port est parfaitement abrité à la mer basse, car alors la batture est toute découverte et donne aisément l'idée d'une jetée artificielle. La mer haute la recouvre sans lui ôter toute sa force protectrice. L'accès de ce port n'est possible que pendant les mois d'août et de septembre, et n'est fréquenté que par les vaisseaux de l'honorable compagnie de la baie d'Hudson, qui annuellement y en envoie un ou deux. Le mouillage se fait à plusieurs milles de la factorerie, d'où l'on va chercher les marchandises des vaisseaux en rade, au moyen d'une petite goëlette qui est une habituée du port, et qui fait de plus le service entre la factorerie et le fort de Churchill.

La rivière Severn, qui sert de voie

de communication pour arriver aux deux postes qui sont sur ses bords, est une assez belle rivière. Sa navigation est difficile; elle se décharge dans la baie d'Hudson à l'est du port Nelson. Par cette rivière et les lacs qui s'y déchargent, on arrive à la hauteur des terres d'où sort la rivière aux Tourtes, dont nous avons parlé plus haut. Les canots d'écorce suivent quelquefois cette route pour passer du lac Winnipig à la baie d'Hudson.

§ 3.—BASSIN INTERMÉDIAIRE.

Nous désignons sous ce nom les terres comprises entre les hauteurs qui envoient leurs eaux vers l'océan Arctique et celles qui les repoussent vers le bassin du Winnipig. Ce bassin intermédiaire, comme celui du Winnipig, se décharge tout entier dans la baie d'Hudson. Ce bassin n'a qu'une large artère à laquelle se relie toutes les veines, dans lesquelles circule la vie hydraulique de ce pays; à l'exception pourtant de quelques rivières sans importance qui se déchargent directement dans la baie d'Hudson. La grande artère dont nous parlons est la rivière aux Anglais, dite aussi *rivière Churchill*, appelé par les Cris *Missinipi* (grande Eau) et par les Chippewa *Janes-Dez nedhé* (rivière Grande). Comme nous l'avons fait observer en parlant de la rivière McKenzie, la rivière Churchill a deux de ses sources communes avec deux de celles qui alimentent autant de tributaires du fleuve du nord. Ces sources sont: le lac des îles qui, tout en alimentant la petite rivière de l'Eau claire, ne refuse pas son concours à la rivière Churchill, dans laquelle il se rend par le lac de Roches et le lac des OEufs. La seconde source commune est le lac Wallaston. Ce dernier coule en partie vers le lac d'Athabaskaw, tandis qu'une autre partie de ses eaux se rend dans le lac Caribou, qui va fidèlement les verser à la rivière aux Anglais. Ce phénomène, après s'être produit deux fois pour

unir le fleuve Mackenzie avec le fleuve Churchill, se réitère pour assigner une origine commune au fleuve Churchill et à la rivière Siskatchewan, puisque le petit lac Long donne un partie de son eau à la rivière aux Castors et une autre partie à la rivière Blanche, affluent de la Siskatchewan. En définitive ce bassin intermédiaire a des sources communes avec les deux grands bassins que nous avons déjà décrits.

L'embouchure de la rivière Churchill forme le port du même nom sur les bords de la baie d'Hudson. Ce port, autrefois célèbre, est vaste, sûr et commode. Il reçoit encore aujourd'hui la petite goëlette qui fait le service entre le fort de Churchill et la factorerie d'York. C'est aussi ce port qui abrite les vaisseaux de la compagnie venus d'Angleterre, que quelque accident force à hiverner dans ces parages. Les sinuosités de la rivière Churchill lui assurent un cours aussi long qu'à la Siskatchewan. Son volume d'eau est au moins aussi considérable, mais les conditions de la navigation y sont bien différentes. Depuis le lac Primeau jusqu'à son embouchure, la rivière coule presque constamment au milieu de rochers, à travers lesquels elle semble s'être creusé un lit, où elle se trouve bien mal à l'aise, ce qui la fait bondir en soubresauts violents et irréguliers. Les rochers, irrités de son audace, se reculent et lui ouvrent des gouffres béants où elle se précipite avec violence. Entre ces cascades nombreuses, la rivière est calme et forme un enchaînement de lacs souvent fort beaux. Après cette vue d'ensemble énumérons plutôt les différentes parties du fleuve, celles du moins qui sont utilisées comme moyens de communication. Remontons à la source la plus éloignée, c'est-à-dire à la tête de la rivière aux Castors, que nous avons nommée tout à l'heure. Ce cours d'eau, que les canots de la compagnie du nord-ouest remontaient autrefois pour se rendre au petit lac des Esclaves par le lac Labiche, n'est sé-

paré de ce dernier que par un portage d'une couple de milles. De cette première source au lac de l'île à la Crosse, à l'eau haute du moins, la rivière aux Castors est navigable pour des canots d'écorce. Je l'ai descendue ainsi sans rencontrer la moindre difficulté, voguant à plein aviron pendant toute une semaine. Si l'eau pouvait se maintenir à cette hauteur, cette rivière serait d'autant plus avantageuse qu'elle traverse un pays en grande partie propre à la colonisation.

Malheureusement l'eau qui obéit à l'ordre du Tout-Puissant ne tient pas compte des désirs des faibles mortels, et la rivière aux Castors, plus haut du moins que le lac Vert, c'est-à-dire pendant plus des deux tiers de son cours est souvent bien peu propre à la navigation, même des canots d'écorce. Si je me souviens l'avoir descendue avec facilité, je ne puis oublier la difficulté et la fatigue que j'ai éprouvées en la remontant.

La plaine au milieu de laquelle coule la rivière aux Castors est toute couverte de lacs magnifiques où le poisson abonde. Les ramifications qu'elle forme à ses sources relie un grand nombre de ces petits lacs. Parmi ses affluents, on remarque ensuite la rivière du Nord, par où l'on passe quelquefois pour atteindre le lac des Brochets, et par lui Pembina qui conduit à l'Athabaska. Le magnifique lac Froid, qui reçoit les eaux du lac des Outardes, commence la série des lacs de la Truite, du Déroit et de la Poule d'eau, qui avec la rivière qui porte ce dernier nom, forment une route parallèle à la rivière aux Castors et qui est souvent suivie pour passer de l'île à la Crosse au lac la Biche.

La rive sud qui, après le coude qui lui fait changer de direction, devient la rive Est, est aussi enrichie de lacs fort remarquables, parmi lesquels on distingue le lac d'Original, le lac Vert, le lac Assiniboine, de plus, ceux dits des *Traines*, du *Dore*, de la *Plonge* et un grand nombre d'autres de moindre importance, dont nous épargnons la nomenclature aux lecteurs.

La rivière aux Castors se décharge dans le lac de l'île à la Crosse, un des principaux anneaux de la chaîne de lacs, connue sous le nom de *Rivière Churchill*. Remontons à d'autres sources de cette dernière; nous l'avons dit plus haut, une des sources de cette rivière lui est commune avec la petite rivière d'Athabaskaw ou de l'Eau claire, c'est le lac des Iles, alimenté par des rivières qui viennent des terres des Montagnais. Ce lac, après avoir donné une partie de ses eaux à la rivière Athabaskaw, confie le reste au lac des Roches, qui les remet au lac des OEufs, où elles attendent celles au-devant desquelles nous voulons aller. Le lac de la Loche est ordinairement considéré comme la tête de la rivière Churchill. Ce lac se décharge dans la rivière du même nom, où les voyageurs doivent faire au moins trois portages. En laissant le lac de la Loche, on entre dans celui du Bœuf, long de 40 milles et qu'enrichit la rivière du même nom. Le détroit aussi du Bœuf relie ce lac à celui des OEufs aussi nommé lac *Clair*, que nous avons déjà indiqué deux fois, qu'il faut laisser au nord pour, par la rivière Creuse, descendre au sud est, vers le lac de l'île à la Crosse, où nous retrouverons les eaux de la rivière aux Castors.

Le lac de l'île à la Crosse, long d'environ 60 milles, réunit les eaux de toutes les sources de la rivière aux Anglais et les confie ensuite à la rivière la Puise, qui, après leur avoir fait sauter cinq grands rapides et leur avoir adjoint la rivière Caribou, qui vient du lac des Cris, remet le tout au lac Primeau.

Le rapide Croche, ceux du Milieu et du Genou ballottent violemment cette onde, qui a besoin de se reposer dans le lac du Genou, d'où elle sort pour former la rivière aux Foins et y recevoir le tribut de la rivière d'Épinettes. Ces deux courants cheminent ainsi ensemble tranquillement, comme pour relier connaissance puisque leurs eaux viennent en partie du même point. Un nouvel élargissement du

fleuve disperse cette réunion par le lac des Sables. Bon gré, mal gré, il faut ensuite sauter le rapide du Serpent, traverser le lac du même nom et celui de la Souris.

Les gros et difficiles rapides des Epingies, du Bouleau et du Canot-tourné, lancent l'eau qu'ils reçoivent dans le lac de l'Huilé d'Ours, d'où elles passent dans celui de la Truite par la cascade du Harrier. La rivière à la Truite, qui vient du nord, se jette dans le lac auquel elle donne son nom. Les beaux rapides de la Truite, des Equors et de la Grosse-Roche sont le trait d'union avec le lac du Diable, à la suite duquel quatre rapides, aux difficultés exceptionnelles, ont reçu cette triste appellation qui, malheureusement dans la bouche de nos anciens voyageurs, s'attachait trop souvent à tout ce qui les contrariait, tant il est vrai que l'oubli de Dieu entraîne nécessairement l'esclavage du démon.

Echappé à l'empire de Satan, la rivière Churchill se repose un instant dans un tout petit lac ; puis entre dans celui de la Loutre, en descendant majestueusement le si beau rapide du même nom.

Les deux montagnes et les cascades qui les suivent, conduisent à l'embouchure de la rivière Rapide, affluent du sud qui, par le lac du Lièvre, décharge le grand lac Laronge et quelques autres qui s'y rattachent. La vue des deux montagnes nous a préparés au spectacle grandiose qu'offre à nos regards la cataracte formée par la rivière Rapide et qui se précipite d'une élévation d'une centaine de pieds. Ces eaux bouillonnantes se calment un peu en tombant dans la rivière Churchill ; après ce repos instantané, elles reprennent leur agitation avec la série des rapides et des cascades qui les conduisent au fort de Traite, à l'extrémité duquel se trouve le portage du même nom, dont nous avons déjà fait connaissance.

La partie de la rivière Churchill que nous venons de décrire, distance de 300 à 400 milles n'est navigable

que pour nos embarcations actuelles. Il ne peut être question de l'utiliser autrement. Ces rapides que nous avons énumérés offrent des difficultés sérieuses ; plusieurs sont très-dangereux et nécessitent une vingtaine de portages.

De l'extrémité sud du lac de l'île à la Grosse jusqu'à l'embouchure de la rivière à la Loche, distance d'environ 120 milles, il n'y a pas d'obstacle à la navigation ; seulement il faudra longtemps encore avant que le pays change au point d'y faire remplacer les canots et les berges par d'autres vaisseaux.

Un peu plus bas que le portage du fort de Traite, on aperçoit l'embouchure d'une autre rivière Caribou ; c'est celle du grand lac du même nom *Deer's-Lake*. Cette nappe d'eau est une des plus vastes de l'Amérique ; elle ne mesure pas moins de 150 à 200 milles. Tout entouré de roche cristalline, ce lac a une grande profondeur et ses eaux sont d'une limpidité remarquable. Le lac Caribou reçoit les eaux du lac des Brochets qui lui-même en est redevable au lac Wallaston, celui-là même qui, comme nous l'avons dit plus haut, alimente aussi le tributaire oriental du grand lac Athabaskaw.

Depuis le confluent de la rivière Caribou, je n'entreprendrai pas de décrire la rivière jusqu'à la baie d'Hudson, où elle se décharge. Je n'ai jamais vu cette partie du fleuve, je n'ai jamais rencontré qui que ce soit qui l'ait visitée. Cette partie était pourtant fréquentée autrefois, car c'est par là, comme par le fleuve Nelson, que l'honorable compagnie de la baie d'Hudson pénétrait dans l'intérieur de ses domaines. L'excessive difficulté de monter ces deux fleuves et même de les descendre, a fait renoncer à l'un et à l'autre, et le bas de la rivière Churchill ne voit plus les bateaux de la compagnie.

La violence des rapides de tout ce grand cours d'eau s'explique par le fait que, lui aussi, traverse la chaîne des Laurentides. Le haut de la rivière aux Anglais, qui est en dehors de

cette chaîne, n'a pas l'impétuosité qu'on lui trouve ensuite.

Outre le grand fleuve, le bassin intermédiaire a encore d'autres rivières, qui se déchargent aussi dans la baie d'Hudson, telles que la rivière aux Phoques (*Seal-river*) et quelques autres, dont nous ne connaissons que les noms, et sur lesquelles il nous est impossible de fournir le moindre renseignement.

Tout le bassin intermédiaire est, par excellence, la région des lacs ; ils y sont multipliés avec profusion.

CHAPITRE III.

CONDITION POLITIQUE.

La division politique du département du Nord en forme trois portions bien distinctes connues sous les noms de *terre du Nord-Ouest*, *terre de Rupert* et *colonie de la Rivière-Rouge*. Étudions la condition de chacune de ces parties.

§ I.—TERRITOIRE DU NORD-OUEST.

Cette première division politique renferme toutes les terres arrosées par les eaux qui se jettent dans la mer Glaciale, ce que nous avons déjà nommé *bassin arctique*, et comprend l'espace enclavé dans l'angle formé par les montagnes Rocheuses et la hauteur des terres qui serpentent depuis le mont Hooker jusqu'à l'extrémité septentrionale de la péninsule de Melville.

La première reconnaissance que je sache avoir été faite du territoire du Nord-Ouest est celle de Samuel Hearne, qui, en 1769, partit de Churchill et explora l'intérieur jusqu'à la rivière du Cuivre. Le reste a presque tout été découvert par des employés de la compagnie du Nord-Ouest. Cette compagnie se forma, en Canada, en 1783, dans le but de monopoliser ou de consolider les intérêts de ceux qui, depuis la conquête de la N.-France par l'Angleterre, continuaient le trafic

des pelleteries dans les pays sauvages.

Le nom qu'a pris cette compagnie n'indique pas, ce me semble, un droit de possession du territoire que je désigne sous le même vocable. Cette association ne s'est ainsi nommée que parce qu'en partant du Canada elle se dirigeait vers le nord-ouest du continent, ou pour donner cours à la pensée qui dès le début avait animé les voyageurs prenant la même direction : cette pensée était celle de trouver un passage au nord ou à l'ouest pour pénétrer jusqu'à l'Océan Pacifique. La position géographique, dans l'Amérique anglaise, de la partie dont je parle, lui a valu tout naturellement le nom qu'elle porte.

Quoi qu'il en soit du nom, la compagnie du Nord-Ouest n'existe plus ; en s'unissant à celle de la baie d'Hudson, il n'a pas été question de titre spécial à la propriété de ce territoire, non plus qu'à quelque droit ou privilège à cet égard.

En 1821, époque à laquelle les deux compagnies rivales, et ruinées par la rivalité, consolidèrent leurs intérêts, le gouvernement anglais leur donna, sous le titre de *compagnie de la baie d'Hudson*, une licence ou privilège exclusif, à l'effet de faire seules la traite des pelleteries parmi les sauvages à l'ouest de la terre de Rupert. Cette licence était accordée pour 21 ans. Avant l'expiration de ce terme, 1838, elle fut renouvelée pour vingt et une autres années, c'est-à-dire pour jusqu'en 1859. Ce monopole n'a pas été continué de droit depuis cette époque, en sorte qu'aujourd'hui l'honorable compagnie de la baie d'Hudson, qui occupe encore le territoire du Nord-Ouest, n'y a aucun privilège, elle ne prétend à aucun. Les oppositions sont libres ; les unes y pénètrent par le lac la Biche au Sud-Ouest ; d'autres viennent de l'ouest par la rivière à la Paix, après avoir franchi les montagnes Rocheuses. Ces oppositions n'ont pas encore été bien préjudiciables au commerce de la compagnie. L'éloignement de ces pays, la difficulté d'y pénétrer, celle

de s'y maintenir, les frais énormes du transport, tout cela ne peut que déconcerter des ambitions ordinaires et ruiner des entreprises privées. D'ailleurs la prépondérance que l'honorable compagnie de la baie d'Hudson a acquise sur les sauvages de ce territoire, la facilité que lui offrent ses différents établissemens qui se relient et se soutiennent mutuellement, tout cela rend la concurrence difficile, si difficile que, l'année dernière, tous les concurrents s'étaient retirés et qu'en définitive la compagnie est seule. L'existence politique de cette portion du domaine de l'Angleterre en Amérique est, fort singulière ; le gouvernement de la métropole ne s'en occupe nullement ; aucune colonie n'y a ou ne peut y avoir d'action ; personne n'y possède de droits ou de privilèges, et ce pays est là sans loi, sans gouvernement, sans administration, sans juridiction civile ou judiciaire. Qui va changer la position politique de ce pays ? Sera-ce l'Angleterre ? sera-ce le Canada ? Les Etats-Unis vont-ils se mettre en tête de l'acquiescer, par la raison toute simple que c'est la route la plus difficile pour atteindre leur Amérique russe ? Voilà autant de questions que l'on se fait naturellement et dont la réponse est enfermée dans les replis mystérieux de l'avenir. Pour ma part, comme il y a des difficultés énormes à coloniser les quelques points arables de ce vaste territoire, j'avouerai tout naïvement que j'aimerais autant, et peut-être mieux, le voir rester ce qu'il est que de le voir changer, si les changemens doivent être ce qu'il me semble impossible qu'ils ne soient pas.

§ 2. *La terre de Rupert.*—Ce nom est celui qui porte le territoire de l'honorable compagnie de la baie d'Hudson, c'est-à-dire toutes les terres arrosées par les eaux qui se jettent dans la baie d'Hudson, y compris son prolongement, la baie James. En parlant du département du Nord, nous employons le mot *terre de Rupert* pour désigner seulement une partie du grand tout auquel il appartient, pour indiquer tou-

tes nos terres portant le tribut de leurs cours d'eau dans la grande baie.

La condition politique de cette portion du département du Nord est bien différente de la précédente. Ce pays est soumis à une compagnie qui a des titres incontestables, au moins à une partie de ce vaste domaine et, selon l'opinion de savants jurisconsultes, des titres certains à la possession du tout. Nous n'entreprendrons pas de discuter les raisons pour ou contre cette possession, nous nous contenterons, après avoir indiqué l'objection qui nous paraît la plus plausible, d'indiquer aussi les titres et privilèges de cette compagnie.

L'objection la plus forte contre les droits de l'honorable compagnie de la baie d'Hudson est la possession antérieure de son territoire par la France. La charte octroyée par Louis XIII en 1626 donne à la compagnie de la Nouvelle-France le territoire de la Baie d'Hudson, quarante-quatre ans avant que celle octroyée par Charles II d'Angleterre ne le cède à son cousin le prince Rupert et à ses compagnons d'aventures. On affirme que par le traité de Ryswick, en 1696, toute la baie d'Hudson a été reconnue comme appartenant à la France. Le traité d'Utrecht, en 1713, cède à l'Angleterre les côtes de la baie d'Hudson, et ce n'est qu'alors que l'Angleterre acquit un titre certain dans ces parages ; de plus, dans ce traité, on ne négligea pas de stipuler les clauses qui assurent la protection de la compagnie de la Nouvelle-France, déjà mise en possession de ce pays, en vertu de la charte de Louis XIII. Quoique les limites des possessions françaises et anglaises ne soient pas bien définies depuis l'époque du traité d'Utrecht jusqu'en 1763, néanmoins les Anglais, même les moins favorables aux prétentions des Français, reconnaissent que la rivière Rouge et la Siskatchewan faisaient partie de la Nouvelle-France, et que c'est cette partie qui, avec le reste des possessions françaises du Canada, a été cédée à l'Angleterre par le traité de Paris. Or par ce traité de

Paris les Canadiens français reçurent la garantie de leurs droits et privilèges et la promesse « de n'être pas soumis à d'autres impôts que ceux établis sous la domination française. » Donc la compagnie de la baie d'Hudson n'a aucun droit ni privilège sur la vallée de la rivière Rouge, non plus que sur celle de Siskatchewan, et ses titres restent douteux pour une partie des pays situés au nord de ces deux vallées.

Voilà l'objection, je n'en discuterai ni le mérite ni la portée ; je ne fais que la constater et, à l'exemple de tant d'autres qui la connaissaient aussi bien et mieux que moi, qui de plus étaient juges compétents dans ce conflit d'opinions et de prétentions, et qui pourtant n'ont pas fait la moindre tentative pour priver l'honorable compagnie de la baie d'Hudson de ses droits et privilèges, je me tairai sur ce doute. Ce puissant *transat*, si tant est qu'on ait cru en avoir besoin, laisse de fait la compagnie de la baie d'Hudson maîtresse du pays, dans les limites assignées par sa charte.

Cette charte, nous l'avons dit plus haut, fut donnée, en 1670 par Charles II d'Angleterre, à son cousin le prince Rupert, sous le patronage duquel s'était formée une association de marchands et d'aventuriers qui, eux aussi, espéraient trouver un passage au nord-ouest pour les mers occidentales. Cette association aux termes de la charte, est désignée sous le titre de : « Le gouverneur et la compagnie des aventuriers d'Angleterre traitant dans la baie d'Hudson, » est celle connue sous le nom de « l'honorable compagnie de la baie d'Hudson. » En vertu de cette charte, la possession entière et complète du territoire qu'elle désigne est cédée à cette compagnie. La chasse, la pêche, la traite des fourrures sont aussi son privilège exclusif ; elle a de plus sur ceux qui habitent ce pays une juridiction absolue ; en un mot, cette compagnie est déclarée maîtresse de tout le pays et de tout ce qui s'y rattache. Telle est la position politique de la terre de Rupert.

Telle est, du moins, celle que lui fait sa charte à laquelle dans la pratique le gouvernement impérial a accordé jusqu'à ce jour la valeur d'un titre réel.

Je ne sais pas que la compagnie ait jamais fait valoir ses droits exclusifs de pêche ou de chasse ; mais elle a insisté jusqu'en 1848 pour conserver son monopole commercial.

Cette prétention a été abandonnée depuis, et en définitive, depuis cette époque, il y a ici une liberté absolue de commerce ; la prépondérance de la compagnie dans la terre de Rupert, comme dans le territoire du Nord-Ouest, n'est attribuable qu'aux ressources de son organisation et non pas à ses droits et privilèges. Tout le monde est libre d'aller, de venir, de chasser, de traiter. A part les difficultés matérielles que l'on rencontre en voyageant, il n'y a pas sous le soleil un pays où l'on jouisse de plus de liberté, et cela malgré l'impression répandue au loin que la compagnie tient le pays dans un demi-état d'esclavage. La compagnie conserve pourtant encore ses titres et exerce sa juridiction civile. Cette position doit être prise en considération quand on examine la condition politique à faire à ce pays, quand on parle des changements à y introduire. Ces changements s'élaborent, quels seront-ils ? Les Etats-Unis, qui croient avoir droit à tout ce qui leur convient, regardent comme naturel de venir prendre possession de ce pays. La nouvelle confédération des possessions britanniques ne nous perd pas de vue. Que va faire l'Angleterre ? Quel parti va prendre la compagnie ? Quelques années de plus auront résolu, je suppose, ce problème que je ne me charge pas d'examiner.

§ 3.—COLONIE DE LA RIVIÈRE ROUGE.

Nous venons de parler des deux grandes divisions politiques du département du Nord. Il nous reste à en mentionner une troisième, celle au milieu de laquelle nous traçons ces lignes. Un noble Ecossois auquel sa position dans l'honorable compagnie

de la baie d'Hudson assurait une grande influence conçut le projet de fonder une petite colonie au milieu de la terre de Rupert. Il obtint à cet effet la cession d'une certaine étendue de terres sur les bords de la rivière Rouge et de l'Assiniboine, et commença là l'établissement qui porte encore son nom : *Selkirk Settlement*. Cet oasis du désert, où devaient venir se reposer le voyageur et le traiteur au déclin de leur vie, est plus connu sous le nom de *Rivière Rouge* (*Red-River Settlement*) ou d'*Assiniboia*.

Cet établissement, commencé en 1812, rencontra bien des difficultés qui plusieurs fois l'exposèrent à une ruine complète. Il résista néanmoins à toutes ces atteintes de destruction, mais son fondateur ne devait pas en voir le développement. La compagnie de la baie d'Hudson racheta des héritiers de lord Selkirk les terres qu'elle avait vendues à Sa Seigneurie, et aujourd'hui c'est la compagnie qui gouverne cette petite colonie. Les limites de l'Assiniboia sont bien circonscrites, puisqu'elle n'embrasse qu'un rayon d'une soixantaine de milles, autour d'un point situé au confluent des deux rivières Rouge et Assiniboine. Cette colonie a donc l'avantage d'être tracée à rond de compas. Nous sommes enfermés dans un cercle ; ce serait une erreur injuste de nous croire dans un cercle vicieux. Quoique sous l'autorité de l'honorable compagnie de la baie d'Hudson, la colonie de la Rivière-Rouge a son caractère politique à part. Le temps lui a élaboré une constitution qui, pour n'être en théorie que ce qu'elle était au jour du monopole de la compagnie, est néanmoins aujourd'hui bien différente dans la pratique. L'établissement est administré par un gouverneur qui n'est pas toujours le gouverneur de la terre de Rupert, qui n'a pas même toujours été un membre de la compagnie. L'honorable juge F. Johnson a été gouverneur ici ; le colonel Coldwell, gouverneur avant ce dernier, non-seulement n'était pas membre de la compagnie, mais avait été choisi par la couronne.

Le gouverneur d'Assiniboia a, pour l'assister dans son administration, un conseil composé d'un nombre indéfini de membres. Ces membres sont aussi à la nomination de l'honorable compagnie de la baie d'Hudson ; mais la justice veut que nous disions que la compagnie, sans introduire dans le pays le principe électif, a depuis douze ans, au moins à ma connaissance personnelle, basé le choix des conseillers sur le sentiment public bien plus que sur ses propres intérêts, ses intérêts commerciaux du moins, elle a nommé comme conseillers plusieurs de ceux qui font à son commerce la plus chaude opposition. Il est vrai que, dans deux circonstances, elle a refusé de nommer des citoyens qui avaient présenté à cet effet, en leur faveur, des pétitions revêtues d'un bon nombre de signatures ; mais il faut se souvenir, et j'en ai la preuve officielle, que ces messieurs, anticipant un refus qu'ils n'auraient pas éprouvé sans cela, ont publiquement accablé la compagnie et le conseil de la colonie de tant d'injures si gratuites que leur nomination devenait une impossibilité, tant pour l'honneur de la compagnie elle-même que pour l'honneur du conseil, dont plusieurs membres auraient donné leur démission si on leur avait imposé des collègues ainsi disposés. Au demeurant, le conseil administratif, qui est en même temps législatif, n'est pas choisi par la voie des suffrages. Il se compose d'éléments divers, pris dans les différents ordres de la société, dans différentes parties de la colonie, et parmi ceux dont on a le droit d'espérer une somme raisonnable d'intelligence. Si le choix de ces conseillers n'est pas le meilleur possible aux yeux de tout le monde, il est, je crois, aussi bon qu'on pourrait l'espérer, quand même son élection serait remise entre d'autres mains que celles de la compagnie. Membre de ce conseil nous-même, une conviction consciencieuse nous force à dire que les affaires publiques y sont traitées avec toute la loyauté possible. Le gouverneur n'y

exerce pas d'autre influence que celle du droit et de la raison contre balancée nécessairement par les intérêts des membres, dont un seul appartient à l'honorable compagnie. La justice est administrée par un juge en chef, avec le titre de *recorder*, aidé de juges de paix. Les conseillers le sont de droit; ce tribunal forme notre cour suprême et a ses sessions trimestrielles. Il y a de plus une fois par mois, dans le district central, et une fois tous les deux mois, dans tous les autres districts, des cours dites *petites cours*, pour s'enquérir des causes civiles d'une importance secondaire. Ces cours sont présidées par un juge de paix aidé de plusieurs magistrats; ces derniers sont à la nomination du conseil colonial.

Le gouverneur et le *recorder*, les deux seuls employés dont le salaire ait quelque importance, sont payés par la compagnie. Le traitement des autres fonctionnaires est assez modique pour qu'on puisse le puiser dans le trésor de la colonie. Ce trésor n'est pas le coffre-fort de la compagnie, tant s'en faut. Notre revenu public a ses sources dans les droits d'entrée en percevant 4 pour 100 sur les prix d'achat; plusieurs articles, entre autres les instruments d'agriculture, ne sont pas soumis à ce droit. Les licences et amendes sont les autres sources de ces revenus. La compagnie est soumise à ces lois comme les autres. Les comptes publics de la colonie d'Assiniboia ont un avantage que bien des gouvernements, même électifs, pourraient leur envier, ils se ferment toujours par un excédant de recettes. Les conseillers, n'étant pas élus par le peuple, n'ont pas le courage de le taxer et encore moins de s'en faire payer largement.

Une population d'à peu près 10,000 âmes, parlant le français, l'anglais, le celtique, le saulteux, le cris, etc., compose ce petit peuple.

Séquestré du reste du monde depuis si longtemps, il voit les communications devenir plus faciles et le flot de la civilisation avec ses avantages, et

peut-être, hélas! son écume, menacer de repousser le flot de son extrême liberté, cette liberté, trop indolente peut-être souvent, mais bien sûr plus honnête et plus loyale que ses détracteurs ne le soupçonnent et ne le disent.

Telle est, en peu de mots, et pour ne pas trop fatiguer par de longs détails, la position politique de la colonie de la Rivière-Rouge. Enfant de la terre de Rupert, elle suivra sans doute le sort de sa mère, et sera entraînée par les combinaisons qui régleront le sort de cette dernière. Cependant cette enfant, sans être tout à fait émancipée, a acquis certains droits; elle possède ou occupe ses terres (qu'elle n'a pas toujours payées), elle les a arrosées de ses sueurs. Il est vrai que ses sueurs n'ont pas toujours été abondantes, mais c'est l'enfant du désert. Elle a donc des droits à l'indulgence. Elle ose se flatter que l'étranger ne recevra pas ici une préférence injuste; que dans les grandes et savantes combinaisons qui sont préparées par la mère patrie et son frère aîné, le Canada, on ne perdra pas tout à fait de vue l'histoire de son passé.

Dans la colonie elle-même il règne une certaine agitation et inquiétude au sujet de son avenir. Les uns, en très-petit nombre, qui espèrent gagner par un changement quelconque, le demandent à grands cris; d'autres, considérant plus les systèmes que leur application, voudraient pouvoir tenter un changement, ne se doutant pas qu'on ne revient plus à l'état primitif d'où ils veulent s'écarter; le plus grand nombre, la majorité redoute ce changement. Plusieurs ont bien raison, le pays pourra gagner à ces modifications, il acquerra sans doute bien des avantages qui lui manquent, mais la population actuelle perdra certainement. Comme nous aimons plus le peuple que la terre qu'il occupe, que nous préférons le bonheur du premier à la splendeur de l'autre, nous en sommes à répéter ce que nous avons déjà dit: que nous redoutons beaucoup pour notre population quelques-uns des changements qu'on lui

promet. On croira d'autant plus facilement à la sincérité de cette conviction, que personnellement nous aurions bien des raisons de désirer ces changements.

CHAPITRE IV.

ORGANISATION ET DIVISION COMMERCIALES.

Le pays que nous habitons étant soumis à une compagnie marchande, tout ce qui tient à son organisation mercantile acquiert de l'importance ; c'est pourquoi nous voulons parler un peu de ce qui se rattache à cette constitution et indiquer les divisions qu'elle a formées pour son fonctionnement.

§ 1.—ORGANISATION COMMERCIALE.

Le gouverneur et la compagnie des aventuriers d'Angleterre traitant à la baie d'Hudson se constituèrent en société dès le moment de l'obtention de la charte qui leur fut octroyée par Charles II en 1670. Des droits et des privilèges ne suffisent pas pour organiser des opérations commerciales ; aussi cette compagnie dut fournir des fonds, dont la mise en action constitua le capital de la compagnie. Ce capital d'abord peu considérable, fut ensuite augmenté au point qu'en 1863 il s'élevait à la somme de 500,000 livres sterling (12,500,000 francs) et les actions étaient réparties irrégulièrement entre près de trois cents membres. Tous ces actionnaires confiaient leurs intérêts à un comité de régie, ayant à sa tête un gouverneur et un député gouverneur. Le comité formé à Londres y dirigeait les opérations de la compagnie, effectuant la vente des pelleteries et tout ce qui avait trait à la prospérité de l'association.

En 1863, la compagnie de la baie d'Hudson, ainsi constituée et dirigée, entra dans une phase nouvelle. La société dite *internationale financière* acheta toutes les parts, propriétés, droits et privilèges de l'honorable

compagnie de la baie d'Hudson, ainsi que les fonds de réserve que le comité avait habilement ménagés pour faire face à des éventualités imprévues. Le capital de la compagnie, comme nous l'avons dit plus haut, s'élevait à un demi-million de livres sterling divisé en parts de 100 livres chacune. On estima les reste des propriétés, les droits et les privilèges à 1 million, soit en tout un capital nominal de 1,500,000 livres sterling (27,500,000 francs). Les actionnaires furent invités et consentirent à vendre leurs parts à 300 pour 100 au prorata de leur mise en action, et la société internationale paya 1 million et demi aux actionnaires de l'honorable compagnie de la baie d'Hudson. Cette transaction fit passer tout l'avoire de l'honorable compagnie de la baie d'Hudson entre les mains de la dite société internationale financière, qui ne resta pas longtemps en possession du vaste domaine qu'elle venait d'acquérir ; elle le remit bientôt sur le marché en en élevant la valeur à un capital nominal qu'elle évalua à 2 millions de livres sterling (50,000,000 de francs) et qu'elle offrit en vente par parts de 20 livres. Ces parts furent achetées par un grand nombre d'actionnaires, puisqu'au mois de novembre 1865 on comptait déjà quatorze cent vingt acquéreurs. Ces nouveaux associés reconstituèrent l'honorable compagnie de la baie d'Hudson, élurent un gouverneur, un député gouverneur, un comité qui devaient continuer de diriger les opérations commerciales de l'ancienne compagnie ainsi modifiée. La nouvelle compagnie ajoutait à son programme le projet d'établir une ligne télégraphique à travers toutes ses possessions, et autres grandes améliorations, à l'exécution desquelles elles ne voyait pas tout d'abord toutes les difficultés qui existent véritablement.

Ces différentes transactions nous mettent en face de trois opérations commerciales diverses : 1^o la vente faite par les premiers actionnaires de la compagnie de la baie d'Hudson,

vente qui leur donne, pour leurs droits et privilèges, un profit net de 200 pour 100, à raison de la première mise en action; 2^o la spéculation opérée par la société internationale financière, qui gagne un demi-million de livres sterling, si toutefois, ce que nous ignorons, elle a pu vendre toutes les parts représentant le capital de 2 millions; 3^o l'acquisition faite par les nouveaux actionnaires de la compagnie de la baie d'Hudson qui, héritiers des propriétés, droits et privilèges des anciens, sont pourtant dans une position financière bien différente, puisqu'il leur a fallu déboursé 2 millions de livres sterling, tandis que leurs prédécesseurs, les premiers actionnaires du moins, ayant les mêmes droits aux mêmes profits, n'avaient jamais déboursé que 500 000 livres. Il faudrait donc aux actionnaires actuels des profits nets quatre fois plus considérables qu'autrefois pour payer des dividendes égaux.

Quoi qu'il en soit des changements opérés au sein de l'honorable compagnie de la baie d'Hudson en Angleterre, son organisation reste la même dans la terre de Rupert. Son gouvernement général et son comité, tout en conservant la haute main et la direction, ne prennent pas plus part aujourd'hui qu'autrefois à la partie la plus difficile de ses opérations, c'est-à-dire à la traite des pelleteries dans les pays sauvages.

Cette dernière charge a toujours été et est encore confiée à des employés formant non une association distincte, mais une organisation différente, toute une hiérarchie commerciale et active, soumise au comité de régie, n'ayant aucune part au capital ni aux propriétés, aucun droit aux privilèges; recevant seulement la récompense de ses travaux, les uns par un salaire ou une somme fixe, prise sur les profits bruts, les autres par une quote-part aux profits nets. Voici les titres des membres de cette hiérarchie :

1^o Le gouverneur de Ruperts' land appointements fixes et variés;

2^o Les facteurs en chef (chief factors), bourgeois, de deux parts;

3^o Les traiteurs en chef (chief traders), bourgeois, d'une part;

4^o Les commis (clerks), avec un salaire variant de 75 à 100 livres;

5^o Les apprentis commis (apprentice clerks), salaire variant de 25 à 27 livres;

6^o Les maîtres de poste (post masters), salaires de 40 à 75 livres;

7^o Les interprètes, salaire de 30 à 45 livres sterling,

8^o Tout un monde de voyageurs; guides, gouvernails, pilotes, devant de berges ou de canots, milieux ou rameurs, avec des gages qui varient de 16 à 40 livres sterling.

Les salaires fixes, depuis celui du gouverneur de Ruperts' land jusqu'à celui du dernier des employés, comptent comme dépenses de la compagnie et sont pris sur les profits bruts. L'intérêt des sommes en circulation est aussi prélevé sur les profits bruts et se paye aux actionnaires. Ces intérêts sont calculés à 5 pour 100.

Les dividendes payés aux actionnaires, ainsi que la quote-part des facteurs en chef et celle des traiteurs en chef, étant le résultat des profits nets, varient nécessairement comme ces derniers.

Ces profits après toutes les dépenses payées, sont divisés en dix portions égales; six sont pour les actionnaires au prorata de leur mise en action, les quatre autres dixièmes sont subdivisés en quatre-vingt-cinq parts. Ces parts sont en moyenne d'environ 300 livres sterling (7,500 francs.) Un facteur en chef reçoit deux de ces parts tant qu'il est en activité de service et pendant l'année qui suit son congé. Un traiteur en chef n'a qu'une de ces parts pendant le même laps de temps. Pendant les six années qui suivent cette première année de retraite, les chefs facteurs, comme les chefs traiteurs, reçoivent annuellement, respectivement, la moitié de ce à quoi ont droit les mêmes officiers en activité de service.

Le gouverneur de Ruperts'land diri-

ge les affaires des départements qui lui sont confiés. Pour l'aider dans son administration, il réunit annuellement un conseil qui se compose des chefs facteurs et des chefs traiteurs. C'est là que s'élaborent les réglemens que l'on croit utiles au succès de la traite des pelleteries. C'est au nom de ce conseil que l'on assigne à chaque officier subalterne le poste qu'il doit occuper, comme le salaire qu'il doit recevoir; c'est aussi ce conseil qui recommande au gouverneur et au comité de régie les commis qui doivent être promus au grade de traiteurs en chef, et les traiteurs en chef que l'on veut classer parmi les facteurs en chef.

Les différens départements se divisent en districts; chaque district a à sa tête un facteur ou traiteur en chef, sous les ordres duquel se trouvent tous les autres employés. Les districts renferment plusieurs postes ou forts, confiés à des officiers de différens ordres.

Chaque poste a ses comptes à part qui indiquent les profits ou pertes de ce poste vis-à-vis du district, tout comme si ses affaires se traitaient entre des étrangers. Les districts ont aussi leurs comptes qu'ils règlent avec la factorerie, le dépôt ou les districts qui leur fournissent hommes, marchandises, provisions, etc., etc., et auxquels en retour ils remettent leurs pelleteries. Tous ces comptes sont tenus avec une minutie de détails étonnante. En les examinant, on dirait plutôt des compagnies rivales que les membres d'une même association travaillant dans un intérêt commun. Cette sage organisation, cette adroite comptabilité ont l'heureux effet de créer une vive émulation et un grand esprit d'économie. Chaque officier doit présenter les comptes du poste qui lui est confié; ces comptes sont examinés, scrutés, contrôlés, changés, modifiés par ceux auxquels est dévolue cette charge. Le chiffre des dépenses de l'année, mis en regard du chiffre de la valeur des pelleteries ou autres objets four-

nis, donne une idée exacte, sinon du travail, du moins du succès de celui qui a la charge de ce poste; et comme l'avancement de ce dernier dépend beaucoup de ce succès, tous les employés sont intéressés à augmenter le profit général, auquel pourtant en réalité le plus grand nombre n'a aucune part.

Ce sont ces adroites combinaisons et la stricte parcimonie qui règne partout, qui ont assuré le succès de cette compagnie, dont le commerce s'étend depuis l'Océan Atlantique jusqu'au Pacifique. Ses ramifications embrassent toute l'Amérique britannique, à l'exception des provinces maritimes et de la partie du Canada située au sud du Saint-Laurent. Cette compagnie, par la sagesse de son organisation, l'habileté et l'énergie d'un grand nombre de ses membres, s'est maintenue, s'est développée, a soutenu des luttes quelquefois redoutables, et donne en général à ses membres des dividendes bien capables de les rémunérer. On doit dire à sa louange que sa conduite a été telle que sur toute l'étendue de son immense organisation les sauvages, même les plus cruels, ont appris d'elle à aimer et à respecter l'homme civilisé, et que ce dernier peut partout voyager avec la plus grande sécurité. Il n'est pas besoin de dire que des abus particuliers se sont produits sur plusieurs points. Le monopole les a multipliés, les rivalités ont fourni des prétextes. Le commerce de l'eau de feu, qui se trouve aujourd'hui limité à quelque district seulement, est peut-être le seul reproche que l'on puisse actuellement faire raisonnablement à la compagnie comme corps, puisque c'est le seul que je sache être approuvé par ceux qui la dirigent.

§ 2. — *Division commerciale.* — La compagnie, au point de vue de ses opérations commerciales, a divisé en quatre départements le pays où elle se trouve: 1o le département de Montréal, qui comprend les établissemens que la compagnie possède en Canada-est; 2o le département du Sud, qui

renferme les autres établissements du Canada et ceux de la terre de Rupert, à l'est du 90^e degré (quatre-vingt dixième degré de longitude occidentale); 3o le département occidental, à l'ouest des montagnes Rocheuses; 4o enfin le département du Nord qui nous occupe, et dont nous avons déjà tracé les limites.

Le département du Nord renferme dix districts, qui sont : les districts de Mackenzie, d'Athabaskaw, de la rivière aux Anglais, de la rivière Siskatchewan, de Cumberland, de la rivière du Cygne, de la rivière Rouge, du lac la Pluie, de la rivière aux Brochets [Norway-house], et enfin le district d'York.

1o *District de la rivière Mackenzie.*—Ce district, le plus important par le nombre et la qualité des fourrures, comprend, outre les environs du grand lac des Esclaves, toutes les terres arrosées par le fleuve Mackenzie proprement dit et ses affluents, ainsi que par les autres fleuves qui se déchargent dans la mer Arctique. Presque tout ce district est et doit rester pays de chasse. A l'exception de quelques points isolés sur le fleuve Mackenzie et sur la rivière du Liard, la culture est impossible. Le froid est partout d'une intensité extrême, malgré les consolantes assurances données par l'inspection des lignes isothermes que la science multiplie sur certaines cartes de géographie, et qui sûrement n'ont pas été tracées par ceux qui ont habité longtemps le pays. Le district de la rivière Mackenzie possède des gisements carbonifères, des puits de poix minérale et bitumineuse. D'immenses stratifications calcaires avoisinent les roches primitives. Le chef-lieu de ce district est le fort Simpson, situé à 61o 51', 25, de latitude par 121o 51, 15, de longitude, au confluent de la rivière au Liard avec le fleuve Mackenzie. C'est dans ce fort que réside le bourgeois en charge du district; c'est aussi là que se réunissent les commis des différents postes vers la fin d'août pour recevoir les ordres de leur chef et les marchandises né-

cessaires à la traite des pelleteries. On pénètre dans le district de la rivière Mackenzie en descendant le fleuve du même nom. L'embouchure de ce fleuve, qui donne le tribut de ses ondes à la mer Glaciale, forme un immense port de mer. On connaît les difficultés de la navigation par le détroit de Behring, difficultés qui jusqu'à ce jour n'ont pas même permis de tenter la voie de mer pour arriver au district Mackenzie. La route par dessus les montagnes Rocheuses, quoique praticable, offre les plus sérieuses difficultés, qui constituent une impossibilité réelle, quoique non absolue. Par delà ces montagnes Rocheuses, le district de la rivière Mackenzie possède un poste que nous en avons comme exclu, en assignant la chaîne des grands monts pour la limite occidentale du département du Nord. Ce poste est celui situé sur les bords du fleuve Youcan.

En traçant les limites du département du Nord, nous n'avons pas fait attention à ce poste, parce que nous le croyons sur le ci-devant territoire russe, aujourd'hui propriété des Etats-Unis.

2o *District d'Athabaskaw.*—Ce district, qui avoisine le précédent et le borne au sud-est, renferme le reste du territoire du Nord-Ouest, à l'exception pourtant des terres arrosées par le haut du fleuve Athabaskaw et ses affluents, depuis sa source jusqu'aux rapides de la rivière à la Biche. Ce district est aussi en plus grande partie un pays inculte. La vallée de la rivière à la Paix fait une belle exception à cette triste aridité. Sur les deux rives de cette rivière il y a des terres magnifiques; des prairies d'une grande fertilité y sont parsemées d'épaisses touffes de beau bois de construction. Quelques points sur la rivière Athabaskaw offrent aussi des avantages réels pour la colonisation. La nature est magnifique dans ce district, la vallée de la petite rivière de l'Eau claire a des beautés saisissantes et exceptionnelles. Les rives du grand fleuve reportent, par leur aspect, vos

pensées sur les plus beaux fleuves du monde, et l'on se surprend facilement à regretter les rigueurs du climat, qui seront toujours un très grand obstacle à l'habitation même des parties arables de ce vaste territoire, qui renferme d'abondantes richesses minérales : le soufre, le sel, le fer, le bitume, la plombagine abondent dans tout ce district. Je crois qu'il y existe aussi des puits de pétrole.

La grande rivière Athabaskaw coule à travers d'immenses carrières de calcaire, interrompues çà et là par des falaises d'argile schisteuse qui s'entr'ouvrent à tout moment pour laisser entrevoir les richesses minérales qu'elles renferment. La rivière à la Paix possède des carrières de plâtre, des dépôts carbonifères supposés être d'une grande valeur. Ses flots rapides descendent des montagnes Rocheuses des masses de sable qui recèlent de la poudre d'or. Toutes ces richesses, jointes à celles des fourrures, donnent au district d'Athabaskaw une bien grande importance.

Jusqu'à ce jour les importations nécessaires au commerce du district, ainsi que l'exportation de ses fourrures, se sont faites en bateaux, et par la rivière qui lui a donné son nom, et la rivière de l'Eau claire, qui coule au pied des hauteurs du portage à la Loche. Depuis deux années, on est allé par terre jusqu'au lac la Biche, pour descendre ensuite la rivière qui en sort. Cette route nous semble bien préférable à la précédente. On pénètre aussi dans le district d'Athabaskaw par l'ouest, puisque la rivière à la Paix se rapproche beaucoup de la rivière Fraser ; et quoiqu'il faille, par cette voie, passer les montagnes Rocheuses, la navigation est moins souvent interrompue que par les rivières qui viennent de l'est.

Le chef-lieu du district d'Athabaskaw est le fort Chippeweyan situé à peu près à 58° 40' nord, par 104° 35' 15" ouest. Ce fort, bâti sur les hauteurs qui bordent au nord le lac d'Athabaskaw ou des Collines, commande une vue magnifique. À l'est,

c'est l'immensité de la mer, au sud, l'agréable variété d'ilots nombreux, qui se dessinent sur le fond toujours verdoyant d'une épaisse forêt d'épinettes. Le nord déroule les plis sinucoux de sa solide ceinture de granit, et le soleil couchant éclaire les petits lacs, les différents cours d'eau, les battures de sable, les prairies qui terminent ce grand lac. La scène est aussi variée qu'imposante pendant la belle saison. Pourquoi faut-il qu'un hiver de plus de sept mois en confonde tous les points dans une glaçante monotonie ?

30 *District de la rivière aux Anglais.*— Ce troisième district comprend presque toutes les terres arrosées par le fleuve de ce nom, qui se nomme aussi rivière Churchill. Il faut pourtant excepter le bas du fleuve, qui appartient au district d'York, et le haut de la rivière aux Castors, qui en est la branche la plus occidentale qui, en cette partie, arrose des terres qui appartiennent au district de la Siskatchewan. Ce district ne renferme aucune des richesses minérales que nous avons indiquées dans le précédent. Une portion de sa surface est complètement aride ou composée de roches primitives. Je n'y connais rien se rattachant à l'âge de transition. Les terrains houilliers et siluriens du district voisin ne se remarquent pas dans celui-ci. Le haut de la rivière aux Castors ou les bords des lacs qui s'y déchargent offrent des points arables. Le reste semble le fond d'un lac immense où le travail d'assainissement n'est pas encore complété. Sur d'autres points, des dunes élevées reportent à un autre âge. Nulle part les lacs ne sont aussi nombreux. De belles forêts couvraient autrefois une partie de ce district ; les incendies les ont presque toutes détruites. Les bords de quelques rivières et lacs en conservent encore quelques débris. Les eaux de presque tous les lacs abondent en poisson, ce qui rend la vie sinon plus agréable, du moins plus facile qu'ailleurs et permet aux indigènes de se livrer constamment à la chasse des pelleteries, qui y sont

riches et abondantes. Les terres arides (barren ground) ou landes stériles qui forment la partie septentrionale de ce district, comme des deux précédents, sont la patrie des petits caribous, qui y vivent en troupes innombrables.

Le chef lieu du district de la rivière aux Anglais est le fort de l'île à la Crosse, situé sur les bords du lac de même nom, par 55° 25' nord, et 107° 55' ouest. La rivière aux Anglais, qui traverse tout ce district, se déchargeant dans la baie d'Hudson, au port même de Churchill, autrefois si important, il semble que la voie la plus naturelle pour y pénétrer serait de remonter ce grand fleuve. Néanmoins, nous l'avons dit dans le chapitre précédent, les difficultés et les dangers de cette navigation empêchent de suivre cette route, et on pénètre dans le district par la Siskatchewan et son tributaire dit *rivière à la Pente*. Un chemin de charrette ouvert il y a deux ans, entre la rivière Siskatchewan et le lac Vert, semble offrir un accès plus facile à la partie supérieure du district dont nous nous occupons, et dont l'importance est restreinte exclusivement à la traite des pelleteries.

4° *District de la rivière Siskatchewan.*—Cette vaste et importante division comprend l'immense étendue de terre arrosée par les deux branches de la Siskatchewan jusqu'à leur confluent, ainsi que par les tributaires de ces deux grands cours d'eau : de plus, le pays baigné par le haut de l'Athabaskaw et de ses affluents. Cette dernière partie, empruntée au territoire du nord-ouest, est très-belle et très-avantageuse, quoique d'ordinaire on ne la renferme pas dans ce qu'on est convenu d'appeler « la ceinture fertile » (fertile belt). Le district de la rivière Siskatchewan possède une partie du désert, une partie de la prairie et ce qu'il y a de plus fertile en ce que nous avons appelé « la forêt ». Ce district peut avoir une valeur considérable au point de vue de la colonisation, non pas sans doute dans toute son

étendue et sous tous les rapports, comme nous l'avons déjà dit, quoiqu'il renferme des terres magnifiques. Déjà, et de tout temps, depuis la découverte du pays; cette partie du département du Nord offre de nombreux avantages. Ce district, du moins dans ce qui n'est point la forêt, ne possède pas les riches fourrures de ses voisins du nord. Il leur est pourtant toujours venu en aide en leur fournissant les provisions nécessaires pour les transports. Les plaines de la Siskatchewan ont, jusqu'à ces années dernières, toujours été la patrie des bisons, qui s'y pressaient en bandes innombrables à toutes les époques de l'année. La viande de ces animaux a toujours fourni les provisions nécessaires pendant les voyages. Les parties les plus délicates de l'animal sont desséchées au feu ou au soleil, après avoir été réduites en tranches très-minces, et portent le nom de *viande sèche*, tandis que le reste, plus fortement desséché et pulvérisé, se nomme *viande pilée*. Cette viande pilée, mêlée avec le suif fondu de l'animal, dans les proportions de 2 à 4, forme une espèce de pâte, dont la croûte est remplacée par la peau crue de l'animal. On roule ainsi la viande dans cette peau pour la préserver et la conserver souvent pendant plusieurs années. On livre ainsi cette singulière nourriture au commerce ou au bon vouloir des affamés, sous le nom de *pemikan*, mot sauvage qui signifie mélange dans lequel la graisse entre pour une large part. Cette ressource, sans être tout à fait épuisée, est néanmoins singulièrement diminuée; et tout porte à croire que bientôt elle va disparaître complètement.

La Siskatchewan, comme presque toutes les rivières qui descendent des montagnes Rocheuses, roule sur son lit d'argile des sables mêlés de poudre d'or. Jusqu'à présent, ces mines n'ont pas eu un rendement bien encourageant. On ne les trouve que dans le lit de la rivière, qui est glacée pendant six mois de l'année, débordée souvent pendant trois autres mois, en sorte

que, en définitive, la saison de la récolte d'or est bien limitée. Les produits de cette recherche ont été jusqu'à présent si peu abondants, que les mineurs venus successivement pendant plusieurs années se sont découragés. Cette richesse est pourtant une ressource incontestable. En ne faisant de la recherche de l'or qu'une occupation secondaire, l'habitant de la Siskatchewan ajouterait par là aux autres avantages de sa patrie adoptive.

Les mines de charbon que renferme le district de la Siskatchewan lui assurent une importance incontestable. L'immense dépôt houiller se montre à découvert aux falaises du grand fleuve. Ce charbon, sans être de première qualité, est néanmoins mis en usage par les forgerons du district, et si les couches qui sont à la surface peuvent ainsi être utilisées, il n'est pas douteux que celles de l'intérieur leur soient préférables.

Les gelées précoces qui détruisent souvent les moissons, l'absence des espèces de bois nécessaires à la fabrication des ustensiles sont les seules raisons qui nous empêchent de partager l'enthousiasme qu'a fait naître, dans plusieurs, la vue de ces magnifiques terres. Je n'y connais pas non plus des carrières assez importantes pour fournir aux exigences d'établissements considérables. On aperçoit pourtant sur les rives des couches de grès. Dans différents endroits des blocs erratiques se trouvent en grand nombre et sont peut-être l'indice d'accumulations des roches auxquelles ils appartiennent, et dans ce cas pourraient fournir les matériaux nécessaires à des constructions même importantes. La Siskatchewan, comme toutes les rivières qui traversent les terrains si légers et si peu consistants des prairies, coule dans un lit très-profond. Ses côtes, élevées à plusieurs centaines de pieds, sont partout sillonnées par des coulées ou ravins souvent étroits et très-profonds, où l'on peut ménager des pouvoirs d'eau du moins à certaines saisons de l'année. Le chef-lieu du district de la Siskatche-

wan est le fort Edmonton, située par 53° 30' nord et 113 degrés de longitude. On pénètre dans tout ce district par les grands cours d'eau qui le traversent. On peut, de plus, voyager partout à cheval et presque partout en voiture, à la seule exception de la partie la plus boisée du territoire du Nord-Ouest.

50 District du Cumberland. — Le bas de la Siskatchewan, depuis le confluent de ses deux branches principales jusqu'à son embouchure, ainsi que ses tributaires dans cette partie, arrose les terres qui forment le district de Cumberland. C'est le poste principal de ce district qui lui donne son nom; il est situé sur la rive sud du lac Cumberland, appelé aussi *lac de l'Île aux Pins*, par la latitude de 53° 57', longitude 102° 20'. La partie ouest du district sur la Siskatchewan, depuis ses limites jusqu'au fort Cumberland, distance d'environ 200 milles, est très-propre à la colonisation; le reste est couvert de roches ou sujet aux inondations. On trouve en cette dernière partie une forte ceinture de roches primitives, qui en occupe toute la partie septentrionale. Des stratifications calcaires de formation silurienne avoisinent ces roches primitives, continuant le phénomène géologique qui, ayant pris naissance au sud, disparaît dans tout le district de la rivière aux Anglais pour se reproduire dans ceux d'Athabaskaw et de la rivière Mackenzie. La rivière Siskatchewan forme un delta considérable avant de tomber dans le lac Bourbon (Cedar lake). Jusqu'à ce lac, ses eaux sont fortement chargées d'argile ou de sable. En traversant le lac Bourbon, le fleuve se débarrasse de ce bagage désagréable; ses eaux devenues par là limpides se précipitent en flots impétueux à travers les roches calcaires qui bordent ses rives et arrivent ainsi toutes bouillonnantes dans le Winnipeg, où s'arrête sa course. Ce grand fleuve n'entraîne donc pas seulement de la poussière d'or, mais bien aussi une grande quantité d'argile et de sable qu'il dépose dans son cours.

Ce sont ces dépôts qui, avant son embouchure, ont successivement formé les terres qui avoisinent les lacs Cumberland, Bourbon, l'Original, qui, avec les lacs Winnipig, Winnipigous, Manitoba, Dauphin, St-Martin et une multitude qui les environnent com-
 posaient à une époque, peut être assez récente, la vaste mer intérieure dont tous ces lacs n'étaient que les points les plus profonds. Les dépôts calcaires, étant les points les plus élevés, formèrent d'abord des îles au milieu de cette immense nappe d'eau. Une couche de terre d'alluvion les recouvrit ensuite, puis les tira de leur isolement, en les reliant à la terre ferme par les dépôts dont nous venons de parler et dont l'assainissement n'est pas encore complété, au point qu'il y a là de vastes étendues de terre inhabitables. Il nous est arrivé de remonter la Siskatchewan depuis le lac Bourbon jusqu'au fort Cumberland et de ne pouvoir, pour ainsi dire, pas mettre pied à terre dans tout cet espace, parce que tout était inondé, à l'exception de quelques points culminants assis sur des strades de calcaire, et qui servent à montrer très-distinctement la formation dont nous venons de parler. Le district de Cumberland n'a pas l'importance de ceux que nous avons déjà mentionnés. Il fournit quelques belles fourrures. Les innombrables étangs qu'il renferme forment un pays de choix pour les rats musqués qui y abondent. Une partie seulement du district est bien boisée, le reste n'a que des avantages bien secondaires à cet égard.

60 *District de la rivière du Cygne.*— Au sud du district de Cumberland est situé celui de la rivière du Cygne, qui s'étend jusqu'aux frontières des États-Unis, comprenant ainsi les lacs Winnipigous, Manitoba, les terres arrosées par les rivières qui se déchargent dans ces deux grands lacs ou qui en sortent, ainsi que celles sillonnées par la rivière Assiniboine, jusqu'à environ 20 lieues de son embouchure. Comme son voisin de l'ouest, le district de la rivière du Cygne a une

partie du désert, de la prairie et de la forêt. Il est pourtant bien loin d'avoir l'importance de celui de la rivière Siskatchewan. Ici non-seulement le désert est aride, mais la prairie elle-même participe à cette aridité. C'est le centre de la prairie dont nous avons parlé plus haut et qui ne vaut pas ce que valent les extrémités. La forêt à son importance, et sur la limite orientale on commence à trouver les ligneux d'une utilité plus grande que ceux à l'ouest. Les montagnes Dauphin, Canard, Tonnerre, Porc-Epic, du Pas, sont bien boisées. Ces différents monticules, qui se reliaient à la montagne Pembina, formaient évidemment autrefois la rive occidentale du lac immense que nous avons mentionné en parlant du district précédent, et demeure aujourd'hui la démarcation bien distincte entre les terrains de transition qui sont à leur orient et les terrains secondaires qui forment leur plateau occidental. Le district de la rivière du Cygne perd énormément de terre utile au milieu de ces dépôts d'alluvion, qui n'ont point acquis assez d'élévation pour n'être point submergés. Aussi, entre les monticules indiqués plus haut et les lacs Winnipigous et Manitoba, ainsi qu'entre ces derniers bassins et le grand Winnipig, on peut presque dire: *la terre c'est de l'eau*. Il ne fait pas bon y voyager, surtout à l'automne, quand cette eau se refroidit. Il me souviendra longtemps d'un certain voyage que j'ai fait à la fin d'octobre; pendant plusieurs jours il m'a fallu marcher dans l'eau glacée jusqu'à mi-jambe; plus d'une fois j'ai même trempé ma ceinture. Sur les points les plus élevés cette terre d'alluvion est naturellement très-fertile. Entre la rivière Assiniboine et la montagne Dauphin et autres, il y a de belles terres, des terres d'autant plus avantageuses que les rivières qui coulent de ces hauteurs peuvent au printemps descendre des bois en abondance. À l'ouest et au sud de la rivière Assiniboine je ne connais, dans le district de la rivière du Cygne, aucun point pro-

pre à des établissements de quelque importance.

Les formations dévoniennes du côté occidental des lacs Manitoba et Winnipigous renferment une grande quantité de sources fortement saturées de sel. Les gens du pays en tirent parti, en isolant ce sel par le procédé dispendieux de l'ébullition de la saumure; par l'évaporation on obtiendrait le même résultat à meilleur marché. Ce sel est celui dont on fait généralement usage dans la rivière Rouge. Il s'y vend de 4 à 6 sous la livre; il ne vaut pas le sel marin, non plus que celui d'Athabaskaw. A l'exception des montagnes et de la partie du district tout à fait au nord, on y voyage partout à cheval et en voiture sur bien des points; on le ferait également en carrosse, tant les prairies offrent de facilités pour les routes.

Le chef lieu du district de la rivière du Cygne est le fort Pelly, bâti sur le bord de la rivière Assiniboine, à un endroit appelé le Coude par 51° 43' nord et 102° 15' ouest.

7^e District de la rivière Rouge.— A l'est du district de la rivière du Cygne et au sud des lacs Manitoba et Winnipig se trouve le district de la rivière Rouge, qui est le nom commercial de la colonie d'Assiniboia, et qui s'étend une vingtaine de lieues sur les bords de la rivière Assiniboine, depuis son embouchure et sur les bords de la rivière Rouge, depuis Pembina jusqu'au lac Winnipig.

Au point de vue de la traite des fourrures, ce district a son importance, non pas sans doute dans ce qu'il produit lui-même, mais bien dans le fait qu'il est le seul centre important d'affaires dans le pays. Outre le commerce de l'honorable compagnie de la baie d'Hudson, il y a ici celui fait par tous ses opposants, et, nous l'avons déjà dit, ce commerce est parfaitement libre. Toutes ces oppositions partent de la colonie pour se répandre dans les différentes parties des

districts avoisinants, en sorte qu'une grande partie des fourrures du département du Nord est importée dans le district de la rivière Rouge, pour y être vendue au plus haut enchérisseur et de là être expédiée à l'étranger. En dehors de la traite des pelleteries, qui est plus considérable dans ce district que dans les autres, le commerce de marchandises a aussi une grande importance et est une source de profits considérables, car tout est à un prix exorbitant. Malheur à ceux qui n'ont pas le moyen ou la volonté d'importer directement de l'étranger. Tout se vend de 100 à 300 pour 100 sur le prix d'achat en Angleterre. Ce calcul si exagéré a jusqu'à un certain point sa raison d'être dans les frais énormes de transport, surtout pour les objets lourds; néanmoins, on ne peut que regretter un pareil état de choses, qui affecte surtout la portion pauvre de la population, puisque tous ceux qui ont des moyens pécuniaires peuvent importer directement.

Le fort Garry, situé au confluent de la rivière Assiniboine et de la rivière Rouge par 49° 52' nord et 96° 53' ouest, a une élévation de 700 pieds au-dessus du niveau de la mer; c'est le poste principal de ce district en même temps qu'il est le siège du gouvernement de la colonie d'Assiniboia. Le district de la rivière Rouge, qui n'est pas encore tout colonisé, est incontestablement la portion du département du Nord la plus propre à cet objet. Le terrain y est partout un riche sol d'alluvion et une plaine de la plus complète uniformité. En parlant des deux districts précédents, nous avons mentionné le lac immense qui occupait toute la partie orientale et qui s'est depuis desséché en certains points. Avant ce travail de dessèchement, tout le district de la rivière Rouge n'était qu'une partie de ce lac, et des inondations assez fréquentes viennent au secours de notre imagination pour nous reporter vers cette époque, et nous démontrer la certitude du fait que nous avançons.

La vallée de l'Assiniboine, qui est sur la côte occidentale de cette mer intérieure, est maintenant à peu près à l'abri de ces inondations. Cet immense inconvénient reste le partage des bords de la rivière Rouge, qui, étant au centre même de la plaine et la partie la plus profonde, reçoit toutes les eaux d'un immense plateau. La rivière Rouge, comme la Siskatchewan, n'a que des eaux bourbeuses. Elle dépose à son embouchure les masses d'argile qu'elle tient en dissolution, formant ainsi son delta. Ces dépôts, qui annuellement empiètent sur le lac Winnipig, augmentent la vallée et font au sud du grand lac le travail opéré à l'ouest par la rivière de Siskatchewan. Ici aussi la terre n'est pas encore desséchée, il y a des marécages de plusieurs milles d'étendue qui s'assainissent graduellement, se couvrent d'abord de roseaux, puis de foin, forment enfin de belles prairies, et nous font assister, pour ainsi dire, à la formation de la plaine que nous habitons.

So *District du lac la Pluie*—Le huitième district comprend les terres arrosées par la rivière Winnipig, ses sources et ses affluents. Ce pays est en général peu propre à la colonisation, si ce n'est les bords de la rivière la Pluie, quelques îles du lac des Bois et des points isolés sur la rivière Winnipig. De belles forêts, où se trouvent plusieurs des espèces de bois les plus utiles, comme nous l'avons dit ailleurs, donnent à cette section du pays un grand avantage. C'est de fait dans tout le département du Nord à peu près le seul endroit où il y ait du beau bois. Comme partout, le poisson abonde dans tous les lacs et les rivières. Le gibier est plus rare qu'ailleurs; les fourrures s'y trouvent comme dans tout le pays de forêt. Il y a dans ce district un produit que je ne sache pas exister ailleurs dans le reste du pays, c'est le riz sauvage [*zizania aquatica*] connu par nos voyageurs sous le nom de *folle avoine*. Cette précieuse graminée croît dans les lacs et rivières qui n'ont

ni courant ni profondeur et offre une ressource précieuse. Les sauvages cueillent le grain en passant en canot au milieu des plants qu'ils frappent à coups de bâton pour le faire tomber dans leurs embarcations. Ils la chauffent ensuite pour en dégager la pellicule qui le recouvre et le préparent en soupe. Ce riz fait un excellent potage, et plusieurs personnes le préfèrent au riz ordinaire. Le district du lac la Pluie, qui lie la colonie de la rivière Rouge à l'extrémité occidentale du Canada, se trouve être comme la porte par laquelle les sujets britanniques doivent naturellement pénétrer dans cette partie des domaines de notre gracieuse souveraine. Des voies de communication y ont été l'objet d'études spéciales faites par les ordres du gouvernement canadien. Les rapports officiels faits à la suite de ces explorations peuvent contribuer puissamment à éclairer l'opinion publique; nous nous permettrons de dire que les difficultés nous semblent plus grandes et les avantages moindres que ne les ont jugés les auteurs de ces rapports.

La rivière Winnipig, comme celle de Churchill, comme toutes celles qui courent à travers des rochers, offre des beautés toutes particulières; nous l'avons dit, des cascades, des chutes, des rapides en interrompent partout la navigation. Comme compensation, ces difficultés multiplient les scènes grandioses et pittoresques qu'elles déroulent aux regards étonnés du voyageur. Comme volontiers on s'arrête sur les bords de ces cascades pour voir l'eau mugissante s'y précipiter en flots écumants et courir vers une chute nouvelle pour échelonner ainsi les nappes superposées les unes aux autres! Puis ces eaux tourbillonnent, se replient sur elles-mêmes, comme pour venir examiner l'obstacle qu'elles n'ont pu franchir qu'avec tant de difficulté. Au pied de toutes ces chutes, l'eau, dans sa violente agitation, forme des remous dans les courants, qui se croisent dans toutes les directions. A la suite de ces grandes agi-

tations, l'onde redevenue calme se repose pour former un lac tranquille où les rochers qui le bordent viennent se mirer avec complaisance pour étaler le luxe et la variété de leurs formes.

Le fort Francis, situé à l'extrémité du lac la Pluie, a été longtemps le chef-lieu du district. Il a depuis cédé ce privilège au fort Alexandre, situé à l'embouchure de la rivière Winnipig, à quelques lieues seulement de l'embouchure de la rivière Rouge.

90. *District de Norway-house (rivière aux Brochets).*—Ce district s'étend à l'est et au nord du lac Winnipig jusqu'aux crêtes des rochers qui en sont la solide ceinture. Les rudes et âpres beautés de la rivière Winnipig nous ont préparé à la sauvage nature où nous entrons. Assis exclusivement sur un lit de roche primitive, ce district ne voit guère autre chose que des lacs et des rochers arides. On y trouve pourtant quelques beaux bois, mais seulement sur des points isolés et de peu d'importance. Le climat est partout d'une rigueur extrême ; le voisinage de la baie d'Hudson y cause un grand abaissement de température. Aussi toute cette partie du pays est d'une pauvreté remarquable. Le poisson et les animaux à fourrures y sont pourtant en grand nombre ; mais, à part cela, il n'y a rien qui puisse y attirer. Le touriste qui y arrive en été y trouve son compte pendant quelques jours. Assis sur ces masses arides, il contemple avec une certaine admiration cette extension du grand système laurentin, cette forte ceinture dont Dieu a environné tous les grands lacs de l'Amérique du Nord. Il voit aussi avec plaisir cette multitude de petits lacs enrichis de milliers d'ilots dont la couleur est aussi variée que la forme, et sur lesquels voltigent et se reposent des bandes innombrables d'oiseaux aquatiques. Voilà qui est agréable sans doute ; mais quand on en vient au positif de la vie calme et monotone du résident, que ce pays est désolé !—L'espace entre les rochers ne forme

pas toujours un beau lac ; le plus souvent, au contraire, ce n'est qu'un marais fangeux qu'il est comme impossible de franchir. Bien des endroits du district sont gélés neuf mois de l'année. J'ai trouvé de la glace en terre, à un pied de profondeur, au mois de juillet. Que l'on juge par là de l'avantage que l'on peut retirer de cette terre de désolation.

Norway-house, situé près de l'embouchure de la petite rivière aux Brochets, est le chef-lieu du district. Ce fort est bâti vers le 540 parallèle par 980 10' longitude occidentale. Jusqu'à ces dernières années, c'est-à-dire avant qu'une partie du commerce du pays se fit par les Etats-Unis, tout passait par Norway-house. Toutes les brigades des différents districts s'y rendaient. C'était de plus le dépôt où hivernaient les marchandises pour les districts les plus éloignés. Ce poste a maintenant perdu un peu de son importance ; il en conserve cependant assez pour continuer d'être un des plus grands entrepôts de commerce de la compagnie de la baie d'Hudson.

100 *District d'York.*—La hauteur des terres d'où les eaux coulent directement par la baie d'Hudson forme les limites du district d'York. Les grands fleuves Nelson et Churchill n'ont point leurs sources dans ces dernières hauteurs des terres qu'ils franchissent pourtant pour entrer, eux aussi, dans ce district. C'est un pays de désolation. Une grande partie de la surface, ici aussi, est couverte d'arides masses granitiques. Des couches de formation silurienne recouvrent le flanc de cet immense ossuaire.

Les dépôts alluviaux qui bordent la baie d'Hudson n'en font pas un jardin de délices, le climat y est affreux, il y gèle tous les mois de l'année ; le voisinage des glaces arctiques y fait descendre la température beaucoup plus bas que ne semblerait l'indiquer la latitude, puisque ce district s'étend jusqu'au 53^e parallèle. La factorerie d'York, le chef-lieu, est située à l'embouchure non du fleuve Nelson,

mais bien de la rivière Hayes, quoique la baie dans laquelle se déchargent ces deux rivières soit connue sous le nom de *port Nelson*. La position géographique de ce fort est au point d'intersection du 57^e parallèle et de 92^o 25' de longitude.

Le fort de Churchill, autrefois le point le plus renommé de la baie d'Hudson, où on avait exécuté des travaux stratégiques d'une grande force pour l'époque, et d'autant plus dispendieux que les matériaux avaient tous été importés d'Angleterre, n'est plus maintenant qu'un poste bien secondaire. L'immense difficulté de s'y procurer du bois de chauffage rend ce poste comme inhabitable.

Une ligne presque droite de Churchill à l'embouchure du fleuve Mackenzie traverse les terres stériles (*barren ground*), le pays le plus infortuné du monde, patrie des Esquimaux, qui ne se tiennent guère que sur le littoral. Cette ligne diagonale, d'environ 1200 milles de longueur, laisse au nord-est de son tracé une immense étendue de pays où il n'y a aucun établissement de traite, où il n'y a guère de végétation possible, et qui n'est connue que par les rapports des hardis explorateurs qui ont tant souffert en la parcourant.

Le département d'York doit son importance aux ports de mer qui s'y trouvent, car jusqu'à il y a vingt ans toutes les exportations et importa-

tions se faisaient par cette voie. Le commerce de la compagnie du Nord-Ouest et autres venus du Canada passaient par le lac Supérieur, tandis que la baie d'Hudson a toujours été la voie suivie par la compagnie rivale jusqu'au moment où la route des Etat-Unis est venue nous offrir ses facilités.

Après ce coup d'œil sur l'organisation et la division commerciales du département du Nord, nous désirerions pouvoir fournir des chiffres qui en montreraient l'importance à ce point de vue. Malheureusement ces données nous font défaut.

Les exportations, on le comprend assez, consistent presque exclusivement en fourrures. Nous pouvons donner ici le nombre de celles achetées par l'honorable compagnie de la baie d'Hudson pendant l'exercice de 1865.

Ce tableau ne présente sans doute pas le grand total de toutes les fourrures du département; en doublant les chiffres pour le district de la rivière Rouge, on n'en serait peut-être pas très éloigné, car ce n'est guère que dans ce district que des fourrures passent définitivement dans d'autres mains que celle de la compagnie; et sans pourtant être certain du fait, nous croyons que même dans ce district elle acquiert à peu près la moitié de celles qui y sont importées.

CHAPITRE V.

DIVISION RELIGIEUSE.

Nous voulons sous ce titre indiquer les différentes circonscriptions assignées à ceux qui sont chargés d'évangéliser le département du Nord, et de plus les différentes dénominations religieuses qui se trouvent dans ce pays, celles du moins qui ont leurs ministres et leurs réunions.

L'Eglise catholique a, ici aussi, pris l'initiative des missions. Depuis sa découverte tout le pays a été soumis à la juridiction de l'Evêque de Québec jusqu'en 1844. Cette juridiction s'y est exercée par l'entremise d'un auxiliaire depuis 1822 jusqu'à l'époque que nous venons d'indiquer. C'est alors que le saint siège l'érigea en vicariat apostolique pour en 1847, en faire un siège régulier. Le diocèse de Saint Boniface comprit tout le département du Nord jusqu'en 1862, époque à laquelle le titulaire de ce siège en obtint la division par l'érection du vicariat apostolique de la rivière Mackenzie. Les choses en restèrent là jusqu'en 1867. L'Evêque de Saint Boniface, se trouvant alors à Rome, demanda une nouvelle division de son diocèse, en proposant la création du vicariat apostolique de la Siskatchewan ou diocèse de Saint Albert. Cette demande fut accueillie favorablement et le saint siège promit de l'exaucer; en sorte que nous pouvons de suite dire que l'Eglise catholique a confié le département du Nord à la juridiction de trois prélats: 1o l'Evêque de Saint Boniface; 2o le Vicaire apostolique de la rivière Mackenzie; 3o le Vicaire apostolique de la rivière Siskatchewan ou l'Evêque de Saint Albert.

L'Eglise d'Angleterre a envoyé des ministres dès l'année 1820. En 1844, le lord évêque anglican de Québec visita la colonie d'Assiniboia; ses instances obtinrent la création d'un siège dans ces vastes contrées.

En 1849, le premier évêque angli-

can titulaire arrivait à la rivière Rouge, muni de lettres patentes royales lui conférant le titre de lord bishop of Rupert's land. La juridiction de ce prélat, telle que l'Eglise d'Angleterre peut la conférer à ses évêques coloniaux, s'étend non-seulement sur le département du Nord, mais bien encore sur le reste de la terre de Rupert, comme l'indique son titre. Sa Seigneurie a choisi pour établir son siège au centre de la colonie d'Assiniboia l'église de Saint-John, qui lui sert de cathédrale et n'est éloignée de celle de Saint-Boniface que d'une couple de milles.

Après les anglicans vinrent les méthodistes wesleyens, qui arrivèrent du Canada en 1840 et choisirent de suite plusieurs stations où ils se trouvent encore et auxquelles ils en ont ajouté d'autres depuis.

Enfin, en 1851, un ministre de l'Eglise presbytérienne du Canada arriva à la Rivière Rouge pour présider les réunions de trois cents coréligionnaires qui à son arrivée laissèrent l'Eglise d'Angleterre pour venir se ranger sous sa houlette pastorale. Depuis le commencement de la colonie, les Ecosais réclamaient cette faveur qui ne leur fut accordée qu'alors; et quoiqu'ils fussent les premiers colons à habiter le sol et les fermiers les plus riches et les plus indépendants, ils ont été les derniers à avoir un ministre et une église de leur dénomination.

Les trois sectes protestantes que nous venons d'indiquer ont des établissements dans l'intérieur du pays.

Dans le tableau synoptique qui suit, nous énumérons tous les postes ou centres de réunions dans le pays. Les lettres M. C. indiqueront ceux où il y a des missions catholiques, la lettre A. les missions anglicanes, M. les méthodistes, et P. les presbytériens.

§ 1.—DIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE.

L'Evêque de ce diocèse, qui a son siège à Saint-Boniface même où se trouve sa cathédrale, conserve sa ju-

ridiction : 1^o sur la vallée de la rivière Rouge ; 2^o sur la vallée de l'Assiniboine (le bas) ; 3^o sur le district de la rivière du Cygne ; 4^o sur le district du lac la Pluie ; 5^o sur le district de la rivière aux Brochets (Norwayhouse) ; 6^o sur la partie du district d'York dont les eaux ne se déchargent pas dans la rivière Churchill.

1^o VALLÉE
DE LA RIVIÈRE
ROUGE.

L'Assomption..... M. C.
Sainte-Agathe ... M. C.
Saint-Norbert M. C.
Saint-Vital..... M. C.
Saint-Boniface ... M. C. A. M. P.
Sainte-Anne (sur
la rivière à la
Seine)..... M. C.
Saint-John M. C. A.
Kildonan P.
Saint-Paul..... M. C. A.
Saint-Andrew..... A. P.
Saint-Clément ... A.
Saint-Peter M. C. A.

2^o BAS
DE LA RIVIÈRE
ASSINIBOINE

Saint-Mary..... A.
Saint-Margaret... A.
Saint-Ann A. M. P.
Saint-Paul..... M. C.
Saint-François-
Xavier M. C.
Trinity-Church... A. M. P.
Saint-Charles M. C.
Saint-James..... M. C. A. M.

3^o DISTRICT
DE LA RIVIÈRE
DU CYGNE.

Fort Pellye A.
Montagne de Ton-
dre A.
Lacs des Œufs...
Lac Qu'Appelle .. M. C.
Fort Ellice..... A.
Rivière Platte.... M. C. A.
Baie des Canards. M. C.
Rivière de la Pou-
le-d'eau M. C.
Fairfort A.
Poste Manitoba .. M. C. A.
Rivière Blanche .. M. C. A.
Pointe de Chêne.. M. C.
Saint-Laurent.... M. C.

4^o DISTRICT
DU
LAC LA PLUIE.

Fort Alexandre .. M. C. A.
Eagle's Nest.....
Islington A.
Portage du Rât...
Fort Francis..... M. C.
Lac Seul M. C.

5^o DISTRICT
DE LA RIVIÈRE
AUX
BROCHETS.

Norway-house .. M. C.
Lac Fendu, Nel-
son-river
Barren's-river....
Great Rapid

6^o DISTRICT
D'YORK.
Partie orientale.

York-factory A.
Severn
Trout-lake
Oxford-house M.
Jackson-Bay
God's-lake
Iron-lake.....

§ 2.—*Vicariat de la rivière Mackenzie.*

—Ce vicariat comprend : 1^o le district de la rivière Mackenzie ; 2^o le district d'Athabaskaw. La mission de la Providence, sur les bords de la rivière Mackenzie, à la sortie du grand lac des Esclaves, est le chef-lieu de ce vicariat.

1^o DISTRICT
DE LA RIVIÈRE
MACKENZIE.

Fort Résolution .. M. C.
Fort Rea M. C.
Grosse Ile M. C.
Providence M. C.
Fort Simpson ... M. C. A.
Fort du Liard.... M. C.
Fort Norman M. C. A.
Grand Lac d'Ours M. C. A.
Fort Good Hope.. M. C.
Peel's river..... M. C. A.
Maison de la
Pierre..... M. C. A.
Fort Youcan..... A.

2^o DISTRICT
D'ATHABASKA.

Fort Chippewe-
yan M. C.
Fond du Lac..... M. C.
Fort Vermillon... M. C.
Dunvagan M. C.
Fort Saint-Jean... M. C.

§ 3.—*Vicariat de la Saskatchewan.*

L'Évêque auquel est confié le soin de cette portion de la vigne du Seigneur a à exercer son zèle et sa juridiction : 1^o dans le district de la rivière Siskatchewan ; 2^o dans le district de la rivière aux Anglais ; 3^o dans le district de Cumberland ; 4^o dans la partie occidentale du district d'York, arrosée par les eaux qui se jettent dans la rivière Churchill.

	Fort Jasper.....	M. C.
	Petit Lac des Esclaves.....	M. C.
	Lac Sainte-Anne.....	M. C.
	Lac la Biche.....	M. C.
	Fort de la Montagne.....	M. C.
10 DISTRICT DE LA SISKATCHE- WAN.	Lac aux Tourtes..	M.
	Lac du Bœuf.....	M. C.
	Fort Edmonton...	M. C. M.
	Saint-Albert.....	M. C.
	Victoria.....	M.
	Lac du Poisson Blanc.....	M.
	Saint-Paul.....	M. C.
	Fort-Pitt.....	M. C.
	Fort-Carlton.....	M. C.
	Prince Albert.....	P.
	Ile à la Crosse.....	M. C.
20 DISTRICT DE LA RIVIÈRE AUX ANGLAIS.	Portage la Loche.....	M. C.
	Lac Vert.....	M. C.
	Lac Froid.....	M. C.
	Standley.....	A.
	Lac Caribou.....	M. C.
	Fond du Lac.....	M. C.
30 DISTRICT DE CUMBERLAND.	Nepowewin.....	A.
	Cumberland.....	A.
	Le Pas.....	A.
	Lac d'Orignal.....	
	Grand Rapide.....	
40 DISTRICT D'YORK. Partie occid't	Churchill.	

CHAPITRE IV.

POPULATION.

L'étude des populations du département du Nord, offre un vaste champ à la curiosité des hommes sérieux. Il y a, dans cette population, un mélange et un ensemble fort singuliers. La diversité des origines et la variété des langues donnent, à notre peuple, un caractère à part. Quatorze nations civilisées, vingt deux tribus sauvages et des métis, nés des alliances de ces différents peuples, ont jeté sur l'immense étendue du pays dont nous parlons, la toute petite population qui l'occupe. Nous dirons d'abord un mot sur les étrangers venus dans le pays. Nous parlerons ensuite de ceux qui y ont une origine mixte, puis enfin, nous nous occuperons des indigènes ou sauvages.

§1. HABITANTS D'ORIGINE ÉTRANGÈRE.

L'Ecosse et Iles Orcades ont fourni, au « département du Nord, » le plus fort contingent de sa population étrangère. Le plus grand nombre des officiers supérieurs de l'Honorable compagnie de la Baie d'Hudson, sont Ecossois. La colonie de la rivière-Rouge parle, avec une certaine fierté, de son « Scotch Settlement, » et presque tous les Postes de l'Intérieur, même jusqu'aux extrémités les plus reculées du pays, comptent un certain nombre d'employés orcadiens.

A côté de ce premier élément de population étrangère, se groupe l'élément canadien-français, qui se trouve, lui, dans des conditions bien différentes du précédent. Le pays découvert et possédé par les canadiens, avant la conquête de la Nouvelle France par l'Angleterre, a perdu ses premiers propriétaires. Ruinés par le sort des armes, nos pères se sont vus dépouillés ici, comme au centre de leur patrie, de tout ce qu'ils possédaient. Vaincus, malgré leur héroïsme, il leur a fallu subir toutes les conséquences de la défaite, et accepter de servir leurs nouveaux maîtres. Des compagnies réputées « Anglaises », quoique composées, en général d'Ecossois, se sont formées, au Canada, pour continuer d'exploiter les riches fourrures des forêts du Nord. La nécessité fit accepter, d'abord, le concours des canadiens-français, qui y gardèrent leur part d'influence, par les actions prises en ces compagnies. Insensiblement ils se retirèrent, ou furent exclus des postes et emplois lucratifs. On dut, pourtant, conserver l'élément canadien-français pour les services de cette phalange de hardis et vigoureux voyageurs qui était sans égale à cette époque. La connaissance de la langue française était même exigée de tous ceux qui entraient dans la compagnie du Nord-Ouest. Cette langue était nécessaire à tous les officiers pour donner des ordres à leurs

subalternes qui n'en parlaient pas d'autre ; elle semblait aussi indispensable pour conserver sur les nations sauvages, le prestige affectueux que les découvreurs avaient su produire. Cette circonstance explique comment les Canadiens-Français se trouvent être ici en assez grand nombre pour être considérés comme l'élément étranger le plus important, après celui que nous avons mentionné plus haut. Les autres contrées qui ont fourni leur quote part à notre population sont, l'Angleterre, l'Irlande, l'Allemagne, la Suisse, la France, la Norvège, l'Italie, les Etats-Unis, le Mexique, l'Amérique Méridionale. Il est inutile d'étudier le caractère particulier de chacune de ces nations. Ce caractère est assez connu, quoique les circonstances exceptionnelles dans lesquelles nous vivons le modifient singulièrement. Jusqu'à présent l'élément Américain n'a pas eu d'action saillante dans le pays, quelques individus de la Grande République voisine sont ici. S'ils forment un parti, ce n'est que pour faire quelques réjouissances au 4 juillet ; sourire à la pensée, plus ou moins sérieuse qu'un jour, nous serons des leurs, faire fortune, s'il y a moyen, sans trop se gêner pourtant ; et, dans quelques cas exceptionnels, se joindre à quelques mécontents de la Province d'Ontario, pour se plaindre ensemble, de la position du pays, tout en laissant voir clairement que, même dans les convictions de ces messieurs, les choses iraient à merveille si seulement elles favorisaien davantage leurs intérêts.

Quoiqu'il en soit du grand nombre des nations étrangères qui fournissent, ici leur contingent, notre peuple se divise en deux sections : l'Anglaise et la Française. Ces appellations sont données, non pas uniquement à ceux qui ont l'origine qu'elles indiquent, mais bien à ceux qui en parlent les langues ou que des circonstances particulières ont groupés auprès de ces derniers.

La population dite anglaise occupe au milieu de nous une position supé-

rieure à celle dans laquelle s'agite l'élément français. La raison de cette différence n'est pas difficile à saisir. La fortune est naturellement le partage de l'élément anglais, puisque c'est dans ses rangs que se recrutent les officiers supérieurs de la compagnie de la Baie d'Hudson et que c'est dans son sein que rentrent ces mêmes officiers lorsque, sur le déclin de la vie, ils choisissent de demeurer dans leur patrie adoptive, plutôt que de retourner vers la terre natale. Une autre source de prospérité pour l'élément anglais, c'est que cette partie de la population compte un bien plus grand nombre de femmes venues de pays étrangers. La génération française qui s'éteint et qui a fondé la colonie de la Rivière Rouge, ne possédait que quatre canadiennes. Qui a vu dans nos heureuses et bonnes campagnes du Canada, la douce, aimable et pieuse influence des mères, comprendra facilement, quel vide a du laisser au milieu de la population française de ce département, l'absence de la somme d'influence exercée par la femme au sein de la famille. Aussi, en parlant de cette population il faudrait plutôt parler des individus, car la famille, la famille française ou canadienne française, n'existait pas ou existait en si petit nombre, qu'elle ne pouvait pas former société.

La population anglaise a eu aussi tout d'abord, l'avantage de plus d'instruction, et ce, comme conséquence nécessaire des raisons de supériorité que nous venons d'indiquer.

Placés dans ce degré d'infériorité, la population française du « département du Nord, » s'est consolée dans la pensée que tout ici bas a sa compensation. Si cette population a joué un rôle secondaire, elle a gardé ce second rang dans maintes circonstances, où il fait bon de ne pas briller en première instance.

Recrutée dans les rangs inférieurs du pays dont il est originaire, ce petit peuple a bien des fautes à se reprocher, il se félicite, pourtant avec raison, d'avoir conservé assez d'édu-

cation première, pour n'être pas capable, du moins par calcul et avec délibération, de bien des choses que le sang froid d'autres n'empêche pas de regarder comme faciles et naturelles. Pauvre et longtemps méprisée, cette population a ses chroniques traditionnelles qui l'aident à se consoler d'un mépris dont elle se croit honorée sous certains rapports. Au reste, il faut avoir bien peu vu, pour croire que tous les avantages sont concentrés sur un point et que toutes les misères sont renfermées dans tel petit cercle. Le froid mépris que la fierté nationale inspire, est souvent le thème le plus abondant des gaies et spirituelles plaisanteries des peuples méprisés. Aussi, il ne faut pas s'étonner de ce que les différentes sections de notre population pensent et disent les unes des autres. Au demeurant, toutefois, nulle part peut-être au monde, il règne une plus grande harmonie entre peuples de différentes origines. Non-seulement il n'y a point d'antagonisme, mais comme règle presque invariable, on peut dire que tous sentent qu'ils sont frères et semblent s'étudier à rivaliser de bons procédés. La semaine dernière encore, un respectable vieillard en me parlant de cette facilité de relations entre les diverses sections de notre population : « I have been very often among the French, I have but one thing against them, they have constantly endeavoured to kill me with politeness and kindness. » Et nos gens, en parlant de leurs bons voisins, les Écossais, ont toujours soin d'ajouter : « Mais c'est du monde poli, et on est toujours bien reçu quand on va les voir ou qu'on les rencontre en voyage. »

Je tenais à constater ces bonnes relations, parceque ce qui se passait, il y a un demi siècle, dans le pays de-vait, naturellement, donner une impression bien différente. A cette époque, deux grandes compagnies rivales, se disputaient les fourrures. La compagnie du Nord-ouest composée ou du moins dirigée principalement

par des Écossais, imposait à ses membres l'obligation de parler la langue française, et tous ses employés subalternes étaient canadiens d'origine française, en sorte que cette compagnie semblait la continuation de celle formée dans la Nouvelle-France. Les sauvages la désignaient toujours sous le nom « les Français ». La compagnie de la baie d'Hudson, au contraire, avec ses officiers aussi écossais, pour la plupart, et ses employés orca-diens, était universellement connue sous le titre « les Anglais. » Les intérêts commerciaux amenèrent de déplorables rivalités, au point que le mot « Anglais », appliqué à un Écossais, de la compagnie de la baie d'Hudson devenait un terme de mépris dans la bouche d'un autre Écossais de la compagnie du Nord ouest. Les inférieurs, sans être plus zélés que leurs supérieurs, ce qui arrive quelquefois mais qui n'était pas facile alors, partageaient l'animosité de leurs chefs, aussi on se détestait cordialement et on se méprisait largement. Néanmoins qu'on veuille bien le remarquer, ce n'était pas une rivalité nationale, quoique les noms pussent le faire soupçonner ; mais, tout simplement une rivalité commerciale. Cette rivalité a fini par l'union des deux sociétés qui la fomentaient et depuis, Français, Anglais, Écossais et autres ne forment plus qu'un peuple vivant dans une parfaite « entente cordiale. » Ceci n'empêche pas les petites jalousies ni les petites accusations, mais ce sont de ces accusations et de ces jalousies comme entre frères.

Un journal existe au milieu de notre colonie et quoiqu'il soit publié en langue anglaise et supporté, presque exclusivement, par la population anglaise, quelsque soient, d'ailleurs, les torts de cette publication, nous devons à la justice de dire que tous ceux qui se sont succédés au fauteuil de sa rédaction ont eu le bon esprit d'éviter tout ce qui aurait pu provoquer ces malheureuses dissensions nationales qui ne servent qu'à affaiblir les populations et à nuire à leur

prospérité. Je proposerais volontiers cet exemple à un grand nombre de journaux d'autres pays, qui semblent avoir besoin de ruiner la réputation d'une partie de leurs compatriotes, pour asseoir sur ces ruines, l'honneur de leurs nationaux.

La population étrangère du « Département du Nord, » ne dépasse pas le chiffre de 4,000 âmes.

§ 2. LES MÉTIS.

Ce nom est donné, dans le pays, à tous ceux qui ont une origine mixte et, spécialement, à ceux dont les parents ou ancêtres, appartenaient aux nations civilisées et aux tribus sauvages. Nous l'avons dit, dans le paragraphe précédent, le pays compte parmi ses habitants, des représentants de quatorze nations civilisées et de vingt-deux tribus de sauvages. Il y a eu des alliances contractées entre des hommes de ces différentes nations et les femmes de ces diverses tribus. Les enfants, nés de ces alliances, ou leurs descendants, quelque soit leur origine, sont désignés sous le nom de « Métis. » que les Anglais appellent « Half-Breeds. » Ce mot anglais est traduit par quelques auteurs par le mot : « demi-sang, » inusité ici. Ce dernier nom, n'aurait au reste, d'application littérale qu'à un certain nombre de Métis : qu'à ceux qui ont une égale proportion de sang blanc et de sang sauvage.

On comprend facilement que cette proportion n'est pas toujours la même. En certains endroits, on donne le nom de « quarterons » à ceux qui n'ont qu'un quart de sang sauvage, dont, par exemple, une des aïeules était sauvage. Nous nous servons du mot « métis » pour désigner tous ceux qui, sans être sauvages, ont quelque relation de consanguinité avec quelqu'une de ces tribus, à quelque degré que ce soit. Nous ne dirons rien de la différence d'origine du côté des femmes à quelque tribu que ces dernières appartiennent. La seule distinction

à laquelle nous nous arrêterons, est celle qui résulte de la différence d'origine paternelle. A ce point de vue les métis du « département du Nord » comme les étrangers qui y sont venus se partagent en deux groupes distincts, qui sont connus les uns sous le nom de « métis-Français » ou « Canadiens » et les autres sous le nom de « métis-Anglais. »

Cette classification se fait surtout, à raison de la langue parlée. Ainsi on trouve des « Sutherland » et des « Grey », parmi les métis canadiens, tout comme il y a des « Lambert » et des « Parisien » parmi les métis anglais. Les circonstances rangent parmi les uns ou les autres de ces métis ceux d'autres extractions : Une petite colonie d'Iroquois est venue du Canada dans les montagnes Rocheuses, là, ils se sont alliés à des femmes de tribus indigènes et, chose assez étrange, les enfants nés de ces alliances sont classés parmi nos métis. Pas une goutte de sang blanc ne coule dans leurs veines, et les descendants de ces farouches guerriers, qui faisaient trembler nos ancêtres, lors des premiers établissements du Canada, sont aujourd'hui, considérés comme des métis-Canadiens. Ces pauvres Iroquois ont apporté du Canada la foi catholique, qui les avait arrachés à la barbarie. Isolés dans les montagnes Rocheuses, au milieu de tribus alors toutes infidèles, ils n'ont point oublié le don précieux qu'ils avaient reçu ; ils l'ont transmis aux enfants qu'ils ont eus, par suite d'alliances avec ces tribus, et quelques centaines de ces métis Iroquois n'attendaient que l'arrivée des prêtres, pour compléter l'éducation religieuse commencée par leurs frères, sur les genoux de leurs mères infidèles. C'est cette circonstance qui les a raliés à nos métis-Canadiens, avec lesquels ils se confondent et s'unissent comme un seul peuple.

Avant de nous occuper des différences qui peuvent exister entre les métis d'une origine et ceux d'extractions diverses, nous voulons d'abord

parler des métis en général. Le « Département du Nord » compte environ quinze mille métis. Loin du pays que nous habitons, ce mot de métis ou descendants de sauvages, emporte avec lui, je le sais, une certaine idée que bien des gens ne regardent pas comme flatteuse. Ici c'est bien autre chose ; nos métis ne sont pas une race inférieure. Loin de rougir de leur origine, ils en sont fiers, et ont tout simplement, à l'égard des nations, mêmes les plus civilisées, le sentiment de supériorité que ces dernières revendiquent, les unes sur les autres. Un français est toujours heureux de son origine, parcequ'il appartient à la « Grande Nation. » Un anglais se gonfle de bonheur à la pensée que son berceau a été éclairé par les rayons du soleil de la « Puissante Albion. » Et qui dira tout ce qu'éprouve de noble satisfaction l'Espagnol qui raconte à ses enfants les gloires de la « Vieille Castille ? » Ce sentiment de fierté nationale, Dieu nous l'a donné pour notre satisfaction. Ce que l'on aime le plus, et que l'on a aimé tout d'abord, n'est-il pas dans la famille, dans la patrie ? L'amour légitime de soi-même, l'amour de tout ce que Dieu a rendu cher à nos cœurs, voilà ce qui fait que tout homme peut chanter, sans faire injure à personne : « A tout je préfère le toit de ma mère, » ou encore : « Rien n'est si beau que son pays. » Ce sentiment de satisfaction de son origine, je le cède volontiers à tous les autres, comme je le revendique pour moi-même ; aussi, je suis loin, et bien loin, de faire un reproche à nos métis de ce qu'ils en sont animés. Chaque peuple a son lot de bonnes qualités, comme aussi, tous les pauvres enfants d'Adam ont leur part de misères ; soit qu'on les étudie collectivement ou qu'on les isole de la multitudine.

Les métis sont une race de beaux hommes, grands, forts, bien faits ; quoique en général, ils aient le teint basané, cependant, un très grand nombre sont bien blancs et ne portent aucune trace de provenance sauvage.

Les métis sont intrépides et infatigables voyageurs ; ils étonnent par leur force et leur agilité. Dans les voyages d'hiver, ils courent habituellement, et paraissent rarement en éprouver même de la fatigue. Les voyages d'été en barges surtout, exigent un redoublement de vigueur qui ne leur fait pas défaut. Les métis semblent posséder naturellement une faculté propre aux sauvages, et que les autres peuples n'acquièrent presque jamais ; c'est la facilité de se guider à travers les forêts et les prairies, sans autre donnée qu'une connaissance d'ensemble, qui est insuffisante à tout autre, et dont ils ne savent pas toujours se rendre compte à eux-mêmes. Presque tous sont doués d'une grande puissance d'observation, rien n'échappe à leur vue, et l'on peut dire que tout ce qu'ils ont vu reste gravé dans leur mémoire, en caractères ineffaçables. Que de fois, en voyageant, j'ai été étonné d'entendre mes compagnons s'écrier au milieu d'une forêt épaisse par exemple : « Je suis passé ici il y a trois ou quatre ans, et sur cet arbre, il y avait une branche de telle forme qui est disparue. » Ou bien arrivés sur les bords d'un rapide, qu'ils n'ont vu qu'une fois ou deux : « Prenons garde, il y avait ici une pierre aigue, comme l'eau est basse cette année, cette pierre pourrait endommager notre embarcation. » Dans les immenses prairies, ils semblent reconnaître jusqu'au moindre accident de terrain, et si on leur demande des informations ils vous donnent des explications qu'un propriétaire peut, à peine, fournir sur son petit domaine, et, après être entré dans une grande minutie de détails, ils complètent votre étonnement en ajoutant : « Je ne connais pas beaucoup cet endroit là, je n'y suis passé qu'une fois, il y a bien longtemps. » Un coup d'œil leur suffit, pour connaître tous les chevaux d'une bande nombreuse, qui ne leur appartient point, et, après un laps considérable de temps, ils se souviendront de ce qu'il peut y avoir de différence entre un animal de cette bande et un

autre qu'ils auraient vu ou non. Ceci prouve assez, combien ils sont observateurs ; aussi, sans paraître y faire attention, ils toisent souvent un homme, et le jugent avec une facilité et une justesse surprenantes.

L'automne dernier, j'arrivais à St. Cloud, avec sept nouveaux missionnaires. Les métis qui venaient à notre rencontre étaient au débarcadère du chemin de fer, ils vinrent offrir leurs respects à mes compagnons, restèrent quelques instants sur la plateforme, au milieu de la foule et du tumulte de l'arrivée du train. Je partis ensuite, avec eux, pour me rendre à leur camp ; quelle ne fut pas ma surprise lorsque, cheminant avec mon guide, il me fit part de ses appréciations, partagées par ceux de ses camarades, qui avaient été témoins de notre arrivée ! Dans ces courts instants, ils avaient si bien examinés mes compagnons de voyage, que, tous ensemble, nous fûmes extrêmement étonnés de reconnaître la justesse de ce premier coup d'œil.

Cette facilité d'observation est, pour nos métis, une source de jouissances véritables, lorsque, surtout, il leur arrive un étranger qui a l'air d'avoir besoin de se contenir, pour ne pas laisser éclater le mépris, que le sentiment de sa propre dignité lui inspire, à l'article de tout ce qu'il croit tenir du sauvage. La curiosité de nos hommes, se saisit de sa personne, avec des dehors calmes et insoucians, ils étudient cet étranger, qui ne se défie de rien, puis, ensuite, le dépouillant de son vernis de civilisation, ils l'habituent à leur guise. J'avoue que, bien des fois, il m'a fallu éclater de rire, en entendant les plaisanteries, pleines de sel et d'agrément que le pédantisme inspirait à cet esprit d'observation.

Ce que l'on appelle de l'esprit ne fait pas défaut à nos bons enfants du Nord ; on peut ajouter qu'ils sont intelligents. Ceux des métis qui ont eu l'occasion de s'instruire, ont montré, en général, des talents distingués ; et, dans les différents rangs de la société, on en a vu remplir avec hon-

neur les emplois qui leur étaient confiés. Ils apprennent les langues avec une facilité étonnante. Comme règle générale, ils ont plus de dextérité et d'aptitudes diverses que le grand nombre d'hommes, de mêmes conditions, avec lesquels ils se trouvent en contact. C'est en voyage qu'on a lieu d'admirer cette disposition, sans laquelle on ne pourrait pas se tirer des mauvais pas que nous rencontrons, en franchissant les vastes solitudes que nous avons à parcourir. Bien des officiers du génie, ou même de génie, pourraient prendre ici des leçons utiles. L'adresse des métis, comme chasseurs à cheval, ne connaît peut-être pas de rivale.

Ces divers avantages, qui ressortent avec éclat dans les nombreux voyages qu'ils font avec des étrangers dédommagent nos métis des petites humiliations qu'il leur faut quelquefois endurer, et les aident amplement à ne pas regretter le lot qui leur est échu en partage.

A ces qualités de l'esprit, se joignent plusieurs indices naturels d'un bon cœur. Les métis ne sont pas méchants, ils sont au contraire, en général doués d'une grande sensibilité. Généreux jusqu'à la prodigalité, il ne leur en coûte point de se priver souvent du nécessaire pour soulager, non-seulement ceux qu'ils aiment mais bien encore, des étrangers, qui ne leur sont rien et qu'ils ne reverront plus.

La vertu d'hospitalité, si agréable au pauvre voyageur, est, par excellence, une vertu des métis. Ils disent, eux-mêmes, et ils prouvent : « Qu'il est impossible de manger auprès de quelqu'un, sans lui offrir de partager, n'eût-on qu'une bouchée. » Habités aux voyages et aux longues absences dès leur enfance, ils aiment pourtant leurs familles et éprouvent un bonheur toujours nouveau à rentrer dans leurs foyers. Les familles métisses sont nombreuses, en général, et c'est assez dire combien on a été faux autant qu'absurde, en affirmant que les sauvages étaient d'espèce différente des peuples civilisés, et en en donnant

pour preuve, l'extinction de la famille métisse livrée à elle-même. Je ne signalerais pas cette sottise, si elle n'avait pas été écrite sérieusement et par des gens dont, naturellement, on devait attendre autre chose. Les métis aiment beaucoup leurs enfants. Je regrette de ne pouvoir pas dire qu'ils les aiment bien. Les femmes, surtout, sacrifient trop souvent le bonheur véritable de ces enfants, à la jouissance de les voir, à la crainte de les reprendre ou de les élever comme il faut. Quoiqu'il en soit de la nature de cette affection, elle est certainement très vive et très sincère, et d'autant plus désintéressée que bien des exemples sont loin de garantir le retour d'un pareil sentiment.

Une heureuse disposition encore de nos chers métis, c'est leur patience dans les épreuves. Là où d'autres s'emportent, jurent et blasphèment, eux rient, s'amuse et prennent le contretemps de la meilleure grâce du monde. Des pertes comparativement considérables sont aussi subies avec beaucoup de grandeur d'âme.

Le vol est un vice, peu ou point connu des métis. Le fait est que c'est l'arrivée des étrangers qui nous a forcés à nous mettre sous la protection des serrures et des verroux. Même au sein de la Rivière Rouge, sans aucune espèce de police, le vol est extrêmement rare. Mille choses faciles à dérober et à recéler sont laissées partout sans précaution et leur perte est un fait tout exceptionnel. Le blasphème, malheureusement aussi commun qu'affreux sur les lèvres d'un grand nombre de chrétiens, ne retentit, presque jamais, dans nos assemblées de métis. Aussi, il est bien difficile d'exprimer l'impression douloureuse qui nous domine, à cet égard, lorsqu'il nous faut traverser ce que l'on est convenu d'appeler les pays civilisés et, en particulier, les États-Unis.

J'aime à constater ces diverses qualités parce que leur seule énumération est la meilleure réfutation possible des mensongères accusations prodi-

guées souvent à ceux dont nous parlons.

Ce tableau n'est pas sombre, du tout, dira qu'elqu'un, il y a même profusion de lumière dans cette peinture des *noirs*. Le tableau n'est pas fini : pour le compléter il y faut mettre les ombres, et l'affection que je porte aux métis, qui savent eux-mêmes que je les aime me permet de toucher, sans crainte, à la délicate question d'énumérer leurs défauts.

Le défaut le plus saillant des métis est, ce me semble, la facilité de se laisser aller à l'entraînement du plaisir. D'une nature vive, ardente, enjouée, il leur faut des satisfactions et, si une jouissance se présente, tout est sacrifié pour se la procurer. De là, une perte considérable de temps, un oubli, trop facile quelquefois, de devoirs importants, de là une légèreté et inconstance de caractère qui sembleraient l'indice naturel de vices plus grands que ceux qui existent véritablement.

Cet amour du plaisir les conduit trop souvent à l'ivrognerie, ils boivent pour s'amuser et, pourtant, presque invariablement, l'ivresse leur fait perdre leur douceur ordinaire de caractère, et les pousse à des excès déplorables. L'ivresse, chez le plus grand nombre de ceux qui s'y livrent, c'est la furie. On crie, on vocifère, on se bat, on se déchire, puis on pleure de regret. L'amour du plaisir exclut nécessairement la disposition de se gêner. Le travail est une grande gêne, aussi, trop souvent, il y a paresse. On flâne pour jouir, quand il y a des satisfactions à recueillir, et on flâne encore pour ne pas se priver de la jouissance de ne rien faire.

L'hospitalité, exercée avec générosité, provoque l'indiscrétion, et les flâneurs vont de porte en porte, certains qu'on les invitera, et il ne leur en coute pas toujours assez d'aller s'installer, pour des semaines entières, là où, bien souvent, on ne les désire pas.

Le grand air qu'on respire, l'immense liberté dont on jouit dans ce

pays, la facilité d'y vivre, d'une manière ou d'une autre, tout cela souille à l'esprit et au cœur de la jeunesse, une ardeur d'émancipation incontrôlable. A quinze ans on se croit homme et l'on prend bravement son parti. Si le toit paternel déplaît on s'en va, si on a des engagements dont on ne se soucie plus, on les viole sans façon ; si on a le malheur d'être à l'école, vite on se sauve, enfin on est libre et on veut avoir ses coudées franches. Ajoutons que la mauvaise éducation domestique, que la trop grande faiblesse des mères, surtout, est loin de contrebalancer une aussi regrettable disposition. Cette espèce d'instabilité de caractère se nourrit et se développe par les voyages qui sont une nécessité particulière de notre position. C'est cette même disposition qui explique pourquoi les arts mécaniques sont si peu cultivés parmi nos métiers. Nous l'avons dit plus haut, ils ont beaucoup de dextérité et d'aptitudes diverses, ils font, plus ou moins, tout ce qu'il leur prend fantaisie d'entreprendre. Ils sont ingénieux et adroits, formés ils deviendraient des artisans distingués ; mais pour cela il faudrait de la contrainte, de la gêne, il faudrait fournir régulièrement son temps d'apprentissage et c'est trop demander à notre jeunesse. Aussi presque tous nos artisans sont des étrangers.

Cette facilité à suivre l'entraînement du moment, ce défaut de contrôle, ne fait pas de nos métiers un peuple vicieux, mauvais, nuisible aux autres ; mais bien un peuple souvent trop léger, imprévoyant et les prive d'une partie des nombreux avantages que l'état actuel du pays leur permettrait de recueillir.

Trop souvent j'ai entendu des parents se plaindre, avec raison, de l'ingratitude de leurs fils ; d'ordinaire ce reproche n'est pas adressé aux filles. Ces dernières rendent à leurs mères l'affection qui leur a été prodiguée, quelque aveugle qu'elle ait souvent été.

Cette longue énumération de qualités et de défauts, est le résultat des

observations que j'ai faites, depuis vingt-trois ans, que je suis en relations journalières avec des métiers de différentes extractions. Les traits de ce tableau ne sont pas empruntés exclusivement, au caractère de nos métiers canadiens ; mais bien aussi, aux autres, comme à ceux là. En écrivant ces lignes, je n'ignore pas quelle impression elles feraient sur l'esprit de certaines gens si elles en étaient lues. Je sais que, méconnaissant ce qu'il y a de bon dans nos métiers canadiens surtout, on se prévaudrait facilement de mon témoignage, pour constater et même exagérer leurs défauts. A ceux ainsi disposés je dirai, et répéterai au besoin, que ce serait méconnaître mes véritables sentiments. J'estime les métiers anglais, mais ils me pardonneront d'affirmer que, par caractère, ils ne sont nullement supérieurs à leurs compatriotes d'origine canadienne. Ces derniers ont été méprisés, vilipendés, accusés, et ce, très souvent d'une manière injuste et déloyale. Ces accusations quand on sait d'où elles viennent, perdent de leurs poids, ou plutôt, retombent de toute leur lourdeur, sur ceux qui les formulent. Je n'en citerai que deux exemples. A mon arrivée dans le pays, je lisais des lettres écrites par un homme qui a jeté sur son nom, une certaine célébrité. Dans ces lettres, l'auteur, après avoir bien méprisé les métiers canadiens exprimait une de ces pensées à peu près dans les termes suivantes : « Les..... (ses nationaux) se respectent plus que les canadiens ; ceux-ci ne craignent pas de s'allier aux femmes du pays, tandis que les autres ont horreur de pareilles alliances. » Si j'avais été capable de me réjouir du mal, j'aurais trouvé une ample compensation à mon amour propre national froissé, par cette phrase insultante, en apprenant que celui qui avait écrit ces mots, si pleins de dignité apparente, et au moment même où il les écrivait se faisait le corrupteur de l'une des femmes les plus dégoûtantes du pays, de la stupidité de laquelle il abusait,

et qui lui a laissé deux héritiers de son noble nom. J'ai là un ouvrage intitulé : « Voyage de l'Atlantique au Pacifique, » cet ouvrage intéressant, sous plus d'un rapport, a eu une certaine vogue, il a même été traduit. Je connaissais le voyage avant qu'il eût été mis sur le papier, car, déjà, il écrit ici, dans le pays, *en blanc et en noir*.

Bien des choses m'ont surpris, dans ce récit publié en Europe. La phrase suivante a excité en moi un profond mépris : « Les métis-français Profondément superstitieux, croyant fermement aux songes, aux présages, aux pressentiments, ils sont tout naturellement les fervents disciples de l'Eglise romaine. Soumis complètement à l'influence cléricale et observateurs scrupuleux des formes extérieures de leur culte, ils n'en sont pas moins grossièrement immoraux, souvent déshonnêtes et généralement peu dignes de confiance. » Sans rappeler aux auteurs, plusieurs circonstances qu'ils n'ignorent pas et qui auraient dû les faire souvenir que la *grossière immoralité* n'est pas toujours le fait des métis français ou canadiens, je ne crains pas d'affirmer qu'il est difficile de dire plus de faussetés et plus d'absurdités en si peu de lignes.

Bien des fois, en prenant connaissance des injustes appréciations écrites sur ce sujet, je me suis convaincu que les Pharisiens d'aujourd'hui sont comme les Pharisiens d'autrefois ; et qu'on peut appliquer aux premiers les paroles que le Divin Maître adressait aux seconds : « Hypocrites, ôtez premièrement la poutre de votre œil et alors vous ôterez la paille de l'œil de votre frère. » Sans entrer dans plus de détails, je suis heureux d'affirmer que l'ensemble des qualités morales de nos métis canadiens (en général et quand ils ont embrassé le christianisme) les range au niveau des peuples honnêtes. Quant à la superstition, si ce que l'on dit de la classe ouvrière en Angleterre est vrai, nos métis sont bien moins superstitieux.

Laisant de côté la question morale,

si on examine la position sociale des enfants des canadiens, on trouvera là le côté faible. A ce point de vue, ils sont dans un état d'infériorité et ce d'abord, pour les raisons que nous avons indiquées, en parlant de la population étrangère, puis, par suite de circonstances particulières. Le plus grand tort social de nos métis est celui d'être chasseurs.

Tous n'ont pas ce défaut, si tant est qu'il faut ainsi qualifier ce goût naturel, puisqu'il y a un certain nombre parmi eux, qui n'ont jamais fait d'autre chose que cultiver leurs terres. Quoiqu'il en soit, il est bien certain que cette vie d'aventures nuit considérablement à notre population. Tout en sentant vivement la crise terrible qu'il nous faut subir au moment où la chasse du buffle fait défaut, je ne puis me défendre de désirer la cessation de ces excursions de chasse qui, par leur entraînement naturel, facile et jusqu'à un certain point lucratif, arrachent à ses foyers, une grande partie de notre peuple. Nés, très souvent, dans les prairies, élevés au milieu de ces excursions lointaines et aventureuses, cavaliers, prompts tirailleurs dès leur plus tendre enfance, il n'est pas bien surprenant que les métis se passionnent pour la chasse, et qu'ils la préfèrent à la vie calme, régulière, monotone des champs. En les jugeant on a trop souvent fait abstraction des circonstances exceptionnelles dans lesquelles ils vivent et attribué à des dispositions particulières de leur caractère ce qui n'était que la conséquence d'un concours d'événements, de nature à produire le même résultat chez des hommes de tous les peuples. Il est facile de se convaincre de la vérité de cette assertion, en voyant la différence immense qui existe entre des métis d'une même origine, voire même d'une même famille, par suite de la diversité des circonstances dans lesquelles ils se sont trouvés. Je connais, à la Rivière Rouge, des métis excellents cultivateurs et très honnêtes gens, dont les frères, élevés dans l'intérieur du pays, ne sont que des

chasseurs, peu différents des sauvages de la pire espèce. La position sociale d'un certain nombre de métis anglais qui se sont trouvés dans les mêmes circonstances que nos métis-canadiens n'est nullement supérieure à celle de ces derniers; c'est la différence des circonstances dans lesquelles se sont trouvés d'autres métis anglais qui explique la différence de leur position sociale, sans que pourtant, ils soient supérieurs à leurs frères par nature ou par caractère.

Plusieurs d'entre eux étant fils de parents riches ont naturellement reçu plus d'éducation et quelques capitaux qui, naturellement aussi, leur ont aidé à ne pas chercher leur vie uniquement au bout de leur fusil de chasse. Je répéterai que la population anglaise, ayant reçu plus tôt une large part de l'influence de la femme civilisée, les métis anglais ont naturellement participé à cette influence et pris plus vite aussi les habitudes de la vie agricole. Répétons-le; pour ceux qui veulent réfléchir, la population canadienne elle-même et à plus forte raison, la population métisse canadienne a été privée, presque complètement de la large part de l'influence de la femme civilisée, jusqu'à l'arrivée des sœurs de la charité dans le pays, puisque, comme nous l'avons déjà dit, avant cette époque il n'y avait eu que quatre canadiennes dans le pays, tandis que les anglaises et surtout les écossaises, y étaient en assez grand nombre. Ce seul fait suffit pour expliquer bien des choses, sans avoir besoin de recourir aux grossières et mensongères accusations prodiguées par un étroit esprit de nationalité ou par un déplorable fanatisme religieux.

La mort du gouverneur Semple et de ses gens tués en 1816, a été le thème de bien des accusations contre les métis canadiens ou « Bois-Brûlés. » Nous dirons plus tard, en parlant de l'histoire du pays, ce que nous pensons de cet événement déplorable, et à qui en revient de droit la responsabilité. Qu'il nous suffise, pour le moment, de constater que ce fait ne

prouve rien contre le caractère de notre population et, encore moins, contre la religion catholique professée aujourd'hui par le plus grand nombre des Bois-Brûlés. A cette époque, pas un d'entre eux n'était baptisé, pas un n'avait eu la moindre occasion de subir l'influence religieuse et, d'ailleurs, un fait isolé n'est jamais une preuve du caractère de tel ou tel autre peuple.

En supposant même que le fait que nous mentionnons mérite tout l'odieux que lui ont prêté les plus violents ennemis des « Bois Brûlés », on ne pourrait encore rien en conclure. Qu'elle est la nation ou race d'hommes, dont l'histoire entière soit sans tache? Peut-on raisonnablement reprocher aux Français d'aujourd'hui tout ce qui a été fait dans l'ancienne Gaule? Les fiers Anglo-Saxons trouvent-ils leur titres de gloire dans tout ce qui a été entrepris par les conquérants de la Grande Bretagne? Ne faut-il pas même jeter le voile sur une multitude, ou plutôt une série de faits bien autrement odieux que le combat du 14 juin 1816. Il est donc très injuste d'aller chercher dans les annales du pays, un fait passé à une époque reculée, lorsque les métis quels qu'ils fussent, n'avaient aucune notion du christianisme, pour en déduire un jugement contre ceux qui en ont depuis subi la douce et salutaire influence, et qui, nous le répétons, forment aujourd'hui, un peuple honnête. Je redirai pour la critique de nouveau, l'appréciation de Sir John Richardson dans son « Arctic searching expedition » Il y dit, page 273 et 284: « In character the « half breeds vary according to their « paternity; the descendants of the « Orkney laborers.....being generally « steady, provident agriculturists of the « protestant faith; while the children « of the roman Catholic Canadian voyagers have much of the levity and « thoughtlessness of their fathers, combined with that inability to resist « temptation, which is common to « the two races from which they are

«sprung.» Je regrette que cette phrase soit tombée d'une plume aussi distinguée. D'aussi injustes appréciations ne s'expliquent que par des préventions traditionnelles, qui se perpétuent au milieu d'une certaine classe, et qui se stéréotypent dans tous les écrits de cette classe. Non, non, les métiers ne varient pas ainsi de caractère à raison de la paternité, et, si cette cause devait avoir un résultat aussi grand, il ne serait pas le résultat indiqué ici. Que les «Orkney laborers» méritent tous les éloges qui leur sont adressés, je le veux bien, je suis loin de m'y opposer; mais ce que je ne puis souffrir c'est l'injure et la calomnie prodiguées à un autre peuple, pour le moins, aussi recommandable. Il y a trop de noblesse dans le sang français pour permettre qu'il soit ainsi méprisé; et, au risque de me trouver en contradiction avec tous nos détracteurs, je sais et je dis que les canadiens ne sont pas une race dégénérée. Le milieu dans lequel je suis né et où j'ai vécu, la direction donnée à mes pensées, les aspirations de mon cœur et de ma volonté, tout ce que je sais de mes compatriotes et de leurs enfants, ne me permet pas d'accepter, sans réclame, ce que des étrangers à notre race, qui ne nous connaissent pas, se permettent de dire, pour attirer sur nous un mépris que souvent il ne partagent pas eux-mêmes. Les vues de la Providence, que nous adorons toujours sans les comprendre, ont formé autour de nous, sur ce continent, un réseau de difficultés que les gens sensés et réfléchis savent n'être pas une preuve contre nous. Le «Département du nord» découvert par l'énergie des Canadiens-Français, voit maintenant les descendants de ces découvreurs dans une infériorité sociale, je le reconnais. Mais ce qu'il serait impossible de prouver, c'est leur infériorité morale.

Que les métis-anglais aient plus de terre cultivée, c'est vrai; qu'ils aient plus d'instruction ou plus de richesse, c'est vrai encore, mais, qu'ils soient

plus honnêtes, plus francs, plus loyaux, plus moraux, ce n'est pas vrai. J'aime ce mot de nos anciens voyageurs, et je l'aime d'autant plus que je le sais vrai, sur les lèvres d'un grand nombre: «Je suis pauvre mais Dieu «merci j'ai de l'honneur!» Et cet autre, d'un grand nombre de leurs enfants, en parlant de certaines gens qui ne sont pas métis-canadiens «Wah! wah? c'est pas gêné ce monde là, c'est ben terrible comme c'est «coquin, quand même je devrais en «mourir je ne suis pas capable d'en «faire autant!»

Nous avons des tribunaux; les petites causes, les dettes de dix ou quinze chelins, les petits différends, y appellent souvent nos métis-canadiens, mais les félonies, les calculs et les préméditations dans le mal, tout le monde sait bien, dans la colonie, que nos pauvres gens n'en ont pas le privilège exclusif; pas même tant s'en faut, leur quote part proportionnelle au chiffre de leur population. Nous avons des registres, il ne faut pas les feuilleter d'un bout à l'autre pour se convaincre que les deux tiers au moins, des crimes qu'ils constatent ne sont pas le fait de cette portion méprisée de notre peuple. Nous avons des ivrognes, et en trop grand nombre, pourtant le commerce actif et passif des liqueurs n'est pas limité on le sait, à ceux que l'on vilipende le plus. Que ces expressions ne paraissent ni trop vives, ni trop acerbes; car je puis affirmer hautement que je n'ai de fiel contre personne, si ce n'est, peut-être contre les calomnieux. Je n'accuse point, je défends des accusés. Assez longtemps on a abusé de la liberté de verser la calomnie à pleine plume.

Le bon Lafontaine qui a fait parler les bêtes beaucoup mieux que ne parlent ou n'écrivent un grand nombre de gens d'esprit, nous a instruits, au tribunal des animaux malades, de la facilité avec laquelle on reproche la moindre peccadille au pauvre et au faible, et de la facilité, non moins grande, avec laquelle on excuse et

pallie les vices et les crimes des puissants. Le lion croque à belles dents et se fait applaudir, il fait même crier, haro ! sur le baudet, qui n'a fait que tondre « dans un pré la largeur de sa langue, » et ce, encore, « dans un pré de moine. » Nous avons vu ici les exploits de bien des lionceaux qui, après avoir satisfait dans le pays, plusieurs des appetits d'un cœur qui n'était pas la pureté ni la justice mêmes, ont été sur d'autres terres, s'efforcer de faire croire à leur mérite, en accusant, avec une déplorable injustice, ceux que très-souvent, ils avaient des raisons toutes particulières de mieux apprécier.

Je regretterais tout ce que je dis ici, si cela devait être regardé comme un manque de considération ou de respect pour les autres parties de notre population. Tels ne sont pas mes sentiments : par goût, comme par habitude j'aime beaucoup mieux voir ce qu'il y a de bon dans mes semblables, que d'essayer à grossir le bilan des faiblesses et misères, toujours trop nombreuses dont tous les hommes sont susceptibles. Je reconnais, volontiers, les excellentes qualités des métis-anglais, seulement je voudrais que leurs panégyristes reconnussent aussi les qualités de nos métis-canadiens ; qualités qui peuvent différer de celles de leurs compatriotes mais qui ne sont ni moins nombreuses, ni moins recommandables.

§ 3. LES SAUVAGES.

Sous le nom de sauvages, on désigne, en Canada, toutes les tribus aborigènes de l'Amérique. Les Anglais les appellent « Indiens » et partout on les reconnaît sous l'appellation des « Peaux-Rouges. » Sans entrer dans l'examen du plus ou moins de justesse de ces différents noms, nous désignerons, sous le nom de sauvages, tous les naturels du « Département du Nord, » non pas que tous soient d'un caractère barbare, féroce ou sauvage, mais bien, parce qu'il y a

quelque chose de sauvage dans leur genre de vie ou, par opposition, au titre de civilisées, donné aux nations qui pratiquent une religion, vivent sous une forme de gouvernement, obéissent à des lois et se livrent aux arts ou à l'industrie.

Il n'y a encore qu'un demi siècle, les sauvages du « Département du Nord » n'avaient aucune notion du christianisme, pas même de culte défini ou régulier: encore aujourd'hui, à peu près tous, chrétiens ou infidèles, ont conservé leurs habitudes sociales. La chasse et la pêche, à de très-rares exceptions près, constituent leur unique ressource, comme leur occupation exclusive. Le sauvage est non seulement nomade, mais même errant et aventurier. Point de maison, en général, pas même de demeure fixe, des tentes de peaux (loges), des cabanes d'écorces ou de branches d'arbres, voire même, de neige et de glace, souvent, la grande cabane du Bon Dieu qui n'a de dôme que la voûte étoilée ou nébuleuse. Voilà l'habitation du sauvage, qu'il déplace quand bon lui semble. Quelques familles vivent isolées, d'autres se réunissent par camps, plus ou moins considérables, suivant les chances de la pêche ou de la chasse.

Quoique, en général, les sauvages m'aient aucune espèce de gouvernement, aucun code de lois, cependant, chez quelques tribus, chez celles surtout qui font encore la guerre, il y a un certain ascendant exercé par des chefs, dont l'autorité est bien limitée, à moins que ces chefs, à force de payer d'audace, ne finissent par inspirer la crainte à leurs frères. Une supériorité véritable, une plus grande habileté et parfois, une plus grande bonté aussi, ont groupé autour de quelques individus, une famille nombreuse, accrue d'un certain nombre d'amis et là, l'autorité patriarcale de l'homme mur ou du vieillard s'exerce avec une certaine assurance.

Les sauvages du « Département du Nord » voyagent beaucoup, mieux vaudrait dire qu'il voyagent constam-

ment. Avant l'établissement des nombreux comptoirs qui couvrent aujourd'hui le pays, ils entreprenaient souvent des voyages de plus de mille lieues pour aller échanger quelques fourrures, avec les traiteurs européens et canadiens. Ces longs voyages se faisaient, d'ordinaire, en canots d'écorce de bouleau. Les comptoirs sont partout tellement multipliés maintenant, qu'il n'est plus nécessaire d'aller si loin pour faire ces échanges, et, pourtant, les sauvages continuent à voyager. Le léger canot d'écorce facilite ces pérégrinations dans la partie du pays couverte de forêts et que sillonnent des cours d'eau et des lacs nombreux. Dans les prairies, les sauvages possèdent des chevaux et s'en servent pour traverser leurs plaines immenses. En hiver, les chiens remplacent le canot et, en tout temps, ils aident le cheval pour le transport des bagages et provisions.

Les sauvages, des prairies surtout, ont un singulier mode d'utiliser leurs chevaux et chiens pour les transports. Deux longues perches sont fixées par une de leurs extrémités sur le dos de l'animal, où elles se croisent et où elles sont retenues par des courroies, qui remplacent le harnais, les deux autres extrémités des perches traînent sur le sol, glacé ou non, en s'écartant, plus ou moins, suivant leur longueur, c'est sur cette dernière partie que sont déposés les bagages qui s'y soutiennent sur les courroies ou les peaux de buffles, fixées aux deux perches. Quand il y a des infirmes ou des malades dans la famille, on recourt à ce moyen de transport, et des gens qui en ont fait l'expérience, m'ont assuré que les secousses sont aussi douces que dans les voitures les mieux suspendues.

Les sauvages ne sont pas riches ; assez souvent la femme, sans être le moins du monde aidée de son mari, peut porter sur son dos tout l'avoir de la famille. Les trésors en espèces sont inconnus, puisque dans toute l'étendue du « Département du Nord, » à l'exception de la colonie de la Ri-

vière-Rouge, l'argent n'a point cours ; la valeur et l'usage en sont ignorés des sauvages. Des fourrures, des provisions, fruits de la chasse et de la pêche, voilà ce qui peut les enrichir. En échange, ils reçoivent quelques vêtements et quelques ustensiles de fabrique Anglaise ou Américaine, qui constituent tout leur avoir, en ajoutant, pour les sauvages des prairies, quelques chevaux, et pour tous quelques chiens. Chez les sauvages, l'absence des richesses est accompagnée de la plus grande pauvreté. Des tribus entières sont habituellement dans un état de demi jeûne et de souffrances journalières ; et toutes les tribus manquent, dans un temps ou un autre, des choses les plus essentielles à la vie ; aussi, il est étonnant de voir jusqu'à quel point ces infortunés portent l'exercice de la privation. Etre trois ou quatre jours sans le moindre aliment, leur paraît chose toute simple et naturelle ; très-souvent ces privations extrêmes se prolongent jusqu'à sept ou huit jours.

Ajoutons à cela, une demi nudité, au milieu des rigueurs de notre affreux climat, et on aura une faible idée des épreuves physiques de ces pauvres peuplades. J'ai dit que la femme porte, quelquefois, sur son dos, tout l'avoir de la famille. Ces mots résument la position de la femme chez les sauvages. Je parle des sauvages infidèles, car la position de la sauvagesse chrétienne est bien améliorée. La première recueille dans toute leur amertume les fruits de la malédiction lancée contre la mère des humains, la seconde trouve à ses maux une compensation dans les fruits de bénédiction qui lui viennent par l'entremise de la mère des chrétiens ! On dit que les Esquimaux et les Loncheux traitent leurs femmes avec un peu plus d'humanité que les autres sauvages. Je n'ai jamais vu ces tribus, mais toutes celles qui j'ai vues, à l'état d'infidélité, m'ont forcé à considérer la femme sauvage comme l'être le plus malheureux que l'on puisse imaginer. Cette infortunée est, non-seulement,

le porte-faix de la famille, elle en est littéralement la bête de somme. Toutes les corvées sont pour elle et, presque invariablement, les plus petits adoucissements lui sont refusés. La position est rendue plus pénible encore par les mauvais traitements, le mépris le plus profond et l'état d'abaissement dans lequel elle est tenue. Que de fois mon cœur a été navré d'amertume, en voyant la misère profonde dont j'étais le témoin ! Comme j'ai béni et remercié le Bon Dieu qui, entre autres bienfaits, a donné à nos mères la position qu'elles occupent au milieu des nations chrétiennes ! Comme ils étaient ignorants et insensés, ceux qui, pour blasphémer contre la religion régénératrice, rêvaient pour les forêts d'Amérique un peuple primitif, jouissant d'un bonheur imaginaire !

Comme ces eutopies, ces rêves d'imagination en délire ou de cœurs dépravés, sont loin de la triste réalité. J'ai passé plus de la moitié de ma vie dans ces pays, et, malgré le spectacle habituel de la misère, et d'une misère quelquefois partagée avec ceux qui l'endurent, j'en suis encore à me faire la question : comment les sauvages peuvent-ils vivre ?

En Europe, surtout, où l'on n'a jamais vu de sauvages, on se fait sur leur compte des idées fort singulières. Pour détruire, en deux mots, toutes ces fausses impressions, il suffit de dire que les sauvages sont des hommes. Cette assertion, si simple en apparence, dit pourtant ce que sont ces races infortunées, beaucoup mieux que toutes les rêveries de ceux qui en ont parlé sans les connaître. Le sauvage est un homme, d'abord dans son physique ; très souvent, il est même un beau type, à l'exception, pourtant, d'une saillie un peu exagérée des pommettes des joues, d'un teint trop foncé ou cuivré et de la rareté de la barbe. Plusieurs des sauvages sont des hommes magnifiques ; leur taille est beaucoup au-dessus de la moyenne, surtout si on la compare avec celle des habitants de l'Europe méridio-

nale. J'ai vu une foule d'Européens et de canadiens, tout aussi noirs que les sauvages qui ne sont pas trop exposés aux intempéries de l'air. Tous les sauvages que j'ai vus ont les yeux noirs, et cet organe, comme celui de l'ouïe, acquiert, chez eux, une capacité très grande, par suite de l'exercice. Je n'ai jamais vu de preuve de ce que j'ai lu, sur la finesse de leur odorat. L'œil noir du sauvage est souvent plein de vivacité, d'intelligence et de malice ; chez d'autres, il a le calme de la bonté ou l'expression nette de l'indifférence. Le sauvage est bien proportionné. Si le manque d'habitude n'a pas développé, chez lui, une grande force musculaire, l'exercice en retour lui fait acquérir une grande agilité et une puissance étonnante de résister aux fatigues auxquelles il est exposé. Le sauvage est un homme qui mange, boit, dort et marche.

Qui mange énormément quand il a de quoi satisfaire son appétit, tout comme il se passe de nourriture au besoin, qui boit, trop souvent avec excès, surtout : « l'eau de feu. » Beaucoup de personnes civilisées, des pays froids surtout savent très bien que cette disposition est un trait caractéristique de l'humanité. Il dort, cet homme sauvage, il dort comme les autres paresseux le jour, la nuit, quand il n'a rien qui l'occupe, puis aussi, il veille plus que qui que ce soit que je connaisse. Il marche ce bipède aux jambes un peu croches, aux pieds fermés en dedans par l'habitude, et il marche comme un véritable chien de chasse. Il court même, et ce, au point d'atteindre les cerfs dans les déserts et au milieu des forêts. Le sauvage est un homme, il naît dans les pleurs, grandit au milieu des larmes ou des rêves : il vieillit quelquefois quand l'excès de la privation n'a pas ruiné, avant le temps, un tempérament doué par nature, de tout ce qui peut assurer la longévité ! Soumettez ce sauvage aux nombreuses influences auxquelles sont soumis les hommes des pays civilisés, qu'il accepte les raffinements des tailleurs, parfumeurs, et coiffeurs ; et vous aurez un

élégant, souvent beaucoup plus élégant que la plupart de ceux qui se prévalent le plus de ce titre. Voilà pour l'homme physique.

J'ajoute, le sauvage est un homme ; homme intelligent, et en le disant, je pense au sourire dédaigneux que cette assertion peut faire courir sur certaines lèvres, et pourtant, je crois avoir des raisons de la formuler. Le sauvage est un homme intelligent, et j'en donne pour preuve la langue qu'il parle, les pensées qui l'occupent, les sentiments qui l'animent. Chaque nation parle une langue différente de toutes les langues européennes, différente, peut-être, (à l'exception de celle des Esquimaux) des idiomes asiatiques ou Africains, différente même de celles parlées par les autres tribus américaines. Toutes les familles ou nations sauvages même du « Département du Nord, » ont des dialectes distincts, aussi distincts entre eux que le français l'est du chinois ou l'anglais de l'indou. Ces dialectes ne sont pas des sons inarticulés, comme on n'a pas craint de l'affirmer ; ce ne sont pas des débris tronqués, inintelligibles ou insignifiants ; non, ce sont, au contraire, des langues véritables, exprimant toutes les idées qui se trouvent dans la tête, tous les sentiments qui sont au cœur de ceux qui les parlent. Ces idiômes versent dans votre âme à vous, étrangers qui les comprenez, tout ce qu'il y a dans l'âme de ce pauvre enfant des bois, auquel vous refusez peut-être l'honneur d'être votre semblable, tout comme elles sont l'interprète fidèle de ce que vous voulez lui communiquer. Et ces langues diverses, qui les a faites ? qui les conserve, qui fait que toute une nation les parle avec une perfection que l'on ne trouve pas dans la manière dont les peuples civilisés parlent les leurs. Sans grammaire, sans dictionnaire, sans monument écrit, de quelque nature que ce soit, le père redit à son fils, les accents qu'il a recueillis sur les lèvres de l'auteur de ses jours, et le petit enfant qui ne sait que pleurer, commence, peu à peu, à balbutier

quelques mots, à dire, mon père, ma mère. Plus tard une phrase mal articulée, provoque le rire affectueux de toute la famille, enfin la connaissance de cette phrase se complète, puis c'est une autre ; jusqu'à ce que l'âge mur perfectionne cet art par excellence de la parole, pour que celui qui l'a acquis, le transmette à ses descendants.

Le sauvage est un homme intelligent, l'esprit de l'homme, quelle que soit sa portée, ne s'exerce pas d'ordinaire, en dehors de ce qui le préoccupe, de ce qui nourrit ou excite son activité. Que de belles et nobles intelligences sont restées enveloppées dans les ombres d'une condition obscure, tandis que des médiocrités ont, au contraire, pris leur essor, grâce aux circonstances ! Cette différence que l'on remarque si souvent entre les hommes d'une même nation, entre les membres d'une même famille, est-il étonnant de la rencontrer entre certaines nations et certaines autres ?

Bien sûr, le cadre des connaissances du pauvre sauvage, est bien limité, aussi, il ne faut pas s'attendre à voir son intelligence s'exercer sur un grand nombre d'objets ; pourtant, il suffit de la voir se débattre dans ce cadre étroit, pour se convaincre que, lui aussi, est un être intelligent. Le sauvage voit, examine, compare, juge, modifie, il se souvient, il prévoit, il apprend, il oublie. L'idiotisme est rare chez les sauvages, l'esprit y est commun. Ils se moquent, se rient, s'amuse à vos dépens, non pas comme les singes quadrumanes qui le font par un certain instinct mécanique, mais bien comme les plus futés des singes bipèdes. Les occupations ordinaires du sauvage quelque restreintes qu'elles soient, prouvent son intelligence.

Un certain prédicateur se trouvait un jour au milieu d'une tribu peu disposée à l'écouter. L'orateur s'apercevant que ses exhortations faisaient peu d'impression eut recours à un coup de théâtre. Il saisit sa montre et la montrant aux sauvages, il les exhorta à en admirer le mécanisme, et à en conclure la supériorité des hommes

civilisés, sur ceux qui l'écoutaient : le tout assez maladroitement pour froisser la susceptibilité et l'orgueil, tout aussi grands chez les sauvages que chez les autres enfants d'Adam. Après un instant de silence, et pendant que l'orateur promenait un regard de mépris sur ceux qu'il croyait avoir complètement convaincus de sa supériorité le chef prit la parole ; « C'est vrai, c'est vrai, dit-il, vous avez de l'esprit, vous autres civilisés ; nous, nous sommes bêtes ; tu nous montres ton soleil artificiel, est-ce toi qui l'a fait ? Non, dit l'interlocuteur. Ho ! Ho ! ce n'est pas toi qui l'as fait et tu nous le montres pour nous prouver que tu as de l'esprit !

« Je suis bête ; cependant, écoute moi, « je ne parlerai pas longtemps, parce « que tu parais nous mépriser trop, « voici mon arc et mes flèches, c'est « moi qui les ai faits, voici mon fusil, « qui, comme ton soleil artificiel, a été « fait par des hommes de ton pays. « Vous autres, vous avez de l'esprit, « vous savez tout faire, et vous devez, « au moins, savoir vous en servir, « prends ce fusil et cette poudre, moi « je garderai mon arc et mes flèches « partons tous deux pour la forêt ; « nous reviendrons, tous deux, à la « prochaine lune, et tu nous diras « alors si tu as beaucoup plus d'esprit « que les sauvages. » Cet argument pour n'être pas de la plus stricte logique, suffit on le comprend assez, pour arracher un violent éclat de rire à toute la bande, et jeter dans la confusion, le maladroit orateur, qui savait bien que, si les sauvages ont tant à apprendre des civilisés, ils ont bien des choses à leur montrer dans leur genre de vie.

L'homme du désert si ignorant quand il n'a pas de maître, apprend avec une grande facilité du premier maître qui se présente. Nous avons des livres écrits en caractère syllabiques, je connais un sauvage qui a appris à lire dans un jour, et plusieurs l'ont fait en trois jours. Depuis près d'un quart de siècle je suis au milieu des sauvages, et j'en suis toujours à

la conviction qu'ils ont autant d'intelligence que la portion non cultivée des peuples les plus distingués sous le rapport intellectuel. Mais dira-t-on peut-être, si vraiment les « Peaux-rouges » sont intelligents, comment expliquer leur position ? Comment se fait-il qu'à notre époque, surtout, au milieu des lumières qui, par leur éclat, semblent vouloir aveugler les autres peuples, comment se fait-il qu'ils connaissent si peu ? Nous avons des chemins de fer et eux vont à la raquette, nous avons des télégraphes sous-marins et eux n'ont pas même l'idée d'un bureau de poste, nous avons des canons rayés, des fusils à aiguille ou chassepot, nous pouvons tuer à des distances énormes, eux sont encore au système primitif de destruction de leurs semblables. Ils n'ont que des lances, des carquois, des arcs, des flèches : ils ne peuvent tuer que de près ; nous avons des vaisseaux blindés, et ils n'ont que des canots d'écorces. Nous lisons tous les secrets du ciel visible, et eux ne connaissent que quelques constellations ; nous calculons tous les âges et toutes les couches de la terre, et eux ne connaissent que les animaux qui l'habitent. En un mot, nous sommes les grandes, les puissantes nations de l'époque, et eux ne sont que les pauvres et ignorants sauvages de de la forêt et de la prairie. Comment cela ? La réponse à cette importante et grave question est, sans doute, dans les secrets de Dieu. Mais ce Dieu infiniment bon, ne semble-t-il pas avoir voulu nous donner une leçon utile, en nous montrant la non-omnipotence de la raison humaine livrée à elle-même ? Les races sauvages sont, comme les autres races, qui ont été animées par ce souffle de vie qui a placé les enfants d'Adam parmi les êtres intelligents. Cette intelligence, si on le veut, est comme à l'état latent et laisse passer des siècles sans éclairer ceux qui la possèdent, des rayons qu'elle fait briller ailleurs, sans sortir ces infortunés de l'ornière profonde où ils sont tombés, sans les ramener au point d'où ils sont partis. Donc

cette raison humaine, livrée à elle-même, est impuissante et stérile, donc elle ne te suffit pas, ô insensé ! qui voudrais rejeter la raison suprême.

Le sauvage est un homme ; et j'en ai la preuve dans son caractère moral. L'intelligence de l'homme, servie par des organes, se soumet, trop souvent, à leur empire tyrannique, comme aussi, elle sait, parfois, s'en affranchir. Le sauvage, comme l'homme civilisé, s'élève au-dessus des sens quand, en se faisant chrétien, il accepte cette morale sublime qui gêne tant les partisans de la morale libre. Comme il est doux, comme il est consolant, de voir cette soumission du sauvage, courbant son front indompté sous le joug de l'Évangile ! Oui, le sauvage est un homme, qui trouve dans la doctrine divine de quoi éclairer son intelligence, jusque-là si obscure ; et dans les célestes enseignements de quoi remplir le vide de son cœur ! Que de fois j'ai été profondément touché, que de douces larmes j'ai répandues, en voyant l'action de la grâce sur ces infortunés orphelins du bonheur, qu'elle façonne pour la félicité ! Oui, le sauvage est un homme, un homme capable de faire dominer en lui l'homme spirituel ; capable de sentir et de goûter les choses de Dieu. Si le caractère moral du sauvage qui se convertit au Christianisme, si ce caractère ne vous prouve pas assez qu'il est homme, ô vous ! qui ne craignez pas de rejeter l'enseignement divin, contemplez le sauvage infidèle, et sa dégradation vous prouvera qu'il est de la même espèce que ceux qui le repoussent. Homme, comme tous ceux qui ignorent Dieu ou le méconnaissent ; comme tous ceux qui ne veulent pas de l'Évangile, ni de sa morale ; homme, comme tous les esclaves des sens et de la nature ; homme, comme tous les orgueilleux, les homicides, les voleurs ! Oh ! oui, le « Peau-Rouge » infidèle prouve qu'il est homme comme la race blanche infidèle !

Les sauvages du « Département du Nord » avant même l'arrivée des mis-

sionnaires parmi eux, avaient tous quelques notions religieuses, voire même quelques traditions bibliques, faciles à distinguer, au milieu du grossier encadrement de folies et de superstitions qui les enveloppe. Tous les sauvages reconnaissent un être quelconque, supérieur aux autres, auquel ils donnent différents noms. Le culte de cet être était souvent nul et toujours bien mal défini ; quelques-uns rendent le culte le plus éclatant au soleil ; d'autres, tout en reconnaissant « l'Esprit Bon, » servent et honorent de préférence, le méchant. Presque tous croient à une espèce de polythéisme grossier, ils adressent leurs supplications à tous les êtres de la nature, à tous ceux surtout qui revêtent une forme singulière ou extraordinaire. D'infâmes et absurdes superstitions captivent les pauvres peuples, et sont souvent un obstacle à leur conversion. Les jongleurs ou sorciers qui sont d'ordinaire les médecins, s'attribuent une puissance et une force surnaturelle, qui leur permet d'exercer un grand ascendant sur leurs compatriotes, et comme ces personnages trouvent ainsi un moyen sûr de servir leurs sordides passions, ils sont intéressés à ne point abandonner leur art, et à combattre tout ce qui, en diminuant leur influence, nuirait à leurs intérêts.

Quant à la valeur réelle de ces jongleries, il m'est bien difficile, non-seulement de formuler, mais, même, de me former à moi-même, une opinion certaine. Nul doute que, le plus souvent, ce n'est qu'une supercherie adroite, d'autres fois, je serais tenté de croire à une intervention diabolique. D'ordinaire, ces sorciers ou « hommes de médecine » sont de beaucoup les plus mauvais de la nation, et l'esprit méchant ; si Dieu le lui permet, trouverait son compte à les assister. Je n'ai jamais pu être témoin de ces magies. Ma légitime curiosité, à cet égard, était excitée par la nature des faits racontés ; et aussi, je dois l'avouer, par le caractère d'hommes sérieux et intelligents qui me

disaient avoir été témoins oculaires de ses merveilles. Souvent, j'ai demandé à voir ces tours de force des sorciers, et les acteurs s'y sont refusés, assurant eux-mêmes qu'ils n'avaient plus aucune puissance en présence de « l'Homme de la Prière, » ou même, auprès d'un objet pieux, comme le Livre des Saintes Ecritures, une croix, un chapelet, etc., etc.

De qui descendent les Sauvages ? Je viens de le dire, ce sont des hommes, donc ils descendent d'Adam. J'ajouterai, Noé fut leur aïeul, Sem leur père, car la race rouge ou américaine se rattache à la race Mongole, dont elle diffère moins que les races issues des trois fils ne diffèrent entre elles. La question de la possibilité de peupler l'Amérique par des émigrations de l'Asie, ou même du Nord de l'Europe, n'est plus un problème. Tout le monde sait combien la chose est facile ; même en supposant qu'à l'époque de ces pérégrinations, les voyageurs n'auraient pas eu d'autres facilités que celles qu'ils possèdent aujourd'hui. Cette dernière supposition n'est point probable. Pour ma part, je suis convaincu que les sauvages ont été plus civilisés qu'ils ne le sont maintenant ; qu'ils se sont abaissés par l'oubli des traditions qui les ralliaient à Dieu, tout comme ils se relèveront, en acceptant l'enseignement qui les rapproche de leur auteur et de leur fin. Puisse leur position servir de leçon à ceux qui voudraient atténuer, pour les détruire ensuite, les préceptes du Divin Réparateur !

Que deviendrait l'humanité si elle se faisait athée, si elle se faisait matérialiste ? Elle deviendrait sauvage et sauvage de la pire espèce. Comme ils sont coupables, ceux qui s'efforcent de la conduire à ces monstruosité, par des voies directes, quoiqu'on les colore d'un nom moins odieux. Le pauvre sauvage n'a jamais été assez insensé pour prononcer la déchéance de l'Etre Suprême, il n'a jamais été assez méchant pour revendiquer l'égalité avec la brute, et, pourtant, il est

descendu assez bas en ne conservant que les notions vagues et indéfinies, qui l'ont arrêté sur le bord de ces deux abîmes. Que deviendront les notions dont un certain nombre, ne paraissent pas craindre de descendre dans ces horribles profondeurs ?

Quand des hommes se sont-ils faits américains ? La solution de cette question serait sans doute extrêmement intéressante, mais je crois bien que ce n'est pas ici qu'on la trouvera. Je pense même qu'on ne la trouvera jamais. Nos sauvages du « Département du Nord, » sont tous sans chroniques, sans annales, sans monuments écrits, sans monuments d'un ordre ou d'un genre quelconque. Tous ignorent, ou ignoraient à notre arrivée jusqu'à leur âge et celui de leurs enfants. Les traditions orales ne semblent bien définies que lorsqu'elles ne remontent pas plus loin qu'à l'aïeul de celui qui les raconte, en sorte que l'on comprend facilement que les recherches archéologiques ne sont pas faciles. La science chronologique, souvent si difficile à établir parmi des peuples qui ont joui d'une certaine civilisation, est tout à fait nulle et impossible ici. Nous ne tenterons donc pas, même le moindre essai à cet égard.

Après avoir donné cet aperçu, si succinct, des sauvages en général, il nous semble naturel d'en faire l'énumération. Le « Département du Nord » possède des sauvages de cinq familles différentes, différentes surtout par la langue. Aucun de ces idiômes n'a la moindre analogie avec les quatre autres ; d'autres différences caractérisent ces cinq familles et aident à les classer à part, tout comme la ressemblance de langage nous fait ranger dans le même groupe des tribus qui sembleraient différentes à d'autres points de vues. Ces cinq familles sont : 1o La famille des Algonquins ; 2o Celle des Assiniboïnes ou Sioux ; 3o Celle des Pieds-Noirs ; 4o La famille Tchippéveaux ; 5o Enfin, celle des Esquimaux.

10 *Famille des Algonquins.*

Nous donnons ce nom aux différentes nations ou tribus, dont le dialecte a une telle affinité avec celle des Algonquins du Canada, qu'il est impossible de ne pas leur assigner une origine commune. La race Algonquine occupe, à l'exclusion de toutes les autres, les districts de « Norway-House, » du lac la Pluie, de la Rivière Rouge et de Cumberland, puis on les trouve encore, en majorité, dans le district de la Siskatchewan et celui de la rivière du Cygne. Les Esquimaux de la Presqu'île de Melville, sont les seuls qui leur disputent la possession du district d'York. Des Algonquins, en assez grand nombre, sont aussi dans le district de la rivière aux Anglais; quelques familles isolées ont pénétré jusqu'à Athabaskaw, en sorte qu'il n'y a que le district de la rivière Mackenzie qui n'en possède point. Si on joint à cette immense étendue de terrain, celui que les différentes branches de la famille Algonquine occupaient en Canada, on se convaincra facilement que ce groupe de sauvages est un des plus étendus de toute l'Amérique septentrionale.

Dans le « Département du Nord, » cette race ne compte pas plus de trente mille âmes. La tradition nous apprend qu'elle a été, autrefois, bien plus nombreuse. Les guerres, la famine, et surtout l'épouvantable destruction causée par la petite vérole, l'ont réduite à son chiffre actuel. Mes observations personnelles, depuis que je suis dans le pays, me convainquent d'une espèce de stagnation numérique. La famille Algonquine se compose ici, de trois nations qui sont : les Saulteux, les Maskégons et les Cris.

Les Saulteux occupent dans le « Département du nord, » une zone de trois à quatre degrés de hauteur au nord du quarante neuvième parallèle, et s'étendent depuis la limite occidentale du Canada, jusqu'à la partie orientale du district de la Rivière Siskatchewan. Les Maskégons habitent

au nord du terrain occupé par les Saulteux, jusque sur les bords de la Baie d'Hudson. Les Cris qui, en tout, semblent tenir le milieu entre les Saulteux et les Maskégons, se trouvent, surtout, sur le prolongement du centre des terres de leurs deux nations sœurs, jusqu'auprès des Montagnes Rocheuses. Cette dernière zone a une largeur moyenne d'environ cinq degrés.

10 Les Saulteux.—Les Saulteux sont une race fière, orgueilleuse, superstitieuse à l'excès et, par suite de ces dispositions, difficiles à dompter. De tous nos sauvages, ce sont ceux qui ont eu le plus de facilité de s'instruire des vérités de la religion, et ce sont précisément ceux qui en ont moins profité et qui comptent le plus petit nombre de chrétiens. La chose est d'autant plus étonnante qu'ils devraient naturellement subir une salutaire influence de la part de leurs frères du Canada qui, eux, sont tous chrétiens. A la Rivière Rouge, même au milieu des églises et des moyens de salut, le plus grand nombre de Saulteux restent infidèles. Ils traînent leur indolente et misérable vie, dans leurs pauvres huttes d'écorces, ils conservent toutes leurs habitudes primitives. Ils se tatouent, se livrent à leurs ridicules et souvent cruelles superstitions, tout comme s'ils n'en avaient jamais entendu démontrer la folie. En retour ceux qui embrassent la religion dans l'âge mûr s'attachent à leur foi avec une grande constance et fermeté. Malheureusement, plusieurs enfants baptisés dans des circonstances particulières ont dû demeurer ou retourner avec leurs parents infidèles comme eux.

Les Saulteux sont, généralement, de beaux hommes, presque tous ont malheureusement une très forte inclination pour les boissons enivrantes, ce qui est une des causes de leur endurcissement. Les chants de guerre les électrisent encore, et, souvent au milieu des jeûnes et des privations, ils entreprennent, à pied, des voyages de plusieurs centaines de milles, pour

aller surprendre et scalper un ennemi, le plus souvent, sans défense, et revenir triomphalement danser l'horrible danse, et hurler le hideux chant de la chevelure. Je ne vois point pourquoi la colonie de la Rivière Rouge accepte d'être témoin de ces horreurs; l'absence de toute force régulière peut seule expliquer cette trop patiente tolérance. Ceux d'entre les Saulteux qui ont été élevés parmi nos métis, et il y en a un certain nombre, ne paraissent pas partager les dispositions de leurs compatriotes; preuve que toutes ces misères tiennent encore plus aux circonstances et aux préjugés de leur éducation, qu'à leur caractère national. J'ai encore chez moi un jeune Saulteux d'une vingtaine d'années, qui s'est fait chrétien, il y a trois ans, et dont la conduite ne nous laisse rien à désirer.

Les Saulteux aiment passionnément les rassades et autres verroteries de ce genre. Ils se chargent de colliers, se fendent les oreilles pour y attacher toute une enfilade d'ornements, aussi ridicules qu'incommodes. D'énormes anneaux, des chaînes grossières, de vieux rouages de montres ou de pendules, des morceaux informes de cuivre, de fer blanc, etc., etc. Aussi, leurs pauvres oreilles ressemblent assez à la sale boutique d'un orfèvre ruiné. Le fardeau étend les oreilles dans une proportion que plus d'un élégant n'ambitionnerait pas, et l'appendice métallique, qui en complète l'énormité leur a valu parmi les Tchippewayans, le nom de Betzarénéchay (grandes oreilles). Joignez, comme complément de toilette, un énorme morceau de fer blanc, attaché aux narines, de longues et sales tresses de cheveux, augmentées de lambeaux d'étoffe, de fourrures, une grande quantité de plumes sur la tête, et vous aurez une idée du déploiement de prétentions vaniteuses que l'on trouve chez les Saulteux. Habitué à ce spectacle, on voudra bien me pardonner les trop sévères appréciations, peut être, que je fais des ornements de tête qui, pour être d'un meilleur goût, n'en doivent pas moins

leur origine au motif qui porte le sauvage à se fatiguer d'un bagage inutile et disgracieux.

Le nom Saulteux vient à nos sauvages, du Sault Ste. Marie, qui sépare le Lac Supérieur du Lac Huron, et d'où ils sont originaires. Bien des auteurs les désignent sous le nom de Tchippeway, qui est peut-être, une modification du mot Otchipwey, nom d'une tribu de Saulteux qui habite les environs du Lac Rouge. Les Cris appellent leurs frères: Nakaivéini-wih, tandis que nos modestes Saulteux se désignent sous l'appellation: Anichinebewok (des Hommes). Eut-on jamais imaginé que ces braves eussent tellement la prétention d'être la race supérieure, qu'ils résument, en eux mêmes, l'humanité entière ?

2o Les Maskégons.—Ce nom est une corruption du mot, Omaskékwok (hommes des marais). Le mot Maskey (Marécage), est la racine du nom que porte la tribu dont nous voulons nous occuper, et qui habite les bords de la Baie d'Hudson, ainsi que les terres qui avoisinent les groupes de lacs qui réunissent les eaux des grands fleuves qui se rendent à la Baie. La raison du nom qui leur est donné vient de ce que le pays qu'ils habitent est, en général, un terrain très marécageux. Les Anglais ont traduit littéralement leur nom et son étymologie, en les désignant sous le nom de «Swampis.»

Les Maskégons Algonquins, comme leurs voisins et frères, les Saulteux, ont un caractère bien différent. Ils sont doux, ennemis du sang, faciles à diriger et moins superstitieux. Le voisinage des principales factoreries a apporté une grande modification à leur teint et à leur sang. Les récits des voyageurs font croire naturellement, que cette circonstance n'influe pas très favorablement sur leurs mœurs.

L'église d'Angleterre et les Méthodistes ont quelques missions parmi les Maskégons, dont un grand nombre acceptent facilement l'ensei-

ment qui leur est offert. Outre la chasse et la pêche, les Maskégons trouvent une ressource assez abondante dans les voyages, et sont employés dans les bateaux qui font les transports entre York et la rivière aux Brochets. Soit que ces différentes circonstances influent sur le caractère de ces sauvages, ou que ce caractère soit différent de celui des autres nations, il est certain que les Maskégons consentent plus facilement que les autres à se fixer, à se construire des maisons et à cultiver un peu de terre. Dans le voisinage de « Norway-House », on voit le village de Rossville, le bas de la rivière Rouge à son « Indian settlement of Swamps, » dans lequel il y a bien un peu de tout, mais où on trouve surtout des Maskégons venus de différentes parties du pays.

30. Les Cris.— Ces sauvages sont appelés « Crees, » par les Anglais, Kinistenovoh par les Pieds Noirs et se donnent à eux-mêmes le nom de Neyowock ou Iyinuvoch, hommes. Toujours, comme on voit, la même modestie. Les Cris sont une branche de la famille Algonquine. Ils semblent tenir une espèce de milieu, entre les orgueilleux et indomptables Saulteux et les doux et pacifiques Maskégons. Comme pour faciliter ce rapprochement, les Cris eux-mêmes se divisent en deux tribus. Les Cris de prairie, guerriers et vivant en camps, et les Cris des bois, humbles chasseurs ou pêcheurs, vivant isolés. Ces deux tribus ont une même langue qui se confond complètement avec le Maskégon, diffère considérablement du Saulteux, tout en conservant, avec elle assz d'analogie pour prouver l'unité d'origine et permettre de se comprendre, du moins, un peu dès le premier abord. La langue crise est belle, riche et peut-être la plus facile de toutes les langues sauvages. Les Cris des prairies parlent avec beaucoup de pureté et même d'élégance. Les Cris des bois perdent un peu de cette pureté, en empruntant quelque chose aux Maskégons.

Dans certaines localités quelques familles ont introduit dans le langage des mots et des consonnes que la langue primitive n'admet pas. La lettre R. par exemple, ne se trouve pas dans la langue Athabaska, et néanmoins les Cris d'Athabaska, en acceptant la rude consonnance, à la place de l'Y pourtant si euphonique.

Voici un tableau comparatif des modifications que le pronom personnel subit dans les différentes branches de la famille Algonquine du « Département du Nord » :

Français.....	Moi.....	Toi.....	Lui.....
Saulteux.....	Nin.....	Kin.....	Win.....
Maskégon.....	Nina.....	Kina.....	Wina.....
Cris, proprement dit.....	Niya.....	Kira.....	Wira.....
Certains Cris d'Athabaska.....	Nira.....	Kira.....	Wira.....
« Cris de l'île à la Crosse.....	Nila.....	Kila.....	Wila.....
Presque tous les cris des bois.....	Nitha.....	Kitha.....	Wit.....

Le th. se prononce comme le th. Anglais.

Il y a une série considérable de mots, où l'on trouve ces modifications d'une façon très régulière, en sorte que quand on a saisi la clef de cette difficulté elle disparaît.

Les cris des prairies vivent en assez gros camps, principalement de la chasse du buffle. Ils sont en guerre avec leurs voisins, les pieds-noirs. Les Cris des bois au contraire, croient avec raison qu'il est beaucoup plus sage et moins dangereux de ne point se faire tuer. Leur grand plaisir est de faire festin et d'y inviter tout le monde.

La chair du chien est un met requis, pour les grandes circonstances. Il est difficile d'imaginer l'imprévoyance de ces pauvres enfants du désert, et le peu de soin qu'ils prennent de ce qu'ils possèdent. Aussi, il leur arrive souvent de souffrir même dans des circonstances où d'autres sauvages, tels que les Montagnais, par exemple, s'assureraient de l'abondance. Les Cris des prairies habitent des loges ou tentes de cuir, tandis que ceux des bois se contentent souvent comme les Maskégons et les Saulteux, de tentes ou de cabanes d'écorce de bouleau plus légères à transporter

mais, non moins confortables, si tant est qu'on peut chercher du confort dans une loge sauvage. Les Cris sont un peu moins superstitieux que les Saulteux; aussi, leur conversion est plus facile. A l'état d'infidélité ils sont, comme les Saulteux et les Mas-kégons, d'une lascivité révoltante.

20 FAMILLE DES ASSINIBOINES.

La seconde famille sauvage du « Département du nord » est celle des Assiniboines, branche de la redoutable race de Sioux, dont ils parlent la langue, et avec lesquels, pourtant, ils sont en guerre acharnée. Les Sioux sont désignés, par les Saulteux, leurs voisins immédiats au nord, et ennemis traditionnels, par le mot : Pwân, pluriel Pwannah, du mot Saulteux pwan qui signifie dans le langage de nos voyageurs Apalath (morceau de viande rôti devant le feu.) Cette étymologie a, peut-être, son origine dans l'horrible coutume où sont encore quelques Saulteux de faire rôtir et de manger la chair de Sioux, quand ils en tuent à la guerre. Le mot Saulteux a été adopté par les Cris, qui l'ont modifié pour en faire le mot Pwatah, de là le mot Assinipwatak, Sioux des pierres (Assin) ou Sioux de la montagne, puis le mot francisé, Assinipoëls, donné à cette nation par les premiers découvreurs, mot modifié depuis en celui d'Assiniboines, usité généralement. Les Anglais s'en servent aussi, quoique souvent, ils donnent le nom de « Stonies » à cette tribu de Sioux. Les Assiniboines, comme les Cris, forment deux tribus parlant la même langue et désignées aussi sous les noms : Assiniboines des prairies et Assiniboines des bois.

Ces derniers sont un peuple bon, doux, mais excessivement pauvre, et portent, sur leurs chétives personnes, le cachet de la misère profonde et habituelle dans laquelle ils vivent. Les Assiniboines des prairies, au contraire sont de grands et vigoureux gaillards, et de francs coquins, c'est pourquoi

on dit proverbialement, voleur comme un Assiniboine. Ils s'unissent avec les Saulteux, pour combattre les Sioux, et avec les Cris des prairies, pour donner la chasse aux Pieds-Noirs. Les cruautés des guerres des sauvages sont assez connues, pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en parler. Un peu de réflexion prouve que ces cruautés se retrouvent, malheureusement, aussi sur certaines pages de l'histoire des peuples même les plus civilisés. Tant il est vrai qu'il n'y a rien qui ressemble tant à un homme qu'un autre homme. Sans être aussi pauvres que leurs frères des bois, les Assiniboines des prairies ont le talent, malgré leur rapine, d'être toujours les plus dénués de tous les sauvages qui vivent de la chasse du bison, aussi; il est difficile de croire et même d'imaginer jusqu'à quel point il s'habitue à la souffrance. Il n'est pas rare, pendant les plus grands froids de l'hiver, et au milieu des plus violentes tempêtes, de voir un Assiniboine à cheval, n'ayant pour se protéger le buste nu, qu'une peau de buffle, jetée sur les épaules, sans la moindre attache pour l'y fixer, tandis que le reste de la toilette est en parfaite harmonie avec cette première pièce. Après avoir vécu bien des années en pays sauvage, et avoir été exposé, par conséquent, bien des fois aux épreuves de notre climat, j'en suis encore à me faire la question : comment est-il possible que ces sauvages ne périssent pas tous ?

Les Assiniboines, indubitablement, unis autrefois avec les Sioux, en ont été repoussés depuis, ce qui les a forcés à chercher un refuge sur les terres des Algonquins de l'ouest, et ils sont là, mêlés avec les différentes tribus de cette famille, occupant sur ces terres, une étroite diagonale qui s'étend depuis la Rivière à la Souris, jusqu'au haut de la rivière Athabaskaw. Les Assiniboines des bois fréquentent la mission du « Lac Ste. Anne. » Plus au sud, les Méthodistes ont aussi un établissement sur le Lac des Tourtes (« Pigeon Lake. ») L'esprit

de superstition et la passion du vol sont tels, chez les Assiniboïnes de la prairie, que quelques-uns vont jusqu'à se couper les phalanges des doigts pour obtenir du succès dans leurs brigandages.

Comme, en parlant de la Rivière Rouge, il a souvent été question des redoutables Sioux, on s'étonnera peut être, qu'en énumérant les sauvages du « Département du Nord, » je ne fasse guère mention de cette farouche et cruelle bande. La raison, toute simple, c'est que les Sioux n'habitent pas les Possessions Britanniques. Autrefois, une tribu de cette nation connue sous le nom de « Sioux en canots, » venait faire des expéditions sur nos terres; c'est une de ces bandes qui massacra le Père Arnaud, le jeune de LaVérandrye et ses hommes. Depuis longtemps, nous n'avons pas de Sioux, si ce n'est comme visiteurs. Les horribles boucheries commises par ces malheureux, dans le Minnesota en 1862, les firent fuir devant le juste châtement que leur réservaient les Américains. C'est alors que des bandes de ces sauvages, connaissant les lois internationales vinrent, de temps en temps, jusqu'à la colonie d'Assiniboïa, où l'on dut même leur procurer quelques aliments par les empêcher de mourir de faim. Au demeurant, ces cruels assassins ne sont point des nôtres. Nous avons assez de misères et de responsabilités, sans nous occuper de celle-là. Leur propre histoire et les hauts faits de leurs frères, les Assiniboïnes, ne nous inspirent pas un vif désir de les posséder; nous avons assez des derniers qui, d'après ce que nous avons dit plus haut, habitent dans les Districts de la Rivière du Cygne et de la Rivière Siskatchewan, et qui sont au nombre de trois à quatre mille.

30 FAMILLE DES PIEDS-NOIRS.

A l'ouest des Cris des prairies, et au sud de la Siskatchewan dans le District du même nom, se trouve la

sième famille sauvage du « Département du Nord, » ce sont les Pieds-Noirs.

Comme tous les sauvages de prairies, ils vivent en gros camps, et n'ont de ressources que la chasse du buffle et autres gibiers de ces prairies. La chasse est-elle productive, ils regorgent d'abondance, fait-elle défaut, ils languissent et souvent périssent de misère. Je n'ai jamais eu de relations particulières avec les Pieds-Noirs, mais, d'après ce que l'on en dit, ce peuple semble doué d'un noble caractère. Noblesse sauvage, sans doute, mais enfin quelque chose de mieux que ce que l'on trouve chez leurs voisins. Un gentilhomme Anglais, qui avait passé plusieurs années parmi les Pieds-Noirs, parut s'étonner beaucoup, un jour, de ce que je ne m'enthousiasmais pas à leur article, tandis que lui résumait son estime pour ce peuple, par l'exagération suivante. « Les Pieds-Noirs sont aux autres sauvages, ce que les Anglais sont aux autres peuples. » Je baissai la tête, en signe d'admiration, et laisse à chacun à faire le commentaire qui sera le plus de son goût. Comme guerriers les Pieds-Noirs ont une réputation, et sont redoutés jusqu'au delà des Montagnes Rocheuses. Dans leurs guerres, presque continuelles avec les Cris, on ne les accuse pas, généralement, d'être les premiers à violer les traités de paix conclus de temps à autre. Ils sont plus riches que leurs voisins: possèdent, surtout, plus de chevaux, ce qui excite ces derniers à des expéditions guerrières dont le but, au moins secondaire, est de se procurer des coursiers qu'ils enlèvent quelquefois par bandes nombreuses. Les Pieds-Noirs habitent aussi des loges ou tentes de cuir, ces loges sont plus spacieuses et mieux entretenues que celles de nos autres sauvages.

Aux jours de l'abondance, il y règne un certain luxe: luxe de poil et de cuir! Les Pieds-Noirs sont moins malpropres que les autres tribus nomades. Leurs vêtements, quoique faits de cuir, sont quelque-

fois riches et élégants ; ils déploient même un goût exquis dans l'ornementation de ces vêtements. Le poil de porc-épic et d'original, le crin de leurs chevaux et, surtout, la chevelure de leurs ennemis, leur fournissent des moyens d'ornementation qui dépassent beaucoup ce que d'habiles fabricants pourraient croire possible, avec de pareilles ressources. Les Pieds-Noirs attaqués par les Cris, à cause de leurs chevaux, vont jusque sur le territoire Américain, comme au-delà des Montagnes Rocheuses, dans un même but de vol et de pillage. Aussi, sont ils redoutés de tous leurs voisins. Espérons que les efforts commencés, il y a quelques années, pour leur conversion, et qui sont déjà couronnés de quelques succès, finiront par obtenir la régénération de ce peuple : l'extinction, par conséquent, de ces guerres qui, autrement, amèneraient l'extinction de la nation elle-même.

Les Pieds-Noirs, très-peu délicats sur ce qu'un homme de cœur ferait passer avant toutes les autres délicatesses, sont, pourtant, excessivement jaloux : aussi, un très-grand nombre de leurs femmes portent la marque sensible des excès de la colère et, surtout, de la colère jalouse de leurs maîtres impitoyables. C'est le nez de la femme qui est le point de mire ; aussi bien des figures sont privées de cet important organe. Un coup de couteau ou de dent a suffi à l'opération. Comme elle est digne, la noblesse sauvage !

Les Pieds-Noirs sont au nombre d'environ six mille, nombre qui diminue par suite de la guerre et des maladies contagieuses auxquelles ces sauvages sont plus exposés que les autres, vu leurs relations avec des tribus qui habitent un climat moins sain que le nôtre.

Les Cris désignent les diverses tribus de Pieds Noirs, sous le nom générique de : Ayatsiiyniwok, (étrangers, ennemis.) Les Montagnais les appellent : Ennasslini, (mauvais Cris ou mauvais étrangers.)

La famille des Pieds-Noirs, se compose de trois nations ou tribus, ce sont d'abord, les Pieds-Noirs proprement dits ou Sixika, puis les Pié-ganes, (Piéganew) et, enfin les gens du sang, Kena. Ces trois tribus parlent une même langue, se réunissent pour la guerre, ont des mœurs et des coutumes identiques et, pourtant, maintiennent, entre elles, une distinction marquée. Tout ce groupe de sauvages est extrêmement avide de vengeance : il peut la retarder longtemps, mais rarement en perdre le souvenir. Sans avoir de gouvernement régulier, les Pieds-Noirs possèdent une organisation militaire mieux définie que celle que possèdent les autres enfants de la prairie. Ils reconnaissent eux-mêmes sept classes de soldats, pourvue chacune d'un chef, et auxquelles sont dévolus, dans une certaine proportion, l'organisation du camp et le maintien de l'ordre.

Un trait caractéristique de la nation qui nous occupe, c'est le culte du soleil, culte public et solennel qui se traduit, surtout, par une fête qui a lieu au commencement du mois d'août et à laquelle toute la nation prend part. Cette fête semble assigner à ces sauvages un rapprochement plus marqué avec des peuples connus. Ce culte de l'astre du jour, assez naturel à l'homme privé de la révélation, a ses grands Prêtres, ses vestales, ses temples improvisés, son feu sacré, ses joies burlesques et profanes. Le cérémonial de cette fête est très compliqué, les sacrifices en sont une partie essentielle, quelques enthousiastes immolent aussi une partie d'eux-mêmes, en se coupant les doigts. La musique vocale et instrumentale aide l'entrain sinon la ferveur. Et quels virtuoses que ces farouches hurleurs de la prairie ! Les plus grossières et les plus ridicules des superstitions, le tout enrichi des orgueilleuses fanfaronnades des chefs, captivent ce peuple, subissant l'empire d'une coutume ou d'une croyance dont il ignore et le but et l'origine.

Cette fête du soleil naturel, Natous.

et le culte rendu à cette brillante manifestation de la puissance du soleil de justice, ont induit en erreur quelques uns de ceux qui ont parlé des Pieds-Noirs, en faisant croire que cette nation ne reconnaît point un être Suprême. Pourtant ces sauvages comme les autres, ont une idée indéfinie de la Divinité, de l'excellence d'un Être en principe invisible. Le mot Dieu ne se traduit pas littéralement dans leur idiôme qui, cependant, permet de parler si bien de la Divinité et d'en exprimer les attributs. Par exemple, ils disent : Ispounitapi (celui qui est en haut), et encore Kimnon, (Notre Dieu). Cet excellent être invisible que, naturellement, ils supposent en haut, au ciel, c'est bien Dieu, dont ils affirment la bonté infinie en le désignant aussi par le mot même que le Fils de l'Éternel a mis sur nos lèvres en nous enseignant à prier.

Aux trois tribus de Pieds-Noirs, s'en est jointe une quatrième qui n'est pas de la même famille, la tribu des Sarcis. Ces derniers se sont identifiés avec leurs alliés avec lesquels ils se confondent, pour les mœurs et les habitudes, mais dont ils restent séparés par le langage. Cette dernière distinction caractéristique rattache les Sarcis à la nation des Castors qui habitent les bords de la rivière à la Paix, et qui est une branche de la famille Montagnaise ou Tchippeweyanes, dont nous parlerons bientôt. Les Sarcis ont perdu la douceur, l'esprit de paix et d'honnêteté qui caractérisent toutes les tribus de leur race, pour s'inspirer de l'esprit de vengeance et de vol qui caractérise aussi la nation avec laquelle ils se confondent maintenant. Ce déplacement d'une tribu que les guerres menacent d'éteindre bientôt complètement, a quelque chose de semblable à ce qui s'est fait pour les Assiniboïnes, qui, non seulement, ont abandonné les Sioux leurs frères ou alliés naturels ; mais qui, même, leur font aujourd'hui une guerre acharnée, et leur ont juré une haine implacable. L'une de ces deux scissions,

celle des Sarcis, s'est opérée par une émigration vers le sud ; tandis que celle des Assiniboïnes les a repoussés vers le nord ou le nord-ouest.

Avant de nous séparer des Pieds-Noirs, disons que, contrairement aux autres sauvages du « Département du Nord, » ils n'enterrent point leurs morts : ils les habillent avec soin, les déposent dans leurs loges à la porte de laquelle ils immolent des chevaux, surtout si c'est un chef, afin que le défunt puisse chasser à loisir, dans les prairies de l'autre monde. Ces cadavres laissés sans protection sont bientôt la pâture des bêtes fauves.

40. FAMILLE DES TCHIPPEWEYANS OU MONTAGNAIS.

En quittant les prairies et les nations qui les habitent, on perd de vue les scènes de sang, de vol et de brigandage, et ce, pour entrer dans une région plus calme, au milieu d'un peuple différent de ceux qui viennent de fixer notre attention. La famille Tchippeweyane ou Montagnaise, forme un contraste bien frappant avec ceux qu'elle appelle les Grandes Oreilles (Saulteux), les mauvais étrangers, (Pieds-Noirs) etc., etc. Les noms, mêmes, donnés à la famille indienne dont nous voulons parler, la font confondre avec d'autres auxquelles elle n'appartient certainement pas. Ainsi, le nom montagnais a fait croire que nos Montagnais du Nord, sont frères des Montagnais qui habitent le bas du St. Laurent et les bords du Saguenay. Ces derniers se rattachent à la famille Algonquine, dont ils parlent la langue ; tandis que nos Montagnais sont une race tout à fait distincte. La douceur de caractère établit, sans doute, un grand rapprochement entre ces deux bandes de Montagnais, et je crois que que c'est ce rapprochement qui a valu à ceux du nord-ouest, le nom qu'ils portent. Des voyageurs qui avaient d'abord vu les Montagnais du Canada, dont ils ignoraient la langue, étant arrivés parmi ceux du Nord qu'ils ne

comprenaient pas davantage, ont pu facilement croire que c'était un même peuple. Le nom de Tchippeweyan se confond aussi quelquefois avec celui de Tchippewey, que les Anglais donnent toujours aux Saulteux.

Le mot Tchippeweyan, pluriel Tchippeweyanak, emprunté à la langue Crise a son étymologie dans les deux racines Tchipwaw (Pointu) et Weyan, (Peau, couverture, vêtement) et ce nom a été donné par les Cris aux Montagnais, leurs voisins, parce que, primitivement, ces derniers portaient des vêtements terminés en pointe, comme font encore les Loucheux et les Esquimaux. La forme élancée des canots montagnais, aurait pu aussi déterminer cette appellation qui, en lui supposant une élision, exprimerait aussi cette forme des embarcations. Quoiqu'il en soit de ces deux noms, que tout le monde confond, la famille de Dené (Hommes) qui les porte, diffère considérablement des autres peuples dont nous avons déjà parlé. Le dialecte d'abord, n'a pas la moindre analogie, puis leurs mœurs diffèrent autant que le langage. Le Montagnais est doux, timide, lâche encore plus que les autres sauvages. Quoique perdus à de grandes distances, dans les forêts épaisses qui les protègent, ils se croient toujours poursuivis par des ennemis, par les « Mauvais étrangers » (Ennaslini.) Jusqu'à l'arrivée des missionnaires parmi eux, ils étaient souvent saisis de terreurs paniques et insensées, qui les faisaient courir à perte d'haleine ou à franc et bel aviron, et cela, lors même qu'ils étaient réunis en grand nombre. Une femme, un enfant avait cru entendre le bruit de la détente d'un fusil, il venait, tout épouvanté, en avertir la famille ou le camp ; et, de suite, sans autre donnée, toute la bande de ces preux, prenait la fuite. Ces craintes chimériques avaient sans doute, une raison d'être dans le souvenir des guerres que ces sauvages ont eu autrefois à soutenir contre les nations voisines. S'ils ont été vaillants soldats, ils sont bien changés, pour le quart d'heu-

re du moins, l'esprit guerrier ne domine pas les montagnais. Les Cris, leurs ennemis d'autrefois et alliés d'aujourd'hui, disent cependant, qu'ils étaient braves, une fois l'action engagée. Ce qui, en définitive, met leur courage à peu de chose près, au niveau de celui de bien d'autres qui passent pour braves.

Les Montagnais n'avaient pas peur seulement des vivants, mais bien aussi des morts. Au décès de quelqu'un, ils tiraient force coups de fusils pour apaiser les mânes irrités, se hâtaient d'enfouir les cadavres dans la terre, partaient de suite et évitaient autant que possible, de revoir cet endroit qu'ils regardaient comme fatal. Je voyageais avec deux Montagnais infidèles, le mauvais temps nous força de demeurer un jour entier auprès d'un lieu de sépulture. A midi, un de mes compagnons est saisi d'une fièvre brûlante, sa figure s'enflamme, son pouls bat violemment, sa respiration est gênée. Il soupire, souille, s'agite. Je le crois bien malade et il l'était de fait. Le lendemain nous partons. Je change de rôle avec mon homme, je l'installe chaudement dans une couverture au milieu de mon canot, et prenant mon aviron, je rame de toutes mes forces pour hâter notre arrivée au prochain établissement sur notre route. A peine éloigné du rivage, je m'aperçois que la respiration de mon malade est plus facile, son agitation se calme, bientôt il demande à manger. Quelques heures après, il était parfaitement rétabli, m'avouant que la peur des morts avait seule causé son mal.

Au décès de leurs proches, les Montagnais infidèles se livraient à une douleur extravagante, ils pleuraient, ils hurlaient même, brulaient, détruisaient tout ce qu'ils possédaient. Couverts d'un misérable haillon qu'ils devaient à la charité d'autrui, ils demeuraient une année entière sans chasser, attendant leur subsistance du sentiment de compassion que leur état pitoyable pouvait inspirer aux autres. Une frayeur exagérée de la mort, se remarquait aussi parmi cette nation.

Va sans dire que cette crainte excessive, ainsi que les usages précités, ont disparu par l'enseignement chrétien, qui, sous ce rapport, comme sous bien d'autres, a de beaucoup amélioré les dispositions de ces infortunés. Les Montagnais ont une horreur très prononcée pour le sang, et ne comprennent pas qu'on se batte autrement qu'en se saisissant à la chevelure, et en luttant ainsi corps à corps. Il y a cependant loin de cette disposition à la sensibilité de caractère. Les Montagnais ne se livrent pas à des voies de faits sanglants. Néanmoins, avant d'être chrétiens, ils étaient d'une insensibilité telle qu'ils abandonnaient leurs parents sans ressources, au milieu des forêts, lorsque l'âge ou les infirmités ne permettaient pas à ces derniers de suivre la famille. D'autres nations tuent leurs vieillards et infirmes, eux les laissent mourir. Les orphelins, même adoptés, étaient traités avec une rigueur que l'on serait facilement tenté de qualifier de cruauté. Puis la femme ! Oh ! comme elle était malheureuse la Montagnaise infidèle ! Ces hommes si doux, si bons avec les étrangers, si lâches avec des ennemis imaginaires, devenaient souvent les bourreaux de la compagne de leur vie. Aucune nation, peut-être, n'avait un pareil mépris pour la femme. Ce mépris égoïste qui disposait tout de façon que l'homme recueillit toutes les satisfactions possibles, laissant à sa mère, à son épouse, à sa fille, tout ce qui leur était physiquement possible d'endurer de souffrances, de privations, de travail. Oh ! religion sainte, que tes maximes font de bien, aux nations, comme aux individus !

Un trait bien consolant du caractère des Montagnais, c'est leur éloignement pour le vol : il n'y a certainement pas un peuple plus honnête. Tous les voyageurs ont lieu de reconnaître et d'admirer cette disposition qu'ils possédaient, même avant l'introduction du Christianisme parmi eux. Cet éloignement du vol ressort avec d'autant plus d'éclat, que les Montagnais sont, je crois, les plus

intéressés des sauvages. Ils n'ont point l'imprévoyance des autres, et gardent, autant que possible, quelque chose pour le moment de la détresse. Ils ne partagent pas le désir effréné qu'ont les Cris, de manger en festins, tout ce qu'ils possèdent ; ils convoquent quelquefois leurs parents et amis à un régal, mais en temps et lieux, et jamais à la condition d'être le lendemain, dans la disette ou la souffrance. Tous les sauvages sont demandeurs, les Montagnais plus que les autres, sans pourtant s'offenser des refus qu'ils subissent souvent. Leur curiosité est insatiable : il leur faut tout voir, tout toucher, et, chose vraiment extraordinaire, invariablement, ils remettent en place, les objets qui, naturellement, excitent davantage leur convoitise, lors même qu'ils pourraient les dérober sans danger de provoquer le moindre soupçon contre eux. L'esprit de superstition, naturel à l'homme ignorant et suite du besoin de croire, se trouve sans doute, parmi les Tchippeweyans, restreint, néanmoins, dans les limites plus étroites que chez certains autres sauvages. Ils ont leurs jongleurs (Jkanzé), qui n'osent pas revendiquer une puissance analogue à celle que s'arrogent les Cris et les Saulteux. La polygamie, commune parmi toutes les nations infidèles, se retrouve aussi chez ceux dont nous parlons : l'union conjugale ne leur semble pas un lien obligatoire ; de là, sans doute, de grands désordres ; il est néanmoins consolant de dire que ce peuple avait conservé la loi naturelle, au point de ne pas commettre de crimes contre nature, malgré les exemples nombreux de ces monstrosités, fournis d'une manière notoire par les Cris, avec lesquels ils sont en relations journalières.

On comprend facilement que cet ensemble de qualités, avait prédisposé favorablement les Tchippeweyans à embrasser le christianisme. Aussi, presque toute cette famille a accepté notre sainte religion, et la grande majorité en pratique fidèlement les importantes obligations. Parmi nos

Montagnais sont quelques-unes de nos plus belles missions. Leurs heureuses inclinations nous les ont fait rechercher tout d'abord. Dans l'impossibilité d'évangéliser tous les sauvages du « Département du Nord, » Mgr. Provencher et son successeur, ont fait travailler de préférence, à la conversion des Montagnais.

Le succès a prouvé l'à-propos de cette détermination. Un Vicariat Apostolique a été créé, presque exclusivement, en faveur de ce groupe de tribus. De plus, les Montagnais du District de l'Île à la Crosse, viennent aussi de passer sous la houlette d'un nouveau Pasteur, par suite du succès des missions établies chez eux, ainsi que dans le haut de la Rivière Saskatchewan.

La famille Montagnaise habite les Districts de la Rivière aux Anglais, d'Athabaskaw et de la Rivière McKenzie, à l'exception pourtant du littoral de la Mer Glaciale, envahi par les Esquimaux. Quelques familles Crisses s'étendent aussi jusqu'à Athabaskaw.

La race des Tchippeweyans comprend un grand nombre de tribus que nous classerons en quatre nations. Les Tchippeweyans, les Castors, les Esclaves et les Loucheux.

1o Les Tchippeweyans renferment trois tribus. Les Montagnais proprement dits, les Mangeurs de Caribou et les Couteaux jaunes, qui se ressemblent sans traits saillants de différence, si ce n'est ceux que le plus ou moins de ressources locales leur permet d'admettre dans leurs vêtements.

2o La nation des Castors, comprend les Castors proprement dits, qui habitent les bords de la Rivière à la Paix et les magnifiques terres qu'elle arrose. Les « mauvais mondes » qui avoisinent les premiers et se trouvent sur les bords de la branche orientale de la Rivière du Liard, enfin les Sarcis dont nous avons déjà parlé, qui se sont détachés de la famille Montagnaise, pour s'unir à la famille des Pieds-Noirs. La langue des Castors, diffère de celle des Tchippeweyans propre-

ment dits, elle en est pourtant une branche et c'est l'analogie de ces idiomes qui permet de rallier à une même souche, les deux nations qui les parlent. Les Castors se séparent de leurs frères dont ils n'ont pas absolument toute la bonté; plus de légèreté, de générosité, d'imprévoyance et une passion effrénée pour le jeu, indiquent aussi une différence de caractère.

3o Les Esclaves tirent leur nom du mépris profond que les nations autrefois ennemies, leur avaient voué au temps des guerres et à l'époque où ils fuyaient devant leurs adversaires. Les tribus qui composent cette nation sont; les Esclaves, les Peaux de Lièvres, les Plats côtés de Chiens, les Tekenè, les Nahanè et autres petites tribus composées, seulement, de quelques familles. Des différences dans les langues de ces tribus, tout comme certaines analogies, semblent les rattacher au groupe que nous leur assignons dans la famille. Il est difficile de se faire une idée de la pauvreté dans laquelle vivent ces derniers sauvages. Le climat qu'ils habitent est des plus rigoureux; l'élévation de la latitude tient dans certains endroits, le soleil sous l'horizon pendant des semaines entières, et ils sont là, dehors, souvent sans loges ou tentes, n'ayant qu'une cabane de branches. Quand les lièvres ou lapins leur manquent, la disette est affreuse. C'est au milieu d'une de ces terribles épreuves, qu'on en a vu se livrer à toutes les horreurs du plus révoltant cannibalisme. Dans cette circonstance, quatre-vingt Peaux de Lièvres ont été mangés par leurs frères, à la porte d'un fort de l'Honorable Compagnie de la Baie d'Hudson. La justice et la vérité veulent que l'on dise que, comme règle invariable, les sauvages en détresse, trouvent du secours dans les postes de traite; quand on le peut, on va même au devant de ceux qu'on sait être réduits à l'extrémité. Cette fois, pendant l'hiver de 1840 à 1841, M. Fisher, en charge au Fort Good-Hope, au lieu de pouvoir porter secours aux sauvages « Peaux de

Lièvres » qui jeunaient, se vit dans l'obligation d'abandonner lui-même l'établissement qu'il commandait, pour aller avec ses hommes, chercher refuge ailleurs, ne laissant qu'un Canadien du nom de St. Arnaud, pour garder le comptoir. Redoutant les sauvages qui s'étaient groupés autour du fort, dans l'espoir d'y trouver du secours, St. Arnaud se vit dans la cruelle nécessité de leur en fermer les portes, pour sauver sa vie et l'établissement confié à ses soins. Lui-même n'assura son existence et celle de sa famille, qu'en mangeant les parchemins qui servaient de croisées aux maisons, et les bouts de cordes ou morceaux de cuir perdus dans les hangards ou dans le fort. Pendant ce temps les infortunés indiens subissaient toutes les horreurs de la famine: un grand nombre mourut, quatre-vingt dix furent mangés.

A la lueur du feu du camp, St. Arnaud vit de malheureuses mères tombées dans l'agonie du désespoir, saisir leurs petits enfants, morts d'inanition, les élever en l'air, en poussant des vociférations affreuses, suivies de ce rire désespéré, plus cruel que les pleurs, puis rôtir ces enfants pour en déchirer les membres et les partager avec ceux qu'un reste de forces protégeait encore contre le dernier rôle de l'agonie ! Ces malheureux d'ordinaire si doux, surprisent dans le sommeil, deux employés de l'Honorable compagnie de la Baie d'Hudson qui portaient les dépêches. Des femmes les tuèrent à coups de hache, dans leur campement, et la tribu s'en nourrit.

Je pense que ce sont des misères extrêmes qui, depuis cette époque jusqu'à celle de l'arrivée des missionnaires, avaient porté cette tribu infortunée à détruire les petites filles au moment de leur naissance ou même quelques mois après. Cette coutume monstrueuse ne se trouve point parmi les autres sauvages du « Département du nord. » Tous, au contraire, aiment beaucoup leurs petits enfants, ils préfèrent sans doute leurs fils, en donnant néanmoins aussi à leurs filles, une

large part de cet amour, gravé par la nature, dans le cœur des pères. Si les bords de la Rivière Mackenzie ont entendu les gémissements de ces innocentes victimes que l'écho de ces voix plaintives arrachait à notre âme un sentiment de compassion pour l'horrible et profonde misère qui seule a pu conduire à ces excès. Sont-ils donc inutiles, indifférents, les efforts héroïques des hommes qui vont vivre de la vie de ces infortunés, pour améliorer leur condition morale d'abord puis, comme conséquence, leur position physique ? C'est sur cette plage inhospitalière au milieu des tombes ignorées de tant de victimes de la souffrance et de la douleur c'est à Good Hope qui reposent les dépouilles mortelles de notre cher et zélé Père Grollier.

Que la sublimité de son sacrifice s'élève jusqu'au trône de Dieu, comme un encens d'agréable odeur, pour neutraliser l'épaisse et dégoutante fumée qui s'exhale de tous ces sacrifices humains ! Que les accents ardents de la prière de ce premier martyr de l'apostolat dans le Vicariat McKenzie, fassent descendre une pluie abondante de grâces sur les trop infortunés sauvages auxquels le premier il a dit : « Ne tuez pas vos filles, » puisque, pour donner du poids à sa parole, il a dépensé lui-même, généreusement et rapidement, en faveur de ses néophytes et catéchumènes, une existence marquée de tant de noble délicatesse !

4°. La quatrième nation qui se rattache à la famille Montagnaise est celle des Loucheux ; ce mot est la traduction du Montagnais « Dékedhé. » Ceux qui le portent se nomment eux-mêmes Dendjiye (Hommes) et les voyageurs anglais les appellent généralement Quarrellers (Querelleurs). D'ordinaire, on rattache les Loucheux à la famille Montagnaise, à cause de la grande analogie du langage, et quoique la différence de mœurs semble leur assigner une autre parenté. Un petit nombre d'entre les Loucheux habite en dedans des limites dans lesquelles nous avons circonscrit le

« Département du Nord » ; le gros de la nation réside au delà des Montagnes-Rocheuses, dans le territoire cédé par la Russie aux Etats-Unis. Ces dernières armées encore, les Loucheux étaient en guerre avec les Esquimaux et même entre eux. Cette circonstance a nécessairement influencé les habitudes de ces sauvages. Les Loucheux sont grands ; leur esprit guerrier se trahit par l'ornementation dont ils sont très-avides, à eux aussi il semble que, pour être beau et bon soldat, il faut un riche et élégant costume. Les armées civilisées prouvent assez que ce soin n'est pas en dehors des préceptes de l'art de la guerre. Pour quoi nos guerriers des bois et des prairies ne se chargeraient-ils pas la tête de plumes longues, les plus vaillants capitaines des armées les mieux organisées regardent un panache comme le complément obligé de telle ou telle arme ? Les Loucheux ont un goût marqué pour les rassades, que dédaignent les Montagnais. On en peut dire autant de l'usage de se barbouiller la figure avec des couleurs. A part l'esprit de coquetterie, cette coutume chez le sauvage qui fait la guerre, est due, en grande partie, au désir de se donner une tournure formidable, ou de déguiser les trop fortes émotions auxquelles les livre la crainte qui, assez souvent, les fait trembler de tous leurs membres, lorsqu'ils pensent aux chances du combat.

Les coquillages ainsi que les verroteries sont extrêmement recherchées comme objet d'ornementations ; les rassades servent, de plus, commoyen d'échange, faisant mieux que les fourrures, les fonctions de monnaie. Les Loucheux ont la prétention de mieux traiter leurs femmes que les autres Montagnais. Ils habitent, non des tentes comiques, comme leurs frères, mais des tentes semi-elliptiques qu'ils ont le soin de bien arranger contre le froid excessif auquel ils sont exposés. Les différentes nations Montagnaises forment une population d'environ quinze mille âmes. Les tribus de la Rivière MacKenzie surtout, sont

depuis quelques années, en proie à une maladie contagieuse qui les décime rapidement.

Les Montagnais sans avoir la barbe aussi fournie que la race blanche en sont pourtant mieux pourvus que les autres tribus Peaux Rouges. J'ai vu un grand nombre d'enfants de pur sang montagnais avec des cheveux châtain clair et ces mêmes enfants, parvenus à un âge plus avancé avaient les cheveux noirs comme le reste de la nation. Cette observation, souvent faite, a ajouté à la conviction où je suis que les circonstances, autant que la race déterminent plusieurs des différences qui existent entre les peuples sauvages et leurs frères de la civilisation.

50 FAMILLE DES ESQUIMAUX.

Entrés dans le « Département du Nord » pour en étudier l'ethnographie, nous venons de jeter un coup d'œil rapide sur les naturels qui habitent le pays, depuis son extrémité sud-est jusqu'auprès de l'embouchure du fleuve McKenzie. Il est néanmoins, un peuple dont nous n'avons point encore parlé, c'est la famille des Esquimaux, peuple du littoral qui séjourne au milieu des glaciers éternels qui bordent l'océan Arctique, à la garde desquels la Providence semble l'avoir préposé, peuple façonné pour ces affreuses régions qui de leur côté, ne semblent faites que pour lui. En Amérique les Esquimaux entourent la mer polaire d'un cercle animé ; ils sont sur tous les détroits, grand nombre d'îles, et la terre ferme, depuis le Groëland jusqu'au Détroit de Behring, dédaignant néanmoins, de descendre dans la Baie d'Hudson, en dessous du soixantième parallèle. La mission de garder la mer glaciale les entraîne en dessous de cette latitude sur les côtes du Labrador. Les Esquimaux non contents d'être un peuple de l'Amérique, traversent le détroit de Behring pour recevoir sur la côte Asiatique le nom de *Namollos*. Ces sauvages forment ainsi un trait d'union entre

l'ancien et le nouveau monde ; ils sont la seule nation non-civilisée que l'on retrouve dans les deux hémisphères comme pour attester que les peuples de tous les continents ont une seule et même provenance.

Le nom Esquimaux a une origine Crise ou Algonquine, Ayaskimew pluriel Ayaskémewok, étant le nom donné par les Cris au peuple dont nous voulons parler. L'étymologie et la signification de ce mot se trouvent dans les deux racines Aski (chair ou poisson cru) et Mowéw. (Il mange), et signifie, celui qui mange du poisson ou de la chair crue.

On comprend facilement que les diverses tribus d'un peuple qui habite une si immense étendue de terre, doivent nécessairement différer. Il y a trop loin du Labrador au Détroit de Behring, du Groëland à l'extrémité nord de l'Asie pour que la nation qui habite ces plages, se trouve partout semblable à elle-même. Une partie a subi des influences qui ont modifié ses mœurs et manqué à d'autres, tous pourtant parlent encore la même langue, d'où il faut conclure qu'ils ont une même origine.

Nous ne voulons ici parler que des Esquimaux du « Département du Nord, » ceux par conséquent que l'on trouve entre Churchill et l'embouchure du fleuve McKenzie, ceux qui naguère encore étaient sous la juridiction de l'Evêque de St. Boniface et qui maintenant se voient les uns dans le Vicariat Apostolique d'Atthabaskaw McKenzie, et les autres dans la dernière subdivision ecclésiastique du pays. Ces Esquimaux se nomment eux-mêmes Innoït, je ne crois pas que leur nombre s'élève à plus de quatre ou cinq mille. Les Innoïts ont une réputation de bravoure bien grande ; ils sentent qu'ils sont forcés de défendre leur terrain, car où iraient-ils s'ils étaient repoussés de l'étroit littoral qu'ils habitent ? Au reste, il n'y a absolument qu'un point où les Esquimaux soient ici exposés à la guerre, à l'embouchure même de la Rivière McKenzie, dont les Loucheux vou-

laient leur défendre l'entrée. Ailleurs ils ne voient personne, si ce n'est les mangeurs de Caribou, qui fréquentent avec eux le Fort de Churchill, qu'ils rencontrent aussi quelquefois à la lisière des landes stériles et avec lesquels ils vivent en parfaite harmonie. Les mangeurs de Caribou ne sont pas certes, hommes à fournir aux autres l'occasion de cultiver l'art de la destruction ou de la défense. Avec leur naturel si plein de douceur, ils affirment que leurs chers voisins ont encore une douceur plus grande et une docilité parfaite. Cela n'empêche pas de les ranger quelquefois au nombre des ennemis imaginaires. Cet effort d'imagination ne prouve qu'une chose : la pusillanimité de ceux qui en sont capables.

Nos Esquimaux ne sont pas des géants, cependant, ils ne sont pas d'aussi petite taille qu'on le croit généralement. Les femmes, pourtant sont au-dessous de la moyenne, ce qui n'étonne point ceux qui connaissent les tribus Montagnaises. Je ne puis point partager l'opinion qui rattache les Esquimaux à la race blanche ; je crois que sans leur faire injure, on peut leur reconnaître une petite « teinte jaune ; » si toutefois, il en coûte trop de les rattacher aux « Peaux-Rouges. » Que les Esquimaux soient plus blancs ou moins cuivrés que les autres sauvages, cela se comprend facilement, tout en leur assignant une communauté d'origine : Il y a certainement moins de différence entre eux et leurs voisins qu'entre les peuples des différentes parties de l'Europe. Le genre de vie que mènent les Innoïts doit considérablement influer sur la couleur de leur peau. Enfermés une grande partie de l'année dans leurs cabanes de glace, sans soleil, sans fatigue ; il n'est pas difficile de comprendre qu'ils soient plus blancs que ceux de même race qui sont constamment exposés aux intempéries de l'air et chez lesquels la misère produit des effets surprenants. J'ai vu des sauvages, de la teinte ordinaire de leurs compa-

tristes, devenir presque aussi noirs que les nègres, pendant des jeûnes rigoureux, au milieu de l'hiver ; c'est à tel point que, quand je rencontre des sauvages, que je sais, ou présume, avoir souffert de la faim pendant longtemps, je cherche dans la couleur de leur peau, à m'assurer de leur position véritable. La barbe des Esquimaux ne doit pas étonner plus que celle des Montagnais, en définitive, je les crois de même race que nos autres sauvages, se rattachant, plus immédiatement, pourtant, aux Kamtschatkans ou Mongoles Hyperboréens.

Les Esquimaux habitent des huttes, construites en bois, quand ils trouvent, à la côte, des arrachis charriés à la mer par le courant des fleuves ; car on sait qu'il ne croît pas de bois sur leurs plages désertes.

A défaut de bois, la pierre sert aussi de matériel de construction ; dans l'un et l'autre cas, la neige et l'eau glacée servent de ciment. Quand tout le reste manque, la glace, et il n'en manque jamais, est au service de ces malheureuses peuplades qui, comme les autres hommes, ont reçu de la nature la puissance de dominer les obstacles qu'elle sème sur leur chemin. Un peu de mousse, quelques phoques et de la glace, voilà souvent ce qui seul est au service des Esquimaux, et avec ces faibles ressources au milieu des horreurs et du chaos des plages glacées qu'ils habitent, ils maintiennent leur existence, prolongent leur vie et ne souffrent pas toujours autant qu'on le croirait naturellement. La glace se transforme en une habitation ou règne, sans doute, la malpropreté et la gêne, mais qui, par sa nature donne accès à la lumière qui luit en dehors, et qui, en même temps, protège ceux qui l'habitent, contre les vents, les tempêtes, les rigueurs d'un climat à nul autre semblable. La chair du phoque nourrit la famille qui se revêt de sa peau, son huile alimente la lampe en faisant brûler tristement un peu de mousse placée sur une pierre, ou le sol glacé. C'est le seul

luminaire, le seul combustible. Là vivent des êtres, bien bas, sans doute, dans l'échelle de la vie, dignes de toute notre compassion et de notre intérêt ; des êtres dans lesquels brillent les rayons de l'intelligence, et dans les poitrines desquels battent des cœurs qui savent sentir et aimer. La mère baise amoureusement l'enfant qu'elle chérit et, à défaut de tout le reste, l'enveloppe de son affection, de ses soins et d'un peu de mousse.

Là, l'œil de l'homme qui ne peut contempler les splendeurs du soleil qui, pendant plusieurs mois de l'année se dérobe à sa vue, au milieu d'une nature qui n'a ni fleurs, ni verdure, ni végétation, mais toujours couverte sous son linceul de mort, là, l'œil de l'homme s'arrête, avec une douce complaisance sur ceux qu'il aime et que, dans son langage comme dans le nôtre, il appelle : mon père, ma mère, mon époux, mon épouse, mon enfant, mon frère, ma sœur, mon ami ! Ces liens de famille enchaînent des existences qui ne semblent pas avoir d'autres sources de satisfaction. Comme ils ont besoin, en effet, de ce sentiment pour goûter quelque douceur ici-bas ! car, avouons-le, il est bien ridicule, l'enthousiasme de certains poètes qui, en prose, plus qu'en vers, ont peint le bonheur des Esquimaux et autres sauvages, d'après les rêves de leur imagination, et non pas d'après la connaissance certaine de leur position véritable.

J'ai dit que les Esquimaux qui visitent Churchill sont très-doux ; j'ajouterai que, depuis assez longtemps, ils ont des relations commerciales avec ce Poste, où ils se rendent. Les autres Esquimaux du « Département du Nord » n'ont commencé à nouer des relations de ce genre qu'en 1849. Jusqu'alors, leurs ennemis, les Loucheux, ne leur permettaient pas de monter le fleuve McKenzie et leur genre de vie sur le littoral de la mer n'est pas assez séduisant pour attirer à eux. Dans cette partie surtout, les Esquimaux sont excessivement voleurs ; ils croient avoir droit à tout ce

que possèdent les étrangers. Ils déploient autant d'adresse que d'effronterie à dérober et à receler ce qui est à leur portée. Pourquoi les glaciers du nord n'auraient-ils pas leurs filous, tout comme les centres les plus brillants de la civilisation ?

Les Inuits construisent leurs cabanes par groupes ou villages, dans les endroits où la pêche à la baleine leur assure une subsistance abondante ; dans d'autres circonstances ils s'isolent davantage, vivant de la pêche du phoque ou de la chasse du Caribou. Tout naturellement, les interminables et si rigoureux hivers qu'ils ont à subir, les forcent à plus de prévoyance que nos autres indigènes. Au temps de l'émigration des Caribous, lorsque ceux-ci, à la fin de l'été abandonnent les climats où il leur serait impossible de passer l'hiver, les Esquimaux les tuent en grand nombre tout comme ils saisissent avec beaucoup d'habileté, de courage et de persévérance, toutes les chances de la pêche, pourtant, si difficile sur la mer glaciale.

Leur adresse à préparer le cuir est étonnante, ils réussissent parfaitement à lui donner une grande souplesse et à le rendre imperméable, au point qu'ils en font des canots, leurs Kayiak et Uniak. Les Kayiak, surtout, sont extrêmement légers et servent aux chasseurs, qui s'y installent, s'y enferment même au moyen d'un appareil extrêmement flexible et et imperméable, fait avec les intestins de la baleine. Cet appareil est fixé à l'ouverture laissée au-dessus du canot, recouvert d'ailleurs. A peine installé le chasseur ou pêcheur lace autour de son corps, la partie supérieure de cette espèce de vêtement : il est là, sur la mer glaciale, dans une embarcation si légère qu'il la porte sur son épaule à la côte, et dans laquelle il se lie si étroitement que les vagues recouvrent l'embarcation et celui qui la monte, sans danger de noyer l'un ni de submerger l'autre. L'aviron de l'Esquimaux a deux palettes, ce qui donne plus de facilité et de promptitude pour diriger sa frêle embarca-

tion, dans laquelle on s'étonne de le voir affronter les dangers de la mer à des distances considérables des côtes. Ils déploient aussi beaucoup de dextérité dans le confectionnement de leurs traîneaux de glace, et leur adresse à conduire leurs infatigables chiens a quelque chose de surprenant.

Tous les voyageurs assurent que les Esquimaux sont plus susceptibles de culture, et plus dociles que leurs voisins. Leur si grand isolement n'a pas encore permis de mettre à projet cette heureuse disposition. L'insuffisance des ressources surtout du personnel, nous a privé du bonheur de leur porter plutôt le flambeau de la foi. Cette douce lumière commence, néanmoins à luire à leurs yeux. Les missionnaires de Good Hope, ont déjà fait, avec succès, plusieurs voyages parmi les Esquimaux de la partie occidentale du Département ; tandis que l'un des apôtres du Lac Caribou s'est mis en route, à la fin de l'hiver dernier pour aller passer l'été avec ceux de la partie orientale. Prions pour le succès d'une entreprise si pleine de périls, de généreuse abnégation et si féconde en sacrifices de tous genres. Que Dieu convertisse les Esquimaux et donne ainsi, à leurs dévoués missionnaires la seule récompense que leur zèle ambitionne ici-bas !

CHAPITRE VII.

RÈGNE ANIMAL.

Pour remplir le cadre que nous nous sommes tracé, nous voulons, dans ce chapitre, donner un aperçu de ce qu'une partie du règne animal offre de plus remarquable dans le pays qui fait l'objet de cette étude. Au milieu même des rigueurs de son climat, la nature a aussi ici ses prodigalités. Si le règne animal, comme le règne végétal, n'offre pas toutes les richesses qu'il déploie dans des régions plus fortunées, il n'est pas pour cela, tout-à-fait stérile ; il a

même ses spécialités réservées à nos glaciers éternels, et ses richesses qui naissent pour ainsi dire de notre état de délaissement et des rigneurs que nous subissons. Des traités assez complets de la zoologie du Nord, se trouvent ailleurs, et ont été faits par des hommes adonnés spécialement à ces études si intéressantes et si variées. Comme ces ouvrages sont volumineux et dispendieux, j'ai cru être agréable à ceux qui nous portent quelque intérêt, en résumant en quelques pages, ce que je connais de plus frappant à cet égard. Dans ce chapitre nous consacrons un article à chacune des quatre classes de la première grande division du règne animal. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait ici rien dans les autres embranchements qui soit digne d'intérêt. Non, la grande division des animaux articulés surtout, peut offrir le sujet d'études profondes, mais il nous est impossible pour le moment même de songer à esquisser ce travail. C'est à la « Fauna Boreali Americana » de Sir John Richardson, que nous empruntons les noms génériques et spécifiques de la plupart des êtres dont nous parlerons.

ARTICLE PREMIER.

Des Mammifères.

On sait que cette classe comprend neuf ordres distincts.

Dans le chapitre précédent nous avons parlé de la population et même des races d'hommes originaires du département du nord.

Pour que l'ignorance, la grossièreté et la couleur de nos sauvages, ne permettent pas à certains savants de les croire à leur première période de transformation, Dieu n'a pas mis ici le second ordre des Mammifères, celui des quadrumanes. Nous n'avons point de singes ; pour en trouver, il faudrait aller à de grandes distances ; et si nos sauvages n'étaient que des singes perfectionnés, il leur aurait fallu émigrer de bien plus loin qu'ils ne l'ont fait, étant des hommes, fils d'Adam.

Nous nous contenterons de cette courte réflexion sur les deux premiers ordres, et, après avoir donné le tableau général des Mammifères, nous examinerons dans les paragraphes qui suivent, les autres ordres de cette classe si importante

1er Ordre.	L'HOMME.		
2e Ordre.	Les Quadrumanes ou Singes n'existent point dans le Département du Nord.		
3e Ordre. Carnassiers	I. Fam. Chéiroptères.	GENUS ... Vespertilio.....2 espèces.	
	II. Fam. Insectivores.	GENUS...Sorex.....2 espèces. " ...Scalops.....1 "	
	III. Fam. Carnivores.	1re Tribu : Plantigrades.	GENUS...Ursus.....4 espèces. " ...Meles.....1 " " ...Procyon.....1 " " ...Gulo.....1 "
		2e Tribu : Digitigrades.	GENUS...Mustela5 espèces. " ...Lutra.....1 " " ...Mephitis1 " " ...Canis5 " " ... (Lupus).....6 " " ... (Vulpes).....6 " " ...Felis.....3 "
		3e Tribu : Amphibies.	GENUS...Phoca1 espèce. " ...Trichecus rosma- rus.....1 "
	4e Ordre.	Les Marsupiaux n'existent pas dans le Département du Nord.	
5e Ordre. Rongeurs.	I. Fam. Rongeurs à fortes clavicules.	GENUS...Fiber2 espèces. " ...Arvicola.....5 " " ...Mus.....1 " " ...Meriones1 " " ...Arctomys6 " " ...Sciurus.....3 " " ...Pteromys2 " " ...Geomys ? Talpoides...1 "	
	II. Fam. Rongeurs à clavicules imparfaites.	GENUS...Hystrix1 espèce. " ...Lepus4 "	
6e Ordre.	Les Edentés n'existent point dans le Département du Nord.		
7e Ordre. Pachydermes.	I. Fam. Proboscidiens.	Point d'Eléphants.	
	II. Fam. Pachydermes ordinaires.	GENUS...Sus1 espèce.	
	III. Fam. Solipèdes.	GENUS...Equus3 espèces.	
8e Ordre. Ruminants	I. Fam. Ruminants sans cornes.	Point de Chameaux, etc.	
	II. Fam. Ruminants à cornes.	1re Tribu : Ruminants à corn. pleines.	Genus...Cervus5 espèces.
		2e Tribu : Rum. à corn. velues.	Point de Giraffe.
		3e Tribu : Ruminants à cornes creuses.	GENUS...Antilope.....1 espèce. " ...Capra.....1 " " ...Ovis.....2 " " ...Ovibos.....1 " " ...Bos.....2 "
9e Ordre. Cétacés.	GENUS...Physeter1 espèce. " ...Balaena.....1 "		

§ I. — TROISIÈME ORDRE.

Les Carnassiers.

Le troisième Ordre des Mammifères fournit ici ses trois familles tribus et divisions d'icelles. Voici le tableau synoptique des sujets que nous savons appartenir à cet ordre :

TROISIEME ORDRE. — Les Carnassiers.	I. Fam. Chéiroptères.		Chauve-souris 2 espèces.					
	II. Fam. Insectivores		Musaraigne 3 espèces. " Taupé 1 "					
		1re Tribu : Plantigrades.	Ours 4 espèces. Blaireau 1 " Racoon 1 " Careajou 1 "					
			Vermigermes.	Belette 1 espèce, Herminette 1 " Vison 1 " Martre 1 " Pékan 1 " Loutre 1 " Putois 1 "				
				2e Tribu : Digitigrades.	Chiens.	Chiens 4 espèces, Loups 6 " Renards 6 " Chien de Prairie 1 "		
						Chat 1 espèce. Lynx 1 " Panthère 1 "		
		3e Tribu : Amphibies.				Phoque 1 espèce. Morse 1 "		

I.—On voit d'après ce tableau que la famille des Chéiroptères n'a ici qu'une tribu, que cette tribu n'a que deux sujets, la chauve-souris: *Vespertilio Pruinosis* (Heary Bat), et celle *Vespertilio Subulatus*, (Say's Bat).

La chauve-souris aimable ici comme ailleurs, dort pendant tout l'hiver, elle en fait autant en été durant le jour, enveloppée dans ses ailes, suspendue par les pieds, la tête en bas, bien certaine qu'elle ne prendra pas une inflammation de cerveau, commence à la nuit son vol agité sans

courir, ici du moins, le risque de donner la chair de poule aux courageux enfants du Nord, ni d'exciter la dissipation que mes souvenirs d'écolier me jettent à la mémoire lorsque au nom de chauve-souris se joint la pensée de ce que produisait leur entrée dans le dortoir du collège.

II.—La famille des Insectivores fournit trois espèces de Musaraignes celles dites *Sorex Palustris*. (Américan Marsh Shrew), *Sorex Forsteri*, et *Sorex Parvus*. Ces musaraignes sont les plus petits de nos quadrupèdes, et leurs existences si frêles et si délica-

tes résistent à l'intensité du froid qui ne les empêche pas de multiplier leurs évolutions.

Je ne connais ici qu'une espèce de taupe, celle dite Musaraigne Taupe, ou Scalope du Canada, *Scalops Canadensis* (Shew Moles). Nous ne leur faisons point la guerre, elles ne nous nuisent pas dans l'état de notre société.

III.—La famille des Carnivores offre tout naturellement, plus d'intérêt et le sujet d'une étude plus spéciale. Elle a ici trois tribus, celles des Plantigrades, des Digitigrades et des Amphibies.

1o La tribu des Plantigrades comprend les sujets suivants :

Ours Blanc.....	<i>Ursus Maritimus</i>	The Polar or Sea Bear.
Ours Gris.....	<i>Ursus Ferox</i>	The Gris- [by Sea Bear.
O. Noir et canelle....	<i>Ursus Americanus</i>	The [American Black Bear.
Ours Brun.....	<i>Arctos... Americanus</i>	The [Barren Ground Bear.
Blaireau... Meles	<i>Labradoria</i>	The American [Badger.
Raccoon....	<i>Procyon Lotor</i>	The Raccoon.
Carcajou... Gulo	<i>Luscus</i>	The Wolve- [rine.

L'Ours Blanc semble la sentinelle avancée des régions polaires, préposée à la garde des glaciers immenses sur lesquels il promène son existence quand il sort de sa léthargie. Cette espèce d'ours est plus allongée que les autres, son cou est plus long, d'un blanc jaunâtre, l'extrémité de son museau et la langue sont noires, les lèvres et l'intérieur de la gueule, presque de la même couleur.

Il mesure quelquefois neuf pieds de long, quatre pieds et demi de hauteur. Sa force est prodigieuse, sa férocité non moins grande, aussi, il est redouté et avec raison. Il s'aventure quelquefois sur les banquises jusqu'à de grandes distances en mer, se nourrit surtout de poisson, ce qui explique la saveur désagréable de sa chair.

Si l'ours blanc semble la sentinelle du Nord, la borne méridionale de no-

tre Département a aussi trouvé un puissant gardien dans la famille des Plantigrades, c'est l'ours gris. Cette espèce est la plus grande du genre, quelques individus atteignent même des proportions énormes. J'ai vu des griffes d'ours gris qui mesureraient sept pouces de longueur : que l'on juge par là de l'agrément qu'il y a à tomber entre les bras d'un pareil être, qui vous labourre les flancs ou vous étreint à proportion. L'ours gris est redouté même des chasseurs, qui ne l'attaquent qu'avec un redoublement de précautions, et s'unissent pour cette chasse à moins d'être armés d'une façon toute particulière. Cette espèce se trouve surtout dans les prairies, ou à la lisière des bois qui les bordent. Son pelage est très varié, des poils blancs se dessinent sur un fond roux ou noir.

On ferait un livre des tours de force déployés par ces terribles hibernants, on pourrait y joindre plusieurs pages comme preuves du sang-froid et du courage des chasseurs, voire même de quelques femmes qui, saisies par des ours de cette espèce, ne se sont point déconcertées et sont parvenues à s'en dégager sans même donner ensuite le moindre signe d'émotion. J'ai vu plusieurs sauvages privés de l'usage de quelque membre ou marqués par de profondes cicatrices, suites des luttes de ce genre.

L'ours noir se trouve partout dans le pays, je le crois différent de l'ours d'Europe, mais il n'est point ici une méchante bête. Les enfants même lui font la chasse, et ce que le chasseur redoute le plus dans son excursion, c'est de manquer l'occasion de voir de près, ces animaux qui invariablement, s'enfuient au moindre bruit et qui n'attaquent jamais même blessés à moins que la fuite ne leur soit impossible. Les ours chocolat ou mieux couleur canelle ne sont qu'une variété de l'espèce des noirs dont ils sont souvent les petits. La fourrure des uns et des autres mais surtout celle des chocolats est magnifique, le poil en est long, fourni et soyeux, tout

le monde sait que la chair des ours est excellente surtout quand ils se nourrissent de fruits.

La quatrième espèce d'ours est celle qui habite les landes stériles et se rend jusque sur les rivages de l'océan Arctique, vivant pendant son temps d'activité de substances animales et végétales.

Cet animal moins grand et moins féroce que l'ours gris qui habite les plaines du sud, est pourtant aussi redouté des sauvages, de ceux même qui ne craignent pas le moins du monde l'ours noir. Je voyageais avec deux sauvages, «Mangeurs de Caribou» ces deux jeunes gens étaient constamment dominés par la crainte puérole que leur inspira la pensée d'ennemis imaginaires comme nous l'avons dit au chapitre précédent. Aussi tous les soirs il fallait, coûte que coûte, camper sur une île et ne camper que là. L'obscurité, le vent, la pluie ne pouvaient pas les décider à passer la nuit sur la terre ferme. Tous les soirs il fallait pousser notre embarcation jusqu'à ce qu'on atteignit une île quelque petite ou incommode qu'elle fût. A bout d'arguments inutiles je ne pus réussir à dissiper leurs appréhensions. Je risais beaucoup de leur lâcheté ajoutant que, pour mon compte, au milieu de ces épaisses forêts, je ne voyais pas d'autres ennemis que les ours. Grande fut ma surprise lorsque mes deux hommes partirent d'un violent éclat de rire assurant qu'eux ne désiraient rien tant que de voir un ours, afin de le tuer et de faire diversion à la monotonie et à la maigreur de notre pitance journalière; puis, ajoutaient mes sauvages, ce serait autre chose si nous étions sur nos terres, (landes stériles), là les ours sont terribles.»

Nos prairies possèdent un autre Plantigrade qui comme l'ours, passe l'hiver dans un antre, sans même perdre beaucoup de son embonpoint. Le Blaireau est un petit animal de deux à deux pieds et demi de long. Timide il fuit au premier bruit ou à l'aspect de l'homme, tout comme il assouvit sa cruauté sur les petits animaux

dont il se nourrit avec une grande voracité. Des substances végétales entrent aussi pour quelque chose dans son alimentation. La fourrure du blaireau trop blafarde pour être élégante, est cependant bien solide. Ce petit quadrupède a une force prodigieuse dans les pattes de devant, puisque une fois qu'il a la partie antérieure du corps dans un trou, il devient impossible de l'en arracher, quoique tout l'arrière-train offre à l'opération des facilités exceptionnelles dont les chasseurs savent tirer parti.

A l'extrémité méridionale du Département on trouve quelques Raccoons qui ne semblent pas pouvoir y pénétrer quoiqu'ils se trouvent en grand nombre plus au sud. Cet animal a l'air du renard joint aux allures de l'ours. Il se nourrit de racines, de plantes, de grains verts, de fruits, d'insectes et d'oiseaux. Il aime surtout le sang et la cervelle de sa victime. A l'eau basse il se fait pêcheur. Sa fourrure, plus élégante que celle du blaireau, n'est pas non plus très-recherchée.

La famille des Plantigrades se termine ici dans la personne du carcajou, le fléau de nos forêts et la désolation des chasseurs de pelleteries.

Cette bête comme pour faire l'équilibre à l'engourdissement de ceux de sa famille, est douée d'une activité fébrile et tout à fait extraordinaire surtout en hiver. Il n'est pourtant point prompt à la course, sa marche n'est même facile que sur un sentier bien battu. De la grosseur d'un chien de moyenne taille, il accomplit des œuvres de destruction qui exigent une force et une habileté qui souvent semblent fabuleuses. Il dérobe et cache dans la neige ou ailleurs, des objets de différentes espèces, non-seulement des aliments mais même des ustensiles, et jusqu'aux lourdes scies de long en usage dans le pays. J'ai vu un jour un de ces tours d'adresse d'un carcajou qui m'a bien surpris: Mes compagnons de voyage venant à ma rencontre, avaient laissé en dépôt un fusil à deux coups et un sac de provisions qui devait servir à notre retour. Connais-

sant le danger que couraient ces objets, ils les avaient ce semble mis en sûreté. Le fusil avait été encaissé avec efforts entre deux troncs d'arbres très rapprochés ; une longue perche placée en travers sur deux arbres éloignés, reçut une corde à laquelle était suspendue le sac de provisions. A notre retour notre surprise fut excitée par la manière dont le carcajou s'était joué de nous : non-seulement il avait grimpé dans l'arbre, mais il avait même marché sur cette perche faible et flexible qui semblait incapable de le porter et avait été couper la corde qui tenait à cette perche le sac de nos provisions qu'il avait dévorées, gaspillées ou enfouies, puis le fusil avait disparu.

Après de longues recherches, nous trouvâmes d'abord le fourreau du fusil fait en cuir, qui avait été enlevé de sur l'arme qu'il protégeait et caché soigneusement, puis, dans une autre direction, à une plus grande distance, le fusil lui-même placé sous un tronc d'arbre ; des feuilles avaient été jetées pardessus le fusil et remuées jusqu'à une certaine distance comme pour cacher les traces de l'habile voleur. Nécessairement nous aurions cru à l'œuvre d'un homme si la solitude profonde de la forêt ne nous avait pas forcés à reconnaître le fait du carcajou dont la piste était partout visible dans le voisinage. Si l'habileté du carcajou lui assure quelquefois le succès, voici un fait qui prouve que sa malice est souvent punie. Un sauvage avait laissé sa loge sans personne pour garder les objets qui s'y trouvaient. Un carcajou pénètre bientôt dans l'habitation déserte, sort tous les objets un à un, et va les cacher à droite et à gauche, même à une grande distance. Il ne restait plus qu'un sac de poudre. Le carcajou s'en saisit, le cache dans les cendres du foyer, quelques charbons non éteints brûlent bientôt le sac et provoquent une explosion dont le coquin est le premier victime, puis qu'elle l'étend mort sur la place, jetant de droite et de gauche la cervelle du receleur.

20 La tribu des Digitigrades se partage ici en trois divisions distinctes qui sont : les Martres, les chiens et les chats. La division des Martres compte sept sujets qui excitent la convoitise des amateurs de fourrures, et fournissent à cette branche de commerce une de ses plus précieuses ressources. Ce sont d'après notre tableau :

La Belette.....	Mustale (Putorius.)	Vulgaris
		[The common Weasele.]
L'Hermine.....	Mustela (Putorius)	Ermina
		[The Ermine or Stoat.]
Le Vison.....	Mustela (Putorius)	Vison
		[The Vison Measel.]
La Martre..	Mustela Martes..	The Pine Marten.
Le Pékan...	"	Canadensis..The Pekan or
		[Fisher,
La Loutre.....	"	...The Canada
		[Otter.]
Le Putois ...	Mephitis Americana	Hudsonica
		[Hudson's Bay Skunk.]

La Belette et l'Hermine ne se distinguent guère parmi nos chasseurs, toutes deux d'un pelage roux en été, deviennent parfaitement blanches en hiver. Le privilège antique accordé à cette fine fourrure d'entrer dans les costumes des hauts dignitaires de l'Eglise et de l'Etat, excite tout naturellement un sentiment de surprise à la pensée qu'ici on n'en fait pas assez de cas pour lui faire la chasse. « Ces menues pelleteries » sont si menues qu'elles n'attirent pas l'attention de ceux qui s'occupent de fourrures plus considérables et par là même plus productives.

A la suite de ces deux nains de la division qui nous occupe, vient se ranger le Vison ou Foutreau, si recherché, si à la mode, si cher aujourd'hui, malgré l'odeur infecte qu'il prodigue à ceux qui le chassent. Le foutreau vit au bord des rivières où il se plonge souvent même en hiver, et où on le tue facilement soit avec des fusils soit avec des pièges à ressort.

Vient ensuite la martre qui se plaît, elle, dans les terrains secs et arides, dont la fourrure toujours riche et précieuse résiste à l'antagonisme que la mode a donné à la dépouille du

vison. Puis le pékan, la grosse martre du nord, plus riche même que la précédente mais moins nombreuse; qui, comme elle, se nourrit de sang et de carnage. Le pékan habite des lieux humides où pendant l'été il fait la chasse aux grenouilles. Quoique la martre fasse ses délices de la chair des perdrix, sa propre chair n'a pas pour cela une saveur agréable. Les sauvages qui, certes, ne sont pas d'habiles gastronomes, ne maugent la chair de la martre que quand ils souffrent de la faim.

Les trois animaux dont nous venons de parler, voient se grouper auprès d'eux la loutre dont la dépouille, pour être moins soyeuse que les précédentes, n'en est ni moins riche ni moins précieuse et l'emporte de beaucoup en solidité et en durée. Quelques loutres sont toutes noires et d'une grande beauté. Même en hiver la loutre recherche l'eau des rapides qui résiste à l'intensité du froid; c'est un spectacle curieux de l'y voir prendre ses ébats, par la température la plus rigoureuse, s'y plonger et replonger pour saisir une proie, puis voyager à de grandes distances pour chercher un autre endroit où la glace n'a pas fermé toute issue à la rivière.

Dans ces pérégrinations les loutres font de grandes trainées dans la neige sans laisser à ce sillon aucune empreinte particulière. La première fois que l'on voit de ces tranchées, il est difficile de se figurer qu'elles sont dues à la marche d'un quadrupède de trois ou quatre pieds de longueur qui rampe pour ainsi dire sur de grands espaces puis fait un bond pour ramper encore avec une vitesse étonnante.

Le dernier individu de la division des Martres est le Putois, le Chicak des sauvages Cris, (de la Chicakok ou Chicago, Terre des Putois.) Cet animal fort joli quant à la couleur est d'ailleurs fort peu agréable. Excessivement lent à la course, on le tue facilement à coups de bâton. Sa seule défense est l'éjection d'un fluide dégoûtant qu'il tient en réserve pour le moment de l'attaque et qu'il répand

plus ou moins sur son passage, trahissant ainsi sa présence. L'odeur infecte qu'exhale ce fluide n'est peut être pas tout ce qu'on en a dit. J'ai souvent vu tuer des putois et je n'ai jamais été témoin des désastreuses conséquences que l'on énumère à ce sujet. La peau qui généralement conserve cette odeur, est considérée quelque part dans le pays, comme un spécifique très puissant; j'en ai vu garder à cet effet dans les maisons.

Pour dire le vrai, je trouvais le remède pire que le mal. La chair du putois, quand l'animal est écorché avec soin, est loin d'être désagréable, j'en ai mangé avec plaisir, et en mangerai encore, chaque fois que l'occasion s'en présentera. En hiver le putois se retire dans des demeures souterraines dont il ne sort qu'à de rares intervalles. Comme la martre il se nourrit de tous les petits habitants de la forêt.

La deuxième division de la tribu des Digitigrades renferme les sujets suivants :

- Chien Domestique.....Canis Familiaris...The [Domestic Dog.
 Chien Esquimaux.....Var. Borealis...The Es- [quimaux Dog.
 Chien Montagnais.....Lagopus.....The Hare [Indian Dog.
 Chien Loup ou Sauvage...Canadensis.....The [North American Dog.
 Loup à moule.....Canis Latrans...The Prairie [Wolf.
 Loup Blanc.....Canis Lupus, occidentalis [albus.....The American White Wolf.
 Loup Gris.....Var. Lupus occidentalis Gri- [seus.....The Amer. Grey Wolf.
 Loup Bigarré.....Var. Lupus occidentalis stic- [teus.....The Amer. Pied Wolf.
 Loup Brun...Var. occidentalis Nubulus...[The [American Dusky Wolf.
 Loup Noir.....Var. Lupus Ater.....The Ame- [rican Black Wolf.
 Renard Blanc...Canis (Vulpes) Lagopus...The [Arctic Fox.
 Renard Bleu...Canis (Vulpes) Lagopus fulgi- [nosa.....The sooty Fox.
 Renard Rouge.....Canis (Vulpes) fulvus...The [American Fox.
 Renard Croisé.....Canis (Vulpes) Decussata... [The American Cross Fox.
 Renard Argenté et noir.....Canis (Vulpes) [Argentata...The Amer. Black or Silver Fox.
 Chien de Prairie.....Canis (Vulpes) Cinereo [Argentatus.....The Kit Fox.

Le chien, ce fidèle compagnon de l'homme, ne fait pas défaut dans le département du nord. Il y partage les travaux, les souffrances et parfois les prospérités de son maître. Le chien, non content de chasser avec le sauvage, traîne ou porte ses fardeaux, vit de ses misères profondes au milieu de ses jeunes rigoureux et prolongés ; quelquefois il assouvit sa glotonnerie sur les nombreuses carcasses des animaux tués sans discernement ni pitié. Il y a dans le département du nord une grande variété de l'espèce canine. Presque tous les chiens connus en Europe, ont été importés ici, de plus, chaque tribu sauvage a ses chiens qui varient de forme, de couleur, et de taille, qui ont néanmoins tous un trait commun : les oreilles à pic. Tous les chiens domestiques, croisés avec nos chiens sauvages, et tous les chiens sauvages croisés entre eux, voire même avec les loups, forment une diversité qu'il est impossible de classer ou même de distinguer.

Le chien Esquimaux conserve mieux son caractère distinctif, par la raison toute simple, que son maître forme une bande tout à fait à part, n'ayant point ou très peu de relations avec les blancs, ou même avec les autres tribus sauvages. Le chien Esquimaux est d'une grande force et d'une grande puissance de travail. On en connaît qui ont parcouru, sans autre repos que celui pris pendant la nuit sur la neige, des milliers de milles, et cela attelés à des traîneaux chargés d'une centaine de livres pour chaque chien, et sans presque donner aucune marque de fatigue. Un avantage que presque tous les chiens sauvages et surtout les chiens Esquimaux ont sur les chiens ordinaires, c'est qu'il leur faut moins de nourriture et que dans leurs courses d'hiver ils ne sont pas si exposés à prendre mal aux pieds, circonstance qui, plus que tout le reste, épuise les chiens de trait, sans parler du trouble donné au conducteur qui, tous les matins, doit mettre un soulier ou chaussette à toutes les pattes de son équipage, et qui, le soir dans son cam-

pement, doit orner le foyer bienfaisant auprès duquel il réchauffe ses membres engourdis, du curieux étalage de cette multitude de petits souliers à chiens, qu'il doit dégeler et sécher pour le lendemain.

Les chiens des Sauvages des prairies sont ordinairement de grande taille, parce qu'ils participent à l'abondance de leurs maîtres, chasseurs de bison, tandis que les pauvres petits chiens montagnais, peaux de lièvres et autres prouvent, d'une manière bien sensible, la misère habituelle dans dans laquelle ils vivent. Il faut presque avoir vu les privations de ces pauvres bêtes pour croire à ce qu'elles peuvent endurer et combien il leur faut peu de nourriture pour prolonger leur chétive existence. Les chiens vivant en bandes et menés à coups de fouet, perdent presque toute la sagacité de cette race. Le plus grand nombre des chiens de trait sont d'une stupidité et d'un entêtement à exercer la patience la plus solide ; aussi, à moins d'avoir été réduit à conduire des chiens pendant de longs voyages, il est impossible de se faire une idée de ce que cette besogne présente de difficultés et occasionne de fatigues, comme il est difficile aussi, à moins d'avoir ainsi voyagé, de comprendre combien cet animal est utile, nécessaire même, comme bête de somme dans le pays, et jusqu'où va sa capacité en ce genre. Sur un beau chemin, de bons chiens peuvent voyager vingt heures sur vingt-quatre en ne prenant de nourriture qu'une fois le jour ; et cela pendant des semaines entières. Des chiens, habitués à la course et en bonne condition, voyagent ainsi trois et quatre jours sans prendre aucune espèce de nourriture, et sans paraître trop s'affaiblir.

Des chiens sauvages aux loups, la transition n'est pas grande, elle est surtout très faible entre le petit chien et le petit loup de prairie, appelé aussi Loup à moule. Cette appellation doit son origine à ce que les chasseurs qui tuent cet animal, font sécher la

peau sur un moule on forme comme ils font pour toutes les fourrures de petites dimensions. Ce petit loup a, à peu près, trois pieds de long, la queue belle et bien fournie, il est d'une rapidité étonnante à la course, vit en grandes bandes dans nos immenses prairies, est très inoffensif, se joue à petites distances des chasseurs, hurle, siffle et aboie tour à tour, sans causer aucune espèce d'inquiétude aux voyageurs mais non sans les importuner beaucoup par ce bruit prolongé quelquefois pendant des nuits entières.

Le loup ordinaire d'Amérique est excessivement commun dans nos parages ; il diffère peut-être de forme avec celui d'Europe dont il n'a certainement pas l'audace, car malgré sa férocité notre loup se laisse généralement intimider, non-seulement à l'aspect de l'homme, mais bien à la vue de ce qui lui est étranger. Les loups attaquent, outre les animaux domestiques, presque tous ceux de la forêt, deux ou trois dévorent les plus forts chiens et la présence d'un enfant suffit pour les mettre en fuite. Seul un loup ne se défend pas toujours contre un gros chien. On dit que la faim extrême les porte à attaquer l'homme, je n'ai jamais connu d'exemple. Un pêcheur avait l'habitude de renvoyer un de ses chiens auquel il confiait quelques poissons pour son maître, et pour le préserver contre les attaques des loups il lui mettait quelques grelots à son harnais. Le chien accomplit ce service presque journellement pendant plusieurs hivers consécutifs, mais un jour les grelots ayant été oubliés le pauvre animal fut dévoré et les magnifiques poissons que l'attention délicate d'un pauvre serviteur réservait au chef du poste, devinrent avec le chien, le mets du festin des loups.— Pendant mon séjour à l'Île à la Crosse trois énormes loups, l'un noir et les autres gris, vinrent porter la désolation parmi nos chiens de trait dont ils dévorèrent plusieurs. Leur adresse à éviter les pièges les faisant échapper à la mort qu'on leur destinait,

leurs têtes furent mises à prix. Un vieux canadien, du nom de Morin, se fit fort d'obtenir la récompense et la dépouille des loups ; habile chasseur il mit à contribution tout son savoir faire pour tendre ses meilleurs pièges à ressort qui, comme toujours, étaient fixés par une chaîne et un énorme morceau de bois.

On enferma soigneusement tous les chiens et on prit toutes les autres précautions possibles pour affamer les trois visiteurs importuns. Tous les jours Morin visitait ses attrapes et tout le monde se portait à sa rencontre pour savoir le résultat de son expédition, c'était le thème du jour. Survint une furieuse tempête pendant laquelle le chasseur resta chez lui. Le calme rétabli dans la nature, notre vieux canadien retourne à ses attrapes ; il aperçoit de loin la neige qui recouvrait un des trois brigands pris au piège ; un second piège était détendu et le troisième avait disparu, le désarroi était dans la bande des loups, les autres ne reparurent plus. Morin, après de longues et inutiles recherches, en était à regretter la perte de son piège lorsque, un mois plus tard, les gens du Lac Vert, à plus de trente lieues de l'Île à la Crosse, aperçurent sur leur lac un loup qui semblait marcher difficilement. Plusieurs chiens furent lancés à sa poursuite, bientôt ils l'atteignirent et le tuèrent. Ce loup n'était pas autre que l'un des fripons de l'Île à la Crosse, puisqu'il traînait encore à sa patte le piège, la chaîne et le morceau de bois disparus lors de la mort de son compagnon, et pendant tout un mois, il avait sillonné la forêt en tous sens avec cette cruelle et lourde entrave, au milieu du froid le plus rigoureux.

Ce loup n'était qu'un squelette ambulante et ce fait prouve dans cet animal une force et une ténacité de vie difficile à comprendre.

Parmi les Renards on remarque le Renard des terres arctiques, et il y en a de deux variétés. L'une devient toute blanche pendant l'hiver surtout, l'autre a une teinte bleuâtre. Ce re-

nard est beaucoup plus court que le renard ordinaire, il a aussi mauvaise tête mais plus vilaine queue que son frère en finesse. Son poil est inférieur et très peu estimé quoique la blancheur éclatante de la première variété lui donne, tout d'abord, l'aspect d'une fourrure distinguée.

Le renard ordinaire d'Amérique est partout ici très commun ; il offre trois variétés : le Renard Rouge croisé et le Renard argenté quelquefois noir. Ces variétés comme celles du loup, ne prouvent pas des espèces différentes, puisqu'on les trouve quelquefois dans une même partie. La fourrure du Renard rouge est la moins précieuse. La valeur des Renards croisés est beaucoup plus grande tandis que les peaux de Renards argentés s'élèvent à un prix exorbitant. On a vu quelques-unes de ces peaux se vendre jusqu'à soixante guinées et plus, c'est-à-dire de seize à dix sept cents franc. Il n'y a jamais de renard tout à fait noir, aussi cette variété porte toujours le nom de Renard argenté. Outre la beauté du poil, la force et l'élégance de la queue, la valeur de cette fourrure la plus précieuse de toutes s'estime à raison de sa teinte plus ou moins noire.

Les chats sont ici de trois espèces :

Le chat domestique....*Felis domestica*....The
[domestic cat.
Le Lynx... *Canadensis*....The Canadian Lynx
La Panthère...*Pardalis*...The Tiger Cat or
[Panther.

Le chat domestique a été importé et n'est pas encore très nombreux. Plusieurs Postes de l'intérieur en manquent. Dans quelques-unes de nos missions nous avons souvent été incommodés par les souris, sans pouvoir se procurer de chats ; mais comme les facilités en tous genres deviennent plus grandes de jour en jour, nous touchons au moment où les miaulements de cet hypocrite ami de la famille, vont se faire entendre jusqu'aux extrémités du « Département du Nord. »

Le chat sauvage ou Lynx du Canada, est aussi originaire de ces con-

trées. Il y abonde certaines années, offrant dans sa chair une ressource précieuse à ceux qui le poursuivent pour sa dépouille. Le lynx est un animal d'environ trois pieds ; quoique du genre chat, auquel il appartient, il a pourtant la démarche du lapin ; sautant comme lui, et comme lui, pourvu de pattes de derrière d'une longueur démesurée. La chair du lapin fait aussi sa nourriture principale. D'anciens auteurs et nos voyageurs canadiens donnent encore au Lynx le nom de Loup cervier parcequ'on prétend que placé en embuscade sur les arbres, il s'élançait sur les cerfs pour les égorger.

Le mot Pichon bien connu en Canada est le nom que les Cris donnent au chat sauvage. La fourrure de cet animal, sans être des plus précieuses, est pourtant assez recherchée. La chasse en est facile, le moindre coup sur les reins suffit pour les tuer, mais on les prend surtout comme les lièvres ou lapins aux lacs et collets. Le meilleur moyen pourtant de les atteindre est avec l'aide d'un chien de chasse. Le lynx extrêmement timide grimpe dans les arbres au premier aboiement du chien qui continue de l'effrayer jusqu'à ce que le chasseur arrive et un coup de feu suffit pour causer une chute plus rapide qu'aucun des mouvements de toute l'existence de ce chat dont la démarche est très lente sur terre. Le lynx est excellent nageur, il ne lui en coûte pas de traverser non-seulement des rivières mais encore des lacs assez considérables.

Le Panthère ou chat tigre que nous possédons est un petit quadrupède qui se trouve surtout sur les Montagnes Rocheuses, et qui descend quelquefois dans les plaines du versant oriental. Cette panthère est de la taille d'un chien ordinaire, son poil fauve et tacheté de noir, sa queue est longue et fine, sa nature assez sauvage ne la rend pourtant pas redoutable, elle n'est point non plus en grand nombre.

30 Pour terminer ce que nous

avons à dire sur l'ordre des carnassiers, nous ajouterons quelques mots sur la troisième tribu de la troisième famille :

Je connais deux amphibiens qui fréquentent la mer glaciale et ses rivages, ce sont :

Le Phoque ou chien de mer.....Phoca...The Seal or Sea Dog.
Le Morse, vache ou cheval marin.....Trichechus rosmarus.....The Walrus.

La tête du Phoque ressemble à celle du chien dont il paraît avoir le caractère par la facilité avec laquelle il reçoit une certaine éducation, et par l'affection témoignée au maître qui l'instruit. Les Esquimaux trouvent dans cet amphibien une précieuse ressource. La chair leur sert d'aliment ainsi que l'huile qu'ils en extraient, et qui est le seul foyer usité dans les huttes de ces pauvres habitants des zones glaciales arctiques. Les nerfs, comme ceux des quadrupèdes, forment un fil extrêmement solide et employé pour coudre les cuirs. Les intestins tiennent lieu de glaces transparentes, d'habits imperméables ; la peau complète le costume, fournit l'habitation d'été et les canots ; les os servent aussi à confectionner plusieurs ustensiles. Le Phoque se chasse par surprise pendant qu'il dort sur le rivage ou est poursuivi en canot et percé au moyen d'un harpon.

Le Morse, plus gros que le Phoque, a une longueur ordinaire de huit à dix pieds, quoiqu'il atteigne quelquefois vingt. Son poids ordinaire est de quinze cent à deux mille livres. Son corps est de la grosseur de celui du cheval, sa gueule large comme celle du bœuf ; circonstances qui lui ont valu le nom de vache ou cheval marin ; d'autres lui donnent le nom d'éléphant de mer à cause de ses deux énormes défenses qui descendent de la mâchoire supérieure.

Ces défenses donnent un ivoire plus précieux que celui de l'éléphant et d'une blancheur remarquable. Dans les régions polaires les morses se couchent par bandes sur les glaces,

pressés les uns contre les autres à la façon des porcs. Quelqu'un de la bande fait sentinelle pendant que les autres ronflent à qui mieux mieux. Au moindre danger un long rugissement éveille les voisins de la sentinelle qui communique l'alarme jusqu'au dernier de la bande, tous se lèvent frappant la glace avec leurs fortes défenses et font un bruit qui retentit jusqu'à plusieurs milles. La peau de cet animal fournit un cuir d'une souplesse particulière. La chair en est dure et mauvaise tandis que le gras a une saveur très agréable lorsqu'il est frais ; un morse donne jusqu'à trois barils d'huile. Leur défense les rend redoutables aux chasseurs dont ils brisent l'embarcation.

Le Quatrième Ordre des Mammifères, celui des Marsupiaux, ne se trouve pas en ce pays, nous ne nous en occuperons donc pas ici.

§ 2.—CINQUIÈME ORDRE.

Les Rongeurs.—L'ordre des Rongeurs si commun partout, ne peut pas manquer d'abonder jusque dans les régions glaciales. Il se divise ici en deux sections, renfermant dix genres différents, qui comptent collectivement vingt-sept espèces diverses que nous indiquons toutes dans le tableau suivant, avant de donner les détails que nous nous proposons de fournir sur les plus intéressants et les plus utiles de ces quadrupèdes :

Cinquième Ordre : celui des Rongeurs.	{	1 ^{re} Section	}	Castor.
		Rongeurs à fortes clavicules.		Rat musqué.
2 ^e Section.	}		Rongeurs à clavicules imparfaites.	5 espèces de mulots.
		Souris d'Amérique.		
				Gerboise du Labrador.
				6 espèces de marmottes.
				3 espèces d'écureuils.
				2 espèces d'écureuils volants
				Rat de sable.
				Porc épie.
				4 espèces de Lièvres ou Lapins.

Le genre castor nous fournit deux sujets, ce sont :

Le Castor..... Castor Fiber Americanus.....
 [The American Beaver.
 Le Rat musqué... " Zibethicus.....
 [The Musquash.

Tout le monde connaît, au moins de nom, l'infatigable et intelligent travailleur appelé Castor. Le département du Nord possède en lui une véritable ressource. Sa chair fournit un aliment abondant et sa peau fournit une riche et solide fourrure. Une guerre à outrance avait dans un temps rendu très sensible ici la diminution des Castors. Cet animal est pourtant bien loin d'avoir disparu puisque en 1865, l'Honorable Compagnie de la Baie d'Hudson s'en est procuré soixante-huit mille trois cent soixante-quatorze peaux.

Pendant qu'en Allemagne et sur les bords du Rhône, les populations nombreuses, le bruit et l'agitation du monde civilisé, forcent le pauvre Castor solitaire à gémir au fond d'un terrier creusé au bord des eaux, sur la perte de l'empire que la nature lui a comme donné sur l'élément liquide ; ici dans le calme majestueux, le silence absolu, l'étendue de nos forêts, le castor donne à son ingénieux instinct tout le développement dont il est susceptible.

Ce n'est plus l'individu seulement qui existe, en bien des endroits, ce n'est pas simplement non plus la vie de famille qui se remarque, c'est la société. Des peuplades entières se réunissent pour construire de petits villages. Des maisons invariablement à deux étages attestent le génie uniforme des architectes. Le garde-manger occupe le rez-de-chaussée, tandis que les loisirs, les agréments, le repos de la famille se prennent au premier. Ce n'est pas à dire que Monsieur soit au bureau, Madame au salon, ni que les gentils petits Castorins ou Castorines soient à la salle d'étude ou de récréation. Non, le Castor est une bête, et bien des auteurs sont tombés dans l'erreur en lui supposant plus d'esprit que la nature ne lui en a donné.

Quoiqu'il en soit, il y a certainement une grande habileté déployée par ce rongeur dans la manière dont il construit son habitation. Les murs et la partie supérieure en sont d'une épaisseur remarquable et mesurent quelquefois jusqu'à plusieurs pieds. Puis, au commencement des grands froids l'extérieur de cette habitation est enduit d'une épaisse couche de boue qui se congèle immédiatement, et qui a le double avantage de fermer toute issue au froid extérieur et de garantir l'habitation elle-même, contre les attaques des Carcajous. La sagacité du Castor se remarque encore dans le soin qu'il a non-seulement de faire ses provisions à l'avance, mais aussi de ménager à son habitation des galeries qui assurent sa retraite en cas de surprise, et sa subsistance au jour de la détresse.

L'œuvre la plus extraordinaire des Castors est celles des digues, qu'ils jettent à travers les rivières et au bord des étangs. A cet égard on ne peut pas hésiter à lui conférer un diplôme d'ingénieur en chaussées. Deux choses fixent l'attention dans ce travail : l'adresse et la solidité avec lesquelles il s'accomplit, c'est si l'on veut la perfection du genre, et l'homme même de génie avec les mêmes matériaux, des branches et de la boue n'est pas encore parvenu à faire des chaussées qui vaillent celles des castors. Cette dextérité dans le genre est celle que possède l'hirondelle qui va accoler à un mur lisse, un nid d'une grande solidité, et dans lequel ses petits trouvent le confort ; c'est le talent de l'aigle qui jette avec une négligence apparente quelques branches sèches à la cime des plus hauts arbres de la forêt pour en faire son aire, que les vents et les tempêtes agiteront avec la base flexible sur laquelle elle repose mais qu'ils ne renverseront qu'avec elle, et qui abandonnée de son maître restera là pour attester combien le simple instinct de l'être sans raison, se développe et se perfectionne sous le souffle puissant du Créateur. Que seraient les œuvres de l'homme si l'ins

piration divine était le seul mobile et le seul guide de ce que son génie peut exécuter ! Celui qui voit une chaussée de castors, qui surtout travaille à la défaire, reste étonné du mode si simple et si remarquable avec lequel est construit ce mur inébranlable contre lequel viennent se briser la fureur des vagues et le tourbillonnement des flots agités et violents d'un courant rapide.

On se demande comment cette bœne pàtre et appliquée avec les pattes du Castor (sans même faire jouer la queue comme truelle), est devenue un ciment hydraulique que les années durcissent au lieu de le dissoudre ? Que de secrets la nature cache à la science ! La grandeur du travail étonne autant que sa perfection, quelques-unes de ces chaussées sont vraiment des œuvres colossales de plusieurs arpents de longueur. D'assez grands lacs artificiels n'ont dû leur existence qu'à ce seul travail. L'étendue de ces constructions prouve plus que tout le reste l'esprit d'association qui anime le Castor, puisque plusieurs familles ont dû se réunir pour l'accomplir, et si l'instinct individuel a pu prendre la place de la hiérarchie parmi les travailleurs, évidemment il fallait le sentiment d'une œuvre commune.

La destruction du Castor en certains endroits a été suivie de la disparition de la forêt où de sa transformation en prairies. Les Castors à une époque ont été prodigieusement nombreux, puisque partout on trouve leurs digues ou chaussées. L'eau contenue par ces obstacles ne suivait pas sa pente naturelle, de là une infinité de lacs de toutes dimensions, qui conservaient l'humidité dans le sol et l'atmosphère et par là même, aidaient à la croissance des bois, tout comme ils les protégeaient contre les incendies dévastateurs. Par la mort des Castors les travaux d'entretien ont été négligés sur les chaussées, les canaux de décharge que ces aimables quadrupèdes ouvraient ou fermaient suivant l'exigence des circonstances ont laissé échapper l'eau que renfermaient les

étangs, et les étangs eux-mêmes sont desséchés.

Les bois qui n'avaient plus autant d'humidité ont languï, puis le feu a passé, et cet élément dévastateur ne trouvant plus autant d'obstacles à accomplir son œuvre de destruction ne laissa aucun vestige de la forêt que les nombreuses digues construites autrefois par les castors et qui, dans ces endroits, frappent partout les regards du voyageur, pour lui rappeler le nombre et l'activité des premiers habitants des régions du nord et de l'ouest.

Va sans dire que le castor naît architecte comme le carcajou naît brigand : car ni l'un ni l'autre n'a besoin d'apprentissage. Ce n'est ni la fêrule, ni les pensums, pas plus que les récompenses, le point d'honneur ou le sentiment du devoir qui les poussent au perfectionnement de leur travail. Les vieux ne sont pas plus contre-màîtres que les jeunes ne sont apprentis. Je suis convaincu aussi qu'aucun ne porte la croix d'honneur.

Le castor vit de foin, de racines et d'écorces d'arbres. Je n'ai jamais vu d'énormes arbres coupés par des castors, et les exclamations des sauvages en me montrant un tremble de huit pouces de diamètre à l'extrémité duquel apparaissait la marque des incisives des castors, me fait croire qu'il est assez rare qu'ils en abattent de cette grandeur. De très gros arbres renversés par le vent sur le bord des rivières où il y a des castors, sont ordinairement dépouillés par eux de toutes leurs branches, ce qui a pu faire croire qu'ils étaient aussi abattus par eux.

Le castor s'apprivoise facilement à l'état de domesticité, il se nourrit de tout ce qu'on lui donne. Hearne dit : « qu'il est très friand de plum-pudding » et de roast-beef je suppose. Le castor privé se montre affectueux et caressant ; il exécute mille gentillesses pour témoigner sa joie et son plaisir. Ses longues incisives étaient autrefois employées par les sauvages comme utensiles, surtout pour creuser le bois.

On comprend qu'elles sont remplacées avantagusement par l'acier. La fourrure du castor a deux parties : le long poil, généralement d'un brun roux, est bien loin de répondre, malgré son lustre, à l'idée qu'inspire ordinairement le prix si élevé auquel se vendait autrefois la peau de cet animal. Le sous-poil au contraire est un duvet d'une grande douceur et c'est ce second poil qui donnait tant de valeur à la peau du castor, lorsqu'il était la matière unique du feutrage. Depuis que la soie a été introduite dans cette branche d'industrie, elle remplace le castor, dont elle tue le prix sans en emprunter la solidité. Néanmoins, comme la mode exige que l'on change souvent de chapeaux, ceux en soie à bon marché conservent leur lustre assez longtemps pour attendre le caprice d'une forme nouvelle et l'ancien et solide « castor » n'a plus de sens littéral.

La queue du castor a plus la forme d'une langue que d'une queue, elle est placée horizontalement et couverte d'écaillés ovales ; la queue a à peu près le tiers de longueur de l'animal, c'est à dire douze à treize pouces pour un gros castor, et six pouces de largeur ; ce n'est pas autre chose qu'un morceau de gras, mais d'un gras moins huileux que celui du corps. Ce dernier caractère ne laisse pas à la chair du castor une saveur aussi agréable que le disent ceux qui n'en ont jamais mangée sans lui avoir fait subir les préparations qui en modifient singulièrement le goût.

Quoiqu'il n'y ait dans le pays qu'une espèce de castor, néanmoins tous les sujets n'ont pas une couleur uniforme : on en voit de tout à fait noirs et ce sont de beaucoup les plus beaux ; par de très rares exceptions, il s'en trouve de blancs et de tachetés. Ceci au reste n'a rien de particulier au castor, car quoique la plupart des animaux sauvages aient une couleur particulière à leur espèce, cependant il y a des exceptions pour presque tous ; et les variétés dans les couleurs du castor ne sont que des accidents de cette nature.

Le second Fiber que nous possédons est le Rat musqué qui ressemble assez au Castor pour être classé au même genre, et qui pourtant en diffère considérablement. Le Rat musqué a, à peu près, le tiers de la longueur du Castor, tandis que sa petite queue plate, affilée par les deux extrémités a, à peu près, les deux tiers de celle du même animal. La couleur du rat est assez semblable à celle du castor, sa fourrure est loin d'en avoir le lustre ni le soyeux, elle est d'une qualité bien inférieure, c'est même la moins précieuse de toutes les fourrures. Le nombre en fait pourtant un article important de commerce, puisqu'on en exporte annuellement plus de cent cinquante mille peaux. La chair du Rat musqué, à l'automne surtout, n'est point désagréable, mais c'est un mets dont on se fatigue vite quand il est seul, et si quelqu'un ne veut pas me croire je l'invite à venir en faire l'expérience.

Le Rat se construit une habitation en quelque chose semblable à celle du Castor, plus faible, il doit éviter le transport de lourds matériaux : il saisit la base et les parois de sa demeure sur place même. C'est dans les longs foin ou les joncs des petits lacs ou des marécages que le rat bâtit son domicile qu'il termine en forme sphérique ; le foin n'est pas arraché, mais seulement mêlé de terre mal pétrie. Tandis que le robuste Castor se contente d'un parquet grossier fait de branches d'arbres, son petit frère, le rat, prépare un lit de paille pour ses membres délicats ; il le place toujours au-dessus du niveau de l'eau quoique son habitation n'ait ni sous-sol, ni galeries. L'étang est le lieu de promenade, de récréation, et le grenier du rat qui, pour y respirer, entretient des ouvertures dans la glace ; et pour que ces ouvertures ne se gèlent pas, il les ferme d'une motte de terre ou de mousse, et c'est là qu'il vient de temps en temps, flairer l'air pur du dehors ou respirer à loisir. En été, il fait au bord des rivières, des excavations dans lesquelles il met bas

ses petits jusqu'à trois fois dans la même saison. Cette prodigieuse fécondité préserve la nation de la destruction. Les pertes nombreuses que lui fait subir le sort des armes, ne sont pas les seules qui l'affaiblissent puisque les inondations, la rigueur exceptionnelle de l'hiver et des accidents inconnus dans leurs causes viennent souvent porter la désolation dans l'armée des rats-musqués, les seuls heureusement que nous ayons. A nos rats d'eau il faut de l'eau ; aussi, quand l'eau manque, ce qui arrive quand les petits lacs où ils ont choisi à l'automne de fixer leur demeure se gèlent de part en part, ils meurent de faim, ou poussés par le même besoin, ils se dévorent entre eux. Si d'un côté il faut de l'eau à ces rats, d'un autre côté il ne leur en faut pas trop, puisque de temps en temps, il leur faut mettre pied à terre, ce qui leur est impossible au temps des inondations, ils meurent aussi quand l'intensité du froid a mis à défaut toute leur habileté et vigilance à entretenir les soupiriaux pratiqués dans la glace.

A côté du genre *Fiber* dont les deux sujets sont si utiles, nous placeons ici le genre *Arvicola* qui, lui, en possède cinq, ce sont :

- Le mulot de Pensylvanie.....*Arvicola* *Pensyl-*
[*vannicus*... *Wilson's Meadow-Mouse*.
Le mulot du nord.....*Arvicola* *Borealis*...*The*
[*Northern Meadow-Mouse*.
Le Lemmus de Back.....*Arvicola* (*Georychus*)
[*Trimucronatus**Back's Lemming*.
Le Lemmus de la Baie d'Hudson..... *Arvicola*
[(*Geory.*) *Hudsonius*...*Hudson's Bay Lem*.
La souris du Groënland.....[*Arvicola* (*Geory-*
chus) *Groenlandicus*..*The Greenland Lem*.

Ces cinq petits quadrupèdes ont plus d'un trait de ressemblance : le premier, qui est le plus petit de tous, ne mesure guère plus de trois pouces et demi, tandis que le dernier, qui est aussi le plus grand, n'a pas beaucoup plus de six. Tous les cinq se trouvent jusque sur nos terres arctiques. Là, du moins, ces petits laboureurs qui sont aussi moissonneurs, ne font tort à personne, tandis que le

petit mulot porte souvent la désolation dans nos champs cultivés. Ces dommages ne sont compensés par aucune espèce d'utilité ; personne ne songe à tirer parti de leur fourrure extrêmement fine pourtant, si ce n'est certains jongleurs sauvages qui en mettent la peau dans leurs sacs de médecine. La souris du Groënland devient assez blanche en hiver, jamais néanmoins d'une blancheur éclatante comme l'Hermine.

La Souris d'Amérique (*Mus Leucopus American Field mouse*), différente de la souris domestique d'Europe, mais semblable à celle des champs du vieux continent, se trouve ici en très grande abondance. Elle s'introduit partout dans nos maisons où, entre autres inconvénients, elle fait un tapage fort désagréable. Cette espèce de souris a de plus la manie de recéler une foule de petits objets, surtout des grains et autres nourritures, puis ce qui est plus singulier c'est que le Hangarage ne se fait pas dans la demeure même du receleur ni au près. Un matin, entre-autres, après une froide nuit d'hiver, prenant un des mocassins il me semble y reconnaître un poids inusité ; le froid ne me laissant pas beaucoup de temps à mes réflexions je tiens à me chauffer. Mais voilà que mon pied rencontre au fond du soulier, maintes choses qui naturellement ne devaient pas s'y trouver. Je procède à l'examen, il y avait dans ce soulier, des grains d'orge, des pelures et de petits morceaux de patates, des débris voire même jusqu'à des arêtes de poisson.

Pour expliquer ce singulier assemblage, il faut dire qu'au poisson et pommes de terre qui faisaient notre nourriture habituelle, nous avions la veille joint le luxe d'une soupe à l'orge. Notre talent comme valet de chambre n'allant pas jusqu'à faire disparaître de notre boudoir tous les vestiges de nos fonctions de cuisinier qui s'exerçaient dans le même appartement puisque nous n'en avions qu'un, on comprend comment poisson, orge et pommes de terre avaient fourni leur

contingent et le tout avait été transporté par les souris pendant la nuit dans le mocassin. Dans une seule nuit, ces petits quadrupèdes charrient un volume plus gros qu'eux-mêmes, et comme ils ne sont point fournis de sacs de voyage et qu'il n'y a pas toujours abondamment de quoi fourrager, on peut en conclure que plusieurs unissent leurs efforts pour travailler au même dépôt. Ces souris sont un véritable fléau. Ici à la Rivière Rouge, elles se trouvent en nombre si considérable qu'elles endommagent les récoltes sur pied, comme aussi elles dévorent et recèlent les grains après la moisson. Cette disposition au larcin nous est cette année du moins, d'un secours inattendu. Les sauterelles ont fini par nous faire perdre une espèce de pois que nous cultivions avec succès, au printemps nous en avions confié les derniers grains à la terre; les sauterelles les mangèrent, il n'en restait plus dans le pays et voilà qu'à St. Norbert, où on n'avait pu cultiver cette espèce de pois depuis plusieurs années, on en trouve une cache considérable dans les gradins d'un vieil autel, laissé au-dessus de la voûte de l'Eglise.

La Gerloise du Labrador (Meriones Labradorius, the Labrador jumping Mouse,) visite aussi notre département, jusqu'au nord du Grand Lac des Esclaves. Ici, comme ailleurs, ce petit rongeur se remarque par la longueur exagérée de ses jambes de derrière, la longueur encore plus disproportionnée de sa queue qui a plus d'étendue que tout son corps en y comprenant la tête. Ce rat de quatre ou cinq pouces, saute avec une agilité et une rapidité étonnantes. Sa longue queue d'ordinaire si flexible se raidit dans toute sa longueur pendant que l'animal bondit ainsi, et les poils qui en ornent l'extrémité lui donnent une apparence assez singulière.

Le « Département du Nord » possède aussi cinq espèces de Marmottes que nous indiquons ici

Marmotte de Québec.....Arctomys Empetra....
[The Weenusk.
Le Siffleur des Montagnes...Arctomys Priu-
[nosus....The Whistler.
L'Écureil de terre.....Arctomys (Spermo-
[philus) Parryi...Parry's Marmot.
Marmotte d'Amérique.....Arctomys (Spermo-
[philus) Richardsonii....The Tawnee
La Marmotte de Franklin.....Arctomys (Sper-
[mophilus) Franklini...Franklin's marmot.
Spermophile rayé...Arctomy's (Spermophilus)
[Hoodii.....The Leopard.

Le Marmotte de Québec mesure de dix à vingt pouces, et se trouve surtout dans la partie orientale du Département, puis dans les montagnes Rocheuses, nos districts de l'ouest n'en possèdent peut-être pas. La fourrure sans être remarquable est pourtant un objet de commerce. Le nombre expédié ne s'élève qu'à quelques centaines, ce qui prouve qu'elle n'est ni précieuse ni recherchée.

La Marmotte des Montagnes, le Siffleur du Canada, ne se trouve ici que dans les Montagnes Rocheuses; elle habite le versant des collines sablonneuses dans lesquelles elle creuse sa demeure; elle fourrage dans l'automne, tant pour se procurer sa nourriture que pour tapisser son habitation. La fourrure du Siffleur, sans être un grand objet de commerce, est pourtant très-recherchée dans le pays où elle se trouve et ce, à cause de sa solidité et de sa chaleur. Plusieurs peaux cousues ensemble forment une couverture avec laquelle on affronte le froid et qui dure pendant des années.

Les quatre autres espèces de marmottes ou spermophiles que nous possédons, n'offrent rien de particulier si ce n'est de faire diversion à la monotonie du spectacle uniforme de nos grandes solitudes.

Ces quadrupèdes ont assez l'apparence de l'écureuil sans en avoir l'agilité; tous se creusent des trous d'où ils sortent par nécessité ou par goût et où ils se réfugient à la moindre crainte de danger. La chair de la marmotte d'Amérique est bien agréable. Les sauvages et les voyageurs s'en nourrissent très volontiers, surtout quand le grand gibier fait défaut.

Le genre *Sciurus* ne nous fournit ici que trois espèces :

Le Suisso...*Sciurus* (*Tamias*) *Lysteri*.....The [Hackee.

Le Suisso à 4 barres...*Sciurus* (*Tamias*) *Quadrivittatus*.The four banded Pouches squirrel.
L'Écureuil de la Baie d'Hudson...*Sciurus* *Hudsonius*.....The Chickaree.

Les suisses sont des quadrupèdes qui n'excèdent pas cinq ou six pouces. Ils grimpent dans les arbres avec une grande facilité, sont pleins de vivacité et de gaieté pendant l'été, mais ne s'aventurent pas en dehors de leur retraite pendant l'hiver.

L'écureuil de la Baie d'Hudson est plus grand que les deux espèces précédentes. Il mesure de huit à neuf pouces. Sa couleur est d'un gris brun, il choisit de faire son nid au pied des plus gros arbres, ménage à son réduit plusieurs ouvertures, d'où il s'échappe pour prendre ses joyeux ébats sur les branches.

Nous avons de plus deux variétés d'écureils volants, l'une plus petite, *Pteromys Sabrinus*, se trouve dans la partie Sud est du Département, et l'autre plus grande, *Pteromys Sabrinus Alpinus*, est une habituée des Montagnes-Rocheuses. Ni l'un ni l'autre de ces écureils n'a, à proprement parler, la faculté de voler ; mais les grandes membranes qui unissent leurs pattes de devant à celles de derrière leur servent d'ailes ou de parachutes, et leur permettent de s'élaner d'un arbre à un autre à distance assez grande, pourvu que le mouvement, soit descendant.

Pour compléter la série des Rongeurs à fortes clavicules, il nous reste à mentionner une espèce de rat de sable (*Geomys Talpoides*). *Moleshaped sand-rat*, qui vit sous terre dans des excavations considérables qu'il pratique en forme de galeries. Quoique assimilé aux taupes, ce quadrupède ne peut pas comme les taupes d'Europe, se nourrir de vers de terre : il n'en existe pas dans nos latitudes. Ses poches aux joues lui servent à transporter la terre qu'il enlève de ses galeries, qu'il commence à net-

toyer aussitôt que la neige fond, et en attendant que le dégel de la terre lui permette d'ajouter de nouvelles rues à celles déjà creusées. Aucun de ces animaux n'a de valeur dans le pays ; tous sont mangés en cas de disette surtout, mais aucun n'est recherché par nos gourmets sauvages.

La section des Rongeurs à clavicules imparfaites nous présente d'abord le Porc-épic du Canada, l'Urson de Buffon (*Hystrix Pilosus* Porcupine) animal d'une trentaine de pouces de longueur. Trois espèces de poil forment la fourrure de ce quadrupède : celui qui touche sa peau est d'un brun sale, puis des poils plus longs, blancs, noirs ou des deux couleurs à la fois s'implantent au milieu de cette première couche pour recevoir ensuite les poils ou piquant qui sont le trait caractéristique de l'animal et qui couvrent tout son corps depuis la nuque où ils sont plus courts plus serrés et plus raides jusque sur les hanches où ils sont plus longs et plus souples.

La chair du Porc-épic est excellente et très recherchée non-seulement des sauvages mais bien aussi des autres qui la connaissent. Cet animal est excessivement lent, pas du tout voyageur puisqu'il passe des semaines entières au même endroit, ou si près que les sauvages renvoient à plusieurs jours de le chasser, bien sûrs qu'il ne leur échappera pas quand ils l'ont aperçu. Les trainées de sa queue sur la neige trahissent sa présence ainsi que les dégâts que ses incisives font sur les branches et sur l'écorce des arbres dont ils se nourrit.

Il estime surtout le Pin gris (*Pinus Banksiana*), et choisit de préférence les endroits où cette espèce d'arbres abonde. Le pusillanime Porc-épic n'a pas d'autre défense que ses piquants ; non pas qu'il ait la faculté de les lancer à distance contre ses agresseurs comme des javalots, mais bien par le danger qu'il y a de le saisir ; car ces piquants très aigus sont, de plus, garnis comme de petites dents dirigées en arrière, et s'enfonçant naturellement dans les chairs aussitôt qu'ils

peuvent y pénétrer. Quand un chien attaque un Porc-épic il faut de suite, avoir le soin d'arracher, de sa gueule les piquants qui y adhèrent, autrement ces petits dards pourraient causer la mort, ce qui arrive souvent aux loups qui attaquent les Porc-épics. Ces piquants teints et à leur couleur naturel, servent à des broderies d'une grande richesse et d'une solidité toute exceptionnelle. Les femmes de certaines tribus sauvages et quelques-unes de nos métisses excellent dans ce genre de travail.

Il nous reste à parler de quatre espèces de l'Ordre des Rongeurs, qui appartiennent au genre Lepus, ce sont :

Le Lièvre ou Lapin d'Amérique... Lepus Ame-
[ricanus... The American Hare.

Le Lièvre des Terres Arctiques... Lepus Gla-
[cialis... The Polar Hare.

Le Lièvre des Prairies... Lepus Virginianus...
[The Prairie Hare.

Le Petit Lièvre Chef... Lepus (Lagomys) Prin-
[ceps... The Little Chief Hare.

Le lièvre d'Amérique abonde périodiquement dans toute l'étendue du « Département du Nord, » il s'y trouve quelquefois en quantités prodigieuses; mais un fait assez singulier c'est qu'il disparaît presque complètement de temps en temps, et après ces disparitions presque complètes il se multiplie de nouveau, augmentant en nombre pendant une période de trois à quatre années, puis c'est l'abondance pendant un même laps de temps, puis de nouveau la disparition. Cette période est si régulière que l'on sait assez positivement à l'avance quand ils seront nombreux et quand ils ne le seront pas. Le nombre, aux années d'abondance, a quelque chose de fabuleux, il ne faut pas, un bon chasseur pour en abattre une centaine en un jour au fusil—et une bonne vieille femme qui a l'habitude de tendre le lacet, dépasse habituellement ce chiffre. J'ai entendu parler de vingt-cinq mille tués pendant un hiver à un seul poste de la compagnie. Le lièvre d'Amérique n'est guère supérieur au lapin d'Europe pour la taille ou la saveur. Que les amateurs de civet n'envient pas le sort de ceux qui vi-

vent ici aux lièvres, ils éprouveraient bien du mécompte, même au jugement de leur palais, s'ils avaient à passer des hivers entiers sans autre mets qu'un pauvre lièvre rôti dans sa graisse ou maigreux au bout d'un bois ou bouilli dans la marmite. Nos lièvres pèsent de quatre à six livres et peuvent mesurer de seize à dix-sept pouces. D'une couleur uniforme en été, ils en changent la teinte grise pour la longue fourrure blanche qu'ils revêtent en hiver. Notre lapin ne se creuse pas d'habitation, il se gîte tout simplement au milieu des massifs de saules ou de jeunes arbres dont ils mange l'écorce. La fourrure de cet animal n'a en réalité aucune valeur, parce qu'elle n'a aucune solidité. Pour s'en servir les sauvages la divisent en petites lanières qu'ils enlacent ou tissent ensuite à la manière des étoffes. Cette sorte de tissu forme des vêtements d'une chaleur extraordinaire.

A côté de ce petit lièvre qui habite toute la partie boisée du Département s'en trouve deux autres espèces beaucoup plus grandes. Le lièvre des Terres Arctiques et celui des Prairies. L'un et l'autre atteignent une grandeur de vingt à vingt-quatre pouces, et pèsent de sept à dix livres, quelque fois même davantage. Le lièvre des Terres Arctiques ne se trouve pas en dessous du soixante-quatrième parallèle, tout comme le lièvre des Prairies ne monte guère plus haut que le cinquante-cinquième. Tous deux semblent avoir besoin des vastes plaines dans lesquelles ils sautent à loisir, tout comme le lièvre ordinaire d'Amérique bondit en tous sens dans la diagonale boisée qui court du sud-est au nord-ouest, entre ces deux plaines si différentes dans leur aspect, ayant pourtant chacune son espèce de lièvres comme son espèce d'ours et son espèce de bœufs.

Si les Tchippeweyans ont sur leurs terres ou landes stériles les plus gros lièvres, ils ont aussi le plus petit dans le Lepus Princeps, Petit Lièvre Chef. Ce petit animal habite les Montagnes Rocheuses et se trouve sur notre ver-

sant entre les latitudes correspondantes à celles où le lièvre commun abonde davantage. Il gîte au milieu des pierres de la montagne où il fait son nid, sans le creuser dans la terre, d'où il ne sort que pendant la belle saison, amassant ses provisions pour la saison rigoureuse. Ce lièvre, si tant est que lièvre il faut l'appeler, n'a que six ou sept pouces de longueur. Le genre, on le sait, n'est pas bête à grande queue, et le petit lièvre en a si peu qu'il n'en a pas du tout.

Après ce rapide coup d'œil jeté sur l'ordre des Rongeurs, il nous faudra passer plus promptement encore sur le sixième ordre puisque le Département du Nord ne possède point d'Édentés. Tous nos quadrupèdes ont ici au contraire bonne dent, et nos sauvages seraient aussi surpris de voir un Édenté qu'ils le sont lorsqu'ils voient un jeune homme de la civilisation avec un ratelier incomplet.

§ 3.— SEPTIÈME ORDRE.

Les Pachydermes.

Le Septième Ordre n'est pas non plus originaire de nos contrées. Des trois familles qui le composent celle des Proboscidiens fait encore complètement défaut. Comme personne ne nous a encore fourni le luxe d'une ménagerie, personne n'a vu ici d'éléphants. Les deux autres familles de l'ordre ne sont pas non plus enrichies d'une grande variété. Les Pachydermes ordinaires ne sont représentés ici que par le cochon domestique (*Sus Scropha*), tandis que les Solipèdes ne nous ont procuré que le cheval, (*Equus Caballus*) l'Ane, (*Equus Asinus*) et le mulet.

Que dire du cochon, si ce n'est qu'il n'est aimable qu'au pot et au plat? Près de six mille ans se sont écoulés avant l'introduction de cet animal dans le pays, mais la bête est revenue quand le signal de la civilisation à été donné, il y a un demi-siècle, et à mesure que ce flot bienfaisant ondule vers le nord, le cochon gagne du terrain. Sans être précisément un type de bonnes manières ni de délicatesse, il semble un compagnon néces-

saire de l'homme civilisé, et bientôt la race porcine aura atteint les extrémités les plus éloignées du pays. Il n'y a point ici de Sangliers ou cochons sauvages. C'est en 1818 que le Département reçut ses premiers cochons. Ils venaient d'Angleterre par la Baie d'Hudson.

Tout le monde sait que le cheval n'est point originaire d'Amérique. Les bandes de chevaux sauvages des prairies au midi et à l'ouest des nôtres n'étaient que des chevaux échappés aux espagnols et multipliés ensuite dans les plaines du Mexique. Il n'y a jamais eu, que je sache, dans le « Département du Nord », aucune bande de chevaux sans maître, et il m'est impossible de préciser à quelle époque nos sauvages se les sont procurés d'abord. Quelques uns en possèdent des bandes nombreuses que non-seulement leurs maîtres connaissent mais qui, eux, connaissent leurs maîtres, puisque les sauvages domptent leurs chevaux beaucoup plus jeunes que ne le font les peuples civilisés. Assez ordinairement le petit poulain de l'année, porte un petit cavalier et s'habitue ainsi dès son enfance, sinon au harnais, du moins à la selle. Les races de chevaux s'abâtardissent bientôt entre les mains des sauvages, qui n'en possèdent que peu. Dompté presque en naissant, accablé d'un travail excessif mal nourri, complètement privé de tout autre soin il n'est pas surprenant que ce noble animal perde de l'élégance de ses formes, de la grâce de ses mouvements, de la souplesse et rapidité de sa course. D'un autre côté, le cheval sauvage, ou mieux, le cheval des sauvages acquiert une vigueur extraordinaire. Sans l'ardeur apparente, sans le bou vouloir qui caractérise sa race, il accomplit son travail avec une ténacité et une constance qui étonnent tous ceux qui s'en servent. Il est presque impossible sinon de les fatiguer du moins de les épuiser, et comme disent nos métis : « Un p'tit cheval sauvage ça n'a pas de bout » parce que de fait il faut beaucoup pour les mettre à bout de forces.

Les Sauvages n'ont point d'écuries,

et leurs chevaux n'en connaissent point d'autres que celle que le Bon Dieu a mises partout, et on sait que cette écurie n'est pas chaude ici en hiver. L'avoine, ou un grain quelconque est aussi inconnu au cheval sauvage que l'étable.

Dans la colonie de la Rivière Rouge nous possédons plusieurs belles races de chevaux, le goût de les posséder est assez développé pour que notre population n'ait pas besoin d'encouragement à cet égard. Ici aussi pourtant la plupart des chevaux passent l'hiver comme l'été dehors ; et, chose assez étrange, les années ordinaires ils se portent mieux que ceux qui à l'étable n'ont que du foin pour nourriture. Ces dernières années les voyageurs venus des Etats-Unis nous ont amenés des mulets qui font parfaitement ici, même en passant l'hiver dehors. Le seul âne que possédait le pays était tellement cher à son maître que les deux individus partirent ensemble, il y a dix-sept ans, et ce n'est que l'année dernière que deux de l'espèce sont revenus faire retentir nos prairies de leurs voix puissantes. Eux aussi passent l'hiver à la belle étoile. C'est au printemps de 1868 que le Département du Nord a vu naître son premier ânon.

§ 4.—HUITIÈME ORDRE.

Les Ruminants.

Nos vastes terres ont l'avantage de posséder des Ruminants de différentes espèces. Tous les bisulces ne se trouvent point ici, toutefois on en rencontre assez pour exciter le plus vif intérêt, puisqu'ici comme ailleurs ils jouent un rôle important et sont d'une utilité première, voire même d'une nécessité comme absolue. Que feraient nos pauvres sauvages, ceux des prairies surtout, s'il leur fallait se contenter des richesses que leur fournissent l'ordre des Carnassiers et celui des Rongeurs. Trop souvent sans doute, ces deux ordres sont les seules ressources alimentaires d'un grand nombre de nos infortunés Indiens, mais tous soupirent après le succès de la chasse aux Ruminants. Puis, la

population blanche du Département, comme tous les autres enfants de civilisation, trouve dans le huitième ordre des mamifères, à satisfaire aux exigences les plus indispensables de sa condition sociale. Aussi en recevant le bienfait de la civilisation, notre département a reçu deux espèces de Ruminants qui n'y sont pas indigènes. Nous donnons ici le tableau synoptique de cet ordre.

HUITIÈME ORDRE.— <i>Les Ruminants.</i>		
1. Famille : Les Ruminants sans cornes n'existent point ici.		
I. Famille. Ruminants à cornes.	Ire Tribu. Ruminants à cornes pélines.	Original. Caribou. Cerf. 2 esp. de Chevreuils.
	2e Tribu. Ruminants à cornes velues.	Point de Giraffe.
	3e Tribu. Ruminants à cornes creuses.	Gazelle. Chevre des Montagn. Mouton " domestique. Bœuf musqué. Bison. Bœuf domestique.

Comme on le voit par ce tableau, la première famille des Ruminants, ne se trouve pas dans le pays. Le chameau, si utile et si indispensable dans les grands déserts de l'Asie et de l'Afrique ne veut point de nos déserts glacés.

La bienfaisante Providence a fourni à l'homme sous chaque climat, les moyens de vaincre les difficultés et les rigueurs de tous genres multipliées par sa propre désobéissance.

Le Lama pour être originaire d'Amérique ne vient pas jusqu'à nous ; ce petit chameau de l'hémisphère occidental aime aussi les feux du tropique et fuit les glaces du Nord-Ouest. Il faut en dire autant de l'Alpaca et autres de cette espèce.

Les Chevrotins ne sont point nos chevreuils, puisqu'ils n'ont point de cornes. L'espèce musc n'est point non

plus, notre bœuf musqué dont il diffère essentiellement.

Des trois sections que fournit la seconde famille des Ruminants, nous n'avons que la première et troisième. La deuxième celle des Ruminants à cornes velues ou Giraffe ne se trouve pas non plus ici.

Les Ruminants à cornes pleines, comptent ici cinq espèces du genre cerf et deux variétés de ces espèces.

L'original.....	Cervus Alces.....	The Moose Deer
Le Caribou...	" Tarandus...	The Rein "
Le " des bois "	" " Sylvestris. The	(Woodland Rein Deer.)
Le " Arctique "	" " Artica. The Barran	(ground Rein Deer)
Le Cerf.....	Strongiloceros...	The Wapiti
Le Chevreuil.....	Macrotis.....	The Black
" "	Leucurus.....	The long tailed
		(Deer)

La première espèce de cerf que nous indiquons est celle connue en Canada et ici sous le nom d'original (Élan d'Amérique), c'est le plus grand et dans son ensemble un noble et bel animal quoique le détail des différentes parties de son corps ne présente ni l'harmonie ni l'élégance que l'on remarque dans les cerfs ordinaires. L'original est plus haut que le cheval, mais son corps est plus court quoique d'ailleurs il ressemble assez à celui du fier solipède, dont il pourrait avec raison envier la queue, puis qu'il en manque presque complètement lui-même. La privation de cet utile ornement ne trouve pas de compensation dans la forme de la tête qui est lourde et disgracieuse et munie d'une paire d'oreilles qui ne laissent rien à désirer au mieux fourni des mulets. Le mâle porte un panache ou bois énorme qui tombe et se renouvelle annuellement, et dont le poids excède quelquefois cinquante livres. Ce fardeau lourd et embarrassant, surtout dans les forêts épaisses, ne semble point nuire à celui qui le porte, il ne l'empêche pas de trotter avec une rapidité prodigieuse.

La chair de ce cerf est excellente, et préférable après celle du bison, à celle de toutes les autres bêtes fauves. Le mufle d'une jeune originaire grasse

pourrait flatter le palais des gastronomes les plus exigeants. Ce mufle très développé, facilite je suppose, le flair de cet animal, tout comme ses longues oreilles lui servent de cornet acoustique; aussi, il se remarque par la finesse de l'odorat et de l'ouïe, ce qui en rend la chasse bien difficile: au point qu'elle exige une habileté et une patience plus qu'ordinaire, à moins que la terre soit couverte d'une épaisse couche de neige. Dans ce dernier cas, le chasseur pourvu de très grandes raquettes atteint facilement l'original à la course surtout s'il y a sur la neige, une croûte qui n'est pas assez solide pour porter le fuyard. A part de cette circonstance et la surprise à l'eau la chasse de l'original est un art véritable, qui met au jour la sagacité du traqueur.

Le Caribou n'est je crois qu'une variété du Renne des Lapons, et habite les régions arctiques de l'ancien comme du nouveau monde. Les traditions de nos sauvages le font voyager d'un continent à l'autre, sur un pont supposé être le cadavre d'un géant tombé à la renverse et dont la tête serait appuyée sur les terres au delà du grand Lac Froid, tandis que ses talons reposent encore sur le sol qu'il habitait. Cette fable semble indiquer que les Caribous visitent les deux bords du Détroit de Béhring, et s'aventurent peut être quelquefois sur les glaces qui le couvrent. Ici le caribou n'est point à l'état de domesticité.

On en compte deux variétés. Le Caribou des landes stériles (Caribou Arctique) La première espèce est la plus grande, la seconde la plus nombreuse. Le Caribou Arctique voyage périodiquement des bords de l'océan glacial jusqu'à la lisière des bois, ou il séjourne pendant l'hiver. Son frère de la forêt le rejoint à cette limite où il s'arrête pour descendre jusqu'aux bornes que nos avons assignées à la prairie. La chasse aux caribous n'offre pas la même difficulté que celle de l'original, la ruse tire un parti facile de la curiosité du Renne qui presque invariablement, s'approche

des objets qui frappent sa vue, les Esquimaux prennent avantage de cette disposition pour lui tendre des embûches. Les montagnais sur leurs terres, tuent un grand nombre de Caribous, en surprenant les bandes qui, traversent les petits lacs, ou en les y faisant précipiter. Au moyen de leurs légers canots ils se promènent à travers les rangs de ces innocents nageurs qu'ils massacrent impitoyablement par milliers. Dans les lisières des bois, ce petit caribou se prend aussi au lacet, tandis que celui de la forêt se chasse invariablement au fusil.

Le caribou des bois, quoique le plus gros, pèse rarement plus de deux cent livres, tandis que le Caribou Arctique n'atteint guère la moitié de ce poids. Le volume des cornes dans les deux variétés est à raison inverse de la taille, la forme de ce bois est si irrégulière qu'on la trouve rarement la même. La femelle a aussi des cornes, elle les perd plus tard que le mâle. La peau du Caribou fournit une fourrure extrêmement chaude. Le poil et le grain du cuir sont si serrés que des vêtements faits de cette peau joignent à leur légèreté, l'avantage de préserver contre les froids les plus intenses. L'inconvénient de cette fourrure est le peu de solidité du poil, il est vrai qu'il en tombe beaucoup, sans diminuer sensiblement la valeur de la fourrure, mais non sans s'attacher à tout ce qu'il touche. La chair du Caribou est bonne, cependant quand l'animal est maigre, la viande en est très peu nutritive, ce qui fait dire à nos voyageurs. « On en mange assez pour avoir mal au ventre mais pas assez pour se soutenir. »

En laissant les régions qu'habite le Caribou, on entre dans celle où se trouve le Cerf Wapiti, ce dernier est dans le genre, comme l'espèce mitoyenne, entre l'original et le Caribou.

Il ressemble au cerf européen quoique sa taille soit plus élevée, la saveur de sa chair est assez agréable, pourtant sa graisse se fige si facilement qu'il faut le manger extrêmement chaud. Le cerf de nos plaines, qui vit

en bandes nombreuses est, pour nos chasseurs, une proie facile. Cette année les cerfs sont heureusement en grande abondance, des deux côtés de la Rivière-Rouge, au sud de notre colonie, en sorte que les habitants du Territoire Dakota et de l'extrémité septentrionale du Minnesota ont trouvé là, un supplément au bison qui, pour la première fois, fait complètement défaut. Sans cela les établissements des Rivières Cheyenne. La Folle et Pembina auraient à souffrir les horreurs de la famine. On m'assure que ces troupeaux de cerfs sont en voie d'émigration et qu'ils viennent du Sud-Est. L'occupation des terres dans les Etats de l'Ouest de l'Union Américaine, pousse ces pauvres bêtes vers nos plaines désertes. C'est ce qui explique pourquoi, ces années dernières, les cerfs étaient si nombreux dans la vallée des Salcs. En continuant leurs migrations, ils atteignent bientôt les limites de notre Département et semblent en proie aux agitations inquiètes et au changement d'habitudes qui accompagnent nécessairement l'émigration. Au lieu de se tenir comme d'ordinaire, dans les touffes de bois, cette bande recherche la prairie découverte. Quoique les branches d'arbres soient leur nourriture habituelle, ces exilés chassés des climats plus tempérés, ont été réduits tout l'hiver, à piocher la neige comme les chevaux, et à se nourrir du foin desséché des plaines. De tous les cuirs préparés par nos sauvages celui du cerf, toujours appelé peau de biche, est le plus souple et le moins exposé à se durcir quand il se mouille.

Le genre cerf nous fournit encore deux sujets qui sont connus dans le pays, sous le nom de chevreuils. L'un est caractérisé, surtout au premier aspect, par sa queue noire, c'est le cerf mulet, l'autre, par sa longue queue c'est le chevreuil proprement dit. Ces deux espèces se trouvent dans le Département sans toutefois y abonder, puisque depuis bientôt vingt quatre ans que je l'habite, je n'en ai jamais vu ni goûté.

La troisième section est celle des Ruminants à cornes creuses :

- Le Gazelle.....Antilope Furcifer.....The Prong-
(Horned Antelope.)
La Chèvre des Montagnes..Capra Americana..
(The Rocky Mountain Goat.)
Le Mouton " "Ovis Montana.....
(The Rocky Mountain Sheep.)
" " Domestique.....Ovis Aries.....The
(Domestic Sheep.)
Le Bœuf Musqué.....Ovibos Muschatus The
(Musk Ox.)
Le Bison... Bos Americanus...The American
(Bison.)
Le Bœuf domestique.....Taurus.....The Do-
(mestic ox.)

Le premier sujet de cette section est la gentille Gazelle, que nos voyageurs nomment toujours, le Cabri. Ce n'est certainement pas la Gazelle d'Afrique. Sans étudier à quel genre elle se rattache, nous dirons simplement que c'est le plus rapide de nos quadrupèdes et peut-être aussi, le plus élégant et le plus gracieux dans ses formes. Haut placée sur ses membres délicats, elle tient agréablement sa tête fine dans laquelle brillent avec douceur et bonté, ses deux grands yeux. Ses bonds sont vifs, soudains et multipliés ; puis, inquiets et curieux. La curiosité, si fatale à tant d'innocentes créatures, est très-funeste à nos aimables antilopes. Un chasseur certain que pour l'atteindre, il lui faut un coursier plus vélocé que celui qu'il possède, s'efforce de tourner à profit l'excessive curiosité de sa proie, en offrant à sa vue, un objet qui non-seulement fixe son attention, mais même attire la Gazelle jusqu'à une petite portée de fusil de celui qui a recours à ce stratagème. Le petit de la Gazelle ressemble assez au chevreau, ce qui lui a valu probablement, son nom de cabri. Ce trait de ressemblance se perd avec l'âge, à l'exception des poils du dos qui se dressent comme ceux de la chèvre, de là, encore, le nom « Goat » que quelques résidents anglais ont donné à cet animal.

Les Montagnes Rocheuses possèdent deux Ruminants qui, dans les limites du Département du Nord du moins, en descendent jamais dans la plaine. Le premier est la Chèvre, et l'autre le

Mouton des Montagnes. La Chèvre des Montagnes a, à peu près, la taille du Mouton Domestique. Sa laine longue, blanche, soyeuse et belle, ferait certainement des étoffes riches et solides.

Nos bonnes sœurs du Lac Ste. Anne s'en étant procuré un peu l'ont filée et en ont tricoté des bas et des gants plus forts, plus souples et plus chauds que ceux faits de laine ordinaire. *La barbe au menton* et la force du cou donnent vraiment à ce quadrupède l'aspect d'une chèvre quoique quelques naturalistes répugnent à le classer au genre capra. Sa chair est désagréable. L'animal se plaît sur les pics les plus escarpés de la grande chaîne de nos montagnes, laissant les cimes inférieures au bélier sauvage. Le genre ovis se reconnaît aussi difficilement dans ce mouflon ou mouton des montagnes. Son corps et son poil ont l'aspect de ceux du cerf ; tandis que ses cornes et toute sa tête ressemblent beaucoup à celles du bélier domestique. Sa chair est délicieuse et très recherchée.

Le mouton domestique n'habite nos parages que depuis 1833, époque à laquelle il fut amené du Kentucky. On en a depuis importé d'ailleurs, ils réussissent très bien, et quand l'état de notre société nous aura donné des manufactures, nous verrons l'innocent et si utile agneau bondir en troupes nombreuses dans les plaines naguères encore toutes couvertes de bêtes fauves.

Le genre ovis nous rapproche de l'ovibos ou bœuf musqué. Ce genre particulier à l'extrémité septentrionale de notre continent, habite notre désert le plus glacé. Cet animal de la taille du bœuf de petites dimensions, offre une particularité bien remarquable en ses cornes, puisque leur largeur et leur rapprochement à la base, dans le mâle du moins, les réunissent dans une seule. J'ai vu des plats d'un pied de diamètre faits avec les cornes du bœuf musqué. Ce ruminant, comme tous ceux de notre département qui sont pourvus de très fortes cornes, n'a presque pas de queue. Ses courtes

jambes ne le prive pas d'une grande rapidité à la course, il descend même les pentes les plus abruptes avec une agilité étonnante tout comme il les gravit avec une bien grande facilité. Sa marche et même sa course ne semblent point rencontrer d'inconvénients, ni éprouver de retard au milieu des pierres qui couvrent une partie des plaines qu'il habite. Comme le caribou il se nourrit d'herbes et de lichens. La Providence qui a placé ce quadrupède dans les régions polaires, au milieu d'une plaine tout à fait déboisée, l'a revêtu de la plus chaude fourrure qui existe. Une double toison couvre le bœuf musqué, les longs poils qui sont à la surface font que sa peau ressemble à celle du bison, quoique ces poils, en général, soient plus longs et plus soyeux et qu'il porte sur le dos une sorte de housse blafarde. Le sous-poil est une laine épaisse et fine qui protège l'animal contre l'intensité du froid; manufacturée, cette laine ferait des tissus d'une grande beauté. Comme fourrure, on ne peut rien désirer de plus confortable. Je dois à la générosité d'un noble ami, une de ces fourrures préparée pour ma voiture d'hiver : elle est faite de quatre peaux de bœufs musqués, et peut non seulement protéger contre le froid, mais je la regarderais même comme un objet de trop grand luxe si je me l'étais procuré autrement.

Le bison est l'habitué de nos grandes plaines, quelques individus du genre s'enfoncent dans les forêts où ils s'isolent et ils acquièrent une taille beaucoup plus considérable que celle de leurs frères qui demeurent dans les prairies. Ces derniers vont par troupeaux immenses ; leurs bandes, il y a un demi siècle, se comptaient en nombre fabuleux. Non seulement ils occupaient les plaines de notre Département, mais bien encore une grande partie du territoire des Etats Unis. L'occupation des terres les a refoulés vers l'ouest, et jusqu'à la branche nord de la Siskatchewan. Des milliers et des milliers de ces animaux ont été abattus par les nom-

breuses tribus sauvages dont ils étaient pour ainsi la ressource unique. L'homme civilisé leur a aussi fait la guerre, guerre pleine d'agrément, d'entrain et de profit pour l'agresseur. Depuis plus d'un quart de siècle j'estime que pas moins d'un million de bisons ont été tués annuellement, jusqu'à ces années dernières; aussi, la chasse a subi une dépression si sensible que l'été dernier et pendant tout l'hiver, le bison n'a pas reparu dans notre Département, en dehors du district de la Siskatchewan. Il n'y a plus qu'à l'extrême ouest qu'on en trouve; ma conviction est que nous touchons au moment de leur disparition complète dans ce pays. Cette circonstance va amener une modification considérable, d'abord dans le système alimentaire, puis dans les mœurs des habitants. Plus de bison, plus de Pémikan, plus de viande sèche, plus de chasseurs dans la prairie. Donc des viandes salées pour les voyages, donc de plus nombreux troupeaux d'animaux domestiques, de là la culture sur une plus grande échelle. Le temps remplacera l'inconvénient par un avantage véritable, pour le moment la transition crée des difficultés énormes. Je trace ces lignes à la Prairie du Cheval Blanc, paroisse à quelques lieues de St. Boniface, et qui était ces années dernières comme le centre de nos chasseurs de bison, fournissant à la colonie et au Département, une quantité de provisions, et des gens qui n'avaient jamais connu la privation, sont obligés de se contenter de la maigre pitance que leur allouent les faibles ressources dont la charité peut disposer. Mais pourquoi ces gens au lieu de cultiver, s'adonnent-ils à la chasse? — Pourquoi? — Parce que l'homme aime naturellement et souvent passionnément ce qui est facile, agréable et lucratif quand, surtout, cela est le résultat d'une habitude contractée dès l'enfance et apprise par ses pères.

Des expéditions de chasse au bison étaient au temps de l'abondance, quelque chose d'exceptionnellement entraî-

nant. Deux fois l'année, de la Rivière Rouge, comme au point de départ, des centaines de familles se réunissaient dans la prairie, se formaient en camps considérables, avec une organisation parfaite de sagesse, d'ordre et d'à-propos pour la circonstance. Pendant huit ou dix semaines, on vivait de cette vie de chasse qui consistait pour les hommes, à abattre le gibier et à se promener à cheval, pour les femmes à préparer les viandes et les peaux, pour tous, à faire bombance et à rapporter au logis des quantités énormes de cuir, de viande sèche, de graisse et de pémikan. Quoique le lot des hommes fut le plus agréable et le plus facile, cependant, la bonne chair, le profit et l'habitude inspiraient aux femmes un goût tout aussi prononcé pour ces sortes d'expédition. Nos métis chassent le bison à cheval. Quand les éclaireurs ou la simple vue a indiqué le voisinage d'une bande considérable tous les cavaliers se préparent à ce qu'ils appellent une course. Montés sur leurs légers coursiers, souvent au nombre de plusieurs centaines, ils sont là l'arme au bras, le fouet au poignet, l'émotion dans l'âme et l'impatience sur la figure. Au premier signal de celui qui commande, la troupe hardie se meut, galoppe doucement dans la direction indiquée. A la distance reconnue par l'expérience comme la plus favorable, le dernier signal est donné. De suite, les fouets sillonnent les flancs des chevaux qui sentent aussi redoubler leur ardeur; après quelques instants ces adroits et intrépides cavaliers disparaissent au milieu des tourbillons de poussière, soulevés par les milliers de bisons qui fuient devant eux et dans les rangs desquels ils se mêlent avec une confusion qui serait effroyante, si leur dextérité bien connue ne garantissait pas le succès. Les détonations des fusils se multiplient avec la rapidité de quatre ou cinq coups à la minute et quelquefois, en moins d'une demie heure, un millier de ces

énormes animaux gisent sans vie sur le sol où quelques instants auparavant ils broutaient l'herbe odoriférante. Il est assez rare qu'une course considérable se fasse sans quelque accident; pourtant l'adresse et l'agilité déployées dans ces manœuvres, sont vraiment étonnantes. Un métis chasseur est ainsi sûr, sur son cheval lancé à bride abattue, qu'un chasseur ordinaire l'est à l'affût.

Le bœuf domestique n'est point originaire de ces climats. Ceux que nous possédons à la Rivière Rouge, ont été amenés du Missouri en 1825, ils y abondent maintenant et on les utilise beaucoup comme bête de somme. Ici on attèle les bœufs, absolument comme les chevaux avec harnais et collier. J'ignore si c'est à cela que tient le succès, mais ce qui est certain c'est que nos bœufs font un travail énorme. Dans les voyages de long cours, avec de lourds fardeaux, ils résistent plus que les chevaux qui ne mangent point de grain, et ne leur cèdent même point le pas. Beaucoup de bœufs font des voyages de quatre mois sans interruption, à raison de vingt milles par jour.

§ 5.—NEUVIÈME ORDRE.

Les Cétacés.

Pour terminer cet aperçu sur les Mammifères du Département du Nord, il faudrait ajouter quelques mots sur les cétacés. Tout le monde sait que la mer glaciale possède les plus gros sujets de cet ordre. Pendant que la poursuite de la Baleine pousse les pêcheurs de tous les pays, jusqu'au delà du Détroit de Bhéring, nos pauvres Esquimaux attendent à la côte que quelqu'un de ces géants des mers s'en approche. Montés sur leurs frères embarcations de peaux, ils réussissent assez souvent à s'en procurer: ce qui leur assure l'abondance au milieu de la désolation du pays qu'ils habitent.

ARTICLE DEUXIÈME.—*Des Oiseaux.*

Après avoir admiré la main bienfaisante de la Providence qui a doté notre climat des Mammifères dont nous venons de parler, considérons maintenant son attention délicate à peupler nos forêts et nos plaines des oiseaux qui les habitent ; lesquels, à l'agrément qu'ils nous procurent, joignent une grande somme d'utilité. L'Ornithologie du Nord n'est pas aussi riche que celle des climats chauds, nous avons pourtant des oiseaux de tous les ordres de cette classe ; quelques-uns sont abondamment pourvus.

Voici le tableau synoptique de la classe entière :

SECONDE CLASSE.— <i>Les Oiseaux.</i>	1er Ordre. Rapaces.	I. Famille. Diurnæ.	1re Tribu : Vautours.	GENUS.... <i>Cathartes</i> 1 espèce.
			2e Tribu : Faucons.	GENUS.... <i>Aquila</i> 3 espèces. ".... <i>Falco</i> 5 " ".... <i>Accipiter</i> 2 " ".... <i>Buteo</i> 4 "
		II. Famille. Nocturnæ.		GENUS.... <i>Strix</i> 9 espèces.
	2e Ordre. Incessores.	I. Famille. Dentirostres.	1re Tribu : Laniadæ.	GENUS.... <i>Lanius</i> 2 espèces. ".... <i>Tyrannus</i> 2 " ".... <i>Tyrannula</i> 3 "
			2e Tribu : Merles.	GENUS.... <i>Cinclus</i> 1 espèce. ".... <i>Merula</i> 4 " ".... <i>Orpheus</i> 3 "
			3e. Tribu : Sylviadæ.	GENUS.... <i>Crythaca</i> 2 espèces. ".... <i>Sylvicola</i> 7 " ".... <i>Setophaga</i> 2 " ".... <i>Parus</i> 1 " ".... <i>Seiurus</i> 2 " ".... <i>Anthus</i> 1 "
			4e Tribu : Amphillidæ.	GENUS.... <i>Vireo</i> 1 espèce. ".... <i>Bombacilla</i> 2 "
		II. Famille. Canirostres.	1re Tribu : Moineaux.	GENUS.... <i>Alauda</i> 1 espèce. ".... <i>Emberiza</i> 5 " ".... <i>Tringilla</i> 6 " ".... <i>Pyrgilla</i> 1 " ".... <i>Pyrrhula</i> 1 " ".... <i>Loxia</i> 1 " ".... <i>Linarea</i> 2 " ".... <i>Carduelis</i> 1 " ".... <i>Coccothraustes</i> ... 2 "
			2e Tribu : Etourneaux.	GENUS.... <i>Molthrus</i> 1 espèce. ".... <i>Dolichonyx</i> 1 " ".... <i>Agelæus</i> 2 " ".... <i>Sturnella</i> 1 " ".... <i>Icterus</i> 1 " ".... <i>Quiscalus</i> 1 " ".... <i>Scolecophagus</i> ... 1 "
			3e Tribu : Corbeaux.	GENUS.... <i>Corvus</i> 3 espèces. ".... <i>Garrulus</i> 3 "

3e Ordre. Curtipèdes.	I. Famille. Grinpeurs.	1re Tribu : Pie. GENUS... Picus 6 espèces. " Colaptes 1 " " Melanerpes 1 "
		2e Tribu : GENUS... Frogliolytes 2 espèces.
	II. Famille. Tenulirostres.	GENUS... Frochilus 1 espèce.
	III. Famille. Fissirostres.	GENUS... Hirundo 5 espèces. " Caprimulga 2 " " Alcedo 1 "
4e Ordre. Gallinacés.		GENES... Tetraco 7 espèces. " Columba 2 " " Phasianus 1 " " Meleagris 1 "
5e Ordre. Echassiers.	I. Famille. Curtipennes.	Point d'Austruche.
	II. Famille. Pressirostres.	GENUS... Calidris 1 espèce. " Charadrius 3 " " Vanellus 1 " " Streptilas 1 "
	III. Famille. Cultirostres.	GENUS... Grus 2 espèces. " Ardea 2 "
	IV. Famille. Longirostres.	GENUS... Recurvirostra 1 espèce. " Numenius 3 " " Tringa 9 " " Totanus 5 " " Limosa 2 " " Scolopax 2 "
	V. Famille. Macroductyles.	GENUS... Ralis 2 espèces. " Tulica 1 " " Phalascopus 3 "
6e Ordre. Palmipèdes	I. Famille. Plongeurs.	GENUS... Policeps 4 espèces. " Colymbus 3 " " Uria 4 "
	II. Famille. Longipennes.	GENUS... Sterna 3 espèces. " Larus 13 " " Lestris 3 "
	III. Famille. Totipalmes.	GENUS... Pelicanus 2 espèces.
	IV. Famille. Lamellirostres.	GENUS... Anas 6 espèces. " Mareca 1 " " Dendronessa 1 " " Somateria 2 " " Oidemia 3 " " Fuligula 5 " " Clangula 3 " " Harelda 1 " " Mergus 3 " " Cygnus 2 " " Anser 5 "

§ 1.—PREMIER ORDRE.

Les Rapaces.

D'après notre tableau, on voit que le premier ordre des oiseaux celui des Rapaces, possède ici ses deux familles, les Diurnes et les Nocturnes.

I.—Les Rapaces Diurnes forment deux tribus, la première, celle des Vautours ne compte qu'un sujet, tandis que la tribu des faucons en possède quatorze, qui se subdivisent en quatre genres.

Voici, au reste, les noms de tous les sujets de cette première famille :

Le Vautour.....	Cathartes Aura.....	The Turkey
		[Vulture.
Aigle Royal....	Aquila Chrysaëtos...	The Golden
		[Eagle.
Aigle à tête blanche (nonne)...	Aquila Leucoce-	
	[phala.....	The Bald Eagle.
Aigle Pêcheur....	Aquila Halixeta....	The Ospray
		[Eagle.
Faucon.....	Falco perigrinus.....	The Perigrene
		[Falcon.
Gerfaut.....	Falco Islandicus.....	The Gerfalcon.
Epervier....	Falco Sparverius....	The Little Rus-
		[ty crowned Falcon.
Milan.....	Falco Columbarius.....	The Pigeon
		[Hawk.
Émérillon.....	Falco Esalon.....	The Merlin.
Autour.....	Accipiter Palumbarieus....	The Gos-
		[hawk.
Autour à bec sinueux.....	Accipiter Pennsylva-	
	[nicus....	The State coloured Hawk.
Busard....	Buteo Vulgaris...	The common Buz-
		[zard.
Busard d'Amérique.....	Buteo Borealis.....	The
		[Red tailed Buzzard.
Buse ganté.....	Buteo Lagopus.....	The Rough
		[legged Falcon.
Soubuse.....	Buteo Cyaneus.....	The American
		[Hen Harrier.

Comme on le voit, ici nous n'avons qu'une espèce de Vautours. Ce n'est ni le roi du genre ni le grand Vautour noir, mais bien un Vautour de couleur brune qui ne se trouve guère que dans les plaines de la Siskatchewan, où l'attirent probablement les charognes qui seules forment sa nourriture. Le Vautour n'est que de passage, il arrive plus tard que les autres oiseaux, ce qui fait croire tout naturellement qu'il ne vient pas d'un

seul vol, mais qu'il est attiré insensiblement par l'odeur des cadavres aux quels il s'attache le long de sa route.

Des trois espèces d'aigles que nous possédons, l'aigle royal est de beaucoup plus grand, et se trouve surtout au pied des Montagnes Rocheuses. Les sauvages des Prairies aiment passionnément les plumes de cet oiseau, c'est le panache des guerriers ; et l'on compte le nombre d'ennemis tués, par le nombre de plumes attachées à la tête des braves.

La nonne ou Aigle à tête blanche abonde partout dans nos parages et y arrive de très bonne heure. C'est le Detanitheo (le gros oiseau) des Montagnais qui sont très friands de sa chair et avec raison. L'aire de ce puissant volatile est toujours placée à la cime des arbres et la négligence apparente de la construction de ce nid ferait croire à un accident plutôt qu'à un calcul ; elle ne nuit pourtant pas à sa solidité.

Les sauvages s'accordent tous à faire la remarque suivante : les aigles sont toujours par couples, quand l'un des deux est tué le couple se complète bientôt, quelque que soit le sexe de la victime, et cela deux fois consécutives. Ce n'est qu'au troisième veuvage que le survivant quel qu'il soit, abandonne son aire. D'autres que des sauvages m'ont assuré avoir constaté ce fait assez singulier. Un individu qui faisait grand étalage de science biblique, trouvait là une explication toute naturelle du verset. " La jeunesse se renouvellera comme celle de l'aigle."

L'aigle pêcheur nous arrive de bon printemps. Il se nourrit plus exclusivement de poisson que l'aigle ordinaire. Comme tous ceux du genre ordinaire il se balance et ondule noblement dans les airs. Des hauteurs où l'œil humain peut à peine le découvrir sa puissante vue distingue la proie dont il veut se saisir, il s'abat sur elle avec une vitesse étonnante. Quand il est à la poursuite d'un autre oiseau de proie emportant un poisson ou quelque autre objet, il le

force à lâcher prise et s'élançant ensuite à la recherche de cette nouvelle proie il la saisit avant qu'elle n'atteigne le sol.

Les ongles de l'Aigle Pêcheur sont très recourbés, très forts et très aigus. Il les faut ainsi pour les plonger facilement dans les chairs des poissons vivants qu'il peut enlever des eaux. Je ne sais pas s'il faut croire à l'assertion que cet aigle se cramponne si fortement au corps de sa victime qu'on en a vus emportés à la profondeur des lacs par d'énormes poissons qu'ils ne pouvaient enlever et qui, pour les punir de la témérité de leur attaque, les entraînaient dans l'abîme et les noyaient sur leur dos.

Outre ces trois espèces d'Aigles, la tribu des Faucons compte encore trois genres, celui des Faucons proprement dits, celui des Vautours et celui des Busards. Les onze espèces d'oiseaux de proie qui naissent de ces trois genres ont des traits et caractères distinctifs qu'ils serait trop long d'énumérer ici. Tous sont oiseaux de passage et viennent jusqu'à nous, pour s'y repaître comme ailleurs, de sang et de carnage.

Les uns aiment les charognes, d'autres le poisson, puis il y en est dont le goût délicat s'assouvit surtout sur des victimes fraîches et à sang chaud.

La famille des Rapaces nocturnes présente neuf espèces du genre *Strix*, Hibou ou Chouette ; ce sont :

Hibou à grandes oreilles.....	<i>Strix Otus</i>	Long
	(eared Owl)	
“ “ courtes “	<i>Brachyota Short cared-owl</i>	
“ Cendré... “	<i>Cinerea...Great Cinerius</i>	[Owl]
Hulotte.....	<i>Nebulosa</i>	Barred “
Chat-huant..	<i>Virginiana..</i>	Virginia Horned “
Hibou du Nord.....	“ <i>Arctica</i>	Arctic or [White horned Owl]
“ Blanc.....	“ <i>Nyctea</i>	Great Snowy Owl [wy Owl]
“ du Canada... “	<i>Funera</i>	American [Horned Owl]
Chouette... “	<i>Tengmalini</i> ...	Tengmalin's Owl

De ces neuf nocturnes, neuf au moins sont des résidents habituels de nos climats, où tous vivent de rapine ou de destruction. Des petits quadru-

pèdes, quelques petits oiseaux et les lièvres ou lapins, forment la partie principale de leur nourriture.

Le Hibou Cendré est le plus gros de tous, c'est un bel oiseau et très-fort.—La Hulotte est plus rare et ne nous visite qu'accidentellement. Notre Chat-huant, qui est je crois, une espèce particulière à l'Amérique, se trouve partout ici, et sait bien nous dire qu'il y est. Sa puissante voix ressemble presque à celle d'un homme qui crierait du fond d'un sépulchre.

Ses cris retentissant au milieu du calme et des profondeurs des forêts empruntent au silence et à la majesté de la nuit, un accent particulier de mélancolie et de malaise qui, de prime abord, fait sur l'âme une forte impression, au point quelquefois de porter l'épouvante dans le cœur de ceux qui ne sont pas habitués à entendre cette voix plaintive. On parle de la frayeur occasionnée par ces cris à des voyageurs qui, campés près des tombeaux furent pendant des nuits entières en proie au malaise le plus sensible, dans la pensée que les accents douloureux qu'ils entendaient ne pouvaient être que les plaintes amères des morts troublés dans leur dernière demeure, par cette visite importune. J'avoue facilement que pour mon compte, j'ai plus d'une fois été péniblement impressionné en m'éveillant en sursaut aux cris de cette sentinelle nocturne de la forêt. Naturellement dans ce pays une chose a contribué à inspirer ce malaise et cette crainte aux voyageurs c'est que les sauvages dans leurs expéditions guerrières conviennent d'imiter le cri du chat huant ou de quelque autre animal comme mot de ralliement ou signal d'une attaque commune sur un ennemi surpris à l'improviste et trompé par ce stratagème.

Le Hibou Arctique est un fort joli oiseau. Son séjour dans les Terres Arctiques, même pendant l'été, dit assez qu'il ne craint pas la lumière du soleil, puisque comme tout le monde le sait, l'astre bienfaisant du jour ne se couche pas aux latitudes élevées. Le magnifique Hibou Blanc,

ainsi que le Hibou du Canada, qui, eux aussi, s'approchent de la mer glaciale pendant l'été font la même exception que la précédente. Il faut que la conformation de l'œil de ces trois hibous ne ressemble pas à celle de ceux qui sont exclusivement nocturnes. La plupart des hibous, comme la chouette qui termine cette série, ne peuvent supporter la lumière ; exposer une chouette aux rayons du soleil, c'est l'exposer à un supplice qui doit être cruel s'il faut en juger par les grimaces, les contorsions et les ridicules démonstrations faites par cette infortunée amie des ténèbres. Les petits oiseaux qui s'aperçoivent de l'impuissance et du malaise de leur tyran, viennent se jouer autour de lui comme pour se rire de sa détresse et de son embarras, tout comme feraient des écoliers si un surveillant peu aimé était tout à coup, frappé d'aveuglement et saisi de grimaces ridicules. Les Cris de la Chouette troublent aussi très-souvent le repos des voyageurs.

§ 2.—DEUXIÈME ORDRE.

Incessores ou Oiseaux qui se perchent.

En nous attachant à la classification de l'auteur que nous suivons, le deuxième ordre des oiseaux se présente sous le titre *Incessores*, oiseaux qui se perchent. La raison qui a porté le savant auteur à adopter cette classification n'est pas de faire entrer dans cet ordre tous les oiseaux qui ont la faculté de se percher, mais bien ceux qui sont caractérisés. 1° Par la forme du pied dans lequel le doigt de derrière est articulé sur le même plan que le doigt de devant. 2° Par l'absence d'une espèce de dent fortement définie qui donne aux Rapaces seuls la faculté de déchirer la nourriture avant de l'avalier. 3° Dans la classification dans les deux groupes caractéristiques de cet ordre, d'une petite coche qui se trouve dans au moins, une des deux mandibules, pour permettre à l'oiseau

de saisir mais non de déchirer sa nourriture, qu'il avale presque toujours en son entier. Le deuxième ordre ainsi défini renferme deux familles, les *Dentirostres* et les *Comrostres*.

I.—La famille des *Dentirostres* possède ici quatre tribus qui renferment quatorze genres et trente trois espèces comme on le voit ci après.

Pie grièche.....	Lanius Borealis.....	Greater Northern Shrike.
Pie grièche du Canada..	Lanius Excubitorides	American Great Shrike.
Gobe mouches.....	Tyrannus Intrepidus..	King Bird.
“ “	Tyrannus Nord	Tyrannus Bo-
“ “	de Say.....	Tyrannula Saya
“ “	Nain.....	Tyrannula Pusilla
“ “	de Richardson	Tyrannula
	Richardsonii	Short legged Peiroit.
—		
Plongeon d'Amérique.....	Cinclus Americana	American Dipper.
Grive du Canada.....	Merula Migratoria	Red breasted Thrush.
Petite Grive brune.....	Mesula Minor..	Little Taway Thrush.
Grive de Wilson.....	Wilsonii.....	Wilson's Thrush.
Grive Solitaire.....	Merula Solitaria.....	Hermit Thrush.
Moqueur Grive.....	Orpheus Meruloïdes	Thrush like Mocking bird.
Moqueur Roux.....	Orpheus Rufus.....	Fox coloured.
Moqueur Miauteur.....	Orpheus Felivox	Cat bird.
Oiseau bleu arctique.....	Erythaca Arctica.....	[Arctic blue bird.
Oiseau bleu Commun...	Erythaca Wilsonii...	[Common blue bird.
Figuer du Canada.....	Sylvicola Æstiva.....	[Citron Warbler.
Figuer à croupe jaune...	Sylvicola Maculosa...	[Yellow-rump Warbler.
Figuer à tête rouge.....	Sylvicola Petechia.....	[Yellow Red-poll Warbler.
Roitelet huppé.....	Sylvicola Coronata	[Golden crowned Warbler.
Traquet.....	Sylvicola Striata.....	Black-poll [Warbler.
Roitelet à tête rouge.....	Sylvicola Rubrica-	[pilla.....Nashville Worm-eater.
Roitelet voyageur.....	Sylvicola Peregrina.....	Tennessee Worm-eater.
Mangeur de Moucheron.....	Setophaga Ruc-	Yellow tailed Gnat-catcher.

Mangeurs de mouchérons du Canada.....Seto-	Moineau à Couronne blanche.....Fringilla
paga Bonapartii...Bonaparte's Gnat catcher.	LeucophrysWhite crowned Finch.
Mésange à tête noire.....Parus Atricapillus...	Moineau de la Pennsylvanie.....Fringilla
Black cap Titmouse,	Pennsylvanica.....White Throated Finch
Fauvette couronnée.....Seiurus Aurocapillus...	Moineau Roux.....Fringilla Hiaca.....Fox
Golden crowned Accentor.	coloured Finch.
Fauvette tachetée de la Louisiane.....Seiurus	Moineau Noir.....Fringilla Hyemalis.....
Aquaticus.....Aquatic Accentor.	Black Finch.
Alouette des Prés.....Anthus Aquaticus.....	Moineau à tête violette.....Fringilla Purpe-
Reddish Crown Titlark.	reaCrested Purple Finch.

Verdier.....Vireo Olivaceus.....Red eyed	Bouvreuil.....Pyrrhula Eneucator.....Pine
greenlet.	Bullfinch.
Grand Jaseur.....Bombycilla Garrula.....	Bec croisé.....Loxia Leucoptera.....White
European chatterer.	winged Crossbill.
Récollet.....Bombycilla Americana.....	Linotte à tête grise.....Linaria Tephrocotis...
Cedar Bird.	Grey crowned Linnet.

Nous ne nous arrêterons pas à donner une description de ces diverses espèces d'oiseaux, qui n'ont d'intérêt qu'au point de vue de la science et de l'agrément qu'ils nous procurent.

Plusieurs sont d'une rare beauté, tous ne sont que des visiteurs à l'exception de la petite mésange du Canada qui affronte les rigueurs de notre hiver arctique. Pendant la belle saison ils viennent ici, étaler le luxe de leur plumage, souvent très-riche et très-varié, et réjouir nos forêts par leur gazouillement ou leurs chants harmonieux. Quant le sombre hiver semble vouloir engourdir les derniers feux du soleil d'automne, tous ces aimables voyageurs nous tournent le dos, et vont passer cette saison sous des climats plus doux; puis, ils reviennent au printemps, pour s'assurer si vraiment tout ne meurt point en hiver dans un pays où le froid leur serait si fatal.

II—La famille des Comrostres se divise ici en trois tribus composées de dix genres qui renferment trente-quatre espèces que voici :

Cochevis.....Blanda Cornuta.....Horned or	Ortolan Coucou.....Molthrus Pecoris.....
Shore Lark.	Cucoo Bunt.
Bruant.....Emberiza Nivalis.....Snow Bun-	Mangeur de riz.....Dolychonyx Orizivoros.....
tingling.	Sharp tailed Rice bird
de Laponie.....Emberiza Laponica	Etourneau à ailes rouges.....Agelaius Phœ-
Lapland Bunting.	niceus.....Red winged Maize bird.
Colorié.....Emberiza Picta.....Paint-	Etourneau à tête jaune.....Agelaius Xantho-
ed Bunting.	cephalus.....Saffron headed Maize bird.
Gris.....Emberiza Pallida.....Clayco-	Etourneau à croissant.....Sturnella Ludovici-
loured Bunting.	[ana.....Crested Starlet.
Moineau à ailes baies.....Fringilla Grami-	Lariot à croissant.....Icterus Baltimore
nea.....Bay winged Finch.	[Baltimore Hangnest.

Etourneau commun.....Quiscalus Versicolor	PinsonLinaria Minor.....Lesser Red-
[Common purple Boat-tail.	Poll.
Corbeau.....Corvus Corax.....Baven.....	Chardonneret.....Carduelis Americana.....
Corneille....." Corome.....Crou.....	American Goldfinch.
Pie....." Pica.....Magpie...	Gros-bec.....Boccothraustes Vesperina.....
Geai.....Garrulus Oristatus...Blue Jay	Evening Grosbeak.
" du Canada.. " Canadensis...Whiskey	Rouge-gorge.....Coccothraustes Ludovici-
[Jack.	ciana.....Rose breasted Grosbeak.

Geai à bec court.. Garrulus Brachyrhynchus...	Etourneau à croissant.....Sturnella Ludovici-
[Short billed Jay.	[ana.....Crested Starlet.

Cette nouvelle série de l'ordre des Passereaux ne nous offre à peu près que l'intérêt fourni par la tribu précédente. Quelques sujets pourtant fixent notre attention d'une autre manière, par les dégâts et ravages qu'ils font dans nos champs. Ce sont les étourneaux et les corneilles. Dans cette série encore, la plupart ne sont que des visiteurs durant la belle saison, plusieurs néanmoins font

exception: Le Bruant ne s'éloigne que pendant quelques semaines, au milieu de l'hiver. Les Becs-croisés à ailes blanches, sont encore plus courageux, puisque, ainsi que le Pinson, ils ne nous abandonnent jamais, même pendant la saison la plus rigoureuse. C'est quelque chose de digne du plus haut intérêt que de voir ces petits oiseaux, voltiger en bandes nombreuses et aller, comme au-devant de la neige, dont ils sont un signe avant-coureur. Comment expliquer que ces frêles existences supportent gaiement l'intensité d'un froid sous la pression duquel on entend le craquement des arbres de la forêt? A côté de ces petits habitués de nos glaces, vient se ranger le noir corbeau, gros deux fois, au moins, comme une corneille. Monsieur du corbeau, lui, ne se contente pas de supporter l'abaissement de la température, il semble le braver. Au milieu des plus violents déchirements de la tourmente, lorsque les efforts gigantesques d'un vent glacial soulèvent les tourbillons de neige, que tout dans la nature semble menacé de la destruction; quand l'homme, pour bivouaquer a besoin d'un foyer brûlant, de couvertures très-chaudes et que malgré cela, il tremble et grelotte de tous ses membres; le corbeau, perché à la cime des plus hauts arbres desséchés, la face au vent, étreint de ses serres d'acier la branche sur laquelle il se berce, et lance à l'oreille du spectateur transi, qui le regarde son singulier « Qua » voulant pour ainsi dire le narguer et lui dire: Qua! oh! homme, tu as froid?

Les Pies n'ont point non plus horreur de nos climats, et quoique l'intensité du froid paralyse la mâchoire et engourdisse la langue du voyageur elle ne semble point un obstacle à la loquacité de cet oiseau, le plus joli de ceux qui passent l'hiver avec nous. Nos voyageurs la nomment « Pie de France », gardant le simple nom de Pie pour le geai du Canada. Ce dernier est, pour ainsi dire, le concierge de la forêt et vient au devant

de tous les visiteurs, comme pour leur demander des nouvelles et leur faire part de ce qu'il sait, ou, du moins, pour égayer la solitude. En hiver et en été il est assidu auprès du bivouac, saute, voltige de branche en branche, s'associe aux festins des chiens, s'approche insensiblement de l'homme, semble demander une petite portion du repas du voyageur, comme récompense de l'agrément qu'il cause, de la confiance qu'il manifeste.

Dans la solitude et l'isolement, on sent le besoin et aussi l'avantage de la société. Que de fois, la vue de ces geais m'a causé un sensible plaisir facile à me serais figuré qu'il comprendraient combien il m'eût été doux de rencontrer là ceux qui me sont chers.

Si les cris du Chat-huant portent l'effroi dans l'âme, quand il trouble votre repos, le chant si doux et si mélodieux du Rouge-gorge, produit un sentiment bien différent. Les accents de ce gentil chanteur, qui vibrent et plus forts et plus harmonieux pendant le silence de la nuit, jettent à l'âme du voyageur couché au pied d'un arbre, une délicieuse impression; ils l'aident, tout naturellement, à bénir Dieu et à le remercier des merveilles de la création.

§ 3. — TROISIÈME ORDRE.

Curtipèdes (courtes pattes).

Cet ordre, dans la classification de Sir John Richardson, comprendrait la famille des Grimpeurs, ainsi que les Passereaux non encore mentionnés; on les distingue par l'un des caractères suivants: Pattes courtes ou bec plus ou moins entier. Cet ordre compte trois familles qui sont: les Scansores, les Tenuirostres et les Fisirostres.

I.—La famille des Grimpeurs, compte ici deux tribus, quatre genres et dix espèces que voici:

Pic noir.....	Picus pileatus.....	Pileated Wood pecker.
Pic velu.....	Picus villosus—	Hairy Wood pecker.
Pic duveté	Picus pubescens.....	Downy Wood pecker.
Pic varié de la Carolino.....	Picus varius.....	Yellow bellied pecker.
Pic du Canada à trois doigts.....	Picus tridactylus.....	Common throated pecker.
Pic Arctique.....	Picus Arcticus.....	Arctic throated pecker.
Pic doré.....	Colaptes Auratus.....	Golden shafted pecker.
Pic à tête rouge.....	Melanerpes erythrocephalus.....	Red-headed pecker.
— — —		
Roitelet	Troglodytes AEdon.....	House Wren.
Roitelet d'hiver.....	Troglodytes hyemalis.....	Winter Wren.

L'arrivée des perroquets, importés en 1867, a enrichi notre Département d'un genre nouveau de cette famille, à laquelle je ne connais ici, aucune utilité économique. Trois espèces de pics passent avec nous l'hiver, ils se cachent dans les trous qu'ils se creusent dans les troncs d'arbres. Si nous avons des passereaux dans le pays, ce n'est pas la faute de ces oiseaux, doués d'une activité extraordinaire ; et qui au temps des travaux, sont tellement préoccupés de leur besogne, qu'ils perdent même le sentiment du danger auquel les exposent les poursuites de leurs ennemis.

Le Roitelet d'hiver qui cependant, nous quitte à cette saison, est le plus petit de nos oiseaux, à l'exception du colibri. Ce dernier constitue, à lui seul, la deuxième famille de cet ordre.

II.—La famille des Fissirostres ne compte que le :

Colibri.....	Trochilus Colubris.....	Northern [Humming bird.
--------------	-------------------------	-------------------------

La Faune de Sir J. Richardson, donne la description suivante d'un colibri tué dans les plaines de la Saskatchewan :

Couleur.—Tout le plumage de dessus d'un brillant vert doré. Les ailes noires lustrées de violet ; les plumes

latérales de la queue de la même couleur, mais beaucoup plus foncées et d'un lustre plus pourpré surtout en dessous. Les deux plumes du milieu sont entièrement vertes, les deux suivantes bordées de vert.—Plumage de dessous : une bande noire passe d'une oreille à l'autre sous le menton, le haut de la gorge est couvert de plumes d'un rouge rubis brillant et changeant ; les plumes voisines vers le violet et les côtés du cou sont blanches, mais elles deviennent plus foncées sur le corps ; le ventre et le dessous de la queue ; les côtés sont sombres mais lustrés de vert.

Forme.—Le bec parfaitement droit dans toute sa longueur, ailes courtes, les grandes plumes étroites et n'atteignant pas le bout de la queue, la cinquième, sixième, septième et huitième profondément et obliquement encochées à l'extrémité de leurs barbes extérieures, et ce, d'une manière tellement distincte et particulière qu'on croirait à une coche artificielle. La queue est un peu courte mais visiblement fourchue, les deux plumes externes sont presque égales ; les autres diminuent graduellement, plus étroites vers leurs extrémités elles ont une forme obtuse et pourtant se terminent en pointe, celles du milieu sont plus larges.

Dimensions.

Longueur totale, 3 pouces, 6 lignes.....	Longueur de dessus du bec, 0 p. 7 1/6.....	Longueur de dessous du bec jusqu'au rictus, 0 p. 9 1/4 lig.
Longueur doigt du milieu, 0 p. 2 lignes.	Long. de l'ongle du milieu, 0 p. 1 1/2 lig.	Long. des ailes, 1 p. 7 lig.....
Long. de la queue, 1 p. 1 lig.....	Longueur de	Longueur de
	dessus du bec	dessus de la
	de la queue,	tors, 0 p. 1 3/4 lig.....
	0 p. 1 1/2 lig.	Profondeur de la fourche de la queue, 0 p. 4 lig.

Cette description prouve assez quelle est la délicatesse et l'élégance des formes de ce nain aérien ; quelle est en même temps la richesse et la variété de son plumage. La nature semble s'être plu à enrichir de grâces et de beauté, le plus petit des oiseaux

auquel elle a confié l'agréable message de venir charmer nos solitudes.

III.—La famille des Fissirostres renferme trois genres qui comptent huit espèces :

Hirondelle à ventre blanc... *Hirundo Bicolor*...
[White bellied Swallow.

Hirondelle de granges... *Hirundo Americana*...
[American or Barn.

Hirondelle des rochers... *Hirundo Lunifrons*...
[White fronted or cliff Swallow.

Hirondelle ou Martin de rivages... *Hirundo*
[*Riparia*...The Sand Martin.

Hirondelle ou Martin pourpré *Hirundo Pur-*
[*perea*...Purple.

Bois-pourri..... *Capimulgus dociferus*.....The
[Whip-poor-Will.

Mangeurs de Maringouins..... *Capimulgus*.....
[*Virginianus*...The Pisk.

Martin pêcheur... *Alcedo Alcyon*...Belted king
[fisher.

Nous avons donc des hirondelles, nous en avons même cinq espèces, au printemps, elles nous arrivent en foule, gaies, causeuses et empressées. Personne n'ignore l'activité et la rapidité de ce joli oiseau. Que de vie, dans ce gazouillement, dont l'impatience salue les premiers feux de l'aurore ; que d'agilité dans ce vol si saccadé et si élégant.

L'espèce dite Hirondelle des rochers, se niche surtout dans les petites excavations des strates calcaires où leurs nids nombreux se trouvent protégés par autant de petits toits.

Deux sauvages avec lesquels je voyageais sur la rivière Athabaskaw, m'offrirent un jour de me régaler d'un mets que je n'avais jamais goûté ; j'acceptai leur offre. A une petite distance de là, mes hommes dirigèrent l'embarcation vers le rivage, je me recriai prétendant que nous n'avions pas de temps à perdre. Mes guides insistèrent, assurant que dans quelques instants ils me procureraient un excellent dîner. Débarqués du canot, ils se saisirent des perches qui servaient à le diriger, et coururent vers une stratification de calcaire, qui était à quelque distance de la côte, et a-dessus de laquelle voltigeaient des milliers d'hirondelles. Quelques minutes

après, mes deux hommes revenaient portant leurs chapeaux remplis d'hirondelles pas plus grosses que le pouce, dont la chair délicate et rosacée n'était pas encore couverte du moindre duvet, et semblaient autant de petites boules de graisse. Nous continuâmes notre route et, à l'heure du dîner, mes deux chasseurs emplirent la poêle à faire frire d'une partie de leurs petites victimes, se gardant bien de leur faire subir la moindre altération. Notre position dispense d'ajouter qu'ils n'y mirent aucune épice : néanmoins, j'ai trouvé ce mets délicieux et j'ai compris que mes hommes ne m'avaient pas trompé en me promettant un excellent dîner.

Ce n'est pas à dire que j'avais vu sans regret la désolation portée dans tant de familles de cette petite bourgade ailée. Les accents déchirants de la douleur de ces mères, auxquelles on enlevait l'objet de leur tendre sollicitude avaient jeté dans mon cœur des pensées et des sentiments que mes rudes compagnons de voyage ne soupçonnaient certainement pas, en savourant avec glotonnerie le mets si délicat et si succulent qu'ils avaient préparé.

Le Bois-Pourri est un oiseau incommode au possible, par le vacarme qu'il fait en accentuant, pendant des nuits entières, ses deux notes monotones, dans lesquelles nos voyageurs ont cru reconnaître les deux mots Bois-Pourri, tandis que les Anglais y lisent, eux Whip-poor-Will.

J'aime mieux les mangeurs de maringouins qui voltigent à la tombée de la nuit et gobent au vol, au moins quelques uns de ces cousins, ennemis des pauvres voyageurs dont ils troublent le repos, lors même qu'ils en auraient besoin après de longues journées de fatigue.

Outre les deux espèces précédentes, la famille des Syndactyles nous donne le Martin-Pêcheur, qui se nourrit de poissons qu'il saisit en volant à la surface de l'eau.

§ 4.—QUATRIÈME ORDRE.

Rasores ou Gallinacés.

Le spectacle de la souffrance et de la privation, et la part prise à ce rôle de l'homme tombé, dispose tout naturellement l'esprit à attacher plus d'importance et d'intérêt à ce qui est utile qu'à ce qui est varié et agréable. Aussi, on ne s'étonnera pas si, dans ces études si imparfaites de l'ornithologie du département que nous habitons, nous estimons plus les ordres qui nous restent à examiner que ceux sur lesquels nous venons de jeter un coup d'œil si rapide.

Le premier ordre qui se présente à notre observation est celui des Gallinacés. Dieu dans sa bonté, nous a fourni, tout d'abord deux genres et huit espèces de cet ordre. L'homme a ajouté l'introduction de trois autres espèces. se rattachant l'un à un genre indigène, et les deux autres à des genres étrangers. Nous donnons d'abord les noms de ces onze sujets de l'ordre.

- La perdrix.....Tetras umbellus.....The Ruffed
[Grouse.
La Perdrix de savane...Tetras Canadensis.....
[The Spotted Grouse
La Perdrix des montagnes...Tetras Franklinii
[...The Rocky mont. Spotted Grouse.
Lagopède...(Lagopus) Mutus...The Ptarmi-
[gan.
La Perdrix blanche....(Lagopus) Saliceti....The
[Willow Grouse.
La Per-Irix des rochers... (Lagopus) Rupestris
[...The Rock Grouse.
Faisan....Tetras Phasianellus.... The Prairie
[Chicken.
Tourte ou Pigeon Ramier....Columba Migrato-
[ria...The Passenger Pigeon.
Pigeon domestique.....Columba domestica.....
[The domestic Pigeon.
Poule domestique.....Phasianus Gallus.....The
[domestic Hen.
Dindon...Meleagris Gallopardo...The Turkey.

Cette faible énumération peut faire regarder comme étrange la réflexion qui l'a précédée, surtout si l'on considère que les trois dernières espèces ci-dessus mentionnées ne sont point indigènes.

J'ose pourtant affirmer que l'histoire du pays justifie mon assertion. Ce que je sais de cette histoire ne me permet pas de prononcer le mot perdrix sans me rappeler quelques circonstances navrantes. Ce timide oiseau qui abonde dans le Département n'en fuit jamais les rigueurs, il ne fuit guère davantage à l'aspect de l'homme et a sauvé la vie à bien des malheureux affamés. Quand l'hiver se revêt de toutes ses horreurs, que la disette a épuisé les forces, que la chasse impossible ou stérile a réduit à l'extrémité l'infortuné que toutes les difficultés éprouvent souvent, très souvent, une pauvre perdrix se trouve sur son chemin et fournit à son épuisément de quoi attendre un secours plus puissant. On n'en a point attendu raconter d'histoires de jeunes rigoureux et prolongés sans apprendre en même temps, qu'à telle ou telle période de la souffrance, une perdrix a servi de pitance à tel ou tel nombre d'affamés.

Un soir j'étais assis pensif au pied d'un arbre. Deux jeunes cris, mes compagnons travaillaient à confectionner chacun une flèche.

Déjà les grandes ombres de la forêt cessaient presque de se dessiner sur la surface du lac voisin. Sans munitions, le fusil était resté silencieux tout le jour. Nous n'avions point soupé, notre dîner avait presque ressemblé au repas que nous aurions eu besoin de lui faire succéder. On n'entendait que le bruit des couteaux, *coutaganant* les flèches. Quelque chose s'agite auprès de nous l'oreille exercée de l'un de mes sauvages reconnaît la présence d'un Tétras. « Sois tranquille, lui crie-t-il, si je puis finir ma flèche avant qu'il ne fasse trop noir tu ne m'échapperas pas. » Le jeune Indien précipite son travail, à peine la flèche est elle ébauchée, que le travailleur se lève et va la décocher sur une perdrix, perchée à quelques pas de nous. Nous avions notre souper.

La genre Tétras compte ici sept espèces ; deux se trouvent dans tous nos bois : ce sont : la Perdrix ordinaire et la Perdrix de la Savane. Une espèce aime les montagnes, tandis que les

terrains rocailleux sont recherchés par l'autre de ces Lagapèdes. Les deux autres du même sous-genre recherchent surtout les terres arctiques.

La dernière, le Faisan de nos voyageurs, le « Prairies chicken » des Anglais, aime surtout nos plaines. On en trouve pourtant quelques-uns dans nos forêts. Cette dernière espèce est peut-être la meilleure à manger, sa chair est moins insipide que celles des autres membres de la famille.

Dût cette assertion surprendre les gourmets, je dois à la vérité d'affirmer qu'il y a bien peu de saveur dans la viande de nos perdrix et ce n'est certainement pas une délicatesse gastronomique qui m'a fait parler avec plaisir de nos humbles et modestes tétras. Incontestablement la perdrix blanche est la plus jolie du genre, et peut être la plus nombreuse car on la trouve par grosses bandes. La couleur de son habit et de ses chaussettes ne contraste nullement avec la blancheur éclatante de ses draps de lit. C'est dans la neige que ce Lagopède prend son repos de la nuit, c'est aussi là qu'il se réfugie et se cache pour éviter les poursuites. Le genre Columba n'a qu'une espèce qui nous soit fournie par la nature, et cette espèce ne nous visite qu'en été. A cette saison les tourtes abondent ici comme en Canada, et leur abondance fournit une véritable ressource élémentaire. Déjà bien des gens de notre colonie calculent l'époque probable à laquelle le pigeon Ramier nous apportera sa part de secours contre la disette à laquelle le pays est en proie.

Des pigeons domestiques ont été importés, et j'ai admiré bien des fois avec quel courage et quelle force ces aimables étrangers supportent les rigueurs de nos hivers sans même qu'ils soit nécessaire de prendre la moindre précaution pour les garantir contre le froid.

Le plus simple colombier ou une méchante mâsure leur suffit. Le coq et la poule ordinaires nous ont été apportés du Sault St. Marie ; c'est de 1822 que date leur ère d'acclimation.

Nous avons maintenant jusqu'au géant de l'espèce, le Shanhai. La disette de grain pour les nourrir, les a beaucoup réduits cette année dans la colonie, nous pouvons pourtant encore mettre de temps en temps, *la poule au pot*, et faire une *omelette aux arufs*.

Pour être originaire de l'Amérique le dindon n'est point des nôtres. Le pays n'en est cependant pas tout-à-fait dépourvu. C'est d'Angleterre, par la Baie d'Hudson que nous est venu le premier dindon.

Nous n'avons point de Paons.

§ 5. — CINQUIÈME ORDRE.

Grallatores ou Echassiers.

Les Echassiers ne nous offrent pas ici les plus gros sujets de leur ordre, puisque

I. La famille des Brévipennes fait complètement défaut, nous n'avons aucune espèce d'Autruche pas plus celle d'Amérique que celle de l'ancien monde.

Les quatre autres familles du cinquième ordre, sont représentées, dans notre Département, du moins pendant la belle saison.

II.—La famille des Pressirostres compte ici quatre genres et six espèces que voici :
Pluvier rouge.....Calidris ArenariaThe

(Sanderling)

“ d'Amérique..Charadrius Semipalmatus.....The American Ring Diver)

“ Criard.....Charadrius Vociferus..... (Keldeer Diver.)

“ Doré..... “ Pluvialis.....The (The Golden Diver.)

“ Vanneau.....Vanellus Melanogaster) (The grey Lapivine)

Tourne pierre à collier.....Trepisilas Interpres.....The Tourstone.)

Ces diverses espèces de Pluviers ou Vanneaux, parcourent tout le Département, et se rendent jusque sur les bords de l'Océan Arctique, où ils passent la saison de la ponte pour séjourner quelque temps, à leur retour dans la partie méridionale qu'ils laissent définitivement à l'approche de l'hiver.

III.—La famille des Cultirostres compte deux espèces, ce sont :

La Grue Américaine....Grus Americana...The [Whooping Crane.]	Bécasseau Nain....Tringa Dumitutive Sand- piper
La Grue du Canada...Grus Canadensis...The [Brown Crane.]	" Canot ou Mantouche..... Tringa C- ineti.....Knot
Le Héron...Ardea Herodias...The Great He- [ron.]	Chevalier Semipalmé.....Totanus Semipalm- [atus.....Semipalmated Plover]
Le Butor...Ardea Lentiginosa...The Ameri- [can Bittern.]	" Rapporteur.....Totanus vulgaris... [The Tattler]

Ces quatre oiseaux de grande taille visitent tout notre Département. Le Héron n'y est pas commun, mais les trois autres abondent. Les grues surtout, y offrent une ressource, puisque leur chair est bonne à manger. Il est vrai que la disproportion des longues échasses sur lesquelles elles se reposent, n'assure pas aux chasseurs expérimentés une proie aussi considérable que celle sur laquelle ils comptent en apercevant ce gibier à distance.

La Grue blanche mesure environ quatre pieds dans toute sa longueur, elle a plus de cinq pieds de hauteur lorsqu'elle se dresse. Elle se lève difficilement, et la lenteur de son vol offre tout d'abord, grande chance de succès au chasseur. Cet oiseau devient dangereux lorsqu'il est blessé.

La Grue du Canada, un peu moins grande que la précédente, offre une chair plus délicate.

IV.—La famille des Longirostres est très nombreuse.

Elle compte six genres qui se subdivisent en vingt-deux espèces, dont voici l'énumération :

Avocette d'Amérique.....Recurvirostra Ame- (ricana.....American Avocet.)
Courlieu.....Numenius Longirostris.....Long (billed Curlew)
" Hudsonien.....Numenius Hudsoni- (cus.....Hudsonian Curlew)
" Des Esquimaux...Numenius Borealis (Esquimaux Curlew)
Bécasseau de Douglas.....Tringa Douglas.... (Douglas Sandpiper)
" à pattes fines.....Tringa Himanto- (pus.....Slender Shanks Sand piper)
" Semipalmé.....Tringa Semipalma- (ta.....Semipalmated Sandpiper)
" violet.....Tringa Maritima....Peuple (Sandpiper)
" variable.....Tringa Alpina.....Ameri- (can Dunhn)
" Schinz's.....Tringa Schinzié..... (Sandpiper)
" Echasses.....Tringa Munila.....Pi- (gny Sandpiper)

Bécassine marbrée.....Limosa Belding.....Great [marbled Godwit]
" Hudsonienne..... " Hudsonien [.....Hudsonian "]
" Ponctué.....Scolopax Novoboracensis [.....New-York "]
" de Drummond..... " Drummondien [.....Drummond's Snipe "]

Que les amateurs de chasse et de petits gibiers me permettent de leur laisser le trouble d'établir la différence qui existe entre ces espèces diverses. Tous ces chevaliers sans peur, et ces Bécasseaux ou Bécassines sans reproche, offrent sans doute, une nourriture succulente. L'exiguité de leur taille n'en facilite guère la chasse parmi nous. Nos tables sont toujours assez bien servies lorsqu'elles contiennent ce qui est strictement nécessaire, la poudre et le plomb sont assez rares dans le pays, pour qu'on ne les dépense pas à la chasse de si petits gibiers, quelle que puisse être d'ailleurs leur délicatesse.

La famille des Macroductyles a ici trois genres et six espèces :

La Râle à gorge jaune...Rallus Novoboracen- [sis...The Yellow-breasted Rail]
" " de la Caroline... " Carolinus...The [Carolina "]
La Toulque d'Amérique.....Tulca Americana [.....The American Coot]
Le Phalarope....Pnalaropus Wilsonai....Wil- [son's Phalarope]
" " hyperboré... " Hyperboreus...Hy- [perborean] "
" " rouge..... " Fubricarius.....The [flat-billed "]

Les deux dernières espèces, au moins, se rendent jusque sur les îles de la mer glaciale, tandis que les autres se tiennent plus au sud. La

Toulque, la plus grosse espèce de cette famille, n'est pas dédaignée de nos chasseurs qui sont souvent bien aises de la rencontrer.

§ 6. — SIXIÈME ORDRE.

Natatores.—*Palmipèdes.*

Si l'ordre des Gallinacés offre un secours bien goûté surtout par ceux qui, au milieu des rigueurs de l'hiver, sont en proie aux horreurs de la faim, le Sixième ordre, celui des Palmipèdes, fournit une abondante ressource pendant la belle saison. Dans ce vaste pays bien des gens n'ont point d'autre support. A peu près toutes les espèces de cet ordre sont l'objet des poursuites des chasseurs : Nos lacs et nos rivières, et même nos mers du nord sont abondamment fournis de ces nageurs. A peine les premières chaleurs du printemps ont elles fondu un peu de neige, pour en faire des étangs à demi glacés, que déjà des palmipèdes viennent prendre leurs ébats dans ces lacs d'un jour et y attendre la disparition des glaces sur les bassins ordinaires et sur les fleuves.

Ces bonnes créatures du bon Dieu, forcées de nous laisser à l'automne lorsque l'élément où elles se meuvent menace de se solidifier, semblent n'obéir qu'à regret à cette loi providentielle qui est comme le signal de la détresse pour un grand nombre des enfants de la forêt. Quelques-uns de ces oiseaux restent tant qu'il y a une mare d'eau où ils puissent se plonger, et chercher un équilibre au froid de l'atmosphère devenu intolérable. Ceux d'entr'eux qui se déterminent à émigrer plus tôt, se réunissent par voliers souvent innombrables, ne voyagent que par étapes, s'arrêtant en différents endroits comme pour payer à ces localités le tribut de leur affection. Des centaines et souvent des milliers sont les victimes de ce dévouement instinctif. Ces pertes nombreuses n'empêchent pas les différentes familles de continuer le même ordre de choses et

ne nous privent pas des services abondants qu'ils nous rendent. Deux fois l'année, l'arrivée périodique de ces gibiers atténue et souvent met un terme, du moins passer, au jeûne rigoureux subi par les sauvages.

I.—La famille des plongeurs compte trois genres formés de onze espèces.

La Grèbe uppée (Poule d'eau).....Policeps
(ch. status.....Crested Grebe)
" " Jougris (Poule d'eau).....Rubricollis
(.....Red necked Policeps)
" " corne ou esclavon (Poule d'eau
("Cornutus.....Horned Grebe)
" " Petite Poule d'eau, caille Policeps....
(Caronesis.....Pied-bill Grebe)
Le Huard.....Colymbus glacialis.....Great
(Northern Diver)
Le Plongeon à gorge noire.....Colymbus arcti-
(cus.....Black throated Diver)
" " " rouge. " Septentrionalis.....Red Diver
Guillemot à capuchon.....Uria triole.....Foolish
[Guillemot]
" " gros bec Uria Brunichii.....Brunich's "
" " miroir blanc.... " Grille.....Black "
" nain. " Alle.....Little. "

Le pays possède, comme on le voit, quatre espèces de Grèbes appelées ici, poules d'eau ; ces oiseaux n'ont point de queue ; leurs pattes étant placées à l'extrémité du corps, ils ne peuvent marcher que très difficilement ; il leur faut un effort qui leur donne l'air d'avoir le croupion rompu, conformation, disent nos sauvages Algonquins, qui est le résultat d'un coup de pied donné à la grèbe par Wesakedjan, nom donné par ces sauvages à la Foulque, et en même temps à un être fabuleux qui joue un rôle suprême dans toutes les légendes indiennes.

Les grèbes ne sortent pour ainsi dire pas de l'eau ; elles construisent leurs nids sur les roseaux et les joncs qui sont au bord des lacs et des rivières où ils ondulent avec les flots qui les portent. Si la marche de cet oiseau est difficile, en retour, il excelle dans l'art de la natation.

Nous avons trois espèces de Plongeurs ou Huards. Le plus grand est un magnifique oiseau de trente à trente-six pouces. Son plumage riche et varié résiste à l'action de l'eau, en sorte qu'on l'écorche pour faire de sa

peau des sacs aussi beaux qu'utiles. Le cri plaintif et mélancolique du Huard ressemble quelquefois à la voix de l'homme en détresse. Au coucher du soleil surtout, à ce moment de suprême beauté dans la nature, les échos de la forêt donnent à ce cri une force et une expression auxquelles il est impossible d'être insensible. De tous nos oiseaux le Huard est le plus difficile à tuer; non seulement il plonge avec une grande facilité, mais il pousse sa course sous l'onde avec une rapidité extrême et en quelques instants il reparaît à une distance considérable de l'endroit où le chasseur croyait d'abord le frapper. Le huard abonde dans tous les lacs du pays.

Les Guillemots sont essentiellement oiseaux de mer. Notre océan glacial ne leur paraît ni trop éloigné ni trop froid.

II—La deuxième famille de nos nageurs, celle des Longipennes, ou grands voiliers, se divise en trois genres, qui renferment dix-neuf espèces que voici :

Hirondelle de mer.....	Sterna Hirundo.....
“ “	[Greater Tern]
“ “	Arctique.....Artica...
“ “	[Tern]
“ “	Epouvantail.....Nigra...
	[Black Tern]
Goeland.....	Laurus Glean.....
	[Bourgamae or Gull]
“ Argenté...Argentatoiles.....	Arctic silvery
	[Gull]
“ “ à ailes blanches...Leucopsteros	
	[White winged Gull]
Mouette blanche ou sénateur.....	Eburneus
	[Ivory Gull]
“ à pieds bleus.....Canus.....New	
	[or common]
Mauve.....Lestris Zonorhynchus.....	Ring bil-
	[led New Gull.
Mauve à bec court.....Lestris Brachyrhyn-	
	[chus.....Short billed New Gull.
Mouette Frydactyle.. ..Lestris Frydactilus	
	[.....Kittiwake Gull.
Mouette de Franklin.....Lestris Franklini	
	[.....Franklin's Rosy Gull.
Mouette de Bonaparte.....Lestris Bonaparti.	
	[.....Bonapartian Gull.
Mouette de Pygmée.....Lestris Mimitus.....	
	[Little Gull.
Mouette de rosacée.....Lestris Rossii.....Cu-	
	[neate tailed Gull.

Mouette à queue fourchue.....Lestris Saben	
	[.....Fork tailed Gull.
Stercoraire pomarine.....Lestris Pomarina....	
	[Pomarine Jaeger
Stercoraire parasite.....Lestris Parasitica.....	
	[Arctic Jaeger.
Stercoraire de Richardson.....Lestris Richard-	
	[sonii.....Richardson's Jaeger.

Rien de plus agréable en voyage que la vue de ces goélands mauves ou mouettes qui voltigent en tous sens, comme pour amuser le voyageur. En général, leur chair est excellente; leurs œufs aussi très-bons sont en assez grande abondance pour offrir une ressource véritable et c'est quelque chose de prodigieux qu'un festin aux œufs dans un camp sauvage. Quelques-uns des Longipennes énumérés ci-dessus ne fréquentent guère que la grande mer. La plupart sont pourtant aussi des habitués de nos lacs intérieurs, sur les îles desquels ils déposent leurs œufs avec une grande négligence apparente; ce qui permet de les trouver facilement.

III.—La troisième famille, celle des Totipalmes n'a aussi qu'un genre et deux espèces qui sont :

Le Pélican.....	Pelicanus onocrotatus.....
	[White Pelican]
Le Cormoran....	Pelicanus Carpo Delophus...
	[Double crested cormorant]

Le Pélican est un magnifique oiseau à l'exception de son bec dont la disproportion est rendue encore plus saillante, par l'énorme poche submaxillaire qui le complète. La chair de cet oiseau est détestable, ses œufs ne valent pas mieux, personne ne les chasse, ce qui rend comme inutile la précaution qu'ils prennent d'aller les pondre sur des îles de difficile accès auprès des cascades et des rapides. Le Pélican se gorge de poissons qu'il empoche tout simplement pour les transporter à l'endroit de sa demeure et les donner en pâture à ses petits. J'ai souvent vu des Pélicans surpris dans leur brigandage, rejeter jusqu'à trois énormes poissons blancs ou carpes, qu'ils venaient de saisir et de placer dans l'appendice de leur énorme

bec qui constitue comme leur garde manger.

On sait avec quelle facilité le poisson se corrompt, aussi il n'est pas besoin de tenter une description de tout ce qui se trouve dans ce sac de voyage; les lieux qu'il habite répandent une véritable infection dans le voisinage: et si tous les pélicans ressemblent aux nôtres, ils ne sont certainement pas un bel emblème à l'exception de leur blancheur éclatante.

Le Cormoran, espèce de Pélican noir a, lui, le bec comprimé. Il est de la taille de l'oie et uniformément noir.

IV.—La famille des Lamellirostres est la plus considérable de toute la classe des oiseaux, sinon absolument par le nombre des espèces, du moins par le nombre de sujets qu'elle renferme. Cette famille possède onze genres et trente deux espèces:

Canards suchet.....Anas Chybeata.....The [Shoveller].
 Canard Chipeau ou ridet.....Anas Strepera [.....The Gadwall].
 Canard à longue queue ou pilet.....Caudacu [ta.....The Pintail Duck].
 Canard de France (Domestique.).....Domesti [ca.....The Mallard].
 Sarcelle.....Anas CreccaThe Teal.
 Sarcelle à ailes bleues.....Anas Discors..... [The Blue winged Teal].
 Canard d'Amérique.....Mareca Americana [.....The American Widgeon].
 Canard d'été.....Dendrossa Sponsa.....The [Summe Duck].
 Canard a tête grise.....Somateria spectabilis.. [The King Duck].
 " eider.....Somateria Mollissima.....The [Eider].
 " marchand.....Oidemia perspicillata... [The surf Duck].
 " noir.....Oidemia fusca.....The velvet [Duck].
 Macreuse.....Oidemia Americana...The Ame- [rican Scoter].
 Canard à queue rouge...Fuligula Valisneria... [The canvas lack Duck].
 " milouin.....Fuligula Terina.....Pochard.
 " d'automne..... " Marila.....[The scaup Duck].
 " huppé..... " Rujitorques.....The [Ringoucked Duck].
 " rouge..... " Rubida.....The Rud-
 garot.....Clangula Vulgaris Com- [mon-Golden-Eye Duck].
 " blanchâtre caille.....Clangula Albeola..... [Spirit Duck].

Canard à collier ou histrion...Clangula Histri-
 [onica.....Harlequin Duck].
 " de miclon.....Harleidas Glacialis.....Long [tailed Duck].
 Grande Harle.....Mergus Merganser.....The [Goosander].
 Harle à fale rouge.....Mergus Serrator.....The [Red brasted Merganser].
 " huppée.....Mergus Cucullatus.....The [Hooded].
 Cygne.....Cygnus Buccinator.....Trumpeter [Swan].
 " de Bewick Cygnus Bewicku..... [Bewick's Swan].

On voit assez par cette énumération la richesse de la famille des Lamellirostres, néanmoins pour en comprendre toute l'importance, il faudrait savoir le nombre d'individus qui se rattachent à certaines espèces surtout. Il n'y a que dans nos déserts et nos solitudes, que les oiseaux sauvages puissent se trouver en si grande abondance. Ce n'est pas à dire, toutefois qu'on les trouve toujours et partout; mais il y a des lieux, des temps, où ils sont en quantités innombrables. Un bon chasseur, avec des armes de précision et des munitions à discrétion, en abattrait assez pour provoquer l'incrédulité des meilleurs chasseurs des pays civilisés. Un de mes amis, M. James McKay, a tué sept cents canards dans un seul tour de chasse. Des établissements considérables de l'intérieur subsistent des mois entiers, exclusivement de la gente ailée. Les nations sauvages, à certaines époques de l'année n'ont pas d'autre ressource; et il en faut du gibier pour nourrir tous ces vigoureux habitants de la forêt! Pour en donner une idée, voici ce qui est fourni dans les établissements de la compagnie, où l'on vit de gibier, pour la ration journalière d'un seul homme: 1 cygne ou 2 canards; ou 3 oies, ou encore 4 des plus gros canards.

Il est facile par là de juger du nombre qu'il faut pour un établissement important; mais ce qu'il est plus difficile de concevoir c'est, qu'aux années d'abondance cette battue se fait sans affaiblir sensiblement les phalanges serrées qu'elle attaque. Là où les oies se reposent dans leurs migrations du

printemps et surtout de l'automne, leurs voliers sont tellement considérables que j'ai vu plusieurs fois l'application littérale d'une singulière expression de nos anciens voyageurs « Au *Rabaska*. les oies, c'est comme les bancs de neige. »

De tous les canards, la sarcelle est l'espèce la plus délicate. Le canard de France, ainsi nommé par les premiers habitants du Canada, à cause de sa ressemblance avec le canard domestique est à peu près, le plus gros. Il abonde partout. L'espèce dite, canard d'automne, nous reste très longtemps à la saison dont elle porte le nom et acquiert un tel état d'embonpoint qu'il ne peut prendre son vol qu'avec beaucoup de difficulté. Dans cette condition sa chair est très délicate et très nourrissante. Les canards *cailles* pondent et couvent dans les troncs d'arbres, quand les petits sont assez gros pour nager, la mère les charge sur son dos et va les porter un à un au bord de la rivière ou du lac voisin.

Nos cygnes sont beaux ; c'est l'espèce la plus grosse et la moins nombreuse de la famille. Les accents harmonieux de sa voix expirante, n'ont jamais retenti qu'à l'imagination des poètes. Sans être fort en musique, il est facile de s'apercevoir que ce chant du cygne n'est pas une mélodie.

Des cinq espèces d'oies que nous possédons, celle dite batarde est de beaucoup, la plus grosse ; et passe son temps d'incubation, comme le reste de l'été, dans les différentes parties du pays. Ses prédilections ne sont pas pour telle ou telle latitude, mais bien pour tel ou tel pâturage. Les autres

oies vont pondre sur les terres arctiques ; elles ne nous reviennent que pour se reposer de leurs longs voyages, nous permettre de jouir de l'augmentation de leurs familles et repartir pour aller passer l'hiver sous des climats plus doux.

ARTICLE TROISIEME.

Des Reptiles.

C'est sans regret que nous proclamons la pauvreté de notre pays, à l'article de la troisième classe des Vertébrés. Nous voyons avec peine l'absence de plusieurs animaux nobles, utiles et agréables. Les rugissements du lion ne retentissent pas dans nos forêts, le sobre et infatigable chameau ainsi que le puissant éléphant, nous refusent leur services. Parmi les oiseaux, les plus riches en plumage et les meilleurs chanteurs se tiennent à distance de nous. La privation de ces êtres nous est sensible, nous n'en pouvons pas dire autant de l'absence des reptiles. Que le vorace crocodile n'aime pas nos étangs glacés, que l'énorme boa n'enlace pas nos arbres pour ensuite étreindre sa victime, que le serpent à sonnettes ne secoue pas ici ses écailles sonores, voilà ce dont je ne puis m'affliger. Je ne tiens pas non plus à fouler au pied l'aspic ni le basilic, et ne me soucie guère de vivre au milieu des dragons, pas même de contempler les couleurs changeantes du caméléon. Je donne, au reste le tableau de cette troisième classe telle au moins, que je la connais ici :

TROISIEME CLASSE. — Les Reptiles.	1er Ordre. Chéloniens.	I. Fam. Tortue de terre.	GENUS... Testudo..... 2 espèces.	
		II. Fam. Tortue d'eau douce.	GENUS... Emys..... 1 espèce. " ... Trionix..... 1 "	
		III Fam. Tortue de mer		
	2e Ordre. Sauriens.	I Fam. Crocodiliens.		
		II Fam. Lacertiens.	GENUS... Lacerta..... 2 espèces.	
		III. Fam. Iguaniens.		
		IV. Fam. Gekotiens.		
		V. Fam. Caméléons.		
		VI. Fam. Scincoïdiens		
	3e Ordre. Ophidiens.	I. Fam. Anguis.		
		II. Fam. Serpents non venimeux.	GENUS... Coluber..... 5 espèces.	
		III. Fam. Serpents venimeux.		
	4e Ordre. Batraciens.	I. Fam. Grenouilles.	GENUS... Rana..... 3 espèces. " ... Hyla..... 1 "	
		II. Fam. Crapauds.	GENUS... Bufo..... 1 espèce.	
		III. Fam. Salamandres	GENUS... Salamandra..... 1 espèce.	

On voit d'après ce tableau, que la classe de Reptiles fournit des espèces des quatre ordres qui la composent.

§ 1. — PREMIER ORDRE.

Les Chéloniens.

Les tortues, en promenant ici leurs boucliers osseux, nous donnent le spectacle de leur lenteur. Nous en comptons quatre espèces, deux de forme ovale sont petites et se rattachent à la famille des tortues de terre. L'une de ces espèces a la carapace bombée marquée de jaune et de noir, tandis que l'autre plus aplatie est toute bru-

ne. Nos marais et nos lacs, dans les parties méridionales surtout, nourris sent un grand nombre de Tortues. La plus grande, que je crois du genre emys, atteint jusqu'à dix-huit pouces de diamètre. Nous avons une espèce de Trionix, à carapace molle et à plastron aussi peu ossifié. Je ne crois pas qu'il y ait de tortues dans nos mers du nord.

Celles que nous possédons déposent leurs œufs dans les sables du rivage des lacs; choisissant, à cet effet, la plage septentrionale, la plus exposée aux rayons du soleil, afin que sa chaleur développe le principe de vie enfermé en ces œufs, dont le goût

est désagréable, quoique la chair du reptile qui les pond, soit estimée. Quand les petites tortues ont vie et mouvement, elles n'ont que quelques pas à faire pour aller se plonger dans les lacs, et c'est là, ou sur les grèves qui les bordent que délaissées, dès leur entrée dans la vie, ces petits êtres doivent fournir à leur subsistance et se soutenir seuls, au milieu des difficultés et des périls qu'ils rencontrent.

§ 2. SECOND ORDRE.

Les Sauriens.

Cet ordre qui a la propriété de renouveler sa peau tous les printemps, ne trouve pas ici beaucoup de facilité pour le changement de toilette que la nature lui prescrit annuellement. Ces reptiles pourvus d'ongles, de dents, de paupières, de mâchoires à branches réunies ne sont représentés ici, que par la seconde famille de l'ordre. La première famille n'existe point, car, comme nous l'avons dit, nous n'avons point de crocodiles. Nos lézards sont de deux espèces; l'une, un peu plus grande, est marquée de vert, tandis que la plus petite est surtout grise. Ces animaux, très-inoffensifs d'ailleurs, se trouvent surtout au centre de notre région des prairies. C'est dans les petits lacs et les environs de la montagne de Foudre (Fouch-wood Hills) que leur nombre est plus considérable. Ils n'ont de désagréable que leur aspect et le désir de s'approcher des voyageurs.

A certaines époques de l'année quand on campe dans la patrie des lézards, il faut environner son campement ou sa tente, d'un retranchement ou petit fossé, coupé verticalement à la partie interne, car ces lézards ne grimpent que sur des pentes douces. Sans cette précaution ils s'introduisent partout, et pour plus d'une personne, ce n'est pas agréable de s'éveiller ou de se reposer sur une couche couverte de lézards. Que la

sympathie de ce reptile pour l'homme le porte à éveiller « son ami, » au moment du danger, c'est fort bien, néanmoins, en cela, comme en bien d'autres choses, l'espèce humaine fait preuve de l'ingratitude qui la caractérise. Je n'ai encore vu personne se plaire dans l'intimité des Lacertiens. Cette famille ne connaît point ici de monitors. Ce protecteur ne sille pas le cri d'alarme au moment du danger. Nous n'avons pas plus de monitors écaillés que de monitors blindés.

§ 3.—TROISIÈME ORDRE.

Orphydiens.

L'ordre des orphydiens n'est guère plus riche ici que le précédent. La famille des orvets n'existe point, non plus que celle des serpents venimeux. Tout l'ordre se réduit ici à la famille des serpents non venimeux et au genre coluber. Cinq espèces de couleuvres, qui se ressemblent beaucoup, à part la taille et les nuances de leur peau, sont tout ce que nous possédons des reptiles du troisième ordre. Des études plus soignées, indiqueraient peut-être, que ces variétés dans la couleur et la taille, ne constituent pas des espèces différentes, surtout pour nos trois sortes de couleuvres jarretières (garter snakes), qui ne sont peut-être qu'une seule et même espèce. Nos couleuvres sont tout-à-fait inoffensives, elles abondent dans la région des prairies, où elles sont un sujet d'amusement pour les enfants, qui les torturent à loisir et s'en font même des jarretières. Ils sont d'autant plus contents qu'ils les trouvent en plus grand nombre. Ces reptiles n'existent pas à l'extrémité nord-ouest du Département.

§ 4.—QUATRIÈME ORDRE.

Les Batraciens.

Non seulement nous avons un crapaud, mais, au style de nos voyageurs, tout est crapaud dans la nature, puisque la mauvaise humeur ou souvent une simple habitude, leur fait joindre

le mot « crapaud » à tout ce qu'ils nomment. Nous avons trois familles de Batraciens. La gente peu courageuse et criarde des grenouilles, compte trois espèces ; les unes sont toutes vertes, d'autres brunes ou tout tachetées de différentes nuances. Nous n'avons point le fameux *Wawaron* (*Rana mugiens*. Bull Frog.) Les accents sonores de cette grenouille géante, sont inconnus aux oreilles de notre population, et causent une singulière impression sur ceux qui l'entendent, pour la première fois en voyageant sur des terres au sud et à l'est des nôtres.

La petite rainette saute ici ses bonds inoffensifs.

La deuxième famille nous fournit le crapaud, qui n'a pas la taille plus dégagée ici que sous des climats brulants, et n'offre aux regards rien de plus agréable ni de plus sympathique.

Nous avons une espèce de reptile qui n'est ni serpent, ni lézard, c'est, je crois, la salamandre terrestre. Je n'en ai jamais vue, mais ce qu'on m'a dit de ce reptile, me fait croire qu'il

doit être classé au genre que nous venons d'indiquer.

ARTICLE QUATRIÈME.

Des Poissons.

La quatrième classe des animaux vertébrés est comparativement de beaucoup la plus pauvre ici. Des huit ordres qui la composent, quatre font absolument défaut. Quelques autres n'ont qu'une des familles qui les recrutent, plusieurs des familles n'ont qu'un genre, et le plus grand nombre des genres n'ont qu'une espèce. Ce peu de variété n'empêche pourtant pas les études Tchtlyologiques d'avoir ici aussi leur importance. La fécondité des espèces supplée jusqu'à un certain point à la stérilité de la classe. Nos lacs et quelques-unes de nos rivières sont comme des véritables viviers naturels, ou suivant l'expression de nos métis : « c'est le hangar du bon Dieu. »

Nous donnons tout d'abord le tableau général de la classe :

1er Ordre. Acanthopterygiens.	I. Fam. Téléostéens.	
	II. Fam. Gobioides.	
	III. Fam. Labroides.	
	IV. Fam. Percoides.	GENUS....Percu..... 1 espèce. "Lucoperca..... 1 " "Pomotis..... 1 " "Cottus..... 3 " "Gasterosteus..... 1 " "Sciaen..... 1 "
	V. Fam. Scomberoides.	
	VI. Fam. Squamipennes.	
	VII. Fam. Bouches en flûte.	
2e Ordre. Malacopterygiens Abdominaux.	I. Fam. Cyprins.	GENUS....Cyprinus..... 5 espèces.
	II. Fam. Esoces.	GENUS....Esox..... 2 espèces.
	III. Fam. Siluroïdes.	GENUS....Silurus..... 1 espèce.
	IV. Fam. Saumons.	GENUS....Salmo..... 7 espèces. " " Namegons..... 1 " " " Mackenzii..... 1 " " " (Thymallus)..... 2 " " " Coregonus..... 4 "
	V. Fam. Harengs.	GENUS....Clupea..... 1 espèce. "Hiodon..... 1 "
3e Ordre. Malacopterygiens Subbranchiens.	I. Fam. Gades.	GENUS....Gadus (Lota)..... 1 espèce. " " (Phycis)..... 1 "
	II. Fam. Pleuronectes.	GENUS....Pleuronectes (Platessa) .. 1 espèce. " " (Glacialis) .. 1 "
	III. Fam. Discoboles.	
4e Ordre. Malacopterygiens Apoles.		
5e Ordre. Lophobranches.		
6e Ordre. Plectognathes.		
7e Ordre. Sturioniens.		GENUS....Acipenser..... 2 espèces.
8e Ordre. Sélaciens.		

Comme on le voit d'après ce tableau les poissons osseux ou ostéoptérygiens nous fournissent ici trois ordres, tandis que la série des Chondroptérygiens ou cartilagineux se limite à un seul genre d'un seul ordre.

§ 1. PREMIER ORDRE.

Acanthoptérygiens.

Le premier ordre de la série des poissons osseux, composé de ceux qui ont la dorsale épineuse, ne compte ici qu'une famille, les six autres faisant complètement défaut. Nous n'avons ni Rubans, ni Goprés, ni Labres non plus que les Sombres, Tons et Maquereaux. Les deux familles auxquelles se rattachent les Bandoulières et les Bouches-en-flûte, ne fréquentent point, non plus, les eaux de notre Département. La seule famille de l'ordre, que nous possédions et que nous avons à examiner est celle des Percoïdes, qui compte ici six genres renfermant huit espèces.

Perche ou Perchaude...	<i>Perca flavescens</i>The	[American Berch]
Doré.....	<i>Lucioperca Americana</i>The	[Horn Fish]
Crapet.....	<i>Pomotis vulgaris</i>The Northern	[Pomotis]
Jone cuirassée.....	<i>Cottus Cognatus</i>The	[Bear Lake Bull head]
“ “ Du pôle.....	<i>polaris</i>The	[North georgian Bull head]
“ “ Crapaud de mer.....	<i>heyacornis</i>	[The six horned Bull head]
Épinoche.....	<i>Gasterosteus aculeatus</i>The	[Finy Burnstickle]
Malachigan.....	<i>Sciœna Richardsonii</i>The	(Sheep's head)

De ces huit espèces quatre sont sans importance pour nous ; ce sont les Jones cuirassées et l'Épinoche. Les quatre autres au contraire nous sont d'un grand secours. Il est vrai que la Perche et le crapet ne sont point généralement répandus ; en retour le Doré se trouve dans presque tous nos lacs et rivières, et ajoute puissamment aux ressources alimentaires du pays.

Le Malachigan ne se rend pas sous les latitudes les plus élevées, il préfère la partie méridionale. Ce poisson comme les Maigres a la propriété de faire au fond de l'eau un bruit assez semblable au roulement du tambour entendu à distance. Sa chair est bonne et ressemble assez à celle du Turbot dont elle a la fermeté. Les eaux de la Rivière Rouge en nourrissent un grand nombre et nous sommes bien aise de les avoir.

§ 2. SECOND ORDRE.

Malacoptérygiens Abdominaux.

Cet ordre est le plus nombreux de la classe ; nous avons des sujets des cinq familles qui les composent.

I.—La famille des Cyprins nous donne ici cinq espèces différentes :

Breème.....	<i>Cyprinus Smithù</i>La Quesche.
Carpe Blanche.....	<i>Cyprinus Catostomus Hud-</i>
	[sonius...Grey Sucker.
Carpe rouge.....	<i>Cyprinus Catostomus Fors-</i>
	[terianus...Red Sucker.
Picconou.....	<i>Cyprinus Catostomus Sueurii</i>
	[Picconou.
Cyprin.....	<i>Cyprinus (Leuciscus) gracilis</i>
	[Siskatchewan Dace.

On ne nomme point la carpe, sans donner aux habitants des autres pays l'idée d'un bon et beau poisson. Ici, ce nom produit une impression toute différente. A mon arrivée dans le pays, je parlais avec éloges de la soupe à la carpe ; un respectable vieillard qui n'avait jamais mangé de soupe à la carpe, mais qui croyait avoir trop mangé de la chair de carpe, ne voulait pas se ranger de mon opinion, ajoutant : « Vous avez beau dire, la carpe, ce n'est que de la carpe. » Je ne compris pas tout d'abord la raison de ce mépris ; plus tard, j'eus la facilité et le loisir d'en apprécier la cause. Quand on est réduit à un aliment unique ; quand, par exemple, il faut pendant longtemps se contenter de carpe, de carpe bouillie dans l'eau qui l'a vu naître, sans sauce, ni sel, sans apprêt quelconque, vite on se

dégoûte de ce poisson, et ce dégoût souvent répété, finit par inspirer comme une répulsion qui se réveille, tout naturellement, en entendant simplement le nom de l'animal. La tête de la carpe est, sans comparaison, meilleure que le corps, mais il en faut des têtes pour rassasier un appétit surrexcité par le travail ou la fatigue, et on se lasse assez vite de sucer tous ces osselets. Toutes les espèces de ce genre abondent dans le pays, surtout la carpe blanche et la carpe rouge. Ce poisson fraie au mois de juin, et plusieurs semaines avant cette époque, on les voit et on les tue en nombres très-considérables. A la fin de cette période, surtout là où l'eau des rivières est basse sur un lit de pierre, ils se réunissent en si grandes quantités, qu'en apercevant leur dorsale, au niveau de l'eau, on les croirait accolés artificiellement les uns aux autres, on en tue à coups de bâton.

On comprend assez que dans ces circonstances le jeûne absolu est impossible pour les sauvages qui, sans exception, considèrent comme un jeûne la nécessité de se nourrir exclusivement de carpes. Les Montagnais aiment beaucoup les yeux crus de ce poisson, ils les arrachent et les dévorent à mesure qu'ils se saisissent du poisson lui-même. La vitalité de la carpe est prodigieuse au point que certains traits à l'appui de cette assertion, paraîtraient autant de fables. Une carpe se gèle et se dégèle, puis est décapitée sans perdre pour cela de suite la vie: et on en voit frapper de la queue et bondir bien longtemps après avoir subi les mutilations les plus capables, ce semble, de leur infliger l'immobilité et la mort.

II.—La deuxième famille de l'ordre qui nous occupe est celle des Esoces, nous avons :

Le Brochet.....Esox lucius.....The common Pike
Le Maskinongé.....Esox ester.....The Maskinonge

Ces deux sortes de brochets se ressemblent assez. La dernière est gé-

néralement plus grande, sa couleur plus pâle, ses écailles moins ovales, sa saveur moins forte et, par suite, plus agréable. Le Brochet est le tyran des eaux douces, il gobe les autres poissons, comme ces derniers font des insectes. La voracité du brochet tourne au profit des hommes affamés, de tous les poissons c'est celui qui saisit le plus facilement l'appât qui lui est tendu sous la glace. Au jour de la détresse l'infortuné que la faim presse trouve souvent à assouvir cette impérieuse nécessité sur un brochet qui, poussé probablement par le même besoin, se saisit de l'appât trompeur qui cachait l'hameçon perfide. La Providence qui nous a éprouvés si cruellement cette année a fourni une preuve de sa miséricorde dans le nombre inaccoutumé de brochets tirés aux Lacs Winnipig et Manitoba. Les gros du genre font un plat excellent, quand il y a quelque assaisonnement pour en rehausser la saveur, et en atténuer un certain goût et même une certaine odeur, qu'on ignore probablement ailleurs, mais que les gens du pays ne sauraient méconnaître. Les Brochets, comme les carpes, ne sont recherchés qu'à défaut de toute autre chose.

Tous nos lacs renferment des brochets et quelques uns en possèdent de superbes. J'en ai pesé de trente livres et je crois en avoir vu de plus gros. Les brochets avalent d'énormes poissons sans même leur faire subir la moindre lésion. J'ai souvent vu dans l'estomac de quelques brochets, jusqu'à deux poissons blancs, qui ne pesaient pas moins de cinq à six livres les deux. Les dents nombreuses et aigûs du brochet infligent une blessure cruelle, nonseulement lorsqu'elles mordent mais bien aussi lorsque détachées du corps, on s'y pique par accident.

III.— La famille des Siluroïdes ne nous fournit ici qu'une seule espèce, c'est :

La Barbué.....Silurus Pimelodus Corealis
The Cat-fish

Notre Barbue ou chat est un poisson dont l'aspect est peu propre à prévenir en sa faveur; aussi, certains sauvages l'appellent « Poisson laid. »

Sa chair est pourtant riche, grasse et agréable au goût. Une Barbue commune pèse de cinq à douze livres. Ce poisson est recherché par tous ceux qui le connaissent. Comme tous ceux de sa famille, il n'a point d'écaillés. Sa tête large, plate et presque carrée, lui a valu le nom de chat, comme ses huit barbes en font une barbue. Le chat ne se trouve pas je crois, au nord de la Rivière Siskatchewan, il existe dans les lacs qui sont près de la Rivière Rouge et de ses affluents, puis dans quelques autres tributaires du Lac Winnipig. La Barbue se pêche à l'hameçon par la ligne dormante.

IV.—La famille des Saumons est de beaucoup la plus importante de toutes celles que nous possédons. Elle se compose des espèces suivantes :

Saumon.....	Salmo salar.....	The Common Salmon
“ de Ross.....	Salmo Rossii.....	The Ross's Arctic Salmon
“ de Hearne.....	Hearnii.....	The copper mine River Salmon
Truite à longues nageoires.....	Salmo alipesThe long finned char
Angmalook des Esquimaux.....	Salmo nitidusThe Angmalook
Truite Saumonée.....	Salmo Hoodii.....	The masamacush
“ ordinaire.....	Salmo fontinalis.....	The New-York Char
Grosse truite.....	Salmo namegous.....	The Namaycush
L'Inconnu.....	Salmo MacKenzie.....	The Inconnu.
Poisson bleu... “	Thymalus signifer.....	The Black's Grayling
Petit poisson bleu “	“ Thymalloides..	The Lesser “
Poisson blanc.. “	Coregonus albus..	The Atikawmeg
Toulibi.....	“ “ tullibee..	The Tullibee
Poisson rond.... “	“ “ quadrilateralis	The Round-fish
Saumon Hareng “	“ lucidus.....	Bear [Lake Herring Salmon.

Cette énumération des différentes espèces de saumons, montre assez que le pays n'est point dépourvu de ce

genre important et quand on songe que sur trente neuf espèces de poissons qui existent ici, la famille des salmonoïdes en compte quinze à elle seule, il n'est pas difficile de se convaincre que son importance relative est encore plus grande que sa valeur absolue. Toutes ces espèces de saumons sont riches en sujets et plusieurs nous offrent les meilleures espèces de poissons de table. Nos rivières arctiques reçoivent trois espèces de saumons proprement dits. Le saumon ordinaire remonte les tributaires de la Baie d'Hudson; ce n'est pas si l'on veut, l'incalculable abondance des rivières de la Nouvelle Calédonie; ce poisson offre pourtant une ressource véritable.

Le Saumon qui porte le nom du célèbre navigateur James Ross est tellement abondant dans les rivières arctiques que d'un seul coup de scène on en a pris trois mille trois cent soixante dix huit. Ce chiffre est d'autant plus extraordinaire que ce poisson est de belle taille, mesurant jusqu'à trente trois pouces, et que son poids est souvent de dix livres.

Le Saumon de Hearne dans la Rivière de Cuivre est aussi nombreux puisqu'au pied de la « Chute Sanglante » il était pêché par une pauvre femme, à peu près aveugle. Cette vieille Esquimaux fut massacrée par les cruels compagnons de Hearne, comme l'avaient été quelques instants auparavant ses parents infortunés, et ses misérables assassins se saisissant du dard ou harpon dont elle faisait usage, continuèrent cette pêche au saumon. C'est dans cette circonstance exceptionnelle qu'il est fait mention de ce poisson pour la première fois. Il faut que sa saveur ait une vertu toute spéciale puisque l'intelligent et sensible M. Hearne termine le récit de l'horrible boucherie faite par ses compagnons sous ses yeux en disant : « Après que les sauvages eurent complété cet acte de brigandage, nous nous assimes et fimes un bon repas au saumon frais. » Il faut l'avouer, cette phrase est d'un goût

exquis et sent, pour le moins, le saumon.

Outre ces trois espèces de saumons, le genre nous fournit cinq espèces de truites. Deux sont particulières aux eaux des terres arctiques, tandis que les autres se trouvent plus ou moins dans tous les lacs aux eaux limpides, dans ceux surtout qui sont encaissés par des rochers. Ce poisson comme tous les autres, change de goût, d'après les lieux où il se trouve et la saison à laquelle on le pêche. Telle espèce est excellente dans un lac et détestable dans un autre, recherchée en hiver et rejetée en été. La grosse truite, salmo namegons, est un magnifique poisson. Au Grand Lac des Esclaves son poids ordinaire varie de vingt à quarante livres. Je n'en ai jamais vu de taille à garantir ce poids, mais je ne vois pas pourquoi on refuserait le témoignage des personnes respectables qui font cette assertion.

A côté de ces différentes espèces vient se ranger l'Inconnu. Ce nom fut donné au saumon de la Rivière McKenzie par nos anciens voyageurs canadiens qui voyant et savourant ce poisson qu'ils n'avaient ni vu ni goûté, l'appellèrent l'Inconnu. Nom qui lui est resté et même est passé dans la langue anglaise. Ce saumon qui semble avoir un caractère mitoyen entre la Truite et le poisson Blanc est tout à fait particulier au Bassin du fleuve McKenzie. On n'en trouve point ailleurs. Il abonde au Grand Lac des Esclaves et remonte la rivière de ce nom jusqu'aux chûtes qui en interrompent la navigation. L'inconnu pèse de cinq à quinze livres, il n'est pas aussi estimé que les autres espèces de saumon, et ceux qui en mangent souvent disent aussi « ce n'est que de l'Inconnu », dans ce sens ce n'est que de la carpe.

Deux espèces de Poissons Bleus, les plus jolis que nous ayons, se jouent dans les petites cascades des rivières qui descendent des montagnes. On les trouve aussi au Lac Caribou et en quelques autres endroits.

Ces poissons n'ont pas l'importance des autres de la famille.

L'espèce la plus remarquable du genre Salmo est pour nous, la Corégone ou Poisson Blanc. Celui-ci, ce n'est presque pas du poisson, dans le sens indiqué plus haut ; de toutes les espèces que possède le pays, c'est incontestablement la plus agréable au goût, la seule qui soit tolérable comme nourriture habituelle et unique.

L'Attikawmeg se trouve dans toute l'étendue du pays. Nos lacs grands et petits en possèdent à peu près tous, et certains petits lacs les voient pulluler d'une façon toute providentielle, puisque bien des parties du pays seraient inhabitables sans cette ressource. J'en puis dire quelque chose, ayant vécu des années entières avec du Poisson blanc pour nourriture principale et souvent exclusive. Ce n'est pas à dire que la monotonie d'un met unique ne soit pas fatigante, mais celui-ci n'inspire pas le dégoût, ni la répugnance éprouvés par presque tous ceux qui mangent toute autre espèce de poisson.

Généralement notre Poisson blanc ne pèse que trois ou quatre livres, on trouve pourtant des sujets qui vont jusqu'à quatorze, et dans ce cas, sa chair flatterait les gastronomes les plus exercés à juger ce genre d'aliment. Sans apprêt, sans sauce aucune, ces beaux poissons sont bien supérieurs à tous ceux que j'ai mangés ailleurs, voire même les mieux apprêtés. C'est à l'automne que le Poisson blanc fraie, et c'est, dans le pays, l'époque des grandes pêches quoique ce soit la saison où il est le moins bon. Le Poisson blanc pris à l'automne, se conserve par un procédé assez singulier et fort simple. On dresse un échafaudage sur lequel on dispose de fortes perches à trois pieds de distance, on coupe des baguettes un peu plus longues que l'écartement de ces perches ; les poissons jetés au rivage, ont la queue percée d'un coup de couteau, cette incision reçoit la baguette et dix pièces ainsi percées et

enfilées, forment ce que l'on appelle une broche, dont les extrémités reposent sur les perches de l'échafaudage. Les poissons se trouvent ainsi suspendus, la tête en bas, un autre coup de couteau coupe la gorge, ce qui facilite l'égoutage du sang et de l'eau. Les nuits fraîches de la fin d'octobre aident à affermir les chairs et à les préserver de la corruption ; quand la saison n'est pas exceptionnellement chaude, le poisson à la pente est excellent. On comprend facilement que le goût s'altère quand la chaleur se prolonge. Tout naturellement, ce n'est qu'à l'automne qu'on peut recourir à ce mode de conservation.

L'espèce de Corégone connue sous le nom de Tolibi, ressemble beaucoup au Poisson blanc, elle lui est pourtant inférieure et se trouve en bien moins grande abondance, on en peut dire autant du poisson rond, autre corégone qui tire son nom de sa forme moins aplatie que dans les espèces précédentes. Le Grand Lac des Esclaves possède l'espèce qui semble le trait d'union entre le hareng et le saumon.

V.—La famille des harengs se divise en deux genres.

Le Hareng ...Clupea harengus... The common
[herring.
La Laquèche....Hiodon chrysopsis.... The Gold
[eye.

Le Hareng ordinaire se trouve dans nos mers glaciales ; sa pêche n'a pas pour nous, l'importance qu'elle assume ailleurs.

Dans la partie méridionale du département, la même famille nous fournit un joli petit poisson : c'est la Laquèche du Canada qui vient aussi nous offrir sa chair blanche et délicate.

Ce petit gourmand se prend à l'hameçon ; on le pêche aussi avec de petits rêts préparés pour lui. Bien des pauvres de la Rivière Rouge, n'ont point d'autre ressource pendant une partie de l'été. La Laquèche mesure une douzaine de pouces, elle est très-mince, sa bouche est grande, et ses

écailles larges et brillantes lui donnent une teinte argentée, son œil démesuré, à l'iris jaune lui a valu le nom anglais de « Gold Eye. »

Quelques-unes de nos rivières possèdent une autre espèce de poisson qui ressemble au hareng et qui est peut-être le hareng d'eau douce ; comme quelques autres petits poissons que l'on trouve dans des eaux peu profondes sont, peut-être, le « Poisson des marais. » Je serais bien en peine de les classer ou d'en indiquer le genre et l'espèce.

§ 3. TROISIÈME ORDRE.

Malacoptérygiens Subbrachiens.

Des trois familles qui composent cet ordre nous en avons deux :

I.—La famille des Gades nous fournit deux espèces du même genre qui sont :

La Loche.....Gadus Lota maculosus
[The Methy.
La Barbotte (Burbot) Gadus Phycis punctatus
[Spotted Phycis.

Notre Loche n'est point un poisson à la mode, puisque l'on dit vulgairement dans le pays: Comment voulez-vous que nous en mangions, les chiens même n'en veulent pas. »

C'est un fait certain que les chiens, quelque habitués qu'ils soient à se nourrir de poisson, refusent cette espèce de Loche. Pour mon compte, j'ai plusieurs fois mangé de sa chair et je n'ai rien trouvé dans sa saveur qui justifie la répulsion qu'elle inspire. Ce n'est pas un poisson délicat, mais apprêté par un cuisinier assez ordinaire, il est aussi bon que la plupart des poissons de rivières. Je crois que c'est l'espèce connue en Canada sous le nom de « queue de poilon. » A dire vrai, ce poisson n'est pas joli à voir. Gorgé de nourriture ou rempli d'un nombre incalculable d'œufs, son corps naturellement court, se développe démesurément, et sa queue assez semblable à celle d'une anguille, ne s'ajuste que très-mal à ce corps

obtus. La loche a des écailles, mais elles sont si petites et tellement enfouies dans un épiderme gélatineux, qu'on peut à peine les distinguer dans un grand nombre de sujets. Ce poisson fait beaucoup souffrir les pêcheurs pendant l'hiver; il s'embarasse, d'une manière étrange, dans les filets qu'il mêle en tous sens.

Quand il est sorti de l'eau, il continue à se tortiller, puis à se raidir, de façon qu'il devient très difficile de le dégager. Sa peau lisse et gluante est beaucoup plus froide que celle des autres habitants des ondes, en sorte que le tueur de poisson qui grelotte des heures entières sur un lac par les froids les plus intenses, n'est pas trop aise de trouver des loches dans le filet qu'il tire de dessous la glace. D'ordinaire, on les abandonne en pâture aux Corbeaux, on n'en prend que les œufs et les foies. Dans les postes de l'intérieur, on pile les œufs pour en faire une sorte de gâteau auquel on donne le nom qui plaît davantage. Le foie qui est riche et délicat est préparé comme aliment, à moins que le défaut de lumineaire ne force à en extraire l'huile, pour entretenir une lampe, auprès de laquelle on ne voit qu'à demi, et qui exhale un parfum fort peu agréable. Notre barbotte ressemble à celle du Canada, mais elle est très rare, tandis que la loche abonde partout.

II. La deuxième famille du troisième ordre renferme deux espèces :

Le Poisson Plat.....Pleuronectes— (Platessa
[stellatus.....The Stellated Flounder
Le Turbot du Nord..... (Pleuronectes glacia-
lis.....The Arctic Turbot

Les embouchures de la Rivière de cuivre et de quelques autres sont visitées par deux espèces de Poissons Plats, dont l'une a reçu le nom de Turbot arctique, à cause de sa ressemblance avec le Turbot d'Europe. La famille qui fournit ces espèces ne se trouve pas que je sache dans les lacs de l'Intérieur, non plus que la famille des Discoboles.

Le quatrième ordre, celui des ma-

lacoptérygiens Apodes, fait ici défaut complètement. Nous n'avons point d'anguilles, ni aucune espèce de poissons anguilliformes.

Le cinquième ordre, celui des Lophobranches, n'existe pas davantage, nous n'avons ni Pégases, ni aucune espèce de poissons cuirassés.

Le sixième et dernier ordre des poissons osseux, les Plectognathes, qui se rapprochent des poissons cartilagineux par le durcissement tardif du squelette, n'est pas non plus connu dans nos parages. Les Hérissons de mer, les Boursoufflus et les Mômes ne se trouvent point, naturellement, dans nos bassins intérieurs et j'ignore s'ils fréquentent notre océan glacé.

La deuxième série des poissons, celle des Cartilagineux ou Chondroptérygiens, moins abondante partout que les précédents, subit ici une dépression encore plus considérable.

Des deux ordres qui composent cette série, celui à branchies fixes ne se trouve nulle part ici. Nous n'avons point de requins, ni marteaux, ni scies. Ces tyrans des ondes amères ne troublent pas nos eaux douces; je suppose même qu'ils n'aiment pas notre océan glacial. Je ne puis qu'émettre le même doute pour les Raies et les Lamproies.

§ 4. SEPTIÈME ORDRE.

Sturioniens.

Le septième ordre qui est le premier de la seconde série, ou celui à branchies libres, recrute ici deux espèces du même genre qui sont :

L'Eturgeon.....Acipenser Rupertiamus.....
(The Rupert Land Sturgeon)
L'Escargot.....Rubicundus.....The Ruddy
Sturgeon)

Le Nord de l'Amérique comme celui de l'Asie, possède l'éturgeon. Non seulement l'Océan pacifique le lance en escadrons serrés dans les rivières qui l'alimentent mais quelques uns de nos lacs de l'Intérieur n'en sont point dépourvus. Ce gros poisson se

plait dans une partie de notre Département. Il fréquente volontiers notre grand Winnipig et presque toutes les rivières importantes qui s'y jettent ou s'y déchargent.

La partie inférieure de la Rivière aux anglais en compte aussi quelques-uns. Dans cette dernière rivière, l'Éturgeon ne monte pas plus haut qu'à la chute située près du Fort de Traite, tout comme elle tente en vain d'escalader la cascade dite « la carpe » dans la rivière La Pente, tributaire de la Siskatchewan, en sorte qu'en définitive, les environs du Portage du Fort de Traite sont la limite septentrionale qu'atteint l'Éturgeon à l'Intérieur du pays.

On ne le trouve pas non plus à l'ouest de ce point, à la même latitude, tandis qu'au sud et à l'est il existe plus ou moins partout. Notre grand

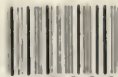
bassin central le possède en abondance. Il y a de très beaux Éturgeons dans le Lac Winnipig : j'en ai vu de sept pieds de long, et pesant cent cinquante livres. La chair de ce poisson est excellente ; il fournit beaucoup d'huile et sa vessie natatoire simplement desséchée, donne la colle de poisson, si utile dans le commerce.

L'espèce d'Éturgeon connue ici sous le nom d'Escargot, est beaucoup plus petite que l'Éturgeon ordinaire. Sa tête est plus allongée et les cartilages plus saillants.

Les salaisons sont encore assez peu en usage dans le pays, et le sel y est si cher que l'on ne songe guère à conserver ainsi la chair de l'Éturgeon, dont on retirerait par là un plus grand profit que par le mode de conservation employé parmi les sauvages, qui se contentent d'en sécher quelques fragments.

FIN.





a39003



009543330b

